This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

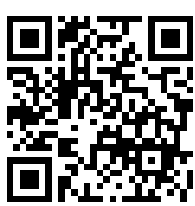

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 381115

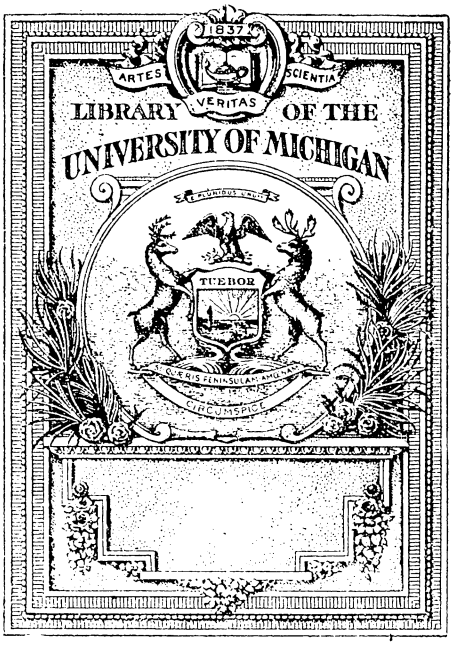
1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

Hosted by Google

Hosted by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

Hosted by Google

Bruxelles, — typ. de M. Weissenbruch.

Hosted by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

— SIXIÈME ANNÉE —

TOME XVIII

BRUXELLES
Librairie C. MUQUARDT
MERZBACH & FALK, ÉDITEURS
PLACE & RUE ROYALE
MÊME MAISON A LEIPZIG

1874

TOUS DROITS RÉSERVÉS

Hosted by Google

Hosted by Google

LA BELGIQUE ET LA HOLLANDE

DEPUIS LEUR SÉPARATION AU SEIZIÈME SIÈCLE

JUSQU'EN 1790

On sait que, sous Philippe II, d'odieuse mémoire, les provinces hollandaises des Pays-Bas se sont séparées des provinces belges, pour former un État distinct, indépendant. Cette séparation eut pour la Belgique de funestes conséquences : tandis que la république des Provinces-Unies s'élevait à un très haut degré de puissance et de prospérité, les provinces belges, qui n'avaient pu se soustraire à la domination espagnole, descendaient la pente d'une profonde déchéance. Indépendamment de ce qui peut s'attribuer à l'incurie d'un gouvernement étranger et peu soucieux des besoins du pays, les causes qui contribuèrent le plus à l'abaissement de notre malheureuse patrie, furent, d'une part, l'esprit d'envahissement des Français, de l'autre, la politique égoïste des Hollandais.

La grande prospérité dont la Belgique avait joui sous Charles-Quint, était due à l'industrie de ses habitants et surtout au commerce de Bruges et d'Anvers. On a évalué à plus de quarante millions de florins d'or (environ huit cents millions de francs) le produit annuel des objets fabriqués dans nos provinces. La ville de Bruges était l'entrepôt général des laines d'Angleterre et d'Espagne ; le mouvement commercial d'Anvers surpassait celui de Venise ; on estimait à quinze cents millions de florins (à peu près six milliards

383886

Hosted by Google

de francs) la valeur annuelle des échanges qui s'y faisaient. Après la séparation, les Hollandais s'efforcèrent de détruire les éléments de cette prospérité. Trois grands moyens servirent à leur faire atteindre ce but : la fermeture de l'Escaut, le traité de la Barrière et la suppression de la compagnie d'Ostende. Bien que ces trois faits ne se soient pas accomplis simultanément, les circonstances qui en ont facilité l'accomplissement se confondent, en ce sens qu'elles appartiennent à la même série d'événements.

Déjà, pendant la guerre civile, les Hollandais avaient eu soin de tenir closes les embouchures de l'Escaut, lorsque la place d'Anvers était occupée par des troupes espagnoles; à plus forte raison en fut-il de même après la prise d'Anvers par Alexandre Farnèse, en 1585. Cependant, la trève de douze ans, conclue en 1609, paraît avoir temporairement modifié cette disposition; il fut convenu, en effet, que, pendant la durée de cette trève, les habitants des deux pays pourraient commercer librement, tant par mer *et autres eaux* que par terre. Mais la guerre recommença de plus belle en 1621, et dès lors, la navigation d'Anvers à la mer fut définitivement interdite. L'impossibilité de lever cet obstacle et le désir de se montrer favorables au commerce firent adopter, en 1627, par les archiducs Albert et Isabelle, un projet de communication entre l'Escaut et le Rhin. Il s'agissait de creuser un canal du Rhin à la Meuse, en passant par la Gueldre pour aboutir à Venloo, d'où l'on se proposait de le prolonger jusqu'au Demer et du Demer à l'Escaut. A peine commencés, les travaux furent détruits à main armée par les Hollandais.

En 1635, le 8 février, la république des Provinces-Unies contracte avec le roi Louis XIII un traité d'alliance à l'effet de s'emparer de la Belgique. Il était convenu que les villes et provinces de ce pays seraient invitées à prendre les armes contre l'Espagne et à s'ériger en corps d'État libre et souverain; mais ce n'était là que le prétexte de la coalition. Si les Belges acceptaient ce parti, la France et la Hollande s'engageaient à les protéger, *moyennant une extension de fron-*

Hosted by Google

tières que chacune des deux puissances se réservait ; s'ils refusaient, toutes les provinces catholiques seraient partagées ; les pays de Luxembourg, de Namur, de Hainaut, d'Artois et de Flandre appartiendraient à la France, et le reste aux Provinces-Unies. Entre les deux alternatives, il n'y avait qu'une différence du plus au moins : dans tous les cas possibles, la Belgique devait y perdre une fraction de son territoire.

Richelieu, dit M. Dareste d'après les *Mémoires de Montglat*, ne prétendait pas conquérir les Pays-Bas et les partager avec les Hollandais, comme ceux-ci le lui avaient proposé, mais il voulait y occuper des places qui lui permissent de communiquer librement avec Amsterdam et La Haye : « On avait espéré, en se fondant sur quelques complots récents et sur des intelligences trompeuses, trouver en Belgique un parti qui se soulèverait contre l'Espagne ; c'était le contraire qui arrivait. Les villes belges craignaient le joug des Hollandais, à cause de leur calvinisme tyrannique, et ne s'effrayaient guère moins de celui de la France, à cause de son peu de respect pour les libertés locales et des impôts excessifs qu'elle exigeait[1]. »

Les Belges se montrant peu disposés à secouer le joug de l'Espagne pour procurer à leurs voisins du Nord et du Midi l'occasion de s'arrondir à leurs dépens, l'armée française, réunie à Mézières, partit de cette ville pour faire sa jonction avec le prince d'Orange, qui devait partir de Maestricht. Les Français rencontrèrent les Espagnols dans la Hesbaye, leur livrèrent bataille à Avin, et remportèrent la victoire. Ils joignirent après cela le prince d'Orange et les Hollandais, qui étaient en retard, et marchèrent avec eux sur Louvain. La ville de Tirlemont, qui se trouvait sur leur passage, fut prise et saccagée avec une cruauté sans exemple. La ville de Louvain fut investie, mais il fallait en faire le siége. Les préparatifs furent assez longs pour permettre à Piccolomini d'amener une armée d'impériaux, qui força les alliés à se replier sur la Meuse.

[1] Dareste, *Histoire de France*, t. V, p. 173.

Hosted by Google

Cette guerre, qui dura de longues années et s'étendit sur tous les points où la France et l'Espagne se trouvaient en contact, eut pour conséquence, quant à la Belgique, le célèbre traité de Munster. Philippe IV, désespérant de pouvoir jamais faire rentrer les provinces hollandaises sous la domination de l'Espagne, désireux, d'ailleurs, de continuer avec toutes ses forces la guerre contre la France, entra en négociation avec les États-Généraux et s'efforça de les détacher de l'alliance française. Pour parvenir à cette fin et conclure avec les Provinces-Unies un traité de paix particulier, il fut obligé de reconnaître leur indépendance, de leur abandonner tout ce dont les Hollandais s'étaient rendus maîtres, tant en Amérique et dans l'Inde que sur le territoire des provinces belges, et, enfin, de leur sacrifier le commerce de la Belgique.

En effet, l'un des premiers articles du traité de paix, signé à Munster le 30 janvier 1648, porte « que chacun demeurera saisi et jouira effectivement des pays, villes et terres qu'il possède ». Or, les Hollandais possédaient alors, dans les limites des provinces belges, Maestricht, Bois-le-Duc, Berg-op-Zoom, Bréda, Hulst, Axel, et une partie des trois pays d'Outre-Meuse, Dolhain, Fauquemont et Rolduc. Ces fractions de notre territoire devaient donc leur être abandonnées. De plus, le traité de Munster faisait entrer dans le droit public ce qui jusque-là n'avait eu qu'un caractère de voie de fait. L'article XIV disait formellement : « L'Escaut, les canaux du Satzwyn et autres bouches de mer y aboutissant seront tenus clos du côté des États. » Et, comme si ce n'était pas assez que de supprimer le commerce d'Anvers, les Hollandais, craignant de voir renaître celui de Bruges, firent ajouter, dans l'article suivant : « Les navires et denrées entrant dans les bassins de Flandre et ceux qui en sortent demeureront chargés des mêmes impositions qui seront levées sur les denrées allant et venant au long de l'Escaut et autres canaux, mentionnés à l'article précédent. » Les effets de ces stipulations devaient être et furent réellement d'empêcher toute concurrence et de donner aux Hollandais le monopole du commerce de la Belgique, tant pour l'importation des

Hosted by Google

denrées coloniales, que pour l'exportation des produits du sol et de l'industrie des habitants.

Si l'on en croit de Neny, deux ans à peine après le traité de Munster, la guerre continuant entre la France et l'Espagne, le prince d'Orange aurait voulu forcer les États-Généraux à reprendre les armes contre cette dernière puissance. Guillaume III se serait laissé circonvenir par Mazarin, qui lui laissait entrevoir que la France consentirait à ce qu'il gardât, pour lui et ses héritiers, la ville d'Anvers et le marquisat du Saint-Empire, après en avoir fait la conquête. La mort du prince d'Orange, qui eut lieu le 6 novembre 1650, aurait seule empêché de donner suite à ce projet.

Quoi qu'il en soit, la paix entre la France et l'Espagne ne se fit qu'après la bataille des Dunes, où les Espagnols furent vaincus par Turenne. Le traité des Pyrénées, signé le 7 novembre 1659, donna à la France une partie de l'Artois, de la Flandre, du Hainaut et du Luxembourg ; il donna, en outre, à Louis XIV une femme, l'infante Marie-Thérèse, fille aînée de Philippe IV, avec la promesse d'une dot de cinq cent mille écus d'or. Bien que le roi catholique n'eût consenti à ce mariage que moyennant renonciation formelle de sa fille à la succession paternelle, et que Louis XIV eût accepté cette condition, il s'agissait néanmoins, dans la pensée de ce prince et de son ministre Mazarin, d'une pierre d'attente destinée à relier les deux monarchies, quand l'occasion s'en présenterait.

La Belgique fut la première à subir les effets de cette politique astucieuse. Philippe IV, qui mourut en 1665, avait été marié trois fois ; sa fille Marie-Thérèse était née du premier ou second mariage, et Charles II, qui lui succéda, était enfant du troisième lit. Lous XIV, invoquant le droit coutumier de dévolution et confondant les attributs de la souveraineté avec ceux de la propriété, prétendit que les provinces et districts où ce droit était en vigueur faisaient partie de l'héritage de sa femme ; en conséquence, il se mit en possession des villes de Douai, Lille, Armentières, Bergues, Furnes, Charleroi, Ath, Tournai, Courtrai, Audenarde et Menin.

Hosted by Google

Il aurait pris tout, si les coutumes des autres localités avaient reconnu le droit de dévolution.

Quand les Hollandais virent la France si empressée d'étendre ses limites vers le nord, ils commencèrent à se défier des intentions de leur ancienne alliée et à concevoir des inquiétudes pour leur propre territoire. Les conquêtes de Louis XIV les déterminèrent à rechercher l'alliance de la Grande-Bretagne et de la Suède; ils firent un traité avec ces puissances le 23 février 1668, à l'effet d'imposer la paix au roi très chrétien et de mettre des bornes à son ambition. Les négociations qui suivirent l'établissement de cette sorte de société d'assurance eurent pour la Belgique les plus tristes résultats : Louis XIV dut renoncer à la Franche-Comté dont il s'était rendu maître, mais, par contre, il obtint que l'Espagne lui abandonnât les conquêtes qu'il avait faites dans les provinces belges. Cet arrangement, consacré par le traité d'Aix-la-Chapelle du 2 mai 1668, permit aux Français de demeurer en possession de toutes les villes et localités que nous avons énumérées ci-dessus.

C'est à cette occasion que l'idée du système de la barrière prit naissance. Les États-Généraux voyant les Français se rapprocher de plus en plus de leur frontière, imaginèrent de se servir du territoire et des places fortes de la Belgique pour se préserver des agressions de ces dangereux voisins. Cette idée, une fois conçue, poussa dans l'esprit des Hollandais des racines si profondes qu'elle devint pour eux, de même que la fermeture de l'Escaut, une sorte de dogme politique.

Cependant, la susceptibilité du grand roi avait été blessée par l'initiative des États-Généraux dans les négociations du traité de la triple alliance. En 1672, Louis XIV fait envahir les Provinces-Unies par le Rhin et la Meuse; il se rend maître de la Gueldre, de l'Overyssel et de la province d'Utrecht; l'armée française s'avance jusqu'aux portes d'Amsterdam. Le croirait-on? C'est le gouverneur espagnol des provinces belges qui, le premier, envoie des secours aux Hollandais et qui contribue le plus efficacement à sauver leur

Hosted by Google

république d'une catastrophe. Cet événement eut la vertu de changer immédiatement la politique des États-Généraux. La Hollande et l'Espagne s'unirent étroitement par un traité d'alliance conclu à La Haye, le 30 août 1673, traité dans lequel les États-Généraux expriment en termes des plus vifs leur reconnaissance pour les secours qu'ils ont reçus du roi catholique. Ils s'obligent à ne pas faire la paix avec la France sans le consentement de Sa Majesté, « si ce n'est qu'elle soit rétablie dans la possession de toutes les villes, places et pays qui lui ont été usurpés par la France ». De plus, ils promettent de céder à Sa Majesté catholique la ville de Maestricht avec le comté de Vroenhove et toute leur part dans les pays d'Outre-Meuse, et enfin, de renoncer à leurs prétentions sur les villages dits de rédemption, sans aucune réserve.

Lorsqu'en 1678, après plusieurs années de guerre, des négociations s'ouvrirent à Nimègue, Louis XIV occupait encore la place de Maestricht, mais il avait été forcé d'abandonner les trois provinces hollandaises qu'il avait conquises; de sorte que les États-Généraux étaient à peu près désintéressés. Dès lors, les liens de la reconnaissance qui auraient dû les attacher à l'Espagne leur paraissent trop lourds et trop gênants; ils font leur paix particulière avec la France, par un traité conclu le 10 août 1678. Il paraît que Louis XIV, pour les détacher de l'Espagne, leur avait fait l'offre d'une *barrière* et d'un traité de commerce. Ce qui est hors de doute, c'est que les Provinces-Unies furent réintégrées dans toutes leurs possessions; que même la France leur rendit la ville de Maestricht qu'ils avaient promis, par le traité de 1673, de céder à l'Espagne.

Quant à cette dernière puissance, abandonnée par ses alliés, elle fut obligée de se soumettre aux conditions qui lui étaient imposées par la France d'accord avec la Hollande; son plénipotentiaire signa le traité de Nimègue le 17 septembre 1678, et ce fut, comme toujours, la Belgique qui en paya les frais : on voulut bien lui restituer les villes de Charleroi, Binche, Ath, Audenarde et Courtrai; mais on lui

Hosted by Google

enleva, pour arrondir le territoire français, Valenciennes, Bouchain, Condé, Cambrai et le Cambresis, Aire, Saint-Omer, Ypres, Wervick, Poperinghe, Bailleul, Cassel, Bavay, Maubeuge, Charlemont.

Louis XIV reprit bientôt ses habitudes d'usurpation et de conquête. Des corps nombreux de troupes françaises envahirent, sous les prétextes les plus absurdes, presque toutes les provinces des Pays-Bas. L'Espagne n'était pas en état de repousser ces violences, et les Hollandais, pour qui elles n'étaient rien moins que rassurantes, se trouvaient dans une situation perplexe. Le prince d'Orange aurait voulu s'opposer à main armée aux entreprises des Français, mais les États-Généraux n'étaient pas aussi ardents; la possibilité d'une guerre les faisait trembler pour leurs intérêts. Au reste, peu leur importait que la Belgique fût mutilée, amoindrie, pourvu qu'il en restât encore assez pour tenir les Français à distance de leur frontière. Cependant, il paraît que le prince d'Orange fut autorisé à envoyer huit mille hommes aux Espagnols, lorsque les États-Généraux apprirent que les Français avaient investi la place de Luxembourg; mais Louis XIV leva ce blocus spontanément en 1683.

Les Français reprirent les hostilités l'année suivante. Alors, le prince d'Orange envoya au secours des Pays-Bas le susdit corps de huit mille hommes, ce qui n'empêcha point les troupes de Louis XIV de prendre Courtrai et Dixmude. Peu de temps après, elles s'emparèrent de Luxembourg. Sous l'impression de la peur, les Hollandais conclurent avec Louis XIV une trève de vingt années, pendant lesquelles le roi très chrétien devait rester en possession de Luxembourg et de ses dépendances, de Beaumont, de Bouvignes et de Chimai. Il était convenu que si, dans les six semaines, le roi d'Espagne agréait cette trève, la France lui restituerait Courtrai et Dixmude; que, dans le cas contraire, les États-Généraux retireraient leurs troupes des Pays-Bas espagnols. Le roi d'Espagne accepta la trève par un traité signé à Ratisbonne le 15 août 1684.

En 1688, Louis XIV porta ses armes en Allemagne, où

Hosted by Google

ses troupes ravagèrent le Palatinat, comme des sauvages auraient pu le faire. L'année suivante, le fléau de la guerre s'étendit de nouveau sur les provinces des Pays-Bas. Le roi d'Espagne, le prince d'Orange, devenu roi d'Angleterre, et les Hollandais ayant uni leurs forces contre la France, les soldats de Louis XIV furent battus à Walcourt; mais ils prirent leur revanche à Fleurus, en 1690. Les Français s'emparèrent de Mons, en 1691, et le maréchal de Boufflers bombarda la ville de Liége, la même année. En 1692, Louis XIV prit encore la ville et le château de Namur; les Français repoussèrent les alliés dans un combat sanglant qui eut lieu à Steenkerke près d'Enghien; la place de Charleroi fut bombardée par eux, mais ne fut prise qu'en 1693. Ils prirent également Furnes, à cette époque. Enfin, c'est au mois de juillet 1693, qu'eut lieu la fameuse affaire de Neerwinde, où, comme on l'a dit, les Français achetèrent par des flots de sang l'honneur de rester maîtres du champ de bataille.

L'année suivante, 1694, les alliés reprirent Huy, la ville et le château de Namur. D'autre part, les Français bombardèrent Bruxelles pendant trois jours, en 1695. Le maréchal de Catinat se rendit maître de la ville d'Ath, en 1697, et puis enfin le traité de Ryswick, du 20 septembre 1697, mit fin à la guerre. Les Français s'engagèrent à restituer à l'Espagne la ville de Luxembourg, tout le comté de ce nom et le comté de Chimai, la place de Charleroi, les villes de Mons et d'Ath, avec leurs prévôtés, châtellenies et dépendances, à l'exception de quelques petites localités, enfin la ville et la châtellenie de Courtrai. Il fut convenu que généralement on restituerait, de part et d'autre, tout ce qui avait été pris pendant la guerre.

Après le traité de Ryswick, il y eut une courte période de paix et de tranquillité, pendant laquelle la Belgique put respirer, et ses habitants sortirent de leur léthargie forcée. Maximilien-Emmanuel de Bavière, qui gouvernait nos provinces, se montrait disposé à seconder ce réveil de l'esprit public. Cédant au vœu général, il convoqua à Bruxelles des députés de différentes villes, pour aviser aux moyens de relever

Hosted by Google

le commerce et l'industrie. Par suite de ces délibérations, plusieurs ordonnances, publiées en 1698 et 1699, modifièrent les tarifs d'entrée et de sortie, dans un sens qu'on croyait favorable au commerce et aux manufactures du pays. Cet essai du système prohibitif ne fut pas très heureux, et l'on dut bientôt y apporter des modifications; mais d'autres résolutions plus rationnelles furent adoptées. Un octroi du 7 juin 1698 autorisa l'érection d'une compagnie de commerce, au capital de deux million de florins, pour naviguer et trafiquer aux Indes orientales et à la Guinée. On avait songé aussi à rendre navigables aux bâtiments d'un fort tonnage l'Escaut et les canaux, depuis Anvers, Bruxelles et Malines jusqu'au port d'Ostende; on adopta ensuite l'idée de construire un canal de Bruges à Anvers par le pays de Waes. Tous ces projets furent abandonnés par suite de la mort de Charles II, en 1700, et des événements qui en furent la suite.

Charles II était le dernier représentant de la branche espagnole de la maison d'Autriche. Cette branche étant éteinte, sa succession devait passer à la branche allemande, par conséquent à l'empereur Léopold; mais on produisit un testament par lequel Charles II, reconnaissant les droits des enfants de Marie-Thérèse, désignait pour lui succéder le duc d'Anjou, petit-fils de sa sœur et de Louis XIV. Le plus ambitieux des rois se garda bien de laisser échapper une aussi belle occasion de s'emparer de nouveau de la Belgique. Déjà, à cette époque, la garde de nos places fortes avait été remise aux Hollandais, comme alliés et auxiliaires de l'Espagne. Lorsque Louis XIV fit occuper ces places par des troupes françaises, non seulement les Hollandais se retirèrent bénévolément, mais, reconnaissant le duc d'Anjou pour roi, sous le nom de Philippe V, ils se bornèrent à réclamer de Louis XIV des garanties pour leur sûreté. S'étant concertés avec le roi de la Grande-Bretagne, ils demandèrent qu'on remît aux Anglais, à titre de garantie, les villes d'Ostende et de Nieuport, et aux Hollandais Venloo, Ruremonde, Stevenswert, Luxembourg, Namur, Charleroi, Mons, Termonde et Saint-Denis. La France n'ayant pas accédé à cette étrange propo-

Hosted by Google

sition, ils entrèrent en négociation avec l'empereur Léopold, qui n'entendait pas se laisser frustrer du patrimoine de sa maison, par un testament dont il ne reconnaissait ni la validité ni l'authenticité. Il avait énergiquement protesté contre ce testament et contre son acceptation par la France; des agents avaient été envoyés par lui dans les différentes cours, pour faire revivre la coalition, et déjà de sérieux préparatifs de guerre avaient été faits.

Le 7 septembre 1701, un traité fut conclu à La Haye, sous le titre de *la grande alliance*, entre l'empereur, le roi d'Angleterre et les États-Généraux des Provinces-Unies. Il y était dit que le but poursuivi par les alliés était de procurer à Sa Majesté impériale une juste satisfaction pour ses prétentions à la monarchie espagnole, ainsi que d'affermir l'indépendance de la Grande-Bretagne et de la Hollande, et d'assurer la liberté de leur commerce. Un des articles spécialement relatif aux Pays-Bas était ainsi conçu : « Les alliés feront, entre autres choses, les plus grands efforts pour reprendre et conquérir les provinces du Pays-Bas espagnol dans l'intention qu'elles servent de digue, de rempart et de barrière, pour séparer et éloigner la France des Provinces-Unies comme par le passé, lesdites provinces du Pays-Bas espagnol ayant fait la sûreté des seigneurs États-Généraux, jusqu'à ce que, depuis peu, Sa Majesté très chrétienne s'en est emparée et les a fait occuper par ses troupes. »

Les rois de Prusse et de Danemark et l'électeur de Hanovre accédèrent à ce traité.

Les hostilités commencèrent au mois de juillet 1702, et les alliés s'emparèrent de Venloo, de Stevenswert et de Ruremonde, dans les mois de septembre et d'octobre de cette année. Dès lors, le caractère habituel de la politique hollandaise eut occasion de se manifester. Le comte de Goes, ministre de l'empereur à La Haye, avait présenté aux États-Généraux un mémoire ayant pour objet de démontrer combien il importait que les populations qui seraient délivrées du joug de la France fussent immédiatement informées de leur retour à la maison d'Autriche; il demandait qu'après la prise

Hosted by Google

de Venloo, les magistrats et les bourgeois fussent immédiatement invités à prêter serment à l'empereur. Les États-Généraux, qui trouvaient plus à leur convenance de s'approprier les conquêtes que feraient leurs armes, laissèrent sans réponse le mémoire du comte de Goes. Bien plus, ils chargèrent le prince de Nassau-Saarbruck, qui commandait leurs troupes, de faire prêter serment par le magistrat et la bourgeoisie de Venloo aux Provinces-Unies, sans toutefois laisser paraître qu'il avait reçu à ce sujet des ordres de son gouvernement [1].

Peu de temps après, le comte de Sinzendorff, que l'empereur avait chargé de le représenter dans les Pays-Bas, sous la direction de l'électeur palatin, arriva à Liége, où les alliés venaient d'entrer. Un de ses premiers soins fut d'écrire aux députés des États-Généraux à l'armée, afin d'être admis à prendre possession du duché de Gueldre. Les députés ne répondirent pas plus à cette lettre que ne l'avaient fait les États-Généraux au mémoire du comte de Goes. Sinzendorff alla se plaindre à l'électeur palatin, qui fit présenter au cabinet de La Haye, par son ministre, un mémoire très pressant et fortement raisonné. Cette démarche demeura sans résultat comme les précédentes.

La dissidence entre les Province-Unies et les ministres impériaux se renouvela après la prise de Limbourg. Aussitôt que cette ville avait été investie, Sinzendorff avait témoigné aux députés hollandais le désir de connaître les intentions des États-Généraux sur ce que l'on en ferait. Les États-Généraux répondirent qu'on en prendrait possession *au nom de l'État*, c'est à dire de la République. Le duc de Marlborough, qui commandait l'armée des alliés, ayant eu connaissance de cette résolution, en témoigna son étonnement aux députés hollandais. Il leur dit que non seulement elle était contraire à l'alliance conclue entre l'empereur, la reine d'Angleterre et les États-Généraux, mais encore qu'elle était en opposition avec leur propre intérêt, car par là ils offensaient l'empereur

[1] Ces particularités sont extraites du tableau historique placé par M. Gachard en tête du tome II du *Recueil des ordonnances des Pays-Bas autrichiens*.

Hosted by Google

et s'aliénaient les sujets du Pays-Bas espagnol. A son avis, les États-Généraux ne pouvaient rien faire qui fût plus avantageux à la France que de se conduire de la sorte. En outre, la reine, sur les plaintes de l'empereur, se verrait forcée de blâmer une telle conduite. Il engagea donc les députés à appeler de nouveau sur ce point important les délibérations de leurs maîtres.

La ville de Limbourg prise, Sinzendorff demanda avec instance qu'il lui fût permis de recevoir, au nom de Charles III, le serment de fidélité des états et des sujets du duché. (Charles III était le second fils de l'empereur, en faveur duquel Léopold avait renoncé à tous ses droits sur la succession de Charles II). Les députés hollandais firent des objections, disant qu'ils attendaient des instructions de La Haye. Ces instructions leur parvinrent le 3 octobre. Les États-Généraux voulaient bien reconnaître que, par le traité de la grande alliance, ils étaient obligés de remettre à Charles III les Pays-Bas qui avaient appartenu à Charles II; mais ils soutenaient qu'en vertu du même traité, la République devait avoir une barrière pour sa sécurité, *à sa satisfaction*, et le Limbourg pouvait, suivant eux, servir à cet effet. Après de longues discussions, on finit par transiger : il fut convenu que, dans les villes de Limbourg, le pouvoir militaire continuerait d'être exercé, au nom des États-Généraux, par le gouverneur qu'ils y établiraient; que l'administration civile de la province appartiendrait au roi Charles; que sur les revenus qu'il en tirerait annuellement, cent vingt mille florins seraient remis aux États-Généraux, pour l'entretion de leur garnison; que l'exercice de la religion protestante serait libre à Limbourg et au plat pays.

La guerre n'était pas encore terminée en 1707; mais Louis XIV avait été forcé d'abandonner la plus grande partie du territoire belge. Dès lors, les Hollandais commencèrent à se concerter avec les Anglais, à l'insu de la cour d'Autriche, sur les moyens de s'assurer le rétablissement de la barrière. Ce ne fut qu'en 1713, que la paix fut rétablie dans les Pays-Bas, par plusieurs traités conclus à Utrecht entre les diverses

Hosted by Google

puissances. Dans celui qui fut signé le 11 avril 1713 par les plénipotentiaires de Louis XIV et ceux des Provinces-Unies, il est stipulé : « Que Sa Majesté très chrétienne remettra et fera remettre aux États-Généraux, en faveur de la maison d'Autriche, tout ce que Sa Majesté ou les princes, ses alliés, possèdent encore des Pays-Bas, communément appelés espagnols, tels que feu le roi catholique Charles II les a possédés et dû posséder, conformément au traité de Ryswick, sans que Sa Majesté très chrétienne, ni le Prince, ni les princes ses alliés s'en réservent aucuns droits ou prétentions directement ni indirectement; mais que la maison d'Autriche entrera en possession desdits Pays-Bas espagnols, pour en jouir désormais et à toujours pleinement et paisiblement, selon l'ordre de succession de ladite maison, *aussitôt que les seigneurs États seront convenus avec elle de la manière dont lesdits Pays-Bas espagnols leur serviront de barrière et de sûreté;*

« Que Sa Majesté très chrétienne remettra et fera remettre aux seigneurs États-Généraux, en faveur comme ci-dessus, immédiatement après la paix, et au plus tard en quinze jours après l'échange des ratifications, les duché, ville et forteresse de Luxembourg, avec le comté de Chimay, les comté, ville et château de Namur, comme aussi les villes de Charleroi et de Nieuport, avec toutes leurs appartenances, dépendances, annexes et enclavements, et tout ce qui, en outre, pourrait encore appartenir auxdits Pays-Bas espagnols;

« Que Sa Majesté cède aux seigneurs États-Généraux, en faveur de la maison d'Autriche, tout le droit qu'elle a eu ou pourrait avoir sur la ville de Menin, avec toutes ses fortifications et avec sa verge; sur la ville et citadelle de Tournai, avec tout le Tournaisis, sans se rien réserver... Les seigneurs États-Généraux promettent qu'ils rendront les villes, places, territoires, dépendances, appartenances, annexes et enclavements, que Sa Majesté très chrétienne leur cède par cet article, à la maison d'Autriche, aussitôt que les seigneurs États en seront convenus avec ladite maison, laquelle en jouira alors irrévocablement et à toujours ;

Hosted by Google

« Que Sa Majesté très chrétienne cède aussi, en faveur de la maison d'Autriche, tout le droit qu'elle a sur Furnes, Furnes-Ambagt, y compris les trois provinces et le fort de Knoque, les villes de Loo et Dixmude, avec leurs dépendances, Ypres avec sa châtellenie, Roulers, Poperinghe, Warneton, Commines, Werwick... »

La manière de procéder des États-Généraux dans ces négociations mérite une attention particulière. Les circonstances les avaient placés dans une position intermédiaire entre la France et l'Autriche ; ils étaient chargés de recevoir des mains de Louis XIV, pour le compte de la maison d'Autriche, les provinces des Pays-Bas que le roi de France avait usurpées. C'était là toute leur mission relativement auxdites provinces; mais ils avaient pour leur compte particulier de bien autres visées : pour eux, il s'agissait avant tout de s'assurer une barrière contre les envahissements de la France et d'employer à cet usage un territoire soumis à la domination autrichienne. Ce dernier objet ne pouvait être réglé que par une convention à faire avec la maison d'Autriche; suivant les règles ordinaires du contrat, c'était à Charles III, devenu empereur sous le nom de Charles VI, que les États-Généraux auraient dû s'adresser. Quant à la France, elle était sans qualité pour intervenir dans cet arrangement; elle n'avait pas le droit d'imposer des conditions à l'empereur et d'y subordonner la restitution, qu'elle était forcée de faire, des provinces des Pays-Bas espagnols. Mais l'esprit de défiance qui animait les Hollandais ne leur permettait pas de suivre franchement la voie directe. Ils reconnaissent indirectement à la France un droit qu'elle n'a pas : abusant du mandat que la guerre leur a procuré, ils se font donner par l'ennemi commun une garantie contre la maison d'Autriche, leur alliée, dont ils trahissent les intérêts. Et comme ils ne perdent de vue aucun de leurs intérêts propres, ils profitent de cette occasion pour conclure avec la France, le même jour, 11 avril 1713, un traité de commerce et de navigation, dont la durée est fixée à vingt-cinq ans.

Le prix des avantages commerciaux stipulés dans ce traité

Hosted by Google

en faveur des Provinces-Unies, se trouve dans un *article séparé*, par lequel les États-Généraux « s'engagent et promettent que la maison d'Autriche exécutera toutes les conditions stipulées dans le traité du même jour par rapport aux Pays-Bas espagnols, villes et places cédées par le roi très chrétien, après qu'elle en aura été en possession. »

L'empereur refusa d'abord de souscrire aux conditions du traité d'Utrecht, mais il finit par céder à la force des choses. La guerre continua en Allemagne pendant toute l'année 1713; ce fut seulement l'année suivante, le 6 mars 1714, que la paix fut conclue à Rastadt, par un traité dans lequel la France ne manqua point de se prévaloir de la position qui lui avait été faite par la politique égoïste des Hollandais. Les articles suivants, qui concernent la Belgique, en portent dans leurs termes le témoignage irrécusable :

« XIX. Sa Majesté très chrétienne, ayant remis et fait remettre aux États-Généraux des Provinces-Unies, en faveur de la maison d'Autriche, tout ce que Sadite Majesté ou ses alliés possédaient encore des Pays-Bas, communément appelés espagnols, tels que le feu roi Charles II les a possédés ou dû posséder, conformément au traité de Ryswick, *Sa Majesté très chrétienne consent que l'empereur entre en possession desdits Pays-Bas espagnols,* pour en jouir, lui et ses héritiers et successeurs, désormais et à toujours paisiblement, selon l'ordre de succession établi dans la maison d'Autriche; sauf les conventions que l'empereur fera avec lesdits États-Généraux des Provinces-Unies touchant leur barrière, les redditions desdites places et lieux... »

Les articles relatifs à la remise des villes de Menin, de Tournai, de Furnes, etc., sont rédigés dans le même sens et témoignent de la coalition qui s'était formée contre l'Autriche, ou plutôt contre les provinces belges, entre les États-Généraux et la France, qui, dans le principe, était, comme nous venons de le dire, l'ennemi commun des puissances alliées.

Lorsque les États-Généraux, étant entrés en possession

Hosted by Google

des provinces abandonnées par la France, eurent à en faire la remise à la maison d'Autriche, des conférences furent ouvertes à Anvers à cet effet. L'empereur, par lettres-patentes du 2 novembre 1714, donna plein pouvoir au comte de Kœnigsegg « de prendre possession en son nom, à l'issue et après la fin des négociations d'Anvers, des provinces, villes et places des Pays-Bas ». Cependant, les négociations durèrent encore une année entière, et ce ne fut que le 15 novembre 1715, que fut conclu entre l'empereur et les États-Généraux le fameux traité dit *de la Barrière*. Les ratifications en furent échangées seulement le 31 janvier 1716.

Ce traité, lorsqu'il fut connu en Belgique, y produisit un mécontentement, qui éclata en accents de haine contre les Hollandais et de plainte contre l'empereur. On ne parlait de rien moins que de s'opposer à son exécution par les armes; on était prêt à faire appel à la France, dont auparavant la domination était l'objet de tant de répugnance et d'antipathie. Deux articles, principalement, étaient cause de cette exaspération : l'article 17, par lequel l'empereur accordait aux États-Généraux une nouvelle extension de limites en Flandre, dans la vue de couvrir leur frontière depuis l'Escaut jusqu'à la mer, avec la faculté d'y faire des fortifications et des inondations; et l'article 19, allouant aux États-Généraux un subside annuel de cinq cent mille écus ou un million deux cent cinquante mille florins de Hollande, outre le revenu des districts cédés de la Gueldre, lequel subside serait hypothéqué sur les revenus les plus clairs des Pays-Bas autrichiens, et réparti sur les différents districts à chacun desquels une cote annuelle serait imposée.

Des députations furent envoyées à Vienne par les états de la Flandre et du Brabant; elles étaient chargées de représenter à l'empereur qu'il était impossible d'exécuter le traité sans violer les priviléges des provinces. En effet, on y engageait leurs subsides annuels, comme un revenu fixe, que le souverain aurait pu aliéner, tandis qu'ils dépendaient du libre consentement des états. D'autre part, on disposait d'une

Hosted by Google

partie du territoire de la Flandre, sans avoir consulté les états de cette province, lesquels prétendaient qu'aucune aliénation, aucun démembrement du comté ne pouvait se faire qu'avec leur assentiment.

Par suite de ces représentations, de nouvelles conférences furent ouvertes à La Haye. Après deux années de contestations et de chicanes, une convention fut conclue le 22 décembre 1718, par laquelle l'extension des limites fut réduite au cinquième environ de ce que les Hollandais avaient espéré. De plus, il fut convenu que le subside de la barrière serait affecté, à concurrence de deux cent quatre-vingt mille écus, sur le revenu des pays rétrocédés par la France, et, pour le reste, sur les droits d'entrée et de sortie.

D'après l'article 1er du traité de la Barrière, les États-Généraux devaient remettre à l'empereur, immédiatement après l'échange des ratifications, non seulement les provinces et villes des Pays-Bas qui avaient été possédées par Charles II, et dont ils s'étaient attribué le gouvernement, conjointement avec les ministres de la Grande-Bretagne, mais encore celles que la France avait cédées par la paix d'Utrecht. L'opposition que le traité du 15 novembre 1715 rencontrait dans le Brabant et dans la Flandre leur servit de prétexte pour ne pas se dessaisir des territoires de cette dernière catégorie, bien qu'ils eussent été cédés, comme les autres, en faveur de la maison d'Autriche. Ce ne fut qu'en 1719, que tous les obstacles furent levés et que l'empereur put entrer en possession de la West-Flandre et du Tournaisis.

La plus grande partie des stipulations du traité est consacrée aux arrangements militaires. Les articles 3 et suivants portent qu'il sera entretenu dans les Pays-Bas autrichiens, et pour leur sûreté, un corps de trente à trente-cinq mille hommes, dont l'empereur fournira les trois cinquièmes et les États-Généraux deux cinquièmes. En cas de guerre, ce corps serait augmenté dans les mêmes proportions. L'empereur accorde aux États-Généraux garnison privative dans les villes et château de Namur et Tournai, dans les villes de Menin, Furnes, Warneton, Ypres et dans le fort de la

Hosted by Google

Knoque. La garnison de Termonde sera composée mi-partie de troupes impériales et de troupes fournies par les États-Généraux. L'empereur nommera le gouverneur de Termonde; les États-Généraux nommeront les gouverneurs des places de la barrière. Les États-Généraux changeront leurs gouverneurs comme ils le trouveront convenir; leurs troupes pourront passer par tous les lieux du Brabant et de la Flandre et faire des ponts sur tous les canaux et rivières. En temps de guerre ou dans un éminent danger de guerre, les troupes des États-Généraux seront reçues dans les places exposées, mais de concert avec le gouverneur général des Pays-Bas. Les États-Généraux pourront fortifier les places à leurs frais. Si les ennemis venaient dans le Brabant, ils pourront faire occuper par leurs troupes tous les lieux, depuis l'Escaut jusqu'à la Meuse, et y faire des retranchements et inondations, pourvu que le tout se fasse de concert avec le gouvernement général des Pays-Bas. Sa Majesté s'engage à remettre aux États-Généraux la garde du fort *la Perle* sur l'Escaut, et celle des écluses, aussitôt que la barrière sera attaquée ou la guerre commencée.

Envisagé au point de vue militaire, ce traité sera un éternel monument de honte pour l'Autriche. Que l'empereur et les États-Généraux fussent convenus d'entretenir en Belgique une petite armée dont ceux-ci fourniraient les deux cinquièmes, et celui-là les trois cinquièmes, il n'y aurait eu là rien d'exorbitant, puisqu'il s'agissait de pourvoir à la défense des deux pays; mais ce qui était inique, c'est que les frais du contingent hollandais devaient être supportés par les provinces soumises à la domination autrichienne; ce qui d'ailleurs était humiliant pour les troupes impériales, c'est que la plupart des places fortes devaient être occupées par les troupes des États-Généraux; de sorte que les trois cinquièmes de l'armée, composés de troupes impériales, étaient censés présenter moins de solidité que les deux cinquièmes fournis par les États-Généraux. Cependant, en réalité, le contraire était vrai; car les soldats envoyés par la Hollande en Belgique n'ont jamais su défendre aucune des places qui leur étaient confiées.

Hosted by Google

Jamais il n'est fait mention de troupes belges dans les conventions militaires de cette époque. Ce n'est pas que la Belgique ne produisît que des capucins ; elle produisait aussi des soldats, même d'excellents soldats, qui auraient été heureux de défendre leur pays et qui l'auraient défendu beaucoup mieux que les mercenaires étrangers recrutés par les États-Généraux. La célébrité des bandes d'ordonnance et des gardes wallonnes ne laisse aucun doute sur ce point; mais on envoyait les soldats belges à l'étranger ; on craignait sans doute que l'esprit militaire ne fît obstacle à l'engourdissement dans lequel une politique odieuse s'efforçait de tenir la population de nos provinces.

Pour ce qui concerne le commerce, on se borne à dire dans le traité de la Barrière « que les droits continueront à être levés dans les Pays-Bas, à l'égard de la Grande-Bretagne et des Provinces-Unies, sur le même pied qu'on les lève à présent, sans qu'il puisse y être fait aucun changement, jusqu'à ce que les trois puissances en conviennent autrement par un traité de commerce à faire le plus tôt qu'il se pourra; diminuant au reste le commerce entre les Pays-Bas et les Provinces-Unies sur le pied du traité de Munster ».

Pour saisir toute la portée de cette stipulation, il faut se rappeler que les puissances maritimes avaient eu l'administration provisoire des Pays-Bas autrichiens depuis la bataille de Ramillies, en 1706, jusqu'au traité de 1715. Elles avaient profité de la circonstance pour substituer aux tarifs établis, en 1698 et 1699, dans l'intérêt du commerce de nos provinces, d'autres tarifs exclusivement favorables à leurs propres intérêts. Les droits établis par ces derniers tarifs sont ceux dont la Hollande et l'Angleterre entendaient imposer le maintien à la Belgique, provisoirement il est vrai, et sous promesse d'un traité de commerce à faire incessamment, mais en réalité avec l'intention de ne jamais donner suite à cette promesse.

Nous avons déjà dit que les Hollandais avaient fait un traité de commerce et de navigation avec la France, le 11 avril 1713, c'est à dire le jour même où ils signaient avec

Hosted by Google

cette puissance leur convention relative à la Barrière. Ils ne manquèrent pas de renouveler, en 1739, ce traité de commerce, dont l'existence avait alors atteint le terme de vingt-cinq ans; mais quant à l'engagement pris en 1715, à l'égard des Pays-Bas autrichiens, ils surent longtemps en éluder l'exécution, et, ce qui est plus grave, ils finirent par le nier, comme on le verra dans la suite de ce récit.

Le troisième des grands moyens mis en œuvre par les Hollandais, pour empêcher le commerce belge de se relever, fut la suppression de la compagnie d'Ostende. Rappelons ici qu'au temps de Charles II, il avait été question de fonder une société pour le commerce des Indes orientales et de la Guinée. Ce projet fut repris en 1717 par des armateurs d'Ostende, qui, après un premier essai, expédièrent quatre navires vers la côte occidentale d'Afrique, l'Inde et la Chine. Mais aussitôt les Hollandais s'émeuvent; ils prétendent que toute navigation des Pays-Bas autrichiens vers les Indes est interdite par les articles 5 et 6 du traité de Munster. On répond, de la part de la cour impériale, que ces articles n'ont rien de commun avec les Pays-Bas, qu'ils ne concernent que la navigation des Castillans.

En effet, le traité de Munster ne concernait pas spécialement la Belgique; ses objets principaux étaient la reconnaissance de la république des Provinces-Unies par la couronne d'Espagne, et le règlement des intérêts des deux États aux Indes orientales et occidentales. Sous Philippe III, les Hollandais avaient attaqué les établissements coloniaux des Castillans et des Portugais; outre les pays dont ils s'étaient rendus maîtres en Amérique, ils avaient conquis les plus riches possessions du Portugal et de l'Espagne en Asie. C'est ce qui avait donné lieu aux articles 5 et 6 du traité de Munster, portant que la navigation et le trafic des Indes orientales et occidentales seraient maintenus en conformité des octrois sur ce donnés ou à donner encore; que les Espagnols retiendraient leur navigation en telle manière qu'ils la tenaient aux Indes orientales, sans pouvoir l'étendre plus avant, comme aussi les Hollandais s'abstiendraient de la fréquentation des places

Hosted by Google

des Castillans dans les mêmes contrées; que, quant aux Indes occidentales, les sujets et habitants des dominations respectives s'abstiendraient de naviguer ès lieux garnis de ponts, loges ou châteaux possédés par l'autre partie.

Cette dernière disposition, à cause de ses termes généraux, pouvait seule être raisonnablement considérée comme applicable aux habitants de la Belgique, alors *sujets de la domination espagnole.* Les autres ne concernaient évidemment que l'Espagne, sauf deux articles relatifs à la navigation de l'Escaut et des eaux de la Flandre.

Cependant, des conférences ayant été ouvertes à La Haye, « les Hollandais, dit M. de Neny qui y assistait, perdant de vue tout ce qu'ils devaient à la maison d'Autriche, qui les avait préservés d'un anéantissement total en 1672, affectaient indécemment de rappeler sans cesse les efforts qu'ils avaient faits dans la guerre pour la succession d'Espagne, comme si ces efforts n'avaient eu pour objet que les intérêts de l'empereur et leur attachement pour lui. Ils éclataient en reproches et en murmures; ils en vinrent même à quelques voies de fait. Dès l'an 1719, ils enlevèrent un vaisseau ostendais sur la côte de Guinée, mais il fut repris par les sujets de l'empereur, et pendant qu'on négociait à La Haye, il survint encore de part et d'autre quelques incidents de cette espèce [1]. »

Afin de couper court à cette querelle, l'empereur Charles VI prit le parti, en 1722, de fonder la fameuse compagnie d'Ostende, au capital de six millions de florins, « pour naviguer et négocier aux Indes orientales et occidentales et sur les côtes d'Afrique, tant en deçà qu'au delà du cap de Bonne-Espérance, dans tous les ports, havres, lieux et rivières où les autres nations trafiquent librement. » Cet acte de vigueur eut pour effet de porter jusqu'au paroxysme le dépit et la colère des Hollandais; ils se mirent à ameuter toute l'Europe contre le fondateur de la compagnie d'Ostende, sous prétexte que la maison d'Autriche visait à devenir une puissance maritime. La France, l'Angleterre, la Prusse et la Suède

[1] *Mémoires historiques et politiques des Pays-Bas autrichiens.* Paris, 1784, t. I, p. 159.

Hosted by Google

s'allièrent aux États-Généraux des Provinces-Unies, par un traité conclu à Hanovre, le 3 septembre 1725.

En présence de l'orage qui se préparait, Charles VI, qui tenait essentiellement à léguer tous ses États à sa fille unique, Marie-Thérèse, la deuxième de ce nom, crut devoir céder; il commença par suspendre, pour le terme de sept années, les effets de l'octroi accordé à la compagnie d'Ostende; il finit par signer le traité de Vienne du 16 mars 1731, dans lequel il s'obligeait « à faire cesser incontinent et pour toujours tout commerce et navigation aux Indes orientales, dans l'étendue des Pays-Bas autrichiens et dans tous les autres pays qui, du temps de Charles II, étaient sous la domination de l'Espagne; promettant que de bonne foi il ferait en sorte que ni la compagnie d'Ostende, ni aucune autre, soit dans les Pays-Bas autrichiens, soit dans les pays qui, comme on vient de le dire, étaient sous la domination de l'Espagne du temps de Charles II, pût jamais contrevenir directement ou indirectement à cette règle établie à perpétuité. »

Ce traité fut le coup de grâce du commerce et de la prospérité de la Belgique. Cependant, on se rappela, en 1737, l'engagement pris par les puissances maritimes de faire avec ce pays un traité de commerce. Des commissaires nommés par l'empereur, par le roi d'Angleterre et par les États-Généraux des Provinces-Unies entrèrent en conférence à Anvers pour régler tout ce qui concernait la parfaite exécution du traité de la Barrière et de l'article 5 du traité de Vienne de 1731, dans lequel l'engagement susdit était rappelé; mais ces conférences ne produisirent aucun résultat; elles furent rompues en 1741.

Après la mort de Charles VI, au commencement du règne de Marie-Thérèse, il y eut encore huit années de guerre, pendant lesquelles la France s'empara de la plus grande partie des Pays-Bas autrichiens. En 1748, les puissances maritimes, effrayées des progrès de l'armée française, qui venait de prendre Berg-op-Zoom et qui menaçait Maestricht, ouvrirent des négociations pour traiter de la paix. Les Français consentirent à rendre les Pays-Bas à l'impératrice. Aus-

Hosted by Google

sitôt les Hollandais demandent que leurs troupes soient reçues dans les anciennes places de la barrière. Cette demande était d'autant plus étrange que toutes les forteresses avaient été démantelées par les Français, et que l'expérience venait de démontrer pour la deuxième ou troisième fois que les troupes des États-Généraux n'étaient pas capables de défendre la prétendue barrière, lors même que les forteresses étaient en bon état. Mais la prétention des États-Généraux se compliquait d'une question d'argent, et les questions d'argent étaient, pour les Hollandais, celles qui les intéressaient le plus. Ils auraient voulu qu'on leur payât le subside annuel de 500,000 patacons ou 1,400,000 florins de Brabant, stipulé par le traité de la Barrière.

La cour impériale ne refusait pas de recevoir les troupes des États-Généraux dans les places où elles avaient autrefois tenu garnison ; mais elle faisait remarquer que la situation des Pays-Bas était changée, tant par suite des exactions énormes qu'y avaient exercées les Français pendant la guerre, que par la démolition des places de la barrière ; que le subside de 500,000 écus était sans objet, et par conséquent inexigible, aussi longtemps qu'il ne serait pas pourvu à la sûreté commune par le rétablissement des places et par telles autres mesures qui seraient jugées utiles. La cour impériale saisissait cette occasion de rappeler qu'aux termes de l'article 26 du traité de la Barrière et de l'article 5 du traité de Vienne, il y avait lieu, depuis de longues années, de procéder à la négociation d'un traité de commerce ; elle déclarait qu'aussitôt que les puissances maritimes seraient convenues avec l'impératrice des principes qui devaient servir de base à cette négociation, aussitôt qu'elles auraient satisfait à leurs engagements et se seraient prêtées au traité de commerce promis par les traités de la Barrière et de Vienne, Sa Majesté satisferait aussi au payement du subside de 500,000 écus pour autant que les revenus des Pays-Bas pourraient fournir à cette dépense.

Après avoir longtemps hésité, les puissances maritimes finirent par déclarer, dans un mémoire daté du 23 novembre

Hosted by Google

1751, que Sa Majesté britannique et L. H. P. les États-Généraux étaient disposées à entamer sérieusement l'importante affaire de la Barrière et à terminer sans délai, avec toute la condescendance possible, tous les différends qui subsistaient à ce sujet; qu'elles avaient déjà désigné leurs commissaires pour entrer en négociation à Bruxelles sur un traité de commerce, conformément aux traités de la Barrière et de Vienne, et que S. M. britannique et L. H. P. adoptaient pour base les principes posés dans un mémoire remis le 26 mai de l'année dernière de la part de Sa Majesté impériale et royale; qu'après cette déclaration, elles attendaient de l'équité de Sa Majesté qu'elle ferait réflexion aux prétentions de la République par rapport aux subsides, s'assurant que Sa Majesté voudrait bien, à l'ouverture des conférences, *s'engager à faire payer une somme convenable à compte des arrérages et de plus une bonne partie du courant.*

De quelque bonhomie que fût doué le gouvernement autrichien, il ne se laissa pas prendre à ce piége diplomatique. Il répondit que, depuis trente-six ans, les puissances maritimes étaient en retard de satisfaire à l'article 26 du traité de la Barrière, quoique le subside eût toujours été payé jusqu'au temps de la dernière invasion des Pays-Bas; qu'ainsi les provinces maritimes n'auraient aucun sujet de se plaindre, si l'impératrice insistait sur le redressement des griefs anciens, avant que de s'engager au payement du subside; que, par conséquent, on ne saurait exiger de Sa Majesté qu'à l'ouverture des conférences elle fît payer une partie du subside; qu'une pareille demande renversait l'ordre naturel des choses.

La mauvaise foi des puissances maritimes devint évidente dans les conférences qui s'ouvrirent à Bruxelles le 4 mai 1752. Les plénipotentiaires de ces puissances commencèrent par demander le subside, tant pour le courant que pour les arrérages, ainsi que la cessation des droits imposés dans les Pays-Bas autrichiens, depuis le traité de la Barrière, pour les marchandises d'Angleterre et de Hollande, jusqu'à ce que les trois puissances les eussent réglés autrement. Et quant au traité de commerce, ils insinuèrent à plusieurs

Hosted by Google

reprises qu'il n'était pas question de conclure un traité dans lequel les trois puissances trouveraient leurs convenances réciproques, mais seulement de régler le tarif des Pays-Bas autrichiens, ainsi que les puissances maritimes l'avaient prétendu aux conférences d'Anvers en 1737.

On délibéra inutilement sur ces objets, dit M. de Neny, jusqu'au mois d'octobre 1752, époque où l'on cessa de tenir des conférences réglées. Au mois de janvier de l'année suivante, le comte de Kaunitz, ministre autrichien, remit au comte de Bentinck, ministre hollandais, un projet de convention préliminaire, dont l'objet était d'assurer la conclusion d'un traité de commerce, d'employer le subside de cinq cent mille écus à l'avantage de la cause commune et en partie au rétablissement des places de la barrière, en sorte, néanmoins, qu'il serait payé en entier à la Hollande après que toutes les places auraient été restaurées et pourvues d'artillerie et de munitions de guerre.

Ces propositions n'eurent pas de suite immédiate : toujours menacée d'invasion par les Français, Marie-Thérèse se servit du subside de la barrière pour augmenter ses moyens de défense en Belgique; elle fit ce qu'un gouvernement national aurait fait depuis longtemps : elle ordonna la formation de plusieurs régiments belges, infanterie et cavalerie, Ayant cessé de payer aux Hollandais le subside de la barrière, elle employa une partie des revenus de nos provinces à organiser en Belgique un corps d'armée de vingt-cinq mille hommes, comprenant quatre régiments d'infanterie nationale et six d'infanterie allemande, plus un régiment de cuirassiers allemands et un régiment de dragons belges, un corps national d'artillerie et un détachement d'artillerie allemande. Plus tard, en 1756, lorsque la paix fut conclue avec la France, on envoya la plupart de ces troupes en Bohême, pour faire la guerre au roi de Prusse. Ce ne fut, néanmoins, qu'en 1763, après le traité de Hubertsbourg, que le prince de Brunswick, feld-maréchal des Provinces-Unies, put remettre garnison dans les places de la barrière.

P.-A.-F. Gérard.

(*Pour être continué.*)

Hosted by Google

UN NOUVEAU SALOMON.

Tony n'a pas écrit qu'en flamand. Voici une de ses premières productions, où se découvrent en germe toutes ses futures qualités de finesse et d'humour. Cette petite bluette, — qu'on ne l'oublie point — est l'œuvre d'un étudiant qui cherche encore sa voie. Mais elle nous a paru digne d'être mise sous les yeux de nos lecteurs, car elle montre qu'Anton Bergmann eût pu également atteindre dans notre littérature en langue française le rang où il s'éleva dans la littérature flamande pendant sa brillante et malheureusement trop courte carrière [1].

(*Note de la Direction*).

Athanase Coquérau était un lieutenant fringant et coquet, ami du bon vin, aimé du beau sexe.

Il avait taille souple et moustache en croc.

Hélas, ces beaux jours sont loin de nous!

A l'époque actuelle, Athanase, le bel Athanase, n'est plus qu'une épave disloquée de nos gloires militaires, un souvenir éteint d'un passé brillant.

Coquérau est un vieux capitaine rogomme et grognard, rhumatisé et pensionné, mécontent de Dieu et des hommes, maugréant contre tout et surtout contre l'exiguïté de la rente que l'État lui a octroyée comme récompense de ses exploits.

Et cependant, Athanase a eu plus d'esprit que les autres.

[1] Voir dans notre livraison du 15 avril dernier, la biographie d'Anton Bergmann par M. P. Frédérickx et la traduction de sa nouvelle, *Huit jours dans une pension allemande*, par M. X. de Reul.

Hosted by Google

Il n'a pas fait la folie de chercher dans la capitale des plaisirs d'un autre âge.

Il s'est retiré dans une petite ville, où il a trouvé à bon marché une bonne pension, des hôtes aimables et attentifs et un entourage qui le respecte et l'admire.

Il occupe au premier le plus bel appartement de la maison, le numéro 4 : chambre immense à quatre fenêtres, où il y a des chaises rembourrées, un sopha en crin et un tapis autrefois fleurdelisé.

A la table d'hôte de midi et demi, il s'assied gravement à la place du président, se sert les meilleurs morceaux, déguste les vins, prépare la salade et tranche d'autorité toutes les discussions.

Pour charmer ses loisirs, il a les cancans de la petite ville, les intéressantes conversations des commis-voyageurs, le petit verre avant le dîner et les longues séances au cabaret le soir, où il trône à la place la plus rapprochée du poêle.

Il a tout cela, certes de quoi rendre un mortel heureux ; mais il a de plus et avant tout ses canaris, ses chers, ses bien-aimés petits oiseaux.

Tout le numéro 4 en est peuplé.

Entre les fenêtres six cages pour les mâles chanteurs.

En face du sopha, un grand appartement pour les dames et demoiselles canaris — véritable gynécée de la gente ailée.

Au dessus de la porte, un vaste enclos fermé d'un treillage délicat. Là, une lumière tamisée jette une vague lueur à travers des rideaux de mousseline. Tout est ombre et mystère. C'est la chambre nuptiale, la discrète retraite des chastes amours, la salle des mariages et des naissances.

A l'entour, de petits paniers en osier bien blanc forment autant de nids doux et soyeux et, à chaque printemps, on en voit sortir de petites têtes jaunes qui jettent, effarées, un premier regard dans le monde. C'est la jeune génération canari, l'exploit du capitaine. Bientôt, elle se développe, grandit en sagesse et en vertus, entourée des soins délicats, des attentions vraiment maternelles du vieux guerrier.

Ah ! c'est qu'il les aimait ses petits oiseaux.

Hosted by Google

Il passait des journées entières à contempler leurs jeux, à suivre leurs ébats, à s'extasier devant leur beauté, à s'épanouir au son de leurs notes argentées.

Oui, il aurait donné sa vie pour chacun de ses oiseaux, mais il aurait donné tous les autres pour le seul Fifi.

Pour Fifi était la cage la plus belle, la mieux exposée au soleil en hiver, la mieux garantie des rayons brûlants en été. Pour Fifi était le meilleur morceau de sucre, la graine la plus choisie, le premier bonjour, le dernier bonsoir.

C'est aussi que ce Fifi avait des qualités à nulles autres pareilles.

Fifi connaissait son maître, venait becqueter dans sa main, sautillait à son approche et tournait le cou quand il s'éloignait.

Puis, Fifi avait quelque chose de plus que tous les autres. Il faisait plus que de perler supérieurement les notes connues de tous les canaris, ses semblables. Son éducation musicale était plus avancée, sa culture plus parfaite.

Docile aux leçons de son maître, il avait appris quelques mesures où, avec un peu de bonne volonté, on pouvait reconnaître le prélude de la *Brabançonne*.

Quand le capitaine entendait l'air national sifflé par son Fifi, il ne se possédait plus.

Il se redressait, portait la tête en arrière, son dos n'était plus voûté, son visage n'avait plus de rides, son pied plus de goutte, il avait vingt ans et se surprenait à crier comme au beau temps : « Par file à gauche, marche ! »

Heureux capitaine ! Heureux Fifi, s'il avait pu comprendre son bonheur !

Or, il advint un jour que Fifi, comme tant d'autres, eut son moment d'ingratitude, d'entraînement et d'oubli.

C'était une matinée de printemps. La fenêtre était ouverte, la cage mal fermée. Au dehors, le soleil était si brillant, l'air embaumé de senteurs printanières ; mille insectes sautaient, voltigeaient, bourdonnaient dans la rue : c'était tentant pour un oiseau. Fifi se laissa aller au plaisir de songer, et qui songe à la liberté brise bientôt ses chaînes. Un pierrot vint,

Hosted by Google

en ce moment, se percher sur la fenêtre; il trottinait gaiement sur les rebords, prenant une mouche à droite, une araignée à gauche, et jetait de petits cris qui semblaient autant d'invitations aux pauvres confrères emprisonnés.

Fifi n'y tint plus : il pousse la petite porte, prend son élan et croit avoir, lui aussi, conquis sa liberté.

Déception amère!

Ses ailes peu exercées ne peuvent le soutenir, il tombe dans la rue, les gamins se ruent à sa suite, manquent vingt fois de l'écraser dans leurs chutes; il fuit, il court, il volette en vain, rien ne peut le sauver. Enfin, moitié mort, réfugié dans le coin d'une porte, le pauvre Fifi est pris par un paysan qui le met dans sa poche, l'emporte à la ferme et lui donne pour prison un laid et affreux trou de moineau, sale et obscur, à lui qui avait été si heureux chez le capitaine dans sa petite pagode si jolie, si joyeuse, si bien aérée.

Fifi se fait d'amers reproches, mais il est trop tard; il ne lui reste plus qu'à pleurer et à languir.

Cependant le capitaine, lui, ne pensait qu'à Fifi. Il n'eut pas un mouvement de mauvaise humeur, pas une parole de colère pour l'ingrat qui l'avait si lâchement abandonné. Fifi ne méritait que l'oubli : le capitaine n'eut d'autre pensée que de le retrouver, de le ramener dans le chemin de la vertu et de lui rendre sa place dans sa cage et dans son cœur.

Il savait, lui, que Fifi ne pouvait nulle part trouver tant d'amour et de bonté.

Une enquête est ouverte, les voisins sont consultés, les gamins entendus. Le capitaine suit la piste pas à pas et découvre enfin le nom de l'infâme qui s'est emparé de Fifi et a osé le garder au mépris de toutes les lois divines et humaines.

Ah! si Athanase avait encore été capitaine en ce moment, comme il aurait châtié le coupable! Mais, hélas! sa vieille épée était rouillée depuis longtemps, son bras avait oublié l'emploi du sabre; il ne restait au vieux guerrier que la pâle vengeance du pékin : les huissiers et les tribunaux.

Le paysan fut, en conséquence, assigné à comparoir par

Hosted by Google

devant le juge de paix du lieu, vieux magistrat obèse et d'oreille tant soit peu dure.

Le capitaine s'y présenta dans l'attitude du suppliant : il avait des larmes dans la voix, il pria, supplia et montra une de ces douleurs vraies et naïves qui imposent et commandent la conviction.

Le paysan, mis en demeure de répondre, nia avec l'impudence d'un vaurien et l'obstination d'un rustre flamand. Le canari qu'il possédait était bien le sien : il était né, avait été élevé à la ferme et n'avait jamais vu de soldat, voire de capitaine.

La colère d'Athanase éclata alors foudroyante, terrible, mais le fermier reste inflexible, inébranlable.

Que faire, que décider en présence de cette affirmation sincère, de ces dénégations énergiques?

L'embarras du judex était grand, sa perplexité extrême. Il avait dix fois mis la main derrière l'oreille, s'était fait répéter vingt fois chaque phrase, et y voyait moins clair que jamais.

Et puis, pas de précédent à suivre, pas d'autorités à consulter.

La jurisprudence était muette, Troplong ne disait mot. Demolombe lui-même avait glissé sur la difficulté dans son traité pourtant si complet du contrat de mariage.

Quelle loi appliquer, quel arrêté invoquer? Fallait-il ordonner une enquête, prescrire une descente sur les lieux, mettre l'animal en fourrière et nommer des experts ès-canaris pour procéder à la vérification des faits et dresser procès-verbal après serment dûment prêté?

Dans toute la Pasicrisie, pas un jugement, pas un arrêt qui eût visé un cas si nouveau, si exceptionnel, si extraordinaire.

Faute de preuves, le capitaine allait succomber, la mauvaise foi triomphait, le dol l'emportait sur le droit, lorsque enfin le greffier, ému de la douleur du capitaine, ôta son bonnet et, après avoir obtenu la permission du juge, prit la parole.

Hosted by Google

Or, ce greffier était un homme d'expérience et de sens pratique, se connaissant en oiseaux, pour avoir été président de trois sociétés de pinsons, membre d'un club de merles et correspondant de plusieurs académies colombophiles.

« Apportez, dit-il au paysan d'une voix forte et sonore, apportez l'oiseau litigieux devant le tribunal, et vous, capitaine, déposez la cage sur le bureau, la justice se prononcera sur le vu et l'exhibition des pièces. »

Un long silence suivit ces paroles, chacun sentait qu'il allait se passer de grandes choses, les poitrines étaient haletantes, les bouches ouvertes. Le greffier prit l'oiseau dans la main, l'approcha lentement de la cage, le posa sur le seuil, et aussitôt Fifi, car c'était bien lui, prit son élan, d'un bond fut sur le perchoir, secoua ses plumes, battit des ailes et remplit la salle de ses *piet piet* retentissants.

« La cause est entendue, dit majestueusement le greffier ; l'oiseau connaît sa cage; emportez-le, capitaine, la loi vous l'adjuge. »

Le public éclata en vifs applaudissements, le juge opina du bonnet et se fit expliquer après l'audience ce qui venait de se passer.

M'est avis que ce jugement d'un simple greffier mérite d'être conservé.

Il a sa place marquée à côté de ceux de Salomon et d'Ésope, et ce serait manquer à mon siècle que de ne pas le conserver à l'admiration des sages et aux méditations des jurisconsultes.

TONY.

Hosted by Google

UN SEUL LIVRE, UNE SEULE IDÉE.

J'ai peur de l'homme qui ne sait qu'un livre: *Timeo hominem unius libri.*

Le mot est du plus illustre, du plus savant des controversistes, celui que la théologie, dans son admiration reconnaissante, salua du nom de *docteur universel.*

Thomas d'Aquin marquait d'un trait la puissance et le danger à la fois de l'idée fixe.

Omar mit le feu aux sept cent mille volumes de la bibliothèque d'Alexandrie, le Coran, à ses yeux, suffisant à l'intelligence humaine. Le Coran suffit, en effet, à fonder l'islamisme, à le conduire de conquête en conquête jusqu'à atteindre et à menacer au cœur la civilisation tout entière, et à le maintenir jusqu'à nos jours, malgré les signes les plus évidents de décrépitude.

Un autre livre unique, la Bible, a fondé aussi, comme il a servi à ébranler ou à détruire des religions et des empires.

Le sectaire scolastique du XIII^e^ siècle parlait de quelque adversaire redouté. Sans doute il ne songeait nullement à généraliser. Son mot, vrai pour l'individu, ne l'est pas moins, il l'est peut-être plus pour les masses. Ce n'est pas un aveu seulement, un hommage isolé, rendu de bonne foi à un contradicteur malgré les ardeurs de la polémique. C'est un axiome, applicable à une foule de cas imprévus, vivants, de l'histoire universelle, de celle d'hier, de celle que font les générations contemporaines, de celle que l'avenir prépare. Chaque jour, chaque fait permet à tout instant

Hosted by Google

d'en vérifier l'exactitude et justifie les angoisses de Thomas. S'il vivait aujourd'hui, il ne manquerait pas, étendant sa pensée, de s'écrier : « Rien ne m'effraye plus qu'un peuple qui connaît un seul livre et ne consulte que celui-là. »

Les malheurs récents de la France n'ont pas d'autre cause peut-être. Le Français ne jure que par un livre : l'histoire de la révolution.

La grande révolution, quelle voix s'élèverait contre elle qui fût encore écoutée? Qui réussirait à l'amoindrir? Plus heureuse que les Titans, elle escalada le ciel sans être foudroyée. Elle y déroba le feu divin de la liberté, elle en embrasa le vieux monde et l'en retira purifié, transformé, rajeuni. Elle traverse et échauffe tout le XIX^e^ siècle. Elle en est l'âme. Il faut reculer jusqu'à la défaite du paganisme par l'idée chrétienne pour découvrir un événement élémentaire d'une aussi irrésistible intensité de destruction organique et en même temps de reconstruction et de création politique, sociale et scientifique. On chercherait en vain une institution, une science, un art, n'importe quelle manifestation de l'esprit ou de la force, qui, au contact de son souffle brûlant, ne se soit modifié, réformé ou renouvelé. La révolution a fait des hommes, elle a fait l'homme. Plus de serfs de la glèbe. Plus de race maudite, vouée à l'opprobre. La cité s'ouvre à tous et avec elle le foyer domestique. La propriété devient inviolable comme l'individu, moyennant des garanties. Au nom de la justice et de l'égalité, le juif persécuté et errant cesse de mener la vie nomade. La révolution lui a donné, comme au paysan, l'accolade fraternelle. Elle a rendu à l'un et à l'autre la patrie. Que de préjugés, de violences, d'iniquités séculaires fondues à sa lumière! Réalisant le vœu du Christ : « Laissez venir à moi les petits enfants », elle a appelé à elle les faibles, les déshérités, les opprimés. Il n'y eut pas de douleur à laquelle elle n'apportât de soulagement, pas de plaie à laquelle elle n'appliquât de baume. Elle prêcha et consacra la solidarité humaine.

Et à la science, quelles voies nouvelles ne démasqua-t-elle pas?

Hosted by Google

Les sanglants effarements de la Terreur n'interrompirent pas l'œuvre de la rédemption sociale. Entre la condamnation et la guillotine, les utopistes d'aujourd'hui et les apôtres de demain trouvèrent encore dans leur stoïcisme vraiment antique le calme et le génie nécessaires pour buriner d'immortels préceptes et faire étinceler des vérités éternelles. Tel fut Condorcet, fugitif et latitant, esquissant les « *Progrès de l'esprit humain* » à la veille de l'échafaud dont il ne se sauva que par le suicide.

La révolution, c'est le buisson ardent où pour la première fois Jéhova apparut à Moïse, selon le Décalogue, pour lui dicter sa mission libératrice. Plus d'un demi-siècle nous en sépare, sans que les flammes et la fumée qui l'enveloppaient se soient dissipées et permettent à l'œil d'en pénétrer à fond le mystère. Quant à nier ses révélations, à éluder ou à fuir ses commandements, pas un de ses plus audacieux contempteurs n'y parviendrait.

Certes, la réforme du XVI^e^ siècle a été féconde et grande. Mais l'acte émancipateur de Luther n'est qu'un éclair sillonnant l'Europe, comparé à cette immense et inextinguible clarté que l'histoire nomme la révolution française.

Or, c'est précisément parce qu'elle a ce caractère d'influence si exceptionnelle, si prépondérante, qu'il est périlleux de l'interroger et de la suivre exclusivement en toutes circonstances comme un infaillible conseil.

La quinine est un merveilleux fébrifuge.

L'arsenic est le remède des cas désespérés.

Est-ce une raison de se faire de la quinine un aliment quotidien ou de s'étudier à plagier Mithridate ?

Pour les Français modernes, grands et petits, lettrés et incultes, qu'ils appartiennent aux classes privilégiées ou aux nouvelles couches, les faits, les figures, les héros, les victimes, les traditions, les légendes de la révolution, sont invoqués ou contestés comme autant d'oracles. Les têtes rondes se servaient contre Charles I^er^ des versets de la Bible à tout propos pour magnifier leur zélotisme. Ils n'hésitaient pas à en forcer le sens pour colorer le crime des

Hosted by Google

reflets de la sainteté. De même les Français, toujours, mais surtout aux moments critiques, épellent ou déclament, suivant leur degré de culture, les feuillets du livre sibyllin de leur grande révolution. C'est leur bouclier et leur épée. Au printemps de 1870, peu de jours avant l'explosion de la guerre franco-allemande, M. Gambetta, à la veille de jouer son rôle, ne s'y essayait-il pas en étudiant, comme il le déclara alors dans une lettre qui fut publiée, l'action des commissaires de la convention sur les généraux et les soldats de la république?

La révolution, toujours elle, elle partout!

Mille détails, inédits ou connus, enseignent que les communards de 1871, eux aussi, s'y sont inspirés et se réclament d'elle comme ses descendants les plus directs et les seuls légitimes.

A la vérité, Raoul Rigault ou Félix Pyat sont à Marat ou à Danton ce qu'une méchante copie de rapin est à l'original, Napoléon le petit à Napoléon dit le grand.

Veut-on un témoin non suspect?

« Ça une révolution! disait le maître-peintre d'Ornans dans une boutade de sincérité politique. Allons donc! C'est une révolution apprise par cœur! »

Courbet ne savait pas à quel point il disait vrai.

Encore si, seuls, les hommes publics subissaient l'attraction vertigineuse, le mal serait moindre. Mais, fait plus grave, le peuple, et trop souvent par simple ouï-dire, ignore toute autre histoire que celle de la grande révolution. Faut-il ajouter que pour lui les conséquences sont autrement néfastes?

Le peuple sent généralement plus qu'il ne pense. Les impressions le dominent. La brièveté de son rayon intellectuel fait que l'instinct reste chez lui éternellement révolutionnaire. Le baromètre populaire annonce invariablement la tempête.

La vision révolutionnaire hante à un tel point la France que Proudhon, le profond penseur du XIX^e^ siècle, l'implacable logicien, le théoricien socialiste, se tuait à la dénoncer

Hosted by Google

et conjurait vainement les hommes de son parti de ne point attendre de la révolution la réalisation de leurs systèmes.

Aussi fut-il soupçonné, vilipendé, calomnié!

On incrimina même son honneur. N'alla-t-on pas jusqu'à l'accuser d'être à la solde de Napoléon III!

Lui, cependant, l'auteur des *Confessions d'un révolutionnaire,* qui sous une enveloppe rude cachait la sensibilité la plus généreuse et un inépuisable amour du travailleur, Proudhon ne se découragea point. Il ne cessa de crier casse-cou aux impatients, aux aveugles, aux entêtés, qui restaient aux bords de l'abîme et s'y débattaient jusqu'au jour où ils y furent précipités par les événements. Il poursuivit ses études et ses recherches en dépit des cruelles expériences de juin 1849, dont la trace funèbre ne s'effaça jamais de son âme. Je l'ai rencontré parfois à Bruxelles, où l'on sait qu'il se retira pour échapper à la peine que les magistrats de Bonaparte infligèrent à son livre « *De la justice dans la révolution et dans l'église* ». A voir le front penché de ce penseur endolori, mais indompté, on songeait à Énée quittant, la mort au cœur, les rives d'Afrique :

Mens immota manet, lacrymæ volvuntur inanes.

Dans une langue dont la simplicité égale celle d'Isaïe, Proudhon s'adresse aux artisans d'insurrections. Il leur dit, le fragment mérite d'être cité tout entier :

« La révolution sociale ne pourrait aboutir qu'à un immense cataclysme dont l'effet immédiat serait :

« De stériliser la terre ;

« D'enfermer la société dans une camisole de force ;

« Et s'il était possible qu'un pareil état des choses se prolongeât seulement quelques semaines,

« De faire périr par une famine inopinée trois ou quatre millions d'hommes ;

« Quand le gouvernement sera sans ressources ; quand le pays sera sans production et sans commerce;

« Quand Paris épuisé, bloqué par les départements ne payant plus, n'expédiant rien, restera sans arrivages;

Hosted by Google

« Quand les ouvriers démoralisés par la politique des clubs et le chômage des ateliers, chercheront à vivre n'importe comment;

« Quand l'État requerra l'argenterie et les bijoux des citoyens pour les envoyer à la monnaie;

« Quand les perquisitions domiciliaires seront l'unique mode de recouvrement des contributions;

« Quand les bandes affamées, parcourant le pays, organiseront la maraude;

« Quand le paysan, le fusil chargé, gardant sa récolte, abandonnera sa culture;

« Quand la première gerbe aura été pillée, la première maison forcée, la première église profanée, la première torche allumée, la première femme violée;

« Quand le premier sang aura été répandu;

« Quand la première tête sera tombée;

« Quand l'abomination de la désolation sera dans toute la France;

« Oh! alors vous saurez ce que c'est une révolution sociale : une multitude déchaînée, armée, ivre de vengeance et de fureur;

« Des piques, des haches, des sabres nus, des couperets et des marteaux;

« La cité morose et silencieuse, la police au foyer de famille, les opinions suspectées, les larmes observées, les soupirs comptés, le silence épié, l'espionnage et les dénonciations;

« Les réquisitions inexorables, les emprunts forcés et progressifs, le papier-monnaie déprécié;

« La guerre civile et l'étranger sur les frontières;

« Les proconsulats impitoyables, le comité de salut public, un comité suprême au cœur d'airain;

« Voilà les fruits de la révolution dite démocratique et sociale.

« Je répudie de toutes mes forces le socialisme impuissant, immoral, propre seulement à faire des dupes et des escrocs! Je le déclare en présence de cette propagande sou-

Hosted by Google

terraine, de ce sensualisme éhonté, de cette littérature fangeuse, de cette mendicité, de cette hébétude d'esprit et de cœur qui commence à gagner une partie des travailleurs : je suis pur des folies socialistes. »

Ainsi prophétisa Proudhon, les bras croisés sur sa large poitrine, invulnérable aux outrages qu'on lui prodigua, aux insultes dont il fut abreuvé.

Hélas! il connaissait assez ceux qu'il admonestait pour savoir la vanité de ses objurgations.

S'il avait vécu aux heures sinistres de la commune, il eût subi la mortification mortelle d'entendre les communards affirmer qu'ils appliquaient ses doctrines. Oui, les journées de mars 1871 attestent une fois de plus l'influence absorbante et morbide du mot et de l'idée révolutionnaire sur les masses ignorantes comme sur les individualités les plus personnelles en France.

J'ai deux récits à l'appui de ma thèse.

Je ne les invente pas.

Je répète l'un, pour l'avoir entendu.

J'ai été directement témoin de ce que je rapporte dans l'autre.

Voici le premier.

LE MARTYR DE LA SYNTHÈSE.

C'était dans les derniers mois du second empire. Les fausses grandeurs du bonapartisme déclinaient. Il avait longuement tenté de brider la bourgeoisie et de refouler ses besoins de liberté par le spectacle des passions et des fureurs qui s'agitent au fond de la société. L'essai avait échoué.

Les concessions que l'empereur s'était laissé arracher avaient produit l'effet de la goutte d'eau sur le fer rouge. On lui prit les libertés qu'il ne donnait pas. Le jour où il cessa d'être craint, il perdit son prestige. On conspira portes ouvertes, à haute voix, partout, dans les salons, dans les clubs, dans la rue. Sous le nom de l'Internationale, la Marianne ressuscita, changeant d'allures et de visées, émancipée de ses chefs et d'autant plus formidable.

Hosted by Google

A ce moment, vivait au faubourg Saint-Denis, dans une mansarde, au cinquième, un ouvrier, menuisier de son état. Il restait à la tâche du matin au soir. Il parlait rarement. Ses camarades causaient-ils politique, en égayant la besogne par la perspective de journées remplies de fainéantise et d'orgies, il se taisait. Il travaillait sans relâche. On avait beau le plaisanter, il ne répliquait pas.

Avait-il aimé? Il n'en avait fait confidence à personne. On ne l'avait jamais vu qu'en compagnie de sa vieille mère. Chaque dimanche, depuis des années, il allait avec elle au même cabaret, y occupant le même coin, vidant silencieusement leur bouteille de vin bleu. Puis, ils partaient comme ils étaient venus, tout aussi taciturnes.

On le laissa faire à l'atelier. Il rabotait avec une sorte de rage. Les copeaux lui voltigeaient autour de la tête. Personne ne comprenait ce qui se passait en lui, et lui peut-être moins que personne.

Son extérieur était celui d'un camisard. Front haut, couvert d'une mince chevelure, yeux caves, enfoncés dans l'orbite, sombres, nez en bec d'aigle, bouche aux lèvres minces et serrées, menton proéminent, larges épaules, le buste long, les jambes ramassées.

Telle était la forme. Où et comment était le contenu?

L'intelligence existait-elle? Ou ne s'était-elle point éveillée encore?

On l'avait surnommé le raboteur. Nul ne s'enquit de son nom.

Un jour, ses compagnons, qui n'y avaient pas réussi jusque-là, insistèrent pour l'amener avec eux au club. On entendrait d'importantes révélations! Pas un ouvrier ne pouvait s'abstenir! — Venez écouter notre grand tribun, disaient-ils.

Le raboteur fut au rendez-vous. On se dirigeait par petites bandes vers un cabaret, hors barrière.

On y dansait le dimanche. Cette fois, il s'agissait d'entrer en danse d'une nouvelle façon.

Le raboteur pénétra dans une salle à peine éclairée par la

Hosted by Google

mèche fumeuse d'une méchante lampe. La réunion était déjà au complet. La lumière vacillante laissait l'auditoire presque dans l'obscurité ; elle était pour ainsi dire ménagée de façon à ne laisser voir que l'orateur.

Il était debout sur une table.

C'était un homme à figure pâle, ravagée ; sa longue chevelure flottante remuait, lorsqu'il parlait, comme les serpents de la tête de Méduse. Les yeux brillaient de la fièvre. Ils dardaient des éclairs comme l'œil du chat dans les ténèbres.

Le raboteur, resté près de la porte, y était cloué et comme pris dans un étau, tant le public était serré.

Le discours touchait presque à sa fin, sans qu'il en eût saisi autre chose que quelques paroles détachées. Mais la voix de l'orateur s'éleva soudain avec un surcroît de véhémence : — L'avenir de l'ouvrier, s'écria-t-il, c'est la synthèse !

Le raboteur n'en entendit pas davantage. Les murmures, les cris, les applaudissements couvrirent la voix.

La séance levée, le raboteur rentra seul. Tout le long du chemin, il se répéta la phrase saisie au vol. Il se la gravait dans la mémoire. Il tenait la vérité.

Le lendemain, il était, toujours acharné, le premier à l'établi.

L'atelier discutait vivement les sociétés coopératives de consommation, que le gouvernement préconisait à cette époque et que, la veille, le tribun avait signalées comme une amorce tendue aux travailleurs.

A un moment, le seul ouvrier qui avait défendu la coopération s'adressa au raboteur : — Que penses-tu de l'affaire ?

— Moi, répliqua le raboteur d'une voix rauque et brève, en déposant son outil, moi, rien. Je ne connais qu'une chose : l'avenir du peuple, c'est la synthèse.

Un silence de stupeur se fit dans l'atelier. On se regarda.

— Il a parlé, disait-on, et comment ! Quel sournois, murmurait Gugusse à Polyte, il en sait plus long que nous.

Hosted by Google

Dès lors, le raboteur fut une autorité. Moins on le comprenait, plus il inspira de respect. Sa phrase, qu'il répéta de loin en loin quand on le consultait, devint dans sa bouche une formule magique.

Un indiscret s'avisa de lui demander ce qu'était la synthèse.

— Va à l'école, gronda-t-il. Et il se remit au rabot.

Sa réputation se répandit dans tout le quartier.

Lui, cependant, continua à vivre de sa vie de mutisme, replié sur lui-même.

Pendant le siége, il servit dans la garde nationale sur les remparts. Il prit part à des sorties et en revint sain et sauf chaque fois.

Il resta le même homme.

On proclama la commune.

Il fut le dernier ouvrier qui quitta le travail.

L'atelier fermé, sa paye de garde national le fit vivre.

Quelques semaines se passèrent ainsi.

Un jour, une des compagnies de son faubourg perdit son capitaine, qui passa aux Versaillais.

— Nommons le raboteur, dit un ouvrier, voilà un vrai socialiste. Nous nous portons ses garants.

On vota. Le raboteur fut acclamé capitaine.

Immédiatement après, commencèrent les derniers combats de la commune.

Le raboteur fut pris sur une barricade, les armes à la main.

On l'adossa, impassible, farouche, noir de poudre, à une porte cochère, sans qu'il demandât quartier. Il ne retrouva la parole que quand il vit les chassepots sur sa poitrine. Au commandement de feu, levant les bras au ciel, il s'écria, en s'abattant : « Vive la synthèse ! »

Ainsi mourut un obscur combattant. Inutile de faire des commentaires. J'en laisse le soin aux lecteurs, et je passe

Hosted by Google

sans autre transition, avec la même confiance dans leurs propres réflexions, au second récit que j'intitule :

MA RENCONTRE AVEC DELESCLUZE.

Qui ne se souvient des anxieuses et accablantes journées de la première moitié du mois de juillet 1870? L'Europe respirait avec effort sous le cauchemar d'événements pressentis. Ils projetaient déjà leur ombre dans tous les esprits par leur imminence avérée et leur inévitable explosion.

Un ancien membre de la montagne à la législature républicaine de 1848, qui s'est en quelque sorte acquis en Belgique le droit de cité par un long séjour, par une rare puissance de propagande intellectuelle, par une sereine fidélité aux principes de sa jeunesse, par une droiture et une fermeté incomparables de caractère, par le respect et par les nombreuses amitiés qui l'entourent parmi nous — je le nommerais volontiers si je ne craignais de lui déplaire en le nommant — m'avait invité à sa table. J'y trouvai un négociant anversois et un compatriote de notre hôte.

Son compatriote n'était pas précisément un étranger pour la Belgique. Il avait rédigé en chef un journal à Charleroi, il y a longtemps. C'étaient ses débuts, je crois, dans la presse, où il joua, depuis, un grand rôle.

Il avait passé plusieurs années parmi nous. Sa mémoire robuste se rappelait non seulement la situation et les nuances de nos partis politiques, mais jusqu'aux moindres personnages. Disons de suite qu'il n'était pas en Belgique *persona gratissima*. Commissaire de la république à Lille lors de l'échauffourée de *Risquons-Tout*, il avait été accusé d'y avoir mis la main, ce dont il s'était du reste défendu énergiquement. Chacun l'a reconnu.

Delescluze était déjà à Bruxelles depuis quelques semaines. La justice impériale l'avait condamné pour délit de presse au maximum de la peine, trois années, afin de pouvoir l'emprisonner à Mazas. Le vieux jouteur républicain, s'était-elle dit apparemment, que Belle-Isle ni Cayenne n'ont ni tué

Hosted by Google

ni même réduit, succombera là, dans ce milieu de criminels, plus encore aux souffrances morales qu'aux privations matérielles.

Or, déjà l'ordre de l'appréhender au corps avait été donné. Delescluze, prévenu, n'avait eu que le temps de fuir Paris, déguisé et grimé.

Il habitait à Bruxelles, rue des Fripiers, une chambre modeste, au premier étage d'un petit magasin.

C'est de là qu'il continuait à diriger *le Réveil* de Paris et à y insérer des articles de fond qui faisaient l'effet de bombes aux Tuileries.

Je ferme les yeux, je le vois, je l'entends encore.

C'était bien l'homme dont l'*outlaw* du 2 décembre, qu'il haïssait plus que la peste, disait : — C'est un des rares journalistes parisiens qui soit inaccessible à la corruption.

Il voulait l'unité et la grandeur de la France, ce qui, à l'époque où je le rencontrai, le mettait souvent dans la plus bizarre des contradictions avec ses idées cosmopolites.

Quand il prenait part à une discussion, il y apportait un feu juvénile. Cette mobilité intellectuelle et physique, cette élasticité d'humeur et d'esprit contrastaient avec ses cheveux blancs et frappaient.

De stature moyenne, d'une physionomie presque sans distinction, il n'attirait guère de prime abord. Le tribun ne se révélait que lorsque la flamme toujours allumée en dedans faisait éruption. L'œil lançait alors un regard aigu et froidement railleur sur l'interlocuteur, la narine se dilatait et palpitait. Le teint, ordinairement pâle, terreux, prenait une couleur verdâtre. La bile dominait.

Qu'on pardonne ces détails pathologiques, ils fournissent peut-être la clé de sa fin tragique sous la commune.

En effet, qui l'a entendu parler ou a lu ses écrits se posera toujours cette question : — Comment l'homme dont toute la vie a été un long martyre pour la liberté, et qui, fort de son passé, dans une langue tantôt brûlante comme la lave en fusion, tantôt dure comme la lave refroidie, jugeait et con-

Hosted by Google

damnait adversaires et amis avec la logique inébranlable d'un républicain, comment cet homme a-t-il pu siéger dans la commune et y demeurer?

De même que Ledru-Rollin, autrefois son ami, que dis-je, son idole — ce fut le seul homme politique qu'il ne déchira pas à belles dents — Delescluze haïssait et redoutait à la fois les socialistes, il était l'ennemi de l'Internationale.

Lissagaray, qui, à la même époque, était aussi réfugié à Bruxelles et pour les mêmes raisons que Delescluze, s'était affilié à l'Internationale. Il cherchait à embaucher Delescluze. Mais celui-ci résista et lui disait de brutales vérités.

Le jour de notre dîner, nous n'étions pas encore à table que déjà la question de la guerre était le sujet d'une causerie animée.

Delescluze était adversaire de la guerre, il le disait du moins. Mais à peine la conversation était-elle bien engagée que l'on s'aperçut qu'il ne la haïssait pas aussi vigoureusement qu'il se l'imaginait peut-être.

Une parole que je jetai dans le débat le démontra bientôt. Delescluze et notre amphytrion avaient rejeté jusqu'à la possibilité de l'hypothèse d'une défaite Je leur fis observer que cette certitude victorieuse courait risque de s'évanouir à bref délai en face de l'avalanche humaine qu'allait lancer sur la France toute l'Allemagne unie, marchant comme un seul homme.

« Les chances, ajoutai-je, ne sont pas égales. Ici, l'armée d'un César odieux qui, joueur téméraire, met en désespéré sur une carte non seulement sa fortune, mais celle d'un grand pays. Là, un peuple en armes quittant silencieusement ses foyers, avec le sentiment qu'il a le devoir de vaincre parce que pour lui la bataille est la lutte pour l'existence nationale et pour l'indépendance.

Delescluze tressaillit sur sa chaise. Il se leva d'un bond, et, l'œil étincelant, le geste menaçant :

— Nous verrons bien, on se battra... Nous nous battrons.

— Vous voulez vous battre. Et pour qui? Pour le trône de Bonaparte? »

Un sourire pâle agita ses lèvres minces.

Hosted by Google

— Lui? On trouvera bien moyen de se débarrasser de lui. Et alors, alors seulement, nous verrons qui l'emportera, le roi de Prusse ou la république?

Sur ce mot, l'entretien devint plus paisible.

Le troisième convive, l'Anversois, qui revenait d'Allemagne, raconta quelques impressions de voyage. Il parla de l'esprit public qui se manifestait au delà du Rhin, du calme imposant et sévère avec lequel les colonnes militaires germaniques se massaient sous le drapeau, prêtes à passer la frontière.

L'impression fut visible chez Delescluze. Cette unanime expression du sentiment unitaire qui se déployait en Hanovre, en Saxe comme à Francfort, dans le Wurtemberg protestant, dans la catholique Bavière, le fit réfléchir. Il devint soucieux et en arriva, sans que l'un de nous eût même par une allusion indirecte prévu le cas, à parler d'une troisième entrée des Allemands à Paris.

— Non, cela ne se peut pas, dit-il, cela ne devrait pas se faire. Les Allemands eux-mêmes ne devraient pas le permettre, en présence de ce que Paris a fait de tout temps pour l'humanité et de ce qu'il fera encore.

Et Delescluze parla alors de Paris en termes tantôt fiers, pathétiques, et tantôt presque suppliants. Il montra Paris que la main policière du césarisme n'avait pu faire plier. Les yeux humides et brûlants d'une flamme sombre, il déroula l'histoire de la France, l'histoire de Paris. L'adolescent épris pour la première fois, et tout feu, n'a pas dans son adoration plus d'indulgence et d'admiration pour les faiblesses et les défauts de la bien-aimée et plus d'éloquence entraînante dans la célébration de sa beauté et de ses vertus que n'en avait Delescluze quand il en appelait ainsi pour Paris à la gratitude et à la pitié de l'Europe.

Je renonce à résumer cette improvisation. Je me borne à dire que lorsque, quelques mois plus tard, après Sedan, Victor Hugo écrivit sa fameuse lettre sur Paris assiégé, elle ne me parut qu'un faible écho des paroles vibrantes de Delescluze.

Nous étions remués. Notre amphytrion, avec sa sensibilité méridionale, se jeta, les larmes aux yeux, au cou de Delescluze.

Hosted by Google

Ma pensée s'est reportée souvent à cette soirée intime du mois de juillet 1870.

Et Delescluze, le même homme, rivé corps et âme à Paris, qu'il divinisait littéralement, non-seulement comme politique, mais comme poète et artiste, ce même homme écrivit plus tard à M. Thiers : — Retirez votre armée, ou j'incendie Paris.

Ç'a été pour moi une énigme, ce changement.

Plus j'y pense, plus j'arrive à la conclusion que c'était sa haine contre les hommes du 4 septembre, qu'il accusait déjà alors de trahir au Corps législatif, par leur faiblesse, la cause de la république, que c'était cette haine, poussée au paroxysme pendant le siége de Paris, qui le mena à l'Hôtel de ville lors de la commune.

Quant aux ordres incendiaires prétendument donnés par lui, quant à cet atroce billet, personne ne me fera croire à leur authenticité.

Ne pourrait-on pas avoir abusé de son nom? Un faux ne devait être qu'un jeu pour les hommes qui l'entourèrent.

Mes doutes sont presque changés aujourd'hui en certitude.

Un Belge, qui assista aux dernières convulsions de l'insurrection parisienne, me relata en ces termes la fin du ministre de la guerre de la commune :

Lorsque Delescluze vit les préparatifs de l'incendie, il dit à ses collègues : — Vous êtes des misérables. Vous nous perdez et vous perdez la république. »

Ce furent ses dernières paroles. Il prit sa canne et s'en alla à la première barricade assaillie par les troupes versaillaises et attendit stoïquement la balle qui le jeta par terre.

Delescluze, plein de foi, avait dit : — On se battra, nous nous battrons, et nous verrons qui l'emportera, du roi de Prusse ou de la république.

Lui aussi, il avait eu la vision révolutionnaire. Lui aussi, il n'avait vu qu'un seul livre, il n'avait cru qu'à une seule idée invincible, qu'à un seul mot magique, tout puissant.

Thomas d'Aquin avait raison.

Bruxelles, mars 1874. MAX SULZBERGER.

Hosted by Google

CHRONIQUE DES ARTS.

EXPOSITION NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS, A BRUXELLES.

La plupart des Belges qui ont visité les grandes expositions internationales de Londres, de Paris et de Vienne, en sont revenus avec une impression de tristesse causée par l'infériorité évidente de notre industrie vis-à-vis de celle d'autres nations; ceux qui ont parcouru les deux pavillons des Halles centrales en sortent étonnés de la puissance de production de notre pays.

Faut-il croire que c'est uniquement l'absence de comparaison qui donne à l'industrie belge l'éclat qu'on lui reconnaît aujourd'hui? Ce serait, pensons-nous, être injuste envers elle. Nos industriels sont peu entreprenants, ceux de province surtout; c'est pourquoi ils ont peu exposé à l'étranger; la concurrence ne les aiguillonne pas comme ceux des grandes capitales, ils ne sont pas sollicités par les raffinements d'une civilisation à outrance; ce n'est que dans ces toutes dernières années, grâce aux expositions universelles, que leur initiative s'est un peu éveillée, qu'ils se sont préoccupés de l'enseignement du dessin, qu'ils se sont abonnés aux publications d'art. Ceux qui ont assisté aux préparatifs de l'Exposition peuvent seuls dire ce qu'il a fallu d'énergie, de persévérance, à M. Arthur Mignot, l'infatigable promoteur de l'entreprise, pour faire accepter son idée, vaincre les hésitations et les lésineries de certains exposants; grâce à lui, l'industrie belge peut aujourd'hui contempler ses œuvres, les comparer et puiser dans cet examen des enseignements qui, nous l'espérons, seront féconds pour elle.

Le premier bénéfice qu'elle en retirera sera de prendre confiance en elle-même, de se persuader qu'avec un peu d'effort et d'intelligence, elle pourra n'être inférieure à aucune autre industrie étrangère, et si les acheteurs veulent partager cette conviction,

Hosted by Google

nous verrons une ère nouvelle s'ouvrir pour nos artistes industriels.

Nous commencerons notre revue par l'examen des produits des deux industries pour lesquelles la Belgique a toujours eu un certain renom : la carrosserie et l'industrie dentellière.

Un gigantesque wagon de chemin de fer exposé par M. Evrard, frappe tout d'abord les yeux du visiteur qui entre dans la halle nord. L'extérieur peint en couleurs claires, d'une harmonie douce, n'a d'autre décoration que les différents tons de la peinture; une ornementation riche serait mal à sa place ici, la poussière l'aurait vite ternie, et puis, à quoi servirait un déploiement de richesses à une voiture destinée à traverser des campagnes solitaires avec la rapidité de l'éclair? La beauté n'existe que lorsqu'un œil humain l'admire. Il suffit de pénétrer dans les flancs du Leviathan pour comprendre qu'il a pu trouver place dans une exposition des arts industriels. Nous rencontrons ici toutes les élégances du salon et du boudoir condensées en un étroit espace et combinées avec les exigences du *confort*. Il est de tradition pour les voitures de chemin de fer de tirer toutes les ressources de leur décoration de la tapisserie; elles ne sont en quelque sorte que de vastes fauteuils bien capitonnés, pour nous préserver des chocs et des heurts; M. Evrard ne s'est pas écarté de ces données: les parois sont tapissées d'étoffes d'une couleur sobre dans le salon, plus brillantes dans les chambres à coucher; les plafonds sont décorés par M. Charles Albert; on admire le soin méticuleux avec lequel les moindres détails ont été finis; on voit que le goût de l'artiste s'est joint à la science de l'ingénieur pour réaliser une œuvre parfaite.

La Compagnie du matériel des chemins de fer expose encore une voiture de *tramway* trop jolie pour circuler au milieu de la poussière et de la boue; elle semble destinée à un train royal. Les princes se proposeraient-ils d'abandonner leurs huit-ressorts pour les omnibus américains? Nous ne les croyions pas sur le point de se démocratiser à ce point, quelque constitutionnels qu'ils fussent. Cette voiture offre une disposition nouvelle: la plate-forme est placée au centre entre le compartiment des premières et celui des secondes; l'imitation de bois incrusté qui forme la décoration intérieure, est originale et de bon goût; il est fâcheux que dans son ensemble cette voiture ait trop l'air d'un jouet.

On a souvent dit des fabricants belges qu'ils travaillaient solidement et consciencieusement, mais qu'ils ne savaient pas donner

Hosted by Google

le dernier fini à leurs objets ; la *Compagnie du matériel* est à l'abri de ce reproche, elle est plutôt tombée dans l'excès contraire en parachevant comme des bijoux des véhicules exposés à toutes les vicissitudes des grandes routes et des longs trajets.

Les carrossiers bruxellois ne nous ont pas paru à la hauteur de leur antique réputation. Sauf M. Jones, qui a exposé une élégante calèche suspendue, d'un galbe pur et svelte, portée sur des roues légères, ils ont envoyé des voitures à lignes anguleuses, ce qui paraît être de mode depuis quelques années ; la plupart d'entre elles manquent d'élégance, leurs formes sont lourdes et trapues ; passe encore pour les *breaks* destinés à transporter les chasseurs sur nos mauvaises routes vicinales, mais pourquoi MM. Malcorp, Demessine, Mattheys et Leemans nous ont-ils envoyé ces lourds *landaus*, aux formes empâtées et raides ; une voiture de ville demande plus de légèreté et d'élégance qu'une voiture de campagne ; nous savons bien que ces défauts sont rachetés par le soin apporté aux détails techniques ; le mécanisme des marche-pieds et des portières est ingénieux, mais cela ne nous suffit pas, nous voudrions voir un peu plus d'art joint à cette science ; le défaut capital de ces voitures est d'être portées sur des roues trop épaisses et trop lourdes, ce qui donne un air pataud à tout le véhicule. Ne retournons pas, de grâce, aux grossières pataches dans lesquelles on voiturait nos grands-pères, et, si nous tenons à conserver aux produits de notre carrosserie leur ancienne réputation, appelons l'art à la rescousse : c'est le cas où jamais de l'appliquer à l'industrie ; inventons surtout du nouveau, afin de ne pas nous endormir dans la banale répétition des mêmes modèles.

Traversons maintenant la rue centrale et nous voici dans le compartiment des dentelles ; ici, nous pouvons constater un effort constant vers la perfection. Si Barbara Uttmann, à qui l'on attribue l'invention de la dentelle au fuseau, pouvait visiter ce salon, elle tomberait certainement de son haut en voyant le parti que nos dentellières ont su tirer de son procédé, soit qu'elles l'emploient isolément, soit qu'elles le combinent avec le travail du point à l'aiguille.

L'œil est tout d'abord attiré par l'étalage somptueux de la maison Verdé-Delisle, au centre duquel trône une toilette complète en dentelle noire de Grammont ; le dessin en est d'un goût exquis, il a cette grâce, cette élégance, cette transparence qui conviennent parfaitement au tissu léger qu'il doit décorer. Cette maison, en employant l'habileté séculaire des ouvrières flamandes à repro-

Hosted by Google

duire des dessins commandés aux meilleurs dessinateurs de Paris, a su donner à ses produits un cachet de distinction et de bon goût qui se rencontre rarement chez ceux d'autres fabricants belges. Que ceux-ci encouragent donc les écoles de dessin, les musées, toutes les institutions de nature à cultiver le goût de nos artistes industriels, s'ils veulent soutenir la concurrence que des maisons étrangères viennent leur faire sur leur propre terrain.

Une ombrelle qui fait partie de la même toilette offre encore un exemple remarquable de la convenance parfaite du dessin; ce goût délicat se retrouve même dans un simple foulard de cou. Un châle avec bordure de fougères, dans lequel on a tiré parti du point à l'aiguille et du travail au fuseau, montre dans les parties ombrées des feuilles une finesse merveilleuse du réseau : c'est à croire qu'il a été tressé par des araignées apprivoisées; citons encore deux mouchoirs qu'on ne pourrait employer à leur usage sans commettre une profanation.

La maison Sacré soutient sans pâlir le voisinage dangereux de ce riche étalage; elle expose un bout de volant avec fleurs en relief, jetées de la façon la plus gracieuse; on se demande comment l'aiguille de l'ouvrière parvient à suivre les méandres capricieux tracés par le crayon du dessinateur, comment il est possible de conserver aux contours cette grâce et cette pureté ; car le relief n'est pas accusé par une simple superposition de fils, mais par des effets d'ombre obtenus en serrant plus ou moins les mailles du réseau. Les armoiries qui s'étalent au centre d'un éventail présentent toute la netteté d'un dessin à la plume. L'exposition de M. Sacré nous a rassuré : elle prouve que quelques uns de nos fabricants, au moins, ont compris que c'était à la perfection du dessin qu'ils devaient désormais demander la supériorité de leurs produits, que le goût apporté à leur exécution pouvait seul leur permettre de soutenir la concurrence des maisons étrangères.

La dentelle valenciennes, la branche la plus importante de l'industrie dentellière belge, est représentée tout d'abord par M. Duhayon-Brunfaut; la fabrication de cette dentelle, transportée à Ypres depuis le XVIII^e^ siècle, y a pris une extension nouvelle depuis que le fondateur de la maison Duhayon, adoptant le fond à réseau carré, substitua toute une série de nouveaux dessins aux fleurettes uniformes et clair-semées des anciennes valenciennes et surmonta les difficultés inhérentes à l'introduction des fleurs ombrées; les volants exposés par M. Duhayon sont d'un dessin aussi léger et aussi élégant que les volants de

Hosted by Google

Bruxelles; son mouchoir en point d'Angleterre, c'est à dire travaillé moitié à l'aiguille et moitié au fuseau, peut soutenir la comparaison avec ceux de la maison Verdé-Delisle; cette vitrine est donc intéressante parce qu'elle révèle un désir constant de perfection.

M. Vandesande, de Courtrai, s'éloigne moins de l'ancien style de la valenciennes, mais tout en conservant le procédé traditionnel, on peut constater dans ses produits le désir de faire mieux, d'alléger le dessin, de lui donner plus de grâce; cependant, nous l'engageons à ne pas persévérer dans ses essais de dentelle polychrome; les échantillons qu'il a exposés nous paraissent d'un goût douteux.

Quant aux dames Vanderplancke, elles représentent le parti conservateur dans l'empire de la dentelle : leurs volants ont des dessins lourds, aux contours épais et ne reproduisent que d'anciens motifs dans lesquels des centaines de fleurettes uniformes courent les unes après les autres.

M. Boval de Beck expose une jolie toilette noire avec feuilles ombrées; il nous servira de transition pour passer aux dentelles noires en fil de soie exposées par les fabricants de Grammont. M. Ghys-Bruyneel se signale tout d'abord par un châle sur le fond duquel court une légère guirlande de fleurs et richement bordé; il est accompagné d'une garniture dont les arabesques s'harmonisent parfaitement avec le dessin du châle; la ceinture et la pèlerine, de M. Jules Everard, offrent un dessin élégant et gracieux; nous aimons moins son châle dont les fleurs de la bordure sont hors de proportion avec la légèreté de l'objet. M. De Groote-Vierendael expose aussi un châle et sa garniture, dont la composition présente les mêmes mérites; nous aimons moins les travaux de M. Van Steendamme, tant au point de vue du dessin que de la régularité des mailles du fond. En somme, l'exposition collective de Grammont présente un ensemble très remarquable; on se sent devant une industrie en progrès ; il s'y manifeste une tendance à abandonner les dessins traditionnels pour chercher des formes nouvelles empruntées à une flore plus naturelle que celle qui s'épanouissait dans les anciennes dentelles; il faudra, cependant, se garder de pousser cette réforme trop loin, en voulant donner plus de couleur et de perspective aux bouquets que n'en comportent les conditions de beauté légère et vaporeuse inhérente à ces tissus gazéiformes.

Pourquoi faut-il que ces splendeurs soient obtenues au prix

Hosted by Google

de tant de misères et de souffrances; les élégantes dames qui s'en parent ont-elles jamais songé que, pour les produire, il a fallu que de pauvres petites filles de cinq ans se penchassent toute une journée sur le carreau à dentelle, victimes prédestinées à la phthisie par les écoles d'apprentissage des Flandres! Comme l'a montré, avec les chiffres à l'appui, M. le Dr Meynne, dans son excellente étude sur l'hygiène de la Belgique, en dehors des fabricants, commerçants, maîtresses, religieuses, qui sont les chefs ou les entrepreneurs de cette industrie et en laissant de côté une dizaine de mille ouvrières d'élite, bien rétribuées (travaillant aux châles et aux grandes pièces) puis vingt à vingt-cinq mille enfants et apprenties des écoles dentellières, on peut estimer de soixante-dix à quatre-vingt mille le nombre des ouvrières ordinaires vivant de ce métier. Courbées sur leur carreau, les jambes et le corps immobiles, elles travaillent ordinairement douze heures par jour, et jusqu'à quatorze heures en été; pendant les longues soirées d'hiver, elles s'abîment les yeux en ajoutant un carafon d'eau et d'autres moyens factices à leur luminaire insuffisant. Si encore elles achetaient l'aisance au prix de ce travail meurtrier, mais elles ne gagnent pas de quoi vivre: 80 centimes à 1 franc par jour!

Aussi quelques éloges que nous ayions pu faire des produits de l'industrie dentellière, nous ne pouvons terminer cette revue de son exposition sans ressentir un sentiment de pénible amertume en songeant que, pour une douzaine de mille fabricants, marchands, religieuses, commis-voyageurs et ouvrières d'élite, il y a cent mille ouvrières et apprenties vouées à la misère et à la dégénérescence physique par une industrie que nos rapports officiels osent qualifier de prospère!

Les broderies sur tulle se rattachent de fort près aux dentelles dont elles constituent une imitation; les aubes de Mme Ve Calvet présentent de fort beaux échantillons de ce travail; quant aux broderies à la mécanique de MM. Christiaensen et Thienpont, elles ne valent pas les produits similaires des fabriques de Saint-Gall, qui font des merveilles en ce genre; si les fabricants belges veulent lutter sur ce terrain avec les fabriques suisses, ils devront perfectionner les dessins de leurs modèles.

Les broderies sur toile, de Mme Vandermolen, sont d'excellents échantillons d'un travail qui demande une main habile et un goût délicat. Les lingeries brodées de Mme Meunier-Dubois, de MM. Coche-Schirmer et Wagemakers prouvent que nous ne

Hosted by Google

dépendons plus de Paris pour ce genre d'articles et que de grands progrès ont été réalisés depuis quelques années.

Dans une modeste vitrine, adossée au compartiment des dentelles, s'étalent des spécimens de galons brodés et de galons de livrée devant lesquels beaucoup de visiteurs passent indifférents, ne se doutant pas du travail et de la persévérance qu'a déployés l'habile ouvrier qui les a exposés. Il faut avoir vu les métiers ingénieux construits par M. Piret lui-même, pour se rendre compte des aptitudes spéciales dont il est doué : sans instruction, sans aide, sans ressources, par les seules forces de son intelligence, dominé par l'idée fixe qu'il réussirait un jour, il s'est mis à l'œuvre et a fabriqué de ses propres mains une machine qui lui permet d'accomplir à lui seul le travail de dix ouvriers et cela avec une perfection, une régularité qu'on ne retrouve dans aucune broderie du même genre. Ce brave homme est certes l'un des types les plus intéressants qu'il soit possible de rencontrer, et ce ne sera pas un des moindres avantages de l'Exposition que d'avoir fourni à de modestes artisans l'occasion de montrer ce dont ils sont capables.

S'il est, entre autres, une industrie pour laquelle nous nous croyions jusqu'ici tributaires de Paris, c'est certainement celle des fleurs artificielles; grâce à l'exposition et malgré la regrettable abstention de maisons importantes, nous savons aujourd'hui que les doigts habiles de nos ouvrières peuvent faire épanouir des fleurs que ne désavoueraient pas les fleuristes parisiennes; celles de M^me^ A. Covers se distinguent particulièrement par leur fraîcheur et leur transparence; la riche collection de MM. Dassonville et Longrée montre que nos fabricants osent aborder toutes les difficultés; les parures de MM. Lairein et Lambert se font remarquer par leur élégance; une fois que les cours institués à l'école professionnelle auront produit tous leurs fruits, nous pouvons être assurés que cette industrie sera définitivement acclimatée chez nous.

Nos fabricants ont déjà poussé fort loin l'imitation des fleurs naturelles; ce qui leur manque encore, c'est ce goût délicat avec lequel une Parisienne dispose ses fleurs en bouquet, en coiffure ou en guirlande.

Cette tendance à s'affranchir de la fabrication parisienne se remarque à chaque pas que l'on fait dans l'Exposition : voici M. Marchand-Blaize, qui demande à nos meilleurs artistes de lui peindre des éventails; M. Lelorrain, qui expose des montures de

Hosted by Google

porcelaines que l'on croirait françaises, si l'on ne connaissait la sévérité avec laquelle la commission a constaté l'indigénat des produits; voici encore M. Wurden, qui a introduit chez nous la fabrication des bijoux niellés ; M. Van Calster, dont les élégantes parures, les gracieuses boucles d'oreilles, les médaillons et les bracelets ne le cèdent en rien aux bijoux sortis des meilleurs ateliers parisiens; quant à la maison Dufour, sa réputation est établie depuis longtemps, sa clientèle aristocratique lui permet de déployer des splendeurs dignes du royaume de Golconde ; sa joaillerie et son orfévrerie montrent un faste solide, une richesse de bon aloi comme aiment à en étaler les vieilles familles. M. Bourdon-Debruyn s'est fait depuis longtemps une renommée par son orfévrerie d'église; ses ciboires, ses calices, imitations fidèles de bons modèles anciens, sont exécutés avec soin; nous en dirons autant des deux ciboires gothiques de M. Philippen, de Hasselt. Citons encore les fines damasquinures sur acier et les camées de M. Danse, un vrai artiste qui, malgré bien des difficultés, persévère sans faiblir dans la voie qu'il s'est tracée; puis, les gravures sur acier et sur platine de M. Hoka, de Huy. Nous avons cependant à déplorer ici l'abstention de beaucoup de maisons importantes qui auraient pu montrer, sous un jour avantageux, la situation de la bijouterie belge.

Après cette revue rapide des industries qui se rattachent de près ou de loin à celle du vêtement, nous passons à celles qui s'occupent d'orner la demeure de l'homme.

L'industrie du bâtiment est celle qui est dans la meilleure situation en Belgique pour progresser, parce qu'elle trouve des débouchés assurés dans le pays même, tandis que ce qui arrête l'essor de beaucoup d'autres industries est la difficulté d'obtenir un écoulement rapide de leurs produits. Les nombreuses constructions qui se sont élevées depuis vingt ans, par suite de la transformation et de l'agrandissement de nos principales villes, ont fait surgir toute une armée de sculpteurs, d'ornemanistes, de décorateurs, de marbriers, de tapissiers, d'ébénistes ; aussi est-ce de ce côté qu'on rencontre le plus d'originalité, le plus de désir d'innover. Cette originalité n'est cependant pas bien marquée et la plupart de nos artistes industriels se bornent à reproduire d'anciens styles en s'efforçant avant tout de leur conserver leur pureté. Mais cette absence d'invention est commune aux artistes de l'Europe entière: qu'on nous dise où a surgi un style propre à notre époque? On oublie trop qu'on n'a jamais inventé un style

Hosted by Google

d'architecture ou de décoration de propos délibéré, que ceux-ci ont toujours reflété le caractère de l'époque qui leur avait donné naissance. Notre siècle est condamné à l'éclectisme et au cosmopolitisme ; il ne produira que des œuvres empruntées à tous les temps et à tous les pays. La Belgique semble cependant avoir échappé, jusqu'à présent, à une influence qui, à l'Exposition de Vienne, se manifestait nettement dans les produits français, allemands et anglais : c'est l'influence de l'Orient. Sauf dans les tapis persans de MM. Michel et Stevens, nous n'avons rencontré nulle part de traces de l'influence de l'art mauresque ou de l'art japonais sur les produits belges. Le style Louis XVI, grâce sans doute aux constructions de Guimard, aux modèles fournis par le quartier du Parc, semble inspirer principalement nos fabricants ; les exemples abondent, d'excellentes publications les ont multipliés, la recette en est assez facile ; il se prête à une ornementation discrète et délicate qui convient aux dimensions restreintes de nos appartements modernes ; sa grâce, un peu maigre, est en harmonie avec nos vêtements étriqués. M. Mignot-Delstanche a exposé trois cheminées en marbre blanc de ce style ; elles se distinguent par la bonne ordonnance des lignes, la délicatesse des détails et la parfaite exécution du travail. La cheminée renaissance qui orne le salon de MM. Janlet est une œuvre capitale en son genre, d'un dessin correct ; elle prouve que les ateliers de M. Mignot sont en mesure de satisfaire à toutes les exigences des architectes.

Après le style Louis XVI, c'est à la renaissance flamande que nos artistes vont le plus volontiers demander leurs inspirations. Le style Louis XIV, fort en vogue il y a quelques années, paraît délaissé et nous ne le regrettons pas ; son ornementation lourde et prétentieuse sent le parvenu ; quant au style Louis XV, il semble heureusement abandonné ; nous ne nous rappelons qu'une torchère de M. Snyers en ce style baroque.

MM. Chevré et Tulpinck ont exposé chacun une cheminée en style de la renaissance, en pierre, d'une exécution large et d'un bon dessin ; seulement, les piliers qui portent les hiboux, formant cariatides à la cheminée de M. Chevré, nous ont paru avoir une allure quelque peu gothique.

C'est l'époque de la renaissance qui a le mieux inspiré les fabricants de meubles ; la crédence de M. Warin, en ébène, avec incrustation de faïence par M. Demol, a un caractère de sévérité et de sobriété qui n'est pas commun dans ces sortes d'imitations ;

Hosted by Google

nous retrouvons les mêmes mérites dans l'armoire à glace de M. Manoy, en style Louis XVI, qui présente cette qualité précieuse et rare d'avoir pour ossature des lignes architecturales, de former un tout bien organisé, car le défaut commun des meubles est d'offrir de jolis détails, bien exécutés, plaqués sur un corps informe; ainsi, ce même M. Manoy nous montre un buffet renaissance, d'une exécution fine et délicate; ce n'est pas de la sculpture en bois, c'est du bronze ciselé; seulement, tout ce talent a été employé à décorer un meuble qui manque totalement de squelette: sa corniche n'a pas assez de saillie et sa base a des profils d'un galbe pauvre et mesquin. Les mêmes critiques peuvent s'adresser au joli meuble de M. Wallaert; les détails en sont d'une exécution charmante, mais ils sont mal pondérés; malgré la perfection avec laquelle le fronton est sculpté, il est hors de proportion avec l'ensemble; il n'y a pas entre lui et le corps du meuble qu'il couronne cette fusion organique qui seule donne une impression agréable.

Cette beauté fondamentale se rencontre mieux dans les produits de la maison Snyers-Rang; ici ce sont plutôt les détails qui manquent de cette élégance, de cette sveltesse qui fait le charme des objets français; la conception primitive est bonne, mais l'exécution l'alourdit généralement. La torchère Louis XVI et très-pure de style et d'une exécution satisfaisante; la table Louis XVI, en mosaïque de bois coloré avec garniture de bronze, est d'un travail soigné; le bureau en noyer et la bibliothèque appareillée sont d'un style sobre qui convient à ces sortes d'objets; le buffet Louis XIV avec glace biseautée présente un bel agencement de lignes; les deux chaises renaissance, l'une avec application d'argent, l'autre à dossier élevé, sont d'un dessin original; le bureau de dame Louis XVI, en marqueterie, est d'un travail soigné et d'un style très pur; les objets exposés par cette maison présentent une très grande diversité de style, une recherche intelligente de la variété et trahissent une aptitude à exécuter les genres les plus différents; au point de vue du beau pur, on aimerait peut-être à y rencontrer plus d'originalité et l'indice d'une direction plus individuelle.

Deux chaises, l'une en style Louis XVI, l'autre en style Louis XIV, attirent généralement l'attention dans l'exposition de M. Rossel; elles ont toute la grâce et toute la finesse d'exécution d'objets sortis des meilleurs ateliers de Paris; on pourrait craindre seulement qu'elles ne laissassent à désirer sous le rapport de la solidité; par contre, le buffet-dressoir en ébène de

Hosted by Google

M. Demeuter paraît d'une lourdeur un peu architecturale, malgré sa belle exécution et la bonne pondération de ses lignes.

Quant au miroir de M. Chambon, qui n'a de l'ébène que la noirceur (il est en carton-pierre), malgré la sécheresse de certains détails décoratifs, il présente un ensemble d'un effet très caractéristique. Les détails du lit exposé par le même fabricant sont d'une qualité supérieure, mais l'ensemble laisse à désirer au point de vue des proportions.

M. Van Holle, d'Anvers, expose des meubles qui se recommandent par leurs qualités sérieuses; on y trouve une certaine recherche de style et une exécution très soignée; son buffet en ébène incrusté d'ivoire est d'un travail très pur; son meuble gothique avec applications de cuivre est d'un aspect très original; les ferrures sont d'un joli dessin ; nous ne trouvons pas heureuse cependant l'idée de métalliser les panneaux sculptés de la base ; il eût mieux valu les colorer sur un fond rouge, comme on le faisait au moyen âge; du bois sculpté représentera toujours mal du métal ciselé; la pendule Louis XIV avec inscrustation étain et cuivre est une bonne copie de spécimens de l'époque, MM. Zech, de Malines, et D. Van Deventer ont envoyé des meubles en chêne très prétentieux, mais très faibles d'exécution ; leurs figures sont d'une insuffisance déplorable. Avant de quitter le compartiment des meubles, signalons encore les meubles noirs incrustés de cuivre et ornés de bronze de MM. Sillevaerts et Van Holle ; ce ne sont que des articles ordinaires, mais ils sont intéressants en ce qu'ils signalent l'introduction chez nous d'une industrie dont le quartier Saint-Antoine avait jusqu'à présent le monopole. Nous pensons bien qu'elle n'est pas encore tout à fait affranchie de l'importation étrangère, mais, indubitablement, elle en secouera le joug dans un avenir très prochain.

Il serait injuste aussi de passer sous silence la chaire gothique de M. Goyers; toute la partie architecturale est d'une exécution très soignée et l'ensemble est d'un effet très gracieux; mais les figures manquent totalement du caractère qu'on s'attend à trouver dans des statuettes gothiques; quant à la cheminée exposée par le même sculpteur, la finesse et la perfection de son exécution en dissimulent peu la pauvreté de la composition.

La Compagnie anonyme des bronzes, qui s'est donné un étalage somptueux, a excité l'admiration générale par la variété de ses modèles et le mérite de leur exécution. Il serait impossible de

Hosted by Google

décrire en détail les pièces de son exposition, ce serait le cas de lui dire :

... Cesse de produire ou je cesse d'écrire !

Il a fallu les forces d'une puissante association pour parvenir à réunir une telle collection de modèles, aussi variés par leur destination que par leur style; depuis les torchères pompéiennes jusqu'aux cache-pots japonais, depuis les reproductions d'antiques jusqu'aux statues de Jaquet et de Pickery, toutes les époques et tous les pays sont représentés dans le riche musée créé par la Compagnie des bronzes. Au plafond sont suspendus des lustres pour salons, boudoirs, bibliothèques, de tous les styles, et parmi ceux-ci le style Louis XIII, avec ses lampadaires en cuivre poli, brille entre tous. Si toutes nos industries de luxe étaient poussées au point où la Compagnie anonyme a conduit celle des bronzes, nous n'aurions rien à envier aux nations les mieux douées; la Compagnie assure que ses dessinateurs, ses modeleurs, ses contremaîtres sont tous belges; nous sommes heureux de l'apprendre, car ce fait nous prouve qu'avec de l'initiative et du travail, nos compatriotes peuvent aspirer à tous les succès dans le domaine de l'industrie.

Pour compléter l'énumération des industries qui prêtent leur concours à la décoration de nos habitations, il nous faut encore citer l'art du décorateur; l'Exposition montre des spécimens très intéressants des tentatives de nos artistes pour arriver à créer un genre nouveau de décoration par l'imitation, à l'aide d'une peinture mate sur reps, des tapisseries des Gobelins ou d'Arras; le résultat est surprenant et il faut être prévenu pour s'apercevoir du trompe-l'œil, à une faible distance; aussi, *les Kermesses flamandes* de M. Charles-Albert et les *Paysages verts* de M. Janlet obtiennent-ils un succès mérité. Ces derniers sont encadrés dans des lambris en bois de chêne garnis de carton-pierre métallisé; cette décoration sobre est d'un effet très somptueux et d'un goût exquis; quant au portique mauresque qui orne l'entrée de ce salon, malgré le mérite très réel de son exécution, nous n'y pouvons voir qu'un fac-simile fidèle d'une des travées de la cour des lions, à Grenade.

L'exposition des cristaux, faïences et porcelaines est l'une de celles qui a le plus surpris les visiteurs; à part quelques initiés, on ignorait généralement que l'on fabriquât à Tournai les pâtes tendres que l'on décore à Paris pour les vendre comme des produits

Hosted by Google

de Sèvres, que la faïence de Gien et de Rouen se faisait à La Louvière, chez MM. Boch frères, et que cette maison ne reculait même pas devant l'imitation de vases bleus du Japon; ici cependant nous devons constater que l'Europe n'a pas encore su ravir à l'Asie le secret de ces bleus de ciel, *après la pluie,* qui font le prix des vases japonais; examinées de près, les imitations de faïences de Gubbio laissent aussi à désirer sous le rapport de la pureté du dessin. Les porcelaines décorées des maisons Vermeiren-Coché et Delvaleriola ont le mérite de la variété, mais pèchent sous le rapport de la pureté du dessin et de l'harmonie de la couleur; ce sont du reste des produits courants. La cristallerie du Val-Saint-Lambert a des verres d'une forme très élégante et d'une taille très soignée; nous aimons moins ses verres colorés; ses vases peints sont trop opaques et d'un goût peu distingué; la Compagnie anonyme des cristalleries namuroises expose des verres mousseline d'une délicatesse inouïe et des verres dont les gravures semblent avoir été taillées dans le cristal de roche; elle a su conserver au verre cette transparence et cet éclat inhérent à la matière que des fabricants maladroits étouffent souvent sous une décoration exagérée; la maison Brodier-Christiaens a envoyé des produits d'un débit plus courant, mais qui se distinguent néanmoins par la pureté des formes et la netteté de la taille. La Société anonyme des produits céramiques de Nimy a introduit chez nous la fabrication des tableaux transparents en porcelaine, dont les Allemands avaient autrefois la spécialité.

Pour compléter cette revue rapide de l'Exposition, nous devrions résumer nos impressions et en retirer un enseignement au profit de l'avenir de notre industrie, mais l'espace nous manque et nous nous voyons forcés de réserver ces considérations générales pour une autre occasion.

LE SALON DE GAND

L'impression générale ressentie par le public d'amateurs et d'artistes accourus à l'ouverture du salon de Gand, après le premier moment d'ahurissement causé par la foule de tableaux à débrouiller, s'est résumée en ces mots : rien de nouveau, rien d'extraordinaire!

En effet, à une exception près, nous avons retrouvé là toutes nos vieilles connaissances au même point où nous les avions laissées, l'année dernière, à Anvers, l'année précédente, à Bruxelles;

Hosted by Google

l'exception est au profit de M. Coosemans, qui se présente cette année avec une œuvre magistrale, d'une ampleur et d'une grandeur qu'il n'avait pas encore atteintes : à l'horizon d'une lande campinoise, une bande lumineuse coupée dans un ciel nuageux indique le déclin du jour; quelques saules têtards alignent obliquement leurs têtes mélancoliques et ajoutent encore à l'expression triste et sauvage de cette plaine inculte et sablonneuse que coupent quelques mares d'eau bourbeuse; l'herbe maigre, les joncs, les carex d'un vert glauque couvrent le terrain d'une végétation sèche et pauvre; il y a une harmonie, un équilibre parfaits entre ce sol désolé et ce ciel encombré de nuages menaçants; c'est la seule œuvre qui, cette année, vous force à vous arrêter et à rester à la contempler. M. Bouvier nous revient d'Algérie tel qu'il était parti : son *Soir* sur les côtes de la Manche nous montre ce même sentiment délicat et poétique que nous lui connaissions.

MM. Huberti et Tsharner sont aussi des contemplatifs qui saisissent et expriment la poésie de la nature, mais ils ont l'un et l'autre une certaine maigreur maladive qui donne un aspect un peu exsangue à leurs paysages. M. Baron montre toujours ce même talent sobre, d'une franchise un peu brutale, qui indique la sincérité d'un artiste convaincu, à la recherche de la vérité et non du succès. On n'en pourrait dire autant de M. Kindermans, dont les paysages propres, soignés, agréables et doux aux yeux, doivent être fort recherchés, à en juger par le nombre inépuisable d'exemplaires qu'il en édite. MM. Van Luppen et Quinaux peuvent être rangés dans la même catégorie; ils ont adopté une nature de convention dont ils se contentent,... qu'ils travaillent en paix.

M. Richet, qui est cependant doué d'excellentes qualités, qui paraît coloriste d'instinct, imite trop Diaz; il nous montre bien un effet vigoureux dans son *Moulin,* mais il est obtenu au moyen d'oppositions factices auxquelles un artiste consciencieux ne devrait pas recourir; ce n'est pas M. Heymans qui achèterait le succès à ce prix; rien n'est fin, frais et lumineux comme son *Matin sur l'Escaut;* M. Artan, qui a montré longtemps les mêmes qualités ne paraît pas encore sorti de la crise que subit son talent : ses ciels continuent à être d'une lourdeur exagérée, les bateaux et les personnages dont il étoffe ses marines sont petits et maigres. Parmi les jeunes, M. Reymaekers fait de constants progrès; il a saisi l'harmonie qui relie le ciel au paysage; M. Verheyden

Hosted by Google

piétine sur place; son talent qui avait donné de grandes espérances ne semble pas se développer, il s'attache à une exécution martelée qui n'est pas d'un heureux effet; M. Gabriel est toujours aussi harmonieux, aussi lumineux, mais ne voit-il pas les objets trop en blanc? Quant à M. Verwée, il nous arrive, cette année, avec une œuvre saine et vigoureuse, un vrai produit des champs d'une exécution solide, d'un effet puissant; nous aimons moins les vaches de M. De Cock; la composition en est prétentieuse et la lumière y paraît plutôt émaner des animaux que de l'astre du jour; le talent de M^lle^ Beernaert gagne chaque année en ampleur et en puissance; ses *Bords de l'Escaut* surtout indiquent un progrès marqué.

Après les paysagistes qui dominent toujours dans nos salons par le nombre et par le talent, deux jeunes peintres d'Anvers, MM. Joors et Van Beers, attirent principalement l'attention des visiteurs; nous ne pouvons cependant approuver les moyens qu'ils emploient pour cela, quel que soit leur talent très réel.

Il y a un certain charlatanisme à entourer ses tableaux d'un cadre singulier ou à placer une tête trop grosse dans un cadre trop petit; le coloris de M. Joors est dur et ses types sont banals; M. Van Beers, tout en montrant plus de talent, trahit la même recherche d'effet; son grand moyen est de faire détacher une figure bien noire sur un fond bien clair; son *Enfant au tarin* semble incrusté dans une plaque de marbre blanc; son ramoneur est noir à ce point que le ciel très lumineux sur lequel il se découpe n'éclaire pas même ses contours; les habitants de la lune, privés d'atmosphère, doivent avoir quelque peu cet aspect. On serait plus indulgent pour ces peintures, qui révèlent une grande habileté, si elles ne faisaient croire que leurs auteurs sont privés du sens artiste.

Ce sens, M. David Oyens le possède au plus haut degré, à ce point qu'avec une exécution souvent trop négligée il arrive à donner à ses petits personnages une vérité d'attitude, une puissance d'expression qui les rend vivants; il palpite quelque chose dans ses œuvres qu'on ne sent pas battre chez MM. Joors et Van Beers. On pourrait penser la même chose de M. Carolus Duran; il y a beaucoup à redire à son procédé de peinture; la ficelle, pour parler argot d'atelier, y joue un grand rôle et cependant l'on est séduit par sa petite fille, par exemple, dont les grands yeux noirs dévorent le visage. Parmi les peintres agréables : citons encore M. Franz Verhas, brillant, pimpant, coquet, lumineux,

Hosted by Google

mais penchant un peu trop du côté du joli; puis M. Markelbach, qui, d'un pinceau facile, traite largement des sujets dans lesquels la convention joue un trop grand rôle; parmi les peintres sérieux, M. Wauters ne nous offre que son *Marchand de fruits du Caire*, déjà cité, peinture vigoureuse, harmonieuse, mais d'un sentiment sec et froid.

N'oublions pas de ranger parmi les sincères et les naïfs, M. E. Sacré : son portrait de Mme X... largement peint est d'une ressemblance frappante, sans qu'elle paraisse avoir été cherchée; c'est un genre dans lequel M. De Winne est passé maître depuis longtemps; son talent sobre et vigoureux n'a pas déchu dans ses deux portraits du salon de Gand.

M. Van Camp, qui a déjà eu d'heureuses rencontres, semble toujours chercher sa voie; nous l'engageons à ne pas persévérer dans celle où pourrait l'entraîner sa *Faunesse;* qu'il se garde de ces séductions mythologiques. M. Hermans ne nous a rien montré de nouveau; son *Repos du modèle* est une œuvre excellente et dont nous avons déjà dit tout le bien qu'elle méritait.

Parmi les sculptures, le buste en bronze d'un Florentin du XVIe siècle par M. Carolus Duran avait un succès de curiosité : sculpture pittoresque, mais boursouflée et prétentieuse; une petite tête de *Faune,* par M. Vanderstappen, d'un modelé serré, d'une exécution large, révélait un talent vigoureux et plein d'avenir; un jeune homme jouant avec un lézard, de M. Bouré, était surtout admiré pour la grâce aisée de l'attitude et la vérité de l'expression.

Telles sont les impressions que nous a laissées une rapide visite au salon de Gand.

CARL BULS.

Hosted by Google

ESSAIS & NOTICES

JAN-FRANS WILLEMS.

Tous les amis de l'instruction populaire connaissent la courageuse association gantoise *het Willems-Fonds,* qui a rendu des services inappréciables à la cause de l'émancipation intellectuelle des Flamands par ses nombreuses publications et les efforts persévérants qu'elle a faits pour fonder en Flandre des biblothèques populaires et organiser des conférences publiques. Fort modeste à son origine, cette association, qui compte aujourd'hui 1,400 membres environ, est parvenue à fonder des sous-comités (*afdeelingen*), à Anvers, à Bruges, à Bruxelles, à Malines et à Lierre. Espérons que le jour n'est pas loin de nous où elle pourra jouer, dans la Belgique flamande, le rôle si utile et si bienfaisant de la grande société hollandaise *Tot nut van t' algemeen,* qui, chez nos frères du Nord, exerce son influence civilisatrice dans toutes les villes et même dans la plupart des villages importants.

Le *Willems-Fonds* doit son nom à Jan-Frans Willems, « le père du mouvement flamand », comme on l'appelle d'ordinaire, *Vader Willems,* comme les flamingants le nomment avec vénération. C'est cette figure loyale et sympathique — dont la popularité n'a cessé de grandir, mais dont les traits menaçaient de s'effacer aux yeux de la jeune génération — que la Société gantoise a voulu mettre en pleine lumière par ses dernières publications; et M. Max. Rooses, professeur de littérature flamande à l'Athénée de Gand, en se dévouant à cette tâche pieuse, y a apporté le soin scrupuleux, le bon goût et les qualités littéraires qui distinguent tous ses écrits [1].

Outre deux volumes d'extraits, qui nous donnent, dans l'ordre

[1] *Max. Rooses.* Levensschets van Jan-Frans Willems, 1874. — Keus uit de dicht- en prozawerken van Jan-Frans Willems. 2 dln. 1873. — Brieven van Jan-Frans Willems. 1874. (Uitgaven van het Willems-Fonds. — Gent, Willem Rogghe).

Hosted by Google

chronologique, une série fort intéressante des meilleurs écrits de Willems, et un volume non moins curieux de lettres, roulant sur des sujets littéraires ou politiques concernant surtout les événements de 1830 et les premiers efforts des flamingants, nous avons, enfin, une biographie définitive du père du mouvement flamand. On y trouve le portrait d'un homme doué d'une intelligence brillante, d'une volonté ferme et d'un cœur d'or, qui a consacré sa santé, sa fortune, sa vie tout entière à la cause de la régénération des Flamands.

Né en 1793, à Bouchout, village situé entre Anvers et Lierre, il fut privé d'études classiques, mais rencontra heureusement à Lierre un homme distingué et fort instruit qui dirigea ses premiers pas. A 19 ans, il eut le malheur, comme dit spirituellement M. Rooses, de remporter le premier prix de poésie dans un concours institué par une société flamande de Gand. Cependant, il ne se laissa pas éblouir par ces lauriers de contrebande et s'occupa de choses plus sérieuses. On le retrouve bientôt à Anvers, consacrant ses loisirs à l'étude de l'histoire nationale ainsi que de la littérature néerlandaise; il s'y signala au premier rang parmi ceux qui voulaient féconder l'union politique de la Belgique et de la Hollande, sous le sceptre d'un descendant du Taciturne, par un sérieux rapprochement intellectuel entre les deux tronçons des Pays-Bas, si malheureusement séparés par les guerres religieuses du XVI^e^ siècle. Willems s'était dévoué de tout cœur à ce rêve, que l'entêtement et les fautes du roi Guillaume ont fait évanouir; c'est ce qui lui valut les excommunications du clergé, ainsi qu'une remarquable polémique avec les chefs du parti libéral, entre autres avec Sylvain Van de Weyer lui-même.

Willems aurait voulu former en Flandre un parti modéré, entre les catholiques, qui, en 1814, avaient, par l'organe de l'évêque de Gand, demandé le rétablissement de la dîme et protesté contre la liberté de conscience, — et les libéraux, qui, par leur opposition violente et leurs impatiences, menaçaient l'existence même du royaume des Pays-Bas, question qui, d'après lui, primait toutes les autres, tant au point de vue de l'avenir intellectuel de la nation qu'au point de vue de son indépendance en Europe. Et quand, de nos jours, on étudie les événements de 1830 sans parti pris, on comprend ce qu'il y avait d'élevé et de prévoyant dans la conduite politique de Willems. Déjà plusieurs publicistes belges se sont exprimés dans ce sens.

« La révolution de 1830, dit M. de Laveleye, dans son remar-

Hosted by Google

marquable essai sur *le parti clérical en Belgique,* fut une grande erreur, de même que le serait la séparation de l'Irlande et de l'Angleterre. L'érection du royaume des Pays-Bas, réalisant le but poursuivi autrefois par les ducs de Bourgogne fut la meilleure œuvre du congrès de Vienne. Les provinces du Nord, de sang germanique, formaient un obstacle à la conquête de la part de la France; celles du Midi, de langue latine, s'opposaient à la conquête de l'Allemagne. La Belgique apportait à la communauté son agriculture, son industrie, ses fers et ses charbons; la Hollande apportait ses colonies, ses vaisseaux, son commerce. Un État ayant 9 à 10 millions d'habitants et un budget de 400 millions de francs était aussi fort que la Prusse en 1815 et se trouvait en état de se défendre lui-même. Actuellement, la Hollande regarde avec inquiétude du côté de l'est, et la Belgique du côté du sud, et il n'y a de sécurité complète pour aucun des deux. Les amis de la liberté en Belgique, s'ils avaient pu avoir l'appui des protestants de Hollande, auraient résisté victorieusement à l'ultramontanisme. Isolés comme ils sont, on peut craindre qu'ils ne finissent par succomber. » Chose curieuse, on retrouve à peu près les mêmes considérations dans une proclamation manuscrite que Willems rédigea et fit afficher à Anvers pendant la révolution de 1830[1] !

La séparation de la Belgique et de la Hollande, qui ruinait toutes nos espérances, fut pour Willems un coup terrible; il faut lire dans ses lettres l'expression navrante de son découragement.

En outre, il s'était trop compromis sous le régime hollandais pour ne pas être atteint par la réaction. On lui enleva la place importante et fort lucrative qu'il occupait à Anvers dans l'enregistrement, pour le reléguer à Eecloo, qui n'était alors qu'un village[2]. Dès ce jour commença pour lui une vie nouvelle, vie de luttes et d'abnégation, dans laquelle brillèrent plus que jamais son cœur honnête et son esprit éminent.

Willems accepta loyalement le fait accompli. Quoique, sous le roi Guillaume, il eût été considéré, même en Hollande, comme le chef des Flamands dévoués à la dynastie et au royaume des Pays-Bas, il resta complétement étranger aux dernières tentatives

[1] Voir l'annexe II, p. 99, dans *Levensschets*, etc.

[2] Sa disgrâce, qu'on lui avait signifiée en disant : « Cela s'entend de soi-même », ne dura cependant que jusqu'en 1835; il fut alors nommé receveur de l'enregistremeut a Gand, position qui équivalait à celle qu'il occupait à Mons, avant 1830.

Hosted by Google

faites par les orangistes pour rétablir un pouvoir tombé sous son impopularité et ses fautes. Avec cet esprit pratique et cette honnêteté qui le distinguaient, Willems cessa de regarder en arrière pour s'occuper de l'avenir de la Flandre. Nous ne pouvons le suivre pas à pas, dans les combats de tous les instants, les travaux multiples, les études littéraires, historiques et musicales, qui l'absorbèrent tout entier jusqu'à sa mort et qu'il ramenait toujours au but de tous ses efforts : le triomphe du mouvement flamand. Disons seulement qu'il s'occupa d'abord de faire fixer l'orthographe flamande en la rapprochant le plus possible de l'orthographe hollandaise, malgré les clameurs du clergé qui avait poussé à la révolution de 1830 pour soustraire la Belgique flamande à l'influence de la Hollande protestante et libérale. Il fut un des organisateurs du premier pétitionnement flamingant de 1841, il fonda et rédigea en grande partie la savante revue *Belgische Museum,* qui, pour tous ceux qui s'occupent d'histoire et de littérature flamandes, est encore une riche mine à utiliser; devenu membre de l'Académie, il publia, dans la collection des chroniques belges, les deux chroniques flamandes de Jan Van Heelu et de Jan Boendale ou de Klerk. Ce fut alors aussi qu'il édita le texte flamand du roman du Renard, l'incomparable *Reinaert de Vos,* que les Allemands et les Français placent eux-mêmes au dessus du *Reincke Fuchs* et des branches romanes de cette caustique épopée. Willems composa, en outre, une version populaire en flamand moderne, et ce petit livre, où le lecteur retrouvait la naïveté goguenarde et le bon sens exquis de la Flandre du moyen âge, eut bientôt un succès énorme et ne contribua pas peu à ramener des sympathies à la langue flamande, qui se trouvait parmi les vaincus de 1830.

Haut fonctionnaire, académicien, érudit fort apprécié en Hollande et en Allemagne, caractère universellement respecté et estimé tout particulièrement du roi Léopold Ier, Jan-Frans Willems était devenu, par sa position, sa science, son aménité et son énergie, le chef adoré des jeunes écrivains, qui amenèrent la renaissance littéraire flamande et parmi lesquels se trouvaient Conscience, Ledeganck et Van Ryswyck. Déjà le respect et l'affection des flamingants lui avaient décerné le titre de *Vader Willems,* qu'il a gardé, lorsqu'en juin 1846 la mort l'arracha en quelques heures à ses études chéries, à ses amis, à la cause flamande, qui, dès sa jeunesse, avait fait battre son cœur. Son enterrement fut un deuil pour toute la Flandre; sur le tombeau

Hosted by Google

monumental qui lui fut érigé par souscription à Gand, on grava ces mots qui ne sont pas une hyperbole : « *Dit graf bewaart zijne asch, het vaderland zijn naam* : Cette tombe conserve ses cendres, la patrie garde son nom. » Et quand, en 1871, arriva le vingt-cinquième anniversaire de sa mort, on vit un long cortége, composé de députations venues de tous les coins de la Belgique flamande et de la Hollande, se diriger, bannières flottantes, vers le cimetière, pour rendre à Willems un de ces hommages de touchante reconnaissance, dont les Allemands ont donné l'exemple par leurs magnifique jubilés de Gœthe et de Schiller.

« La vie de Willems, dit en terminant son excellent biographe, Max. Rooses, fut heureuse, quoique pleine de déceptions ; il passa sur la terre, sachant qu'il faisait le bien ; il mourut avec la ferme conviction que les semences qu'il avait répandues sur sa route germeraient après lui et porteraient une riche moisson. L'expérience a prouvé qu'il eut raison de ne pas faiblir. Nous, qui pouvons voir dès maintenant combien ses idées ont gagné du terrain, combien la littérature flamande a progressé ; nous qui, plus heureux que lui, avons vu amener entre la Belgique et la Hollande une réconciliation sans arrière-pensée et un rapprochement plus fraternel qu'avant la séparation politique, nous savons qu'il a pu, à juste titre, rappeler sur son lit de mort la devise consolante qu'il avait adoptée dans sa jeunesse et qui le soutint pendant toute sa vie : *Spero lucem* : J'espère que la lumière se fera pour ma patrie. »

PAUL FREDERICQ.

DEUX RÉCENTES PUBLICATIONS SUR LA SCIENCE DE LA MORALE [1].

De ces deux ouvrages, l'un se borne à traiter une question spéciale, la distinction du droit et de la morale, l'autre a des prétentions plus vastes, en voulant nous donner un traité de morale, conçu dans un nouvel esprit et s'appuyant sur de nouvelles bases.

Voici comment M. Bertauld pose d'abord la question qu'il

[1] *L'ordre social et l'ordre moral ; le droit et le devoir*, par A. BERTAULD. Paris, Germer-Baillière, 1874, 1 vol. in-18 (Bibliothèque de philosophie contemporaine). — *La morale positive*, par le docteur CLAVEL. Paris, Germer-Baillière, 1873, 1 vol. in-18.

Hosted by Google

cherche à résoudre : Le droit et la morale ont-ils la même origine? Impliquent-ils l'un et l'autre, et l'un comme l'autre, l'existence de Dieu et la certitude d'un éternel avenir? Or, il conteste la communauté d'origine du droit et de la morale; pour lui, l'existence du droit n'implique pas nécessairement l'existence d'un principe en dehors de notre vie terrestre; le droit est purement humain; il se déduit de la liberté humaine et de la sociabilité, et par liberté l'auteur entend le droit pour chacun de développer ses facultés. Il croit, au contraire, profondément, que la morale suppose nécessairement l'existence d'un souverain dont la souveraineté n'est pas renfermée dans ce monde; pour lui, une morale sans Dieu est une loi sans sanction.

Un peu plus loin, l'auteur pose autrement la question : La règle des rapports sociaux (ou le droit), dit-il, a-t-elle pour source la morale? En d'autres termes, le devoir est-il la source du droit? Et il soutient la négative, parce que le droit n'a d'autre fondement que la nécessité du maintien et du développement de la société et qu'il n'a donc qu'un objet purement humain ; tandis que la morale a pour objet non seulement notre destinée terrestre, mais une destinée ultérieure, et qu'elle nous impose des devoirs non seulement envers nos semblables, mais envers nous-mêmes et envers Dieu, ce qui est étranger à la société.

On pourrait déjà soulever plus d'une objection sur ces différents points. Si le droit est purement humain, n'en est-il pas de même de la morale? Le droit n'implique-t-il pas aussi nécessairement que la morale l'existence d'un principe ou d'une raison supérieure? La morale ne repose-t-elle pas aussi bien que le droit sur la liberté humaine? N'est-elle pas aussi essentielle à la sociabilité que le droit? N'a-t-elle pas pour objet, comme le droit, le développement intégral des facultés? Nous pourrions multiplier les objections. Nous nous contenterons de faire remarquer que la question posée en second lieu par M. Bertauld n'est pas tout à fait la même que la première. On peut très bien admettre que le droit ne dérive pas de la morale, ni la morale du droit, sans pourtant nier leur communauté d'origine. La morale et le droit peuvent très bien être deux branches d'un même tronc, sans que l'une serve de tronc à l'autre.

La distinction de M. Bertauld entre le droit et la morale nous semble donc manquer d'exactitude et de précision. Elle est le résultat de sa préoccupation de dégager le droit social de la loi morale, tant il craint pour la société l'envahissement de l'idée

Hosted by Google

théocratique. « C'est que l'idée théocratique, dit-il, si elle aboutit à toutes ses applications logiques, si elle produit toutes ses conséquences, conduit forcément à garantir, par des sanctions sociales, l'accomplissement de tous les devoirs qu'impose la religion, dont elle est une émanation et qu'elle traduit dans ses lois : devoirs envers Dieu, devoirs de l'homme envers lui-même, devoirs de l'homme et devoirs de toute espèce envers ses semblables. Avec elle, il n'y a plus de devoirs imparfaits, laissés au libre arbitre humain, il n'y a que des devoirs parfaits et exigibles, c'est à dire qu'il n'y a plus de place pour la liberté du mal, même du mal inoffensif pour les droits d'autrui. La liberté réduite au pouvoir de faire le bien dégénérerait bientôt en obligation stricte de le faire, et l'obligation de faire tout ce qu'une religion commande comme *le bien*, c'est une véritable servitude. »

La préoccupation de M. Bertauld est légitime; il redoute avec raison la domination théocratique, l'invasion du domaine juridique, de l'État par l'Église. Mais faut-il pour cela confondre la morale et la religion, puis séparer radicalement le droit de la morale, afin de le soustraire à l'influence théocratique? Mieux eût valu commencer par établir la distinction et les rapports de la religion et de la morale, puis faire la même chose pour la morale et le droit. C'est ce que nous pouvons trouver, du reste, dans le *Cours de droit naturel* de M. Ahrens (voir § 17, de la destination de l'homme, du système des besoins, des biens et des buts de sa vie; § 21, distinction et rapports entre le droit et la morale; § 131, des rapports de l'État avec les confessions religieuses, et § 135, des rapports de l'État avec la moralité publique; édition de Leipzig, 1868, 2 vol. in-8°). Et il est assez surprenant que M. Bertauld, qui consacre un chapitre aux idées de M. Ahrens sur le droit et la morale, leur trouve beaucoup d'affinités avec celles de M. Guizot, c'est à dire avec celles qui donnent le devoir pour unique base du droit.

Quoi qu'il en soit, on ne peut qu'applaudir à la tendance générale du livre de M. Bertauld, de bien marquer la différence de l'ordre social et de l'ordre moral, ou plutôt du droit et de la morale. Sa revue des idées de Guizot, de Kant, de Cousin, de Jouffroy, de Lerminier, d'Ahrens, de Belime, de Jules Simon, de Paul Janet, d'Oudot, de Proudhon, de Ferras, de Renouvier et de Rosmini sur la question est instructive et nous prouve combien en général la distinction du droit et de la morale est peu comprise en France. Et cependant, M. Bertauld le fait voir avec

Hosted by Google

raison, il ne s'agit pas là d'une question purement théorique, il s'agit aussi d'une question dont la solution a une importance pratique considérable. « Avec un droit purement humain, purement social, dit-il, dans un chapitre sur les conséquences de la distinction entre le droit et la morale, le pouvoir ne se fait pas l'illusion qu'il a *charge d'âmes*. Il ne se fait ni apôtre, ni convertisseur; il laisse aux sectes religieuses ou philosophiques le soin de faire, dans les limites compatibles avec l'ordre social, œuvre de prosélytisme; il ne prête à aucune le concours de ses forces et surtout de ses lois. Il comprend qu'il n'a que la *charge* des *libertés*. »

Avec M. le docteur Clavel, nous entrons dans un tout autre ordre d'idées. « De nos jours, dit-il, tout d'abord, il n'existe pas de science de la morale. Cette règle des rapports sociaux, dans son état élémentaire et purement instinctif, devient la coutume qui règne souverainement chez les sauvages. Dans les sociétés que domine l'élément théologique, la morale est religieuse; elle est métaphysique chez les peuples très civilisés, mais nulle part elle n'a dépassé le dogme. C'est même parce qu'elle est dogmatique que la morale des philosophes, malgré l'appui de la raison, n'a pu se substituer à la morale théologique et la remplacer de toutes pièces. » Dès ces premières lignes, on est tenté de se récrier contre ces façons tranchantes de l'auteur. Il ne se contente pas, par exemple, de dire que la science de la morale n'est pas achevée, qu'elle est encore imparfaite, ou qu'elle est envisagée à un faux point de vue. Non; elle n'existe pas. S'il en est ainsi, on a le droit d'être très exigeant envers M. Clavel, qui, le premier, va nous enseigner la véritable morale. Et d'abord, qu'est-ce que la morale, selon lui? C'est la règle des rapports sociaux; ainsi la morale n'embrasse pas tous les rapports de l'homme avec tous les autres êtres et avec lui-même; non, elle n'embrasse que les rapports de l'homme, en tant que membre de la société. Mais alors, pourquoi ne se contenterait-on pas du code civil, du code pénal et des lois constitutionnelles? La morale deviendrait ainsi pure affaire de législateur. Cependant, M. Clavel ne l'entend pas ainsi, puisque lui, médecin, prétend nous donner la morale positive. Comment se fait-il ensuite que cette règle des rapports sociaux devienne la coutume chez les sauvages? C'est, il est vrai, toujours d'après l'auteur, dans son état élémentaire et instinctif. La morale est donc d'abord une règle instinctive, non un produit de la raison, et cette règle engendre la coutume, contrairement à ce qui se passe d'ordinaire, où la coutume engendre la règle. Voilà pour

Hosted by Google

les sauvages. Quant aux peuples civilisés, nous avons la morale religieuse et la morale métaphysique ; mais ni celle-ci, ni celle-là n'ont dépassé le dogme. Qu'est-ce donc qui distingue l'une de l'autre? Et comment se fait-il que la philosophie qui, pensions-nous, s'appuyait sur la raison, aboutisse au même résultat que la religion ou plutôt que les religions positives qui s'appuient principalement sur la foi ou sur le dogme?

Mais poursuivons. Peut-être que toutes ces difficultés vont disparaître. L'auteur nous apprend que le vêtement moral des peuples modernes de l'Europe se déchire de toutes parts, par suite du développement scientifique et industriel. On cherche bien à le refaire à leur taille ; mais ces efforts restent stériles, parce qu'on prend pour étoffe la conscience humaine considérée comme la notion innée du bien et du mal. Or, c'est là une erreur psychologique, et la preuve, c'est la variété des mœurs chez les sauvages. « Une même faculté produirait partout des actes identiques. La raison n'a qu'une logique dans toutes les races humaines ; l'intelligence aboutit à la même mathématique, à la même physique et à la même chimie. Comment donc se fait-il que la conscience produise des mœurs différentes, si elle est une faculté mentale et congéniale de l'humanité? Comment se fait-il que la notion du bien et du mal change avec les races, les lieux et les circonstances? Devant ces exemples, l'hypothèse par laquelle ont été expliqués les instincts sociaux ne peut se maintenir, tandis que les actes des êtres vivant en société tirent une explication toute simple de la biologie moderne, s'aidant des recherches de la mésologie. L'homme aussi bien que la bête est la conséquence de deux antécédents : l'ancêtre et le milieu. De l'ancêtre dépendent les caractères de l'espèce, de la race, du tempérament et de tout ce qui est congénial ; des milieux dépendent les changements incessants que subissent les fonctions et la vie tout entière. Une pression exercée sur une même fonction pendant des générations successives finit par modifier l'organe et le mettre en harmonie avec les conditions nouvelles de son activité. » Et M. Clavel nous en donne des exemples puisés chez les chevaux et les vaches, chez les Esquimaux, chez les nègres, chez les Lapons, voire même chez les peuples qui se disent civilisés, que la nourriture animale, entre autres, rend égoïstes et destructeurs des races voisines. « La conclusion à en tirer, c'est que les mœurs, chez les hommes qui n'ont pas une morale abstraite et nettement formulée, sont liées aux modifications que les milieux impriment aux races. »

Hosted by Google

Il est assez difficile d'aller plus loin dans cet exposé de M. Clavel, sans être tenté de soulever de nouvelles objections. Où donc a-t-il vu la conscience humaine confondue avec la notion du bien et du mal? Les uns ont envisagé la conscience morale comme une faculté particulière, d'autres comme une manifestation du sens intime, en tant qu'il a pour objet la vie morale; et c'est pour eux la raison qui nous donne l'idée du bien. Autre chose est la faculté qui donne la notion et la notion elle-même. Ce n'est pas tout; est-il bien exact de soutenir qu'une même faculté produit partout des actes identiques? que la raison aboutit à la même logique, à la même mathématique, à la même physique, à la même chimie? La logique de M. Clavel, par exemple, est-elle celle de tout le monde? Il est permis d'en douter et il nous semble avoir péché un peu contre cet axiome que qui prouve trop ne prouve rien. Et puis, que peut signifier cette assertion passablement hasardée : L'homme est la conséquence de deux antécédents, l'ancêtre et le milieu? Est-ce à dire que tout ce que l'homme est, il le doit à ces deux antécédents, qu'il ne possède rien de son propre fond? Mais alors il en doit être de même de l'ancêtre ou des ancêtres; car enfin, chaque homme n'a pas qu'un ancêtre, et ces ancêtres ont aussi des antécédents, et ainsi de suite; et tous contribuent à former le caractère de leur descendant, ce qui ne complique pas mal la chose. Quant au rôle du milieu, il ne soulèverait pas moins d'objections. Si dans l'esprit de l'auteur, il ne s'agit, au contraire, que d'une simple influence exercée sur les mœurs par l'ancêtre et le milieu, cette idée qui, du reste, n'est pas neuve, peut très bien être admise, sans qu'on en soit beaucoup plus avancé pour la formation de la science morale.

Nous sommes loin de la solution des premières difficultés que nous avons signalées, et, bien plus, de nouvelles sont venues s'y joindre et nous ne sommes pas encore au bout. M. Clavel nous communique ses vues sur la morale théologique, et à ce propos il prétend que la philologie comparée a montré combien le langage pèse sur les diverses formes théologiques. Quand la langue ne contient pas d'expression abstraite et ne fait connaître que des corps à l'intelligence humaine, Dieu est forcément corporel et il reste fétiche. Quand le mot aide les intelligences à embrasser des collectivités ou généralités, l'homme devient polythéiste. Est-ce que dans l'opinion de M. Clavel, c'est le mot qui produit les idées, voire même les dieux? Mais d'où vient le mot? Et pourquoi est-il concret chez les uns, abstrait chez les autres? C'est peut-être

Hosted by Google

une affaire d'instinct. Car l'auteur assure que l'histoire nous montre le polythéisme à l'état d'instinct dans toutes les portions de la race aryenne, aussi bien chez les Hindous que chez les Iraniens ou les Européens; par contre, la race sémitique incline volontiers vers le monothéisme. Tout cela peut être fort ingénieux; seulement l'histoire nous apprend que le polythéisme régnait chez les Chaldéens, les Assyriens, les Syriens, les Arabes, que même chez les Israélites l'instinct polythéiste (puisque instinct il y a) se manifesta pendant des siècles, et finit par triompher dans le royaume d'Israël, que le monothéisme mahométan n'apparut que six à sept siècles après Jésus-Christ. D'autre part, elle nous apprend encore que l'instinct polythéiste de la race aryenne n'empêcha pas les Grecs, les Latins, les Germains, les Slaves, etc., d'embrasser le christianisme. Il est vrai de dire que ce grand fait n'embarrasse pas M. Clavel; il retrouve l'instinct polythéiste chez les chrétiens; il ne s'inquiète pas de distinguer le catholicisme du christianisme primitif, ni du protestantisme. Il aime mieux s'en tenir aux généralisations précipitées. Ce procédé est plus commode et permet d'introduire la fantaisie dans le domaine des faits.

Nous l'avouons, nous n'avons pas le courage de suivre davantage pas à pas M. Clavel. Il faudrait un volume pour relever tous les points contestables qu'il avance avec une inébranlable assurance. Citons-en quelques uns encore : L'unithéisme est moins favorable à la science que le polythéisme; la théorie du bon plaisir (de Dieu), est dans la logique de l'unithéisme; les jésuites et l'inquisition, également; ce qu'il y a d'illogique, c'est la réforme; aucune morale ne découle logiquement de l'unithéisme, pas plus que du fétichisme et du polythéisme. L'auteur ne fait pas moins bon marché de la métaphysique que de la théologie; il la proclame tout aussi impuissante à nous donner la loi morale; et cependant, l'éthique est restée jusqu'ici la fille de la raison; c'est lui-même qui nous le dit, après avoir soutenu, à la première page de son livre, que nulle part elle n'a dépassé le dogme.

Le terrain ainsi déblayé, voici à quels résultats est arrivé M. Clavel, après vingt années de réflexions. Il est parvenu à faire rentrer l'étude du bien dans la voie scientifique, et cela grâce à Auguste Comte, qui a montré comment la morale, branche de la sociologie, se fonde sur la biologie, laquelle se fonde sur la chimie, laquelle se fonde sur la physique, laquelle se fonde sur l'astronomie, laquelle enfin se fonde sur les mathématiques. La morale

Hosted by Google

se rattache ainsi, par une filiation directe, à la biologie et particulièrement à la médecine, qui en est le dernier terme. Seulement, la médecine n'a pour mission que d'étudier les fonctions ou facultés individuelles et d'en maintenir l'intégrité par les prescriptions de la thérapeutique ou de l'hygiène; elle ne s'occupe pas des fonctions ou facultés sociales. Il s'agit donc de reconnaître ce qui, dans l'homme, naît de l'organisation individuelle et ce que peut y introduire l'action collective. Or, les philosophes n'ont pas vu que, dans l'ordre intellectuel, la langue, l'abstraction et la science sont des faits sociaux, de même que la moralité dans l'ordre effectif, de même que la liberté et la responsabilité dans ce qui concerne la volonté. Ils ont cherché dans l'âme l'origine des forces qui lui sont prêtées, mais qu'elle ne possède pas en propre; ils ont imaginé l'hypothèse de la raison et par leurs erreurs ils ont rendu la science sociale complétement impossible. Pour éviter ces erreurs, il faut séparer dans l'homme ce qui revient à l'individu et ce qui revient à la société. Or, de son organisation propre, l'homme ne tire que l'égoïsme, la guerre, le mutisme, l'abrutissement et la méchanceté, tandis que la vie sociale lui donne la conscience, le libre arbitre, la moralité, l'inviolabilité, l'altruisme, la concorde, le langage, l'instruction et la bonté.

Nous croyons que ceci suffit pour caractériser la morale positive de M. Clavel. L'homme individuel n'est rien, ne possède rien en propre; la société est tout et lui donne tout, même des facultés. Il n'y a à ce système qu'une petite difficulté; par quel miracle les hommes, réunis en société, se donnent-ils mutuellement ce qu'ils n'ont pas? C'est ce que l'auteur a oublié de nous dire et ce que nous ne chercherons pas à éclaircir.

F. Van Meenen.

LA CRÉMATION DES MORTS.

Post-scriptum. — L'idée de brûler les restes humains fait de grands progrès dans les deux mondes. Voici des faits qu'il importe d'ajouter aux autres :

— Une société existe à Londres; elle a déjà réuni « un nombre respectable d'actionnaires », dit la *Revue britannique;* elle s'inti-

Hosted by Google

tule : *Société de la crémation des morts.* On y adhère en signant la déclaration que voici :

« Je désapprouve la coutume actuelle d'ensevelir les « morts et désire qu'on y substitue un procédé qui « réduise rapidement le cadavre à ses éléments consti- « tutifs, sans offenser les vivants et sans nuire à l'hy- « giène publique. Jusqu'à ce que la meilleure méthode « soit arrêtée, je déclare adopter celle qui est connue « sous le nom de crémation. »

Voulez-vous juger du succès de cette association, observez le clergé qui s'alarme! Un de ces derniers dimanches, l'évêque de Lincoln, prêchant à Westminster, s'est élevé contre cette impiété qui nous ramène au paganisme, et il a consacré tout un sermon à réfuter à sa manière les arguments de ces nouveaux païens. Il a même cru devoir parler de l'économie que l'on prétend faire sur les funérailles et a écarté cet argument par une aimable plaisanterie: « On va sans doute aussi utiliser les cendres des morts comme engrais agricole! » Il est vrai que les crémateurs s'arrêtent à des considérations bien mesquines : à Londres seulement, les funérailles donnent au clergé un produit annuel de 25 millions de francs!

— On annonce, d'un autre côté, que la municipalité de Vienne, sur la proposition de sa commission d'hygiène, vient de décider qu'il serait fait un essai de crémation des cadavres.

— En Amérique, l'initiative personnelle est plus libre. Un médecin de Philadelphie, M. Opdyke, vient de brûler son fils, qui y avait consenti longtemps avant de mourir. Le système dont il s'est servi est un cercueil en fer percé de trous, placé au milieu d'un fourneau en briques. Il a fallu dix heures pour brûler le cadavre; quand le cercueil fut ouvert, on n'y trouva qu'un peu de cendre d'un blanc grisâtre.

— Une société allemande de crémation existe aussi à New-York; elle compte 450 membres et elle a pris la résolution d'ériger une salle funéraire. Le centre sera occupé par un autel consacré aux cérémonies religieuses et la question du culte sera ainsi tranchée. D'après le système qui consiste à soumettre le cadavre à un courant d'air chauffé à mille degrés du thermomètre de Fahrenheit, on calcule qu'il faudra une heure et demie pour la combus-

Hosted by Google

tion complète. L'opération terminée, le cercueil de fer serait remonté sur l'autel, où l'on recueillerait les cendres pour les déposer dans une urne.

Il n'est pas à supposer que ces urnes puissent être confiées à la famille. Ce que les autels domestiques rendirent possible dans l'antiquité serait bien difficile dans nos maisons mondaines ou dans les appartements dont on change si souvent.

— En Belgique, la Société des sciences médicales a résolu de faire les démarches nécessaires pour rendre la crémation facultative aux familles.

— Les cimetières de Paris regorgent, il est urgent d'en créer de nouveaux. La question a été portée devant le conseil municipal : il ne s'agissait de rien moins que de créer, soit un cimetière périphérique qui donnerait à Paris une sorte de ceinture funéraire, soit un vaste champ des morts de 800 hectares, très éloigné de Paris, sur le plateau de Méry-sur-Oise, avec un chemin de fer spécial.

C'est ce dernier projet qui a été admis. Mais la crémation a été proposée et, après avoir paré à l'urgence, les magistrats ont pensé à l'avenir, en votant la résolution suivante :

1° Un concours sera ouvert pendant six mois pour la recherche du meilleur procédé pratique propre à l'incinération des corps;

2° L'administration est invitée à mettre de suite la question à l'étude, et à solliciter des pouvoirs législatifs une loi autorisant l'usage de la crémation dans la commune de Paris.

Il est ressorti de la discussion plusieurs points à noter :

Personne ne demande la crémation obligatoire.

On ne pense pas à demander que les cendres humaines soient déposées dans les maisons particulières.

Les intérêts de la justice criminelle doivent et peuvent être sauvegardés. Il suffirait, en effet, de charger le *médecin des morts* de faire une enquête avec le médecin traitant avant d'autoriser la crémation.

Enfin, on croit qu'il faut une loi pour autoriser la crémation facultative. Aux États-Unis, l'intervention du législateur est inutile.

Ainsi, dans les deux mondes la question fait de grands pas.

CH. P.

Hosted by Google

LITTÉRATURE NATIONALE

MORCEAUX CHOISIS DE POÈTES BELGES, recueillis par B. VAN HOLLEBEKE, professeur de rhétorique française à l'athénée royal de Liége. In-8° de VIII-568 pages. Namur, Wesmael-Charlier, 1874.

M. Van Hollebeke, avantageusement connu déjà par des études sur les poètes belges et par divers travaux pédagogiques, vient de rendre un éminent service à la littérature belge, à l'enseignement et à notre nationalité, en publiant un recueil de ce que la Belgique a produit de plus remarquable en poésie depuis le commencement de ce siècle.

Son but est « de contribuer à répandre le goût de la lecture des poètes belges ».

« Nous avons voulu, dit-il, rendre hommage aux écrivains qui ont honoré leur pays, et, en reproduisant quelques unes de leurs plus belles pages, rappeler une fois de plus leurs titres à l'estime et à l'admiration de leurs compatriotes. »

Ce recueil sera, nous n'en doutons pas, une révélation pour les Belges eux-mêmes, trop indifférents à leur propre littérature et trop habitués surtout à ne chercher leurs modèles qu'à l'étranger. Si le chauvinisme est un défaut, il y a aussi le défaut contraire, et nous péchons le plus souvent par un excès d'humilité. Le livre de M. Van Hollebeke renferme les poésies de 87 poètes, et 278 pièces, parmi lesquelles il y a des choses charmantes et même de vrais chefs-d'œuvre; toutes sont estimables et dignes d'être conservées, car le choix a été des plus judicieux. Voilà, certes, de quoi constituer déjà une littérature et de quoi prouver surtout que la Belgique ne se distingue pas seulement par le sens positif, comme on le répète volontiers.

L'auteur a divisé toutes ces œuvres par genres, et il a suivi en cela la méthode adoptée dans la plupart des chrestomathies. C'est, en effet, ce qu'il y avait de plus simple, et c'est ce qui facilite le mieux les appréciations par les études comparées. A chaque pièce se trouve la date, qui rétablit l'ordre chronologique, et le volume se termine par de courtes notices, moins biographiques que bibliographiques, sur tous les poètes cités. Tout cela est exact, consciencieux, utile et pratique. Le recueil a été composé d'ailleurs en dehors de tout esprit de parti, de toute camaraderie; le choix des morceaux a été fait avec impartialité, avec discernement, avec tact, et révèle surtout un goût éclairé. Nous ne devons pas oublier de

Hosted by Google

dire que le volume a été imprimé avec le plus grand soin et fait honneur à la typographie belge.

Il n'y a pas un Belge, quelque peu soucieux de la valeur morale et intellectuelle de son pays, qui ne tienne à posséder le recueil de M. Van Hollebeke. Le livre ne coûte que 4 francs, et l'édition de luxe, que nous recommandons surtout, n'en coûte que 5.

Nous sommes d'autant plus heureux d'avoir à faire l'éloge de cette œuvre importante, qu'elle a eu récemment pour concurrente une prétendue *anthologie* belge, dont le seul mérite est d'avoir été également fort bien imprimée. E. V. B.

GRIFFES ROSES, poésies par LÉON JACQUES. In-18 de 271 pages. Paris, librairie des bibliophiles.

M. Léon Jacques, « ingénieur à Seraing et né à Seraing », comme nous l'apprend le recueil de M. Van Hollebeke, s'est fait connaître tout à la fois par des études scientifiques sur l'*éclairage au gaz,* sur *la houille,* et par des poésies charmantes. Ses *Griffes roses* le classent parmi les vrais poètes. Il a le goût, le sens, l'aptitude, l'instinct, le *je ne sais quoi,* enfin, qui est le don de nature et qu'on n'acquiert point. Son vers a l'allure leste, pimpante, la tournure ingénieuse, souvent l'aisance et la grâce. Mais ces qualités, très remarquables et très rares, ont leur défaut : la négligence. C'est surtout la rime qui laisse parfois à désirer. Il faut être en cela de son temps : il n'est plus permis de rimer comme au siècle dernier. Les romantiques se sont rattachés en cela, comme en d'autres choses, à la tradition française d'avant la période classique, et ils ne pouvaient mieux faire.

Si nous chicanons M. Léon Jacques sur ce point, c'est que sa facilité lui crée des devoirs; mais nous avouons volontiers que les négligences dont nous parlons s'oublient : sa verve entraîne, éblouit, et le critique ne songe guère qu'à une seconde lecture à remplir les devoirs de sa tâche. C'est là un triomphe pour le poète.

E. V. B.

LES FONDATEURS DE LA MONARCHIE BELGE. — Louis De Potter, membre du gouvernement provisoire, d'après des documents inédits, par THÉODORE JUSTE. In-8° de VII-128 pages. Bruxelles, Muquardt, 1874.

La collection publiée par M. Théodore Juste comprend plutôt les fondateurs de la *nationalité* belge que ceux de la *monarchie,* et c'est ce qui explique la place qu'y occupe et que devait y

Hosted by Google

occuper De Potter, le républicain ferme et convaincu. Nous devons tout d'abord rendre hommage à l'impartialité de l'historien : il a voulu et su faire l'éloge d'un homme dont le rôle et le caractère avaient été en opposition ouverte avec le rôle et le caractère des véritables fondateurs de la *monarchie*. Les deux dernières biographies de la collection, celles de Gendebien et de De Potter, montrent que M. Juste se tient en dehors de tout esprit de parti, qu'il comprend les devoirs de sa tâche, et c'est là un mérite des plus rares quand il s'agit d'histoire contemporaine.

D'ailleurs, tout ce que raconte, tout ce qu'avance l'écrivain, s'appuie sur des documents certains, des pièces authentiques, des correspondances inédites ou des manuscrits, et là réside la valeur réelle de cette collection. N'ayant à faire ni apologie, ni critique, l'auteur nous fait tout connaître, et s'en réfère bien souvent à l'appréciation du lecteur, qui peut comparer et confronter les sources.

Peut-être trouvera-t-on seulement que M. Juste n'a fait à propos de De Potter qu'un bien maigre volume, et qu'il aurait pu parler un peu plus de l'homme privé, du littérateur, du philosophe et surtout du publiciste. La biographie écrite par M. L. Jottrand était plus complète : il est vrai qu'elle prenait parti, et que M. Juste a dû être nécessairement un peu embarrassé. Il faut reconnaître aussi que bien des documents touchant les événements de 1830 ont déjà été utilisés dans les volumes antérieurs de M. Juste, et qu'il était superflu de les reproduire à propos de De Potter ; mais, quoi qu'il en soit, on peut dire que l'historien n'a pas attribué cette fois à son sujet toute l'étendue convenable.

Nous saisissons cette occasion pour signaler au public un opuscule, un peu perdu dans les *Bulletins de l'Académie,* et qui mérite l'attention comme révélation historique. Il s'agit du *Coup d'État du* 18 *juin* 1789 que M. Juste a remis en lumière, de cette cassation de la Constitution et du Conseil de Brabant dont Joseph II se rendit réellement coupable, bien qu'il cherchât plus tard à se disculper en rejetant une partie de la faute sur Trautmansdorff.

La notice est curieuse, les documents qu'elle contient n'étaient guère connus. A un autre point de vue, il est piquant de voir combien les coups d'État réussissent aisément. Si la révolution française n'était pas venue se jeter à la traverse, il en eût été du coup d'État de Joseph II comme de ceux de Cromwell, de Louis XIV, de Gustave III, de Bonaparte et de Louis-Napoléon.

E. V. B.

Hosted by Google

LES RUES DE LIÉGE. — Biographies et notices, par ED. BARLET, professeur à l'Athénée royal de Liége. — Liége, Desoer, 1874. (1 vol. in-12 de 200 pages.)

On cite un ardent patriote hollandais, Johan van Heemskerk, qui s'avisa un jour de composer une série de dialogues (*Batavische Arcadia*) entre galants bergers et gracieuses bergères, afin de populariser l'histoire nationale. M. Barlet a trouvé pour sa propagande un cadre un peu plus naturel. La ville de Liége, depuis quelques années, donne aux rues qu'elle crée ou qu'elle transforme des noms historiques destinés à perpétuer le souvenir d'un poète, d'un artiste, d'un patriote ou de quelque institution caractéristique. Mais on a trop compté sur les progrès de l'instruction populaire ; plus d'un de ces écriteaux qui brillent aux coins des rues, loin d'être un mémento de patriotisme, n'est pour les trois quarts des passants qu'un hiéroglyphe indigne de leur attention.

M. Barlet s'est bravement mis à la besogne pour compléter, ou plutôt pour réaliser ce genre d'instruction locale décrété par la commune. Outre les dénominations récemment adoptées pour cette vulgarisation historique, il en a expliqué d'autres qui remontent aux plus anciennes constructions de la ville. Si bien que, tout compte fait, il y a rencontré deux résultats également heureux : en même temps qu'il instruisait la masse ignorante, il intéressait les studieux amateurs d'un passé trop peu connu.

Liége, cette ville à la fois démocratique, impériale et épiscopale, a une histoire des plus riches et des plus curieuses. Faut-il donc s'étonner si ce petit dictionnaire alphabétique des *Rues de Liége* offre tant de notices intéressantes ? Grâce au zèle et au tact de l'auteur, il y a là de quoi répondre aux exigences les plus diverses, aux curiosités les plus nobles et les plus généreuses. En expliquant un écriteau, en déchiffrant une étymologie ou bien encore en résumant une anecdote ou une légende, M. Barlet trouve, sans les chercher, les occasions les plus favorables pour répandre d'utiles leçons sans avoir à craindre l'ennui didactique.

Lambert Lombard, Gérard de Lairesse, Varin, Duvivier, Natalis et Valdor sont des noms qui brillent dans l'histoire de la peinture et de la gravure. Hemricourt, Jean-le-Bel, Jean d'Outremeuse, Mandeville ont leur place dans la vieille littérature romane. Grétry, c'est le Molière de la musique. Hamal fait penser au *Voègge di Chôfontaine* où l'on trouve déjà le mot de *fransquillon* pour indiquer un singe des Français. Henkart rappelle

Hosted by Google

un mot à la Shakespeare : *Mes amis, je couche avec ma conscience, et je ne veux pas qu'elle m'empêche de dormir!* » Henri de Dinant, les Franchimontois, les bourgmestres La Ruelle, Bex, Beeckman, que de souvenirs démocratiques! La rue des XXII perpétue la mémoire d'un tribunal qui protégeait les franchises des républiques wallonnes et flamandes de la fédération éburonne. Ambiorix correspond à César, comme les Rivageois à l'Inquisition épiscopale de 1531. Le houilleur Hubert Goffin mérite, par son dévouement, une place d'honneur dans le *Self-help* de Smiles. Et, à ce propos, nous remarquerons que plus d'un article de ce petit dictionnaire signale des ouvriers ennoblis par le travail. Rennekin, c'est l'inventeur de la machine de Marly; Robertson, c'est l'aéronaute et le physicien. Dony, c'est le créateur de l'industrie du zinc. Cockerill, c'est le chef paternel que le roi Guillaume envoya aux travailleurs du bassin de Liége.

Rouveroy, c'est ce charmant poète qui, sous le même Guillaume, propagea aux bords de la Meuse les saines doctrines de Franklin et du bonhomme Richard. Qui ne connaît *le Petit Bossu* et ses contrefaçons françaises? Quel vaillant ennemi des superstitions wallonnes!

Si vous lisez au coin d'une rue *Avans et Waroux*, vous pourrez désormais évoquer l'image de cette vendetta féodale où les chevaliers qui savaient nos deux langues ont fini par imposer leur arbitrage. Si vous passez sur le Souverain-Pont, n'allez pas oublier que la légende l'attribue à Ogier-le-Danois, grand bâtisseur et favori de la fée Morgue. Féronstrée (*ferronum strata*), tout aussi bien que la rue des Tanneurs ou le quai des Pêcheurs, nous rappelle qu'au temps jadis Liége avait ses trente-deux *bons mesti*, dont les blasons brillaient sur les champs de bataille comme devant l'hôtel de ville, surnommée *la Violette*.

La rue Velbruck est dénommée en l'honneur d'un prince-évêque qui chassa les jésuites et protégea les francs-maçons. La rue Surlet de Chokier porte le nom si populaire du régent de Belgique. — Qu'est-ce que Bassenge? Qu'est-ce que Régnier? demande le touriste devant la plaque bleue aux lettres blanches. — Ce sont, répond M. Barlet, deux patriotes de la révolution liégeoise, rédacteurs du fameux *Journal général de l'Europe*.

De Gueldre, c'est l'évêque illettré qui fonda, dit-on, *la Basterie*. Lambert le Bègue, au contraire, fonda les béguinages, après avoir soulevé dans la ville une sorte d'émeute théologique. Mathieu Laensbergh, ce n'est qu'un mythe comme le nom de Guillaume

Hosted by Google

Tell; mais dès 1634, il désignait un almanach fameux. De Villenfagne conjecture avec raison qu'il y a ici un souvenir confus de Philippe Van Lansberge, astronome gantois qui, sous le duc d'Albe, émigra en Hollande, comme tant d'autres Gantois.

Saint Hubert, saint Lambert et Notger sont des noms glorieux de l'ancien diocèse. L'Official n'en rappelle que le redoutable tribunal avec ses douze crenkeniers ou sergents. Le Perron, avec sa pomme de pin symbolique et mystérieuse, nous reporte avec fierté vers les premiers temps de la liberté germanique. Fexhe désigne la fameuse paix (pacte) de 1316 qui fut la *magna charta* des Liégeois. De Chestret illustre de son nom patriotique une des rues nouvelles, non loin de celle qui, par le vocable de Louis Jamme, atteste la gratitude populaire envers l'honnête bourgmestre de 1830.

Où que vous portiez vos pas, bourgeois, ouvrier ou touriste, dans les quartiers modernes ou dans les anciens *vinâves,* vous trouverez, par la seule nomenclature des rues et des places, des quais et des squares, les souvenirs les plus intéressants. Vous y pourrez d'autant mieux vous fier que le déchiffreur de ces hiéroglyphes n'abuse pas de ce qu'il a lu. Il ne vous donne dans son modeste guide que les renseignements qui ne dépendent plus ni d'une hypothèse, ni d'une théorie, ni d'une conjecture. Quand il est sur la piste d'une simple suggestion, il vous en avertit en toute loyauté et de la meilleure foi du monde.

Faut-il vous expliquer la rue *Hongrée,* il se contente de reproduire, d'après Bouille et d'autres chroniqueurs, l'anecdote des émigrés hongrois. S'agit-il des *Bayards,* il lui suffit de renvoyer à la touchante légende du cheval fée de Renaud de Montauban. *Hoche-porte* dérive, pour les uns, du français *hoche* (entaille); pour les autres, du flamand *hoog* (haut). Lui, il attend modestement qu'une décision intervienne. Et même, devant des noms tels que ceux de Bonne-Fortune ou de Bonne-Nouvelle, il ne cherche pas à faire de la mythologie comparée. Il préfère les noms indubitables, tels que *Mativa,* un bienfaiteur de la commune, *Delfosse,* un citoyen modèle, ou *Louvrex,* un austère et profond jurisconsulte. C'est de cette façon tout à fait belge et bourgeoise qu'il répond à sa devise : *Et pius est patriæ facta referre labor.* J. S.

Hosted by Google

LES LÉPIDOPTÈRES DE L'EURDPE, *leurs chenilles et leurs chrysalides*, décrits et figurés d'après nature, par ALPH. DUBOIS, docteur en sciences naturelles, conservateur au Musée royal d'histoire naturelle de Belgique, etc. Première série. *Espèces observées en Belgique.* Tome I, Muquardt.

Lorsqu'on veut intéresser tout le public lettré, et non pas seulement un petit nombre d'élus ou d'initiés, à quelques parties de l'histoire naturelle, et spécialement à celles qui ont pour objet les *petites bêtes,* c'est par les images qu'il faut attaquer et vaincre son indifférence. Des récits exposant dans un style séduisant les mœurs si curieuses des petits êtres qui vivent à côté de nous sur cette planète, obtiendront certainement quelque succès à la lecture; mais quelle trace en restera-t-il ensuite? Le lecteur gardera difficilement une idée nette des faits, si les objets lui sont restés inconnus ou vaguement connus. Lui mettre entre les mains les bibliothèques immenses qu'a produites l'étude descriptive des insectes, il ne faut pas y penser. Lui en compiler des extraits ne servirait pas davantage; forcer un lecteur à se fatiguer en cherchant à reconnaître un insecte dans une description, si claire et si savante qu'elle soit, c'est le croire très gratuitement capable d'un effort qu'il ne ferait qu'autant que des connaissances acquises en entomologie lui auraient déjà fait apprécier la valeur du résultat à acquérir. Par conséquent, pour enseigner au premier venu à mettre un nom à l'insecte qu'il aura rencontré, rien de mieux que de bons recueils iconographiques, ou des collections bien nommées et bien classées.

Celles-ci, tout le monde ne peut les avoir sous la main à tout instant; mais les livres peuvent aller partout.

M. Alph. Dubois, et, avant 1868, son père, feu M. Ch. F. Dubois, l'ont compris, et ils ont laborieusement rempli la tâche de réunir en un beau volume les figures très correctes, élégantes même, des lépidoptères diurnes et crépusculaires habitant la Belgique, avec leurs chenilles sur les plantes nourricières, et leurs chrysalides. Sauf quelques chenilles très rares, tous les dessins ont été faits d'après nature, par l'auteur, et ce n'a certes pas été une mince besogne qu'il a dû s'imposer pour y parvenir. Chaque planche est accompagnée d'un texte explicatif donnant sommairement la synonymie, la répartition géographique, quelques mots sur les mœurs, les plantes nourricières des chenilles, etc., pour chaque espèce en particulier.

Dans la pensée de l'auteur, ce volume n'est que le premier d'un

Hosted by Google

ouvrage qui comprendra deux séries, l'une consacrée aux lépidoptères de la Belgique, dont les nocturnes ou hétérocères restent seuls à faire, l'autre aux lépidoptères européens étrangers à la Belgique. Espérons que l'auteur mènera à bonne fin ce vaste plan.

Le volume qui vient de s'achever contient 123 planches coloriées et une carte des régions entomologiques de notre pays. Déjà 65 planches rentrant dans les volumes suivants ont aussi paru, car l'auteur n'a pu s'astreindre à donner les descriptions et figures dans l'ordre systématique ; il a dû les publier au fur et à mesure des occasions qu'il avait de dessiner les chenilles. Tout ce qui a vu le jour représente 64 livraisons qui se vendent au prix de 1 fr. 75.

Ce n'est assurément pas cher, eu égard aux difficultés et à l'exécution soignée des planches. Regrettons seulement que le prix d'un ouvrage de cette nature et de cette étendue ne puisse s'abaisser encore davantage. Il le pourrait, pensons-nous, si la science dont il s'occupe comptait plus d'adeptes ou d'amateurs dans notre pays, car un tirage plus considérable réduirait de beaucoup le prix de revient.

N'oublions pas les chapitres de l'introduction entrant dans des détails très instructifs, très sérieux, sur l'anatomie et la physiologie des lépidoptères, l'histoire abrégée des principaux ouvrages auxquels ils ont servi de sujet, leur distribution dans le pays et les systèmes proposés à cet égard, etc. Comparée au reste de l'ouvrage, cette introduction a un caractère plus savant, qui restreindra peut-être le nombre des lecteurs auxquels elle sera utile, alors que la partie descriptive s'adresse à tous ceux qui savent lire, à tous ceux même qui ont des yeux. Est-ce là un défaut? Nous ne le pensons pas. Plus élémentaire, cette introduction eût été plus à la portée de tout le monde, mais, en même temps qu'elle eût fait peut-être dédaigner l'ouvrage par quelques uns de ceux qui en savent davantage, elle n'aurait pas été en rapport avec l'exécution matérielle, avec la beauté du livre.

P. DE B.

Hosted by Google

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE.

DICTIONNAIRE DES ANTIQUITÉS GRECQUES ET ROMAINES, *d'après les textes et les monuments*, etc., ouvrage rédigé par une société d'écrivains spéciaux, sous la direction de MM. Ch. Daremberg et Edm. Saglio. — Deux fascicules (A.—APO), contenant 384 gravures.— Paris, Hachette et Cᵉ. Bruxelles. Muquardt. 1874.

Voici une entreprise digne de la maison qui a mené à bonne fin le monument élevé à la langue française par M. Littré. Pour cette œuvre nouvelle, un homme seul ne pouvait suffire; il fallait réunir des archéologues et des jurisconsultes, des hellénistes et des savants versés dans les antiquités romaines. Les éditeurs ont fait appel à ce que l'institut et l'université renferment de spécialités, et chaque article sera traité avec compétence. M. Daremberg avait conçu l'idée et le plan, réuni les hommes, groupé les adhésions, commencé l'œuvre; il est mort avant que sa publication ne fût commencée. Ses études sur l'histoire de la médecine lui garderont une place élevée. Pour ne pas être absorbé par ce dictionnaire, il s'était adjoint M. Saglio, qui continue à diriger l'œuvre, mais qui garde pieusement en tête de la publication le nom de celui qui l'a conçue et qui n'a pu en voir que les premières feuilles en épreuves.

Il s'agit de donner une connaissance exacte, des renseignements certains sur tous les termes qui se rapportent aux mœurs, aux institutions, au culte, aux arts, aux sciences, au costume, au mobilier, à la guerre, à la marine, aux métiers, aux monnaies, enfin : à la vie publique et privée des Grecs et des Romains. Que de mots à expliquer, d'usages à faire connaître, d'idées fausses à corriger, de problèmes à résoudre! *Le Dictionnaire* donnera des explications exactes, d'après les écrivains ou les monuments anciens et les archéologues modernes.

Les gravures seront nombreuses; mieux que toute autre chose, elles éclaircissent un texte, appuient une description, renforcent une dissertation. Toutes seront empruntées à l'antiquité, qu'elles feront mieux connaître. Les deux premiers fascicules en contiennent près de 400; tantôt c'est un groupe statuaire ou un bas-relief, tantôt une médaille ou une tablette à écrire, tantôt un plan d'architecture ou une pierre gravée, tantôt un vase, une arme, un ornement, une égide, une monnaie ou une peinture, et chaque fois l'on a sous les yeux l'exactitude des objets, la beauté de l'art, la vérité des choses, l'éclaircissement de tout ce que la

Hosted by Google

science doit nous faire connaître. « Selon moi, dit Winckelman, ce sont les images mêmes qui doivent décider du sens de certains passages des livres anciens. »

Ainsi, M. Vinet reproduit, dans l'article sur *Achille*, le *putéal* du musée du Capitole qui déroule la vie du héros, et, dans l'article *Actéon*, cette belle peinture de Pompéï représentant Diane et Actéon ; il est à croire qu'il n'a pu être autorisé à reproduire la peinture découverte récemment dans la maison de Livie, à Rome, M. E. Guillaume donne, dans l'article *Acroterium*, le magnifique fleuron sculpté du monument de Lysicrate, à Athènes ; M. Saglio, dans l'article *Adonis*, la belle terre cuite trouvée dans les fouilles de Toscanella, et le bas-relief du Louvre : la chasse et la mort d'Adonis ; ou dans l'article *Ægide*, la fameuse égide de la tasse Farnèse. A l'article *Æsculapius*, M. Félix Robiou n'oublie pas le superbe bas-relief du musée Pio-Clémentin, représentant Esculape et les Grâces, et où les Grâces sont d'une beauté rare de forme et de groupe. Voici encore, à propos d'*Agamemnon*, la fresque de Pompéï : le *sacrifice d'Iphigénie*, ou au mot *Agmen* un bas-relief de la colonne Antonine. Tout l'art antique revivra dans ce livre pour nous faire comprendre les mœurs de l'antiquité.

Les lois se lient aux usages d'une manière étroite, et l'histoire du droit écrit est aussi l'histoire des mœurs. Ce tableau sera complet. Prenons le mot *adulterium* : le dictionnaire va nous conduire des temps héroïques de la Grèce aux temps corrompus de Rome, aux réformes des empereurs païens et chrétiens, jusqu'au code Justinien. On y voit la répression de ce crime passer du droit de vengeance personnelle à la peine légale, souvent exagérée, enfin modérée. D'abord, le meurtre de l'amant par le mari est non seulement excusable, mais légitime (loi de Solon) ; puis, la loi met le complice à la disposition du mari, qui peut lui faire subir des peines humiliantes ou cruelles. L'époux doit répudier sa femme, s'il ne l'a pas tuée, et le viol semble moins criminel que l'adultère, car la violence est moins dangereuse que la séduction, et le consentement de la femme aggrave le crime partagé. A Athènes, l'adultère est même étendu de l'épouse légitime à la concubine, mais nulle loi ne punissait le mari qui manquait à la foi conjugale.

A Rome, d'abord, le tribunal domestique jugeait ces faits d'ordre et de morale intérieurs, et le père de la femme avait le même droit que le mari de maintenir l'intégrité du foyer conjugal. En cas de flagrant délit, le mari pouvait tuer sa femme, et

Hosted by Google

le complice était livré à sa vengeance. Quand la corruption grandit, à la fin de la république, Auguste voulut relever les mœurs par une série de lois qu'on peut appeler un code de la famille. La loi *De adulteriis* en fait partie. Pour la première fois, l'adultère y est considéré comme un délit public. Ce fut toute une révolution, dit l'auteur de cet article.

Mais la sévérité des lois n'arrête guère la décadence des mœurs. Les successeurs d'Auguste aggravèrent les peines, sans y réussir davantage. Les empereurs chrétiens partirent d'un autre principe, et les peines s'aggravèrent encore : la mort demeura jusqu'à Justinien le châtiment ordinaire de l'adultère, et les fils de Constantin allèrent jusqu'à interdire l'appel et assimiler les adultères aux parricides, passibles du bûcher ou du *culeus*. Cette loi barbare est de l'an 339. Théodose y ajouta une peine bizarre : les coupables étaient conduits publiquement dans un lieu de prostitution ; puis, il assimila à l'adultère, puni du feu, le mariage d'une chrétienne avec un juif. Justinien revint à un principe plus humain, mais il garda un reste du droit personnel de vengeance : la *Novelle* 117 permet au mari, après trois avertissements par écrit adressés à celui qui tenterait de corrompre sa femme, de le tuer s'il le surprend avec elle.

Cet exemple montre avec quel soin ces études sont faites et quel intérêt elles présentent.

Le second fascicule est aussi complet. Les artistes y trouveront à l'article *Agyieus,* la belle fresque de Pompéï représentant Hermès et Apollon ; au mot *Amphion,* le fameux groupe nommé le Taureau Farnèse ; à l'article *Andromeda,* le magnifique bas-relief du musée du Capitole : Andromède et Persée. L'article *Amphithéâtre* donne à l'auteur l'occasion d'étudier le Colysée et d'en donner la vue, le plan, les coupes, ainsi que la médaille, frappée sous Titus et représentant le monument. M. Lenormant (article *Alphabetum*) fait une étude comparative des alphabets égyptiens, phéniciens, cadméens et grecs et il ne donne pas moins de quarante-deux spécimens d'alphabets.

Enfin, les philanthropes liront, à l'article *Amicitia,* une analyse de cet usage du droit international romain qui s'appelait : Traité d'amitié, lequel contenait : 1° engagement pour les peuples amis de recourir aux voies d'accommodement pour régler leurs différends ; 2° règlement des relations de leurs sujets respectifs, de leurs droits en territoire étranger et de la protection due à eux par l'autorité locale. L'auteur renvoie, pour trouver

Hosted by Google

des stipulations pareilles, à deux traités des années 348 et 306 avant l'ère chrétienne.

Ce livre sera bientôt d'un usage général. CH. P.

LA SIBÉRIE, OU LES DÉCLASSÉS DU 14 DÉCEMBRE. *Roman historique,* par le baron DE GRASSHOFF. — Cassel, 1874. 2 vol. (en allemand). Bruxelles, chez C. Muquardt, éditeur.

Il s'agit ici de la grande conspiration militaire formée en 1825 pour doter la Russie des libertés occidentales. Les déclassés sont les malheureux que l'on interna en Sibérie, après la divulgation et l'effondrement de leurs projets.

Il est indispensable, pour avoir quelque idée du livre de M. de Grasshoff, d'entrer dans les détails de l'action. Elle se passe à la ville, à la cour, en province, en Sibérie. Pour commencer, nous assistons à une scène de magie chez une tireuse de cartes. La belle princesse Véra Torskoï, accompagnée de sa fidèle nourrice, est venue consulter l'avenir. Mais la leçon d'avance a été faite à la devineresse par un parfait scélérat du nom de Rouminskoï, qui a des vues sur la princesse. Le père de la belle et noble jeune fille arrange son mariage avec Rouminskoï, à condition qu'au préalable il rompe avec M^lle^ Dorus, cantatrice française, depuis assez longtemps sa maîtresse. Nous croyons devoir déclarer ici qu'il est regrettable que l'auteur de *la Sibérie* soit allé choisir précisément le nom d'une artiste du plus grand talent et vivant encore, pour en faire une des héroïnes de son roman. M^me^ Dorus qui fit, avant 1830, ses débuts au Théâtre royal de Bruxelles, a été entourée, dans tout le cours de sa carrière lyrique, d'estime et de respect. Nous tenons à le rappeler à cause du fait qui précède et de ceux qui suivent.

Pendant la scène de magie, le vent souffle avec violence, et la Néva commence à enfler. « C'est la lutte du lac Ladoga avec le golfe de Finlande qui s'annonce, lutte terrible, fatale, qui un jour anéantira la capitale de toutes les Russies. » Le fleuve déborde ; nous voyons le peuple des quartiers inondés chercher un refuge dans les palais. Le comte Grégoire Doubaloff, le héros du roman, recueille chez lui un grand nombre de victimes. Parmi elles se trouve Wasil, petit garçon au service de la tireuse de cartes et qui révèle au comte la trame ourdie par Rouminskoï contre la jeune princesse.

Nous voici maintenant chez le comte Torskoï, le père de Véra. Il a, à peu près, trois fois l'âge de sa femme, laquelle nous paraît être un prodige d'impertinence. Le comte est un homme de belle prestance que sa femme a positivement réduit en esclavage. A mesure que sa belle-fille a grandi, son humeur s'est aigrie ; aussi s'occupe-t-elle activement de la marier. Elle a jeté les yeux sur Rouminskoï pour se débarrasser d'une insupportable rivale.

Hosted by Google

La scène change. Nous sommes transportés au milieu des paysans d'un village nommé Kinsk, appartenant à Rouminskoï. On y attend le nouveau pope. Le tableau de sa réception est très coloré et très amusant, bien que la satire de l'auteur, à cet endroit, soit des plus amères. Dans un autre chapitre, nous sommes dans l'Ukraine polonaise, chez la sœur du généreux Doubaloff. Véra a fui la maison paternelle, et a demandé un asile à la sœur de l'homme qu'elle aime. Le roman finirait ici, si Doubaloff n'entrait pas dans la grande conspiration. Il part pour Toultschin, résidence du feld-maréchal Wittgenstein, et là il s'abouche avec l'adjudant Pestel, l'âme de la conspiration. Dans une entrevue qu'il a ensuite avec sa fiancée, Doubaloff nous apprend l'organisation et le but de la Ligue du bien public. Ses amis et lui ont résolu de réformer la Russie. L'absolutisme du tzar sera brisé, l'on inaugurera des lois humaines, les paysans seront affranchis et rendus capables de posséder. Il est plus que temps de relever le serf de sa déchéance. Ces réformes, il les faut opérer sans le tzar et contre le tzar. Aussi bien, Alexandre n'a-t-il plus que quelques jours à vivre, et ce que, dans la bonté de son cœur, il n'a pas osé faire, assurément, Constantin, son successeur présumé, ne l'exécutera pas. La moitié de l'armée est acquise aux conjurés : partout les soldats marcheront au cri de : *Une constitution ou la mort!*

A propos de ce cri, l'auteur de *la Sibérie* introduit dans son récit une curieuse anecdote. Lorsqu'on saigna, malgré sa défense formelle, Charles-Jean, roi de Suède, évanoui, l'on aperçut tatouée sur son bras droit cette devise : *La liberté ou la mort.* Ce n'est pas là précisément un tatouage royal, mais rappelons-nous que ce roi s'était appelé Bernadotte et qu'en 1789 il n'était encore que sergent-major.

Un intime ami de Grégoire, le major von Thorn, est entré également dans la conspiration. L'un et l'autre sacrifient leur amour à leurs projets politiques : Doubaloff compromet le bonheur de Véra et von Thorn celui de la cantatrice, qui l'aime. L'auteur fait l'histoire de cette femme séduisante, née à Seine-Babel (lisez Paris). Elle est affreusement fatiguée de l'abominable Rouminskoï et se résout à le quitter. Après la scène de rupture, l'on assiste à une scène de conspiration. Elle se passe à Toultschin, la petite ville de garnison dont il a été question plus haut.

Si l'œuvre de M. de Grasshoff laisse beaucoup à désirer comme conception littéraire, en revanche, elle est on ne peut plus digne de louange sous le rapport historique. Après l'avoir lue, on sait ce qui s'est passé en Russie l'année 1825, et on le sait bien et en toute vérité. La conspiration et les conspirateurs nous sont dépeints avec beaucoup de soin et d'exactitude. Voici, entre autres, Pestel, le jeune ambitieux, à l'esprit plein des projets les plus vastes et rêvant la dictature. Il professe pour l'humanité un amour ardent. En politique, il se dit républicain d'Amérique. Tous les moyens lui sont bons pour arriver à la réalisation de ses projets et il se sert de tout le monde.

Hosted by Google

Nous rentrons dans les terres de Rouminskoï, au chapitre suivant. Ivan, son garde forestier, aime une jeune fille de condition libre, nommée Olga. Le maître à peine arrivé tente d'abuser d'elle, mais Ivan se montrant au moment où le comte veut faire violence à sa fiancée, lui saute à la gorge et le terrasse.

Pendant que cela se passe, Véra et Doubaloff se sont mariés. Ils habitent Saint-Pétersbourg. La Dorus, de son côté, s'éprend de plus en plus de von Thorn. Pour une jeune femme qui a été la maîtresse d'un lord et d'un grand seigneur russe, elle est bien sentimentale. On dirait Gretchen à son premier péché. Elle fait les rêves les plus enchanteurs. Il a été question de l'Inde : elle s'y voit déjà avec son amant.

Sur ces entrefaites, l'empereur Alexandre meurt. Le 14 décembre a été choisi pour le jour de la prestation de serment des troupes. La conspiration est sur le point d'éclater, quand le lieutenant Rostofzoff court tout révéler au tzar.

On sait que la répression fut terrible. C'est sur des supplices que se ferme le premier volume. Le second s'ouvre sur l'arrestation de Doubaloff. Son ami von Thorn, lui, a le temps d'atteindre Varsovie. Le grand-duc Constantin le mande au Belvédère. Dans le redoutable interrogatoire qu'il subit, le jeune officier montre tant de courage et fait l'aveu de son amour avec tant de passion, que Constantin, désarmé, le laisse partir.

Mais revenons à Rouminskoï, qui se remet très difficilement de l'agression d'Ivan. Sa première pensée, en se sentant revivre, est de faire mourir le coupable sous le fouet, mais avant cela, par un infâme raffinement de vengeance, il abusera de la fiancée du jeune serf. Olga résiste, mais ce n'est pas pour longtemps. Le comte lui décrit le supplice ingénieux qui prolongera le martyre de son fiancé. On fouettera Ivan, et pour refermer ses plaies tout de suite, on y appliquera un emplâtre de miel ; puis on arrachera l'emplâtre, et la *nogaïka,* fouet tartare fait de cuir de cheval, continuera sa sanglante besogne. Rouminskoï met sa menace à exécution ; Olga ne résiste plus. Puis le comte, pour nous servir des termes mêmes de l'auteur, s'endort profondément comme l'Assyrien Holopherne dans sa tente de Béthulie.

Le lendemain de ces horribles scènes, la chaîne des déportés en Sibérie passe par le village. Rouminskoï, monté sur une butte, se repaît du malheur de son ancien rival. Au moment où celui-ci arrive devant lui avec ses compagnons d'infortune, il l'insulte grossièrement, lui crie qu'il le croyait pendu comme son ami Pestel, et, pour comble d'infamie, lui annonce que, si l'occasion se présente, il se divertira avec la belle et douce Véra.

Pendant que Doubaloff chemine péniblement vers la terre glacée de son exil, von Thorn et la Dorus quittent l'Angleterre pour se rendre aux Indes. On voit que l'intention de l'auteur est de faire contraster la nature exubérante des tropiques avec les neiges sibériennes. Nous n'y trouverions pas trop à reprendre, si son artifice littéraire était mieux dissimulé.

Véra et sa nourrice vont rejoindre le comte en Sibérie. La Pro-

Hosted by Google

vidence s'est chargée de la vengeance d'Ivan, d'Olga et de Doubaloff. Tout à coup, les paysans de Rouminskoï se soulèvent. On brûle le château. Rouminskoï n'échappe qu'à grande peine. Au moment où il passe devant la butte du haut de laquelle il a insulté Doubaloff, son cheval se heurte contre l'attelage de la *troïtka* qui contient Véra et Annette. Le comte gît à terre, mortellement blessé. Les révoltés le trouvent et le condamnent à avoir une main et la langue coupées, et à être brûlé vif sur les ruines fumantes de son château. A ce moment, arrive Ivan, qui lui pardonne. Le comte expire.

Les chapitres suivants sont consacrés à la peinture de l'exil des déclassés du 14 décembre. Ils sont internés, pour la plupart, à Tschita et à Petrowsk. Le caractère de Doubaloff grandit avec le malheur. Eût-il été enseveli au fond des mines, son cœur n'aurait pas faibli. Nous avons sous les yeux un morne paysage polaire qui fait rêver aux immenses plaines couvertes de neiges qu'une lueur douteuse éclaire froidement.

Doubaloff a pour compagnons d'exil le petit prince Alexeï Ibischeff, qui n'est occupé que de bonne chère, et le prince Troubetzkoï, esprit sérieux comme lui. Véra et la princesse Troubetzkoï, qui se sont rencontrées à Tobolsk, viennent rejoindre leurs maris. Les liens des époux se resserrent dans l'austérité de l'exil. Il naît un fils à Doubaloff. Tout autour de lui il fait le bien. Il a complété ses études de chimie et de botanique et il vient en aide aux malades. Quant à Ivan, il est l'ange tutélaire de son village. Il habite maintenant avec Olga le château de la générale, sœur de Doubaloff. Si un jour on rend à celui-ci ses biens, Ivan, que la générale a fait son légataire universel, les restituera au comte.

L'épilogue, qui se passe en novembre 1853, nous montre un lieutenant de la marine anglaise, sur la route de Sibérie, demandant à partager la *tarantass* d'un touriste allemand. Il se rend au lieu d'exil de Grégoire Doubaloff qu'il trouve assis entre ses enfants. Ce lieutenant est le fils de von Thorn et de la Dorus. Véra, la femme de Doubaloff est morte. Grégoire conduit le fils de son ami à la chapelle qui lui sert de sépulture.

On peut dire qu'il y a dans ce roman autant de hors-d'œuvre que d'action. Souvent les notes historiques, géographiques et autres viennent occuper les deux tiers de la page, et ce qui ne devrait pas être, c'est dans ces notes qu'il faut chercher les détails les plus piquants. Entre autres documents, l'auteur cite l'intéressante correspondance de son grand-père, le maréchal de cour, Chrétien de Grasshoff, avec Sophie-Albertine, princesse de Suède et abbesse de Quedlinbourg. Quant aux personnages, nous trouvons qu'ils sont uniformément bons ou mauvais. Leur vertu est surhumaine, de même que leur scélératesse. Aussi ne doivent-ils guère intéresser que les lecteurs naïfs et sensibles. Ce qu'il y a de mieux dans le roman, au point de vue de l'art, ce sont les chapitres consacrés à la peinture de la vie rustique en Russie; on y trouve de la fraîcheur et de la vérité. CAMILLE PICQUÉ.

Hosted by Google

— 15 OCTOBRE 1874. —

LES ERREURS DU LIBÉRALISME

Dans l'état de désarroi où se trouve en ce moment le libéralisme belge, il est un mot qui semble résumer les vœux et les espérances de tous: ce mot, c'est l'union; c'est lui que les journaux prennent pour thème de leurs articles quotidiens, c'est lui que l'on inscrit sur le drapeau électoral; et l'on croit pouvoir chanter victoire, si l'on a réussi à faire nommer par le même collége des candidats des nuances les plus diverses. Sans doute, quand on veut livrer bataille, il ne faut point éparpiller ses forces; sans doute, le respect des minorités est un principe aussi légitime que recommandable. Mais s'imagine-t-on réellement que le particularisme soit le mal le plus grave dont souffre la cause libérale?

Il y a là une singulière illusion. Qu'est-ce que l'union, aussi longtemps qu'elle n'est point basée sur un programme? Et comment aurons-nous la force morale nécessaire pour recruter des adhérents nouveaux, si nous ne leur disons pas d'abord où nous allons? Être d'accord, c'est chose parfaite; mais encore faut-il savoir quels sont les points sur lesquels on s'entend. Or, voici l'alternative : ou ces points communs n'existent pas, et alors à quoi bon le dissimuler? Espère-t-on fonder un édifice durable sur une équivoque? Ou bien ils existent et, dans ce cas, il faut les proclamer bien haut. L'affaissement du libéralisme est dû, en effet, à cette seule cause qu'il a perdu la conscience de sa mission; il n'a plus d'idéal, il vit au jour le jour, avec des restes de principes et

Hosted by Google

des commencements d'aspirations. Ce qu'il importe de lui rendre, c'est la vue nette du but à atteindre et du prix réservé à ses efforts; avant tout, il faut le débarrasser des éléments inertes qui le paralysent. Celui qui ne songe qu'à ménager les indifférents et les tièdes, finit par endormir sa propre ardeur.

Notre tâche la plus sainte n'est donc point de nous taire, de dissimuler nos faiblesses, de voiler nos tendances; elle consiste, au contraire, à parler sans détours, afin d'éveiller, s'il en est temps déjà, le sentiment de la solidarité du parti, et c'est à tort assurément que bien des voix, dévouées à la cause du libéralisme progressiste, semblent vouloir s'éteindre pour ne point troubler le concert du silence que l'on prétend faire autour du programme libéral.

Ce programme, je n'ai certes pas la prétention naïve de le formuler ici; mais je crois qu'aujourd'hui chacun, dans la mesure de ses forces, doit contribuer à éclairer la situation. Il me sera donc permis, à moi qui n'ai aucune confiance dans une union conclue sur les bases qui ont amené notre défaite, et qui ne vois de succès possible que dans une évolution complète du libéralisme, de faire entendre quelques paroles discrètes, mais convaincues. Quand une conception est dépassée, son heure ne sonnera plus; c'est aux retardataires à presser le pas, et non aux représentants des idées nouvelles à revenir en arrière. L'union du libéralisme est désirable et nécessaire, mais elle ne s'accomplira point sur le terrain des doctrines anciennes, qu'une portion du monde moderne a laissées derrière elle. Si les nuances libérales, qui ne peuvent s'accorder aujourd'hui, doivent trouver une synthèse dans laquelle elles s'harmonisent et se fondent, cette synthèse ne peut être que le libéralisme progressif.

I

Qu'est-ce aujourd'hui que le libéralisme progressif en Belgique? A parler franchement, c'est moins qu'une ombre. C'est une chose vague, indéterminée, sans surface ni con-

Hosted by Google

tours, qui se cherche et ne se trouve point, et qui cependant réussit à inspirer des espérances et des craintes.

Le même phénomène se reproduit à toutes les époques de transition : on ressent le malaise avant d'en deviner la cause ; c'est la période de conception d'une politique nouvelle qui se manifeste par des troubles organiques et des aspirations indéfinies. Depuis longtemps, le libéralisme officiel était frappé de stérilité, et ses jours de triomphe ne donnaient eux-mêmes aucun fruit ; cependant, ses adversaires, grandissant sans cesse, rendaient sa position critique ; c'est alors que la fraction progressiste naquit, par cet effort inconscient que tente la nature pour sortir d'un état morbide. S'irriter contre cette rébellion, lui attribuer les dures épreuves par lesquelles il a fallu passer depuis, c'est ressembler au malade maudissant la fièvre que sa propre imprudence a provoquée.

Le progressisme n'est donc qu'un symptôme et il est mesquin de vouloir mettre en suspicion la bonne foi de ses adeptes ; rencontre-t-on ailleurs plus de dévouement aux intérêts de la société, une ardeur plus vivace, une générosité plus réelle que dans ce petit nombre de fidèles que l'on retrouve partout où une question s'agite et où l'on appelle à l'œuvre les hommes de bonne volonté? Non! ce n'est pas la sincérité qui leur manque, mais ce sont peut-être les conceptions nettes et précises. Entre les doctrinaires et les radicaux, les progressistes n'ont pas bien trouvé leur place ; on les voit osciller d'un extrême à l'autre ; les plus timides réduisent à de si minces proportions leurs exigences qu'ils ne se distinguent plus que par des nuances insaisissables ; les plus hardis, au contraire, croient avoir trouvé la solution du problème dans l'exagération pure et simple des principes libéraux ; les idées françaises ont exercé ici leur fâcheuse influence.

La vérité, à mon sens, n'est ni chez les uns, ni chez les autres. Il n'est pas nécessaire de s'arrêter aux progressistes doctrinaires, race stérile et inoffensive, qui, avant tout, voudraient être d'accord avec tout le monde. Quant à ceux qui penchent vers les solutions dites radicales, comme ils sont plus

Hosted by Google

dangereux, il importe d'établir que leur programme ne saurait être le nôtre.

C'est une tendance familière à tous ceux qui ont été nourris exclusivement dans une école, de pousser à l'extrême les doctrines du maître. Qui donc, dans sa jeunesse, a pu se soustraire à cet entraînement? Il y a eu un temps où tous les esprits avides de progrès ne rêvaient que l'anarchie. La logique de la théorie libérale, jointe aux exemples mal compris de la démocratie américaine, entraînait les jeunes gens aux conclusions les plus folles. Toute restriction de la liberté était considérée comme un attentat à la dignité humaine. J'ai vu alors des hommes, dévoués franchement à la cause de la morale et dont toute la vie demeure à l'abri du plus léger soupçon, soutenir sérieusement qu'il fallait abolir le mariage, que la contrainte légale ne menait qu'à l'hypocrisie, que l'amour véritable n'avait pas besoin de ces liens pour donner à l'union des époux un caractère indissoluble. D'autres, non contents de supprimer l'armée, supprimaient encore la police : l'homme libre pouvait se défendre lui-même et la sécurité sociale ne devait avoir d'autre base que des contrats librement consentis.

Sans doute, ce sont là des enfantillages, et l'on a le droit d'en rire ; mais il y a quelque chose d'analogue dans les doctrines du radicalisme qui, pour couper le mal, propose de le rendre plus intense encore.

Les élections n'ont plus de sincérité : élargissons le corps électoral, introduisons-y les éléments les moins intelligents, et la Belgique sera sauvée. Je ne suis point l'ennemi farouche du suffrage universel ; au fond, il n'est pas de système plus rationnel, du moment où l'on admet le principe électif. Sur quelle base logique peut-on, en effet, asseoir le droit de suffrage? Toutes les classifications sont arbitraires : la richesse n'est point une garantie de capacité, et quant à la capacité elle-même, bien fin sera celui qui fixera la limite où elle commence et où elle s'arrête. Il ne faut pas perdre de vue, en second lieu, que dans notre société égoïste, l'extension du droit de suffrage est la meilleure barrière mise à l'exploitation

Hosted by Google

d'une classe par l'autre. Il est donc vraisemblable que, par la force des choses autant que par l'influence de ce qui se passe dans les pays voisins, nous arriverons tôt ou tard au suffrage universel; mais ce qu'il faut faire, en présence de cette éventualité, ce n'est point se précipiter tête baissée dans le péril, c'est, au contraire, prendre les mesures propres à prévenir la gravité du choc. Un adolescent, qu'une discipline sévère n'a point mis en garde contre l'entraînement des passions, court risque de s'y perdre; sans doute, il doit traverser cette période dangereuse, afin de devenir homme; mais quelle serait la folie de ceux qui, prématurément, avant qu'il fût maître de sa conscience, le jetteraient au milieu de la tempête! Telle est bien l'erreur des politiques qui, sans se préoccuper de l'ignorance des foules, de la toute-puissance du clergé et du vaste appareil de corruption dont il dispose et qui menace d'assimiler la Belgique à la France, prétendent trouver la voie du salut dans l'adoption immédiate du suffrage universel.

J'en dirai autant d'un autre point qui fait l'objet principal des attaques auxquelles sont soumis les progressistes : leur sympathie pour la république. Il est aisé de faire des phrases sur la corruption des rois, alors qu'on n'est pas soi-même un Caton. Les républicains français nous ont rendu ce spectacle familier Combien n'en a-t-on pas vus, et des plus illustres, qui, vivant dans de pitoyables désordres, n'en assument pas moins le rôle de censeurs austères et affirment gravement que ce sont les rois qui font la démoralisation des peuples! Que la république soit, au point de vue abstrait et dans une société modèle, la forme de gouvernement la plus parfaite, c'est ce que peu de gens seront disposés à nier. Mais partir de là pour souhaiter qu'elle s'implante en Belgique, c'est se laisser éblouir par des mots. Qui ne voit, en effet, qu'en face des progrès redoutables de l'ultramontanisme, la royauté est la seule colonne qui soutienne encore l'édifice chancelant de notre pays? Le jour où elle aurait disparu et où l'on n'aurait plus, comme chef de la nation, qu'un président catholique, entouré de ministres catholiques, jouet des évêques et instrument des

Hosted by Google

jésuites, les libéraux pourraient aller chercher sous un ciel meilleur un abri pour leur tête : la dernière garantie de la tolérance aurait disparu. Plus que personne, le roi est intéressé à mettre une digue aux envahissements du clergé, qui finiraient par rendre son autorité illusoire : les prétentions ultramontaines ne tendent à rien moins, en effet, qu'à réduire en servage le pouvoir temporel.

Au surplus, faut-il encore mettre nos amis en garde contre de semblables erreurs? Nous avons l'heur et le malheur d'avoir à nos portes une république de suffrage universel qui, vraisemblablement, ne donnera à personne le goût de suivre ses traces.

Laissons donc de côté et ce radicalisme naïf et toutes les formes embryonnaires d'un progressisme dans lequel on ne peut voir tout au plus que la tendance vers un ordre de choses meilleur. Le véritable progrès, ce sera non pas d'exagérer les erreurs du libéralisme, mais de les corriger.

II

Le libéralisme moderne est parti d'une conception fausse de la liberté. Naguère encore, un publiciste, dont on ne prononce le nom qu'avec respect, mais qu'enchaînent bien des illusions, M. Ernest Renan, écrivait dans la *Revue des Deux-Mondes* [1] : « La liberté est un but et non pas un moyen ; sacrifier la liberté à une visée politique autre que la liberté elle-même, c'est tomber dans le cercle vicieux si bien exprimé par un poète : *Propter vitam vivendi perdere causas.* » Qu'ils le sachent ou qu'ils l'ignorent, tous les libéraux de la vieille école ont cette même notion de la liberté ; c'est elle qui rend stériles leurs efforts les plus sincères.

Non, la liberté n'est pas le but suprême dans la vie de l'individu non plus que de la société ; la liberté est une simple forme de l'activité, elle est le moyen nécessaire pour réaliser l'idéal; mais la confondre avec celui-ci, c'est commettre une erreur grosse de conséquences désastreuses ; c'est aboutir à

[1] Voir la *Revue des Deux-Mondes* du 15 février 1874.

Hosted by Google

une conception de la politique purement formaliste, d'après laquelle on croit avoir tout fait quand on a fourni une arène ouverte aux déchaînements des passions, en se désintéressant soi-même de l'issue de la lutte.

Ceux qui s'imaginent que la société n'a plus aucun devoir à l'égard de ses membres, dès qu'elle leur a fourni la liberté, ressemblent aux parents qui voudraient ne donner que la santé à leurs enfants, sans prendre aucun soin de leurs autres besoins. La santé est chose précieuse, si précieuse que sans elle rien n'est possible ; mais faut-il lui sacrifier tout le reste ? Croit-on avoir rempli sa vie en se bien portant ? N'y a-t-il pas à l'existence un but réel, plus élevé, celui d'accomplir le bien pour soi-même et pour les autres, par l'action de ces organes dont la santé permet le libre jeu ? Et ne serait-ce pas le cas d'appliquer la phrase : *Propter vitam vivendi perdere causas*, à celui qui, pour conserver sa vie, couperait toutes les racines de son activité ?

Ayez donc soin de sauvegarder les droits individuels, rien de mieux ; mais alors commence la véritable tâche, car, sur ce sol ainsi dégagé, il faut semer le bon grain. A quoi me sert la liberté, si je ne puis en profiter ? A quoi sert, pour celui qui ne possède pas un sou, la liberté de s'enrichir ? Autant donner au nègre la liberté de devenir blanc. Quelle est la valeur d'une constitution pour un peuple qui ne sait point en faire usage ? Ce que vaut un livre pour l'homme qui n'a pas appris à lire.

Il fut un temps où cette poursuite abstraite de la liberté avait sa raison d'être ; alors que le prince, jouissant de priviléges monstrueux, s'était substitué lui-même à l'État, il fallait insister avec énergie sur les droits de l'individu : c'était là le grand objectif du progrès.

Mais, de nos jours, la lutte est déplacée ; elle n'existe plus entre les rois et les peuples : elle gronde au sein des peuples mêmes ; au lieu de l'absolutisme en face de la liberté, nous avons l'opposition menaçante des diverses couches sociales, et nous voyons avec effroi se préparer une guerre dont le résultat serait également déplorable, si elle aboutissait à la

Hosted by Google

ruine des grands ou bien à l'écrasement des petits. Pour prévenir ces calamités immenses, il ne suffit plus de la liberté toute nue; il faut de plus, dans toutes les classes, la volonté énergique de remédier aux maux présents, de rendre au travail la considération à laquelle il a droit.

Soyons donc libéraux et ne cessons jamais de l'être; mais n'oublions pas que dans la forme, il faut le fond, et qu'il est impossible de distinguer entre les applications légitimes de la liberté et ses abus, si l'on ne possède point d'abord des principes qui sont la pierre angulaire de notre foi politique.

La grande faiblesse du libéralisme officiel, c'est qu'il a manqué de ces principes, sans lesquels on ne crée ni convictions fortes, ni monuments durables; le libéralisme a douté de lui-même; parfois il s'est renié; nulle part il n'a su franchement remplir sa mission jusqu'au bout. Quelques traits rapides le prouveront.

La Belgique a deux langues; si l'on veut que les deux moitiés du pays soient également ouvertes à la civilisation, il importe que ces deux langues soient traitées avec des égards identiques. Le libéralisme a cru satisfaire à cette exigence en accueillant bénévolement la solution que lui fournissait la Constitution : l'emploi des langues est facultatif; après cela tout est dit. On peut parler le flamand, mais on peut aussi ne pas le parler, et c'est cette dernière alternative qu'ont adoptée les hommes du monde, les magistrats, les officiers, les fonctionnaires, les employés de tout grade. Pouvait-on leur en faire un reproche? N'avaient-ils pas pour eux la liberté? Seulement, il en est résulté ceci : c'est que le peuple flamand a cessé de participer à la vie nationale, qu'abandonné à lui-même, il est devenu la proie facile de ceux qui, moins jaloux de la liberté de leur propre ignorance, se sont donné la peine de lui parler la langue qu'il comprenait. On le voit clairement : le programme libéral devait renfermer ici quelque chose de plus que la liberté pure et simple; les libéraux devaient s'imposer à eux-mêmes la tâche d'apprendre l'idiome qui seul pouvait leur donner l'accès d'une moitié du pays; ils devaient exiger de plus que tous

Hosted by Google

les représentants de l'autorité fussent soumis à la même obligation. Première faute, dont aujourd'hui nous sentons lourdement le poids.

A-t-on fait mieux dans le domaine de l'instruction? Tout en étant le parti des lumières, on a laissé déchoir imprudemment l'enseignement moyen et supérieur ; on l'a négligé de telle sorte que chaque jour nous offre cet affligeant spectacle : des pères libéraux se défiant de l'enseignement public et confiant de préférence leurs enfants aux institutions religieuses. C'est encore là sans doute une manifestation de la liberté !

Mais où celle-ci se montre avec éclat, c'est dans la tolérance avec laquelle le parti libéral voit les hommes les plus indignes prendre en mains cet office sacro-saint d'instituteurs de la jeunesse. La Constitution le veut ainsi, je ne l'ignore pas. Mais c'est assurément cet article, avant tous les autres, qui demande à être révisé ou, pour mieux dire, interprété d'une façon plus saine. Pouvons-nous, en effet, sans être émus, laisser se corrompre dans sa fleur toute la génération naissante? Qu'on ne s'y trompe point cependant : il ne s'agit pas d'abolir la liberté de l'enseignement, conquête précieuse et inattaquable, mais seulement de la renfermer dans de justes limites : en d'autres termes, on ne violera point l'esprit de la Constitution en demandant à ceux qui veulent instruire la jeunesse un certificat de moralité et de capacité.

L'une des pages les plus tristes, mais les plus instructives de l'histoire de notre pays, sera celle qui mettra en regard l'abandon dans lequel on a laissé les écoles et la sollicitude qu'on a eue pour les prisons. La jeunesse est une pâture offerte à la spéculation privée; qu'elle s'en empare et la dévore, l'État n'a point d'intervention à exercer. On admet l'inspection du clergé dans les établissements publics, et l'on n'admet pas l'inspection publique dans les établissements du clergé. Il est permis d'entasser les enfants dans des locaux étroits et malsains ; nos grandes villes mêmes en ont donné l'exemple ; il est permis de leur mettre le corps et l'esprit à la torture, de ne leur enseigner que des sottises ou des erreurs,

Hosted by Google

de les gâter à tout jamais, de les rendre incapables de prononcer une parole franche ou de formuler un jugement sain, d'en faire, en un mot, des citoyens sans valeur morale. Tout cela, c'est le droit, et quand chaque village de Belgique aura son école de petits-frères et son école de petites-sœurs, où l'on n'enseigne peut-être qu'à maudire l'Allemagne et à révérer la France, les libéraux se borneront à dire : « C'est un effet de la liberté ; il n'y a point là de notre faute ! »

Mais que personne au moins ne s'avise de toucher aux criminels. Ici commence la mission protectrice de l'État. Il faut de belles prisons, elles ne sont jamais assez belles ; pour écoles, pour casernes, des écuries suffisent; mais que les prisons soient des palais, et que la nourriture qu'on y distribue, réponde à toutes les prescriptions de l'hygiène. Les petits enfants se passent d'instruction, mais les voleurs ont d'excellent bouillon. En vérité, ce serait drôle, si tout d'abord ce n'était révoltant. Et ne touche-t-on pas du doigt, par ce seul fait, la plaie profonde dont nous souffrons ? Nous avons non le culte, mais la superstition de la liberté. Il semble que le seul rôle de l'État soit de réparer le mal qu'il a laissé commettre, jamais de le prévenir. C'est cette prétendue liberté, qui n'est que mensonge, quand on la dénature de la sorte, qui nous place parmi les peuples les plus ignorants de l'Europe ; c'est elle qui n'a pas permis aux scrupules des libéraux de décréter l'enseignement obligatoire. C'est elle encore qui, faisant de l'ivresse aussi une chose respectable, à laquelle il est défendu de toucher, mène le pays à la démoralisation la plus complète. Dans une autre contrée, qui n'est certes pas moins libre que la nôtre, mais qui comprend autrement la liberté, dans la petite Suisse, qui marche fort résolûment dans la voie des réformes vraiment progressistes, on n'a pas craint de sévir avec rigueur contre ce vice qui tue les générations présentes et qui, par la fatalité héréditaire, prépare la ruine des générations futures. Ce n'est point là qu'on favorise les cabaretiers, parce qu'il faut les ménager comme électeurs, ce n'est point là qu'on multiplie effrontément les kermesses, qui ne sont plus chez nous que des occasions de s'avilir.

Hosted by Google

Ainsi partout se manifeste la même impuissance, quand il s'agit de réaliser un progrès véritable. On a une armée, et je pense qu'on a raison de l'avoir ; mais au lieu d'en faire, comme ailleurs, une école de vertus civiques par le service obligatoire, on la rabaisse, par le système détestable de la conscription, à n'être qu'une corvée odieuse à laquelle les riches trouvent tout simple de se soustraire, pour la rendre d'autant plus rude aux prolétaires.

Aborderai-je la question sociale qui préoccupe à si juste titre notre époque ? Combien est-il encore de pays en Europe qui n'aient point réglementé le travail des enfants et des femmes dans les manufactures ? Cependant, le parti libéral a pour l'ouvrier des sympathies que je crois sincères ; mais où les voit-on mises en pratique ? A-t-on songé à moraliser ses plaisirs, à développer suffisamment son instruction, à lui fournir des logements à bon marché, à prévenir, par des mesures sages et protectrices, l'explosion de ces haines qu'attise trop souvent l'égoïsme de la classe privilégiée ? Ici encore la doctrine de la non-intervention règne sur toute la ligne ; il semble qu'on ait peur de troubler le travail divin de la liberté, en le touchant de mains impures.

Enfin, sur le terrain de la religion, la situation est plus fausse encore. Le libéralisme prétend combattre le catholicisme, et il n'en est que l'esclave ; il commet cette mortelle inconséquence de servir celui qu'il nomme son adversaire. De deux choses l'une : ou le catholicisme est compatible avec le progrès, ou il ne l'est pas ; dans la première hypothèse, il faut cesser de lui faire la guerre et se déclarer sans honte *catholique libéral ;* mais si cette alliance de mots est par soi-même contradictoire, si cette union hybride, condamnée par le chef de l'Église romaine, est destinée à demeurer à jamais stérile, alors il faut que les libéraux sachent prendre un grand parti, et que, mettant au dessus de tout les considérations de l'avenir, par un acte de volonté énergique, ils rompent avec un passé qui les force à se renier eux-mêmes. Confier ses enfants aux couvents, permettre à sa femme de favoriser les congrégations, les pèlerinages, et se dire encore

Hosted by Google

partisan du progrès, c'est un non-sens si pitoyable qu'on ne peut véritablement croire sincères ceux qui s'en rendent coupables. Des hommes défaisant d'une main ce qu'ils ont fait de l'autre, dépensant leurs efforts pour une cause qu'ils minent eux-mêmes sourdement, une telle absence de logique ne s'explique que par le manque absolu de principes, d'où dérive toute notre faiblesse. Pour l'immense majorité des électeurs libéraux, le problème religieux n'est point posé; ils ne l'ont jamais abordé ni positivement, ni négativement; ils se laissent aller doucement au courant de la tradition. Où les mène-t-elle? Ils s'étonneraient même qu'on le leur demandât. Et quant à la minorité qui pense, ils ont cru tout faire en se dépouillant fièrement de l'attirail religieux. Ah! certes, pour le petit nombre des esprits qui savent se créer leur foi à eux-mêmes, qui pratiquent sans formes extérieures le culte de l'idéal, qui n'ont pas besoin d'un autre aliment pour nourrir leur vie morale et soutenir leurs espérances, pour ceux-là la philosophie est une église assez vaste : elle peut les contenir tous. Mais les autres, mais la masse des âmes féminines, plus fines que sérieuses, et sur lesquelles le sentiment exerce un empire absolu, pourra-t-on les sevrer à jamais des ressources de la foi, et n'iront-elles pas, abandonnées à elles-mêmes, se perdre dans quelque superstition grossière, aussi choquante, par exemple, que l'est le spiritisme américain? Entre les deux extrêmes de l'ultramontanisme et de la négation absolue, combien n'existe-t-il pas de formes parfaitement compatibles avec la civilisation, avec la moralité et la liberté, demi-philosophiques et demi-religieuses, propres à satisfaire le cœur des hommes et point rebelles aux tendances de l'esprit moderne?

L'irréligion pour l'homme ignorant, c'est l'anéantissement moral. Ce n'est pas la loi qui fait la moralité, c'est le sentiment du devoir, et celui-ci n'a sa racine que dans une conception claire du rôle de l'humanité, ou dans la foi. Jamais, à aucune époque, cette vérité n'a pris un caractère de plus grande évidence; jamais, il n'a été plus nécessaire de sauvegarder dans le sein des masses les conquêtes morales qui

Hosted by Google

font notre seul légitime orgueil. Frappons-nous donc la poitrine, et avouons que tous, tant que nous sommes, nous n'avons rien compris à ces hautes exigences; nous n'avons songé qu'à nous-mêmes, nous avons laissé là ceux que nous devions éclairer et conduire, ou, pour les appeler à nous, nous n'avons su leur offrir que quelques abstractions sèches qui sur l'homme simple n'exercent aucun empire.

Ainsi, c'est à la négation que nous aboutissons partout, dans les petites choses et dans les grandes. On voit le flamand anéanti, et l'on ne fait rien; on voit les congrégations religieuses s'emparer de l'instruction publique, et l'on ne fait rien; on voit le prolétaire livré à la misère morale non moins qu'à la misère physique, et l'on ne fait rien; on voit enfin le peuple entier oscillant entre la soumission aveugle à l'ultramontanisme et la négation absolue, et l'on ne fait rien encore.

Ne suis-je donc pas en droit d'affirmer que le libéralisme, s'il a su défendre la liberté, n'a pas su la rendre féconde, et que, s'il a perdu la direction du pays, ce n'est point par un caprice du hasard, c'est par la logique même des faits, qui n'accorde une autorité durable qu'à ceux qui ont su la mériter.

III

Il serait injuste, cependant, de faire retomber sur le parti libéral la responsabilité entière de cette déchéance; il n'a été que l'instrument inconscient d'une tendance du siècle, et c'est grâce à cette circonstance qu'il est permis d'espérer pour lui un relèvement; s'il ne s'agissait en effet que d'accuser le passé, mieux vaudrait se taire; en politique, comme en toute chose, les regrets et les récriminations sont stériles.

Chaque époque est gouvernée par une idée maîtresse qui trouve ordinairement son expression la plus élevée dans un système philosophique. A ce point de vue, on peut dire que le libéralisme de la vieille école est en accord parfait avec l'optimisme hégélien, qui a joué un rôle si éminent dans

Hosted by Google

l'histoire interne du XIXe siècle. Il a cru que le progrès s'accomplit spontanément, d'une manière fatale, comme Hegel avait cru ne voir dans l'univers que l'évolution nécessaire des idées dirigées par la raison. On connaît la célèbre formule : « Tout ce qui est réel est rationnel. » S'il n'existe rien d'irrationnel ou plutôt si l'irrationnel n'est qu'une forme passagère qui renferme elle-même les éléments du progrès, pourquoi l'homme interviendrait-il dans ce *processus* divin? Il n'y a point à douter de l'avenir; on peut se croiser les bras et attendre : l'histoire se fait d'elle-même.

Cette foi inébranlable dans le progrès a une face grandiose et séduisante; elle mêle l'homme au mouvement universel de la nature; elle prévient les découragements trop prompts et permet de supporter légèrement les épreuves ; mais elle n'est cependant point le meilleur aiguillon à l'activité humaine, car elle peut endormir les esprits indolents dans une satisfaction facile, elle peut leur faire croire que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possible et les conduire de la sorte au quiétisme et à l'oubli du devoir; c'est par un phénomène analogue que, dans le domaine religieux, nous voyons l'homme qui ne doute point des félicités de la vie future, se débarrasser, dans son renoncement aux choses d'ici-bas, de toutes les obligations de la vie présente.

Tel est l'écueil sur lequel s'est arrêté le libéralisme; il a attendu le progrès du choc libre des forces sociales, et à sa grande surprise le progrès ne s'est point fait, et, loin de s'avancer vers le port, il s'est trouvé au milieu d'une tempête furieuse, à deux doigts de sa perte.

C'est alors que le pessimisme de Schopenhauer et de ses disciples est venu réveiller l'Europe de ce sommeil optimiste; il a enseigné que loin de triompher partout, le bien est l'éternel vaincu et que, dans sa petitesse infinie, il est anéanti en face de la somme énorme des maux qui s'accumulent sur le monde. On s'est pris à douter du but final de notre civilisation; on a compris que, sans l'intervention active de l'intelligence, elle ne menait peut-être qu'à un abîme.

L'apparition de la théorie darwiniste a attiré, elle aussi,

Hosted by Google

l'attention sur les conditions de la lutte que soutiennent tous les êtres. Au lieu d'un ordre excellent dans lequel chaque chose trouve sa place et où le plus parfait sort naturellement du moins parfait, on n'a plus aperçu tout à coup que le spectacle d'une mêlée compacte, où chacun doit veiller à soi, s'il ne veut être écrasé par ses voisins.

Ces considérations appliquées à l'histoire de l'humanité se sont trouvées vraies encore. Combien de nations n'avons-nous pas vues s'effondrer sous le poids de leurs fautes? Celui qui cesse de se perfectionner tombe fatalement, en dépit de la liberté, et l'on peut dire qu'en ce sens il y a dans la théorie de la force, si immorale en apparence, une moralité supérieure. Si les races faibles disparaissent devant les races fortes, c'est que, énervées, amoindries par leurs vices, elles ont attiré sur leur tête le châtiment qui les frappe.

La société n'est donc qu'un organisme qui peut prospérer, décliner et mourir; il ne suffit pas de la liberté pour le faire vivre, il lui faut de plus le bon régime, l'air, la nourriture intellectuelle et morale; si le jeu des organes n'est pas équilibré, s'il y a pléthore d'un côté et anémie de l'autre, si la matière l'emporte sur l'esprit, on aboutit au désordre et à l'anéantissement. Les événements contemporains nous ont fait voir de près quelle peut être l'influence bienfaisante ou pernicieuse d'un seul homme de génie sur le développement d'une nation, et comment de sa main puissante, il peut, à son gré, enrayer ou précipiter le progrès. A plus forte raison, que ne pourra pas la volonté unanime d'un parti dont l'intelligence est aiguisée, la volonté ferme et le but clairement défini! Mais aussi combien stériles resteront les vœux de ceux qui, sans payer de leur personne, attendent tout de la force spontanée des choses!

Une fois cette conception ébauchée, elle ne peut manquer de conduire à une transformation radicale de la politique et des sciences connexes. Quoi de plus instructif sous ce rapport que la révolution qui s'accomplit sous nos yeux dans le domaine de l'économie politique? Les doctrines d'Adam Smith et de ses continuateurs, qui cadraient si bien avec la théorie

Hosted by Google

libérale, sont dénoncées comme incomplètes et dangereuses ; toutes les chaires d'économie dans les universités allemandes sont acquises aux idées nouvelles, et les noms les plus illustres, les Roscher, les Held, les Gneist, les von Sybel, les Nasse, les Schmoller, combien d'autres encore, se sont séparés ouvertement de l'école de Manchester, en fondant leur société de *Politique sociale,* dont le retentissement commence à être si grand. Ce fait se produisant alors que la doctrine du libre échange acceptée par l'Europe presque entière semblait assurer à jamais le triomphe des économistes du *laissez-faire,* montre une fois encore comment une idée n'est jamais plus près de le céder à une autre que lorsqu'elle a trouvé sa réalisation : à peine épanouie, la corolle tombe.

L'école naissante s'élève avec force contre les conceptions atomistiques des économistes officiels, qui ne savent tenir compte que des intérêts particuliers et non des intérêts généraux. Or, ces deux classes d'intérêts ne sont aucunement en concordance ; ce qui fait la fortune des fabricants amène la ruine matérielle et morale des ouvriers ; en laissant agir indéfiniment l'égoïsme des individus, on aboutirait inévitablement à la ruine de la société ; l'harmonie ne naît donc pas toute seule du conflit des intérêts, et la science, loin de considérer comme l'idéal humain cette guerre sauvage des classes les unes contre les autres, doit au contraire réaliser un ordre économique dans lequel les faibles trouvent protection et où personne ne soit ravalé à l'état de vil instrument de la rapacité des autres.

Gardons-nous donc, en politique aussi, de cet optimisme fatal qui nous fait croire que nous ne sommes pour rien dans notre destinée, et qu'en laissant aller les choses le bien s'accomplira tout seul. Ayons au contraire l'œil toujours ouvert et la main toujours prête à la défense : soyons les artisans de notre propre bonheur. Un ancien proverbe a dit : Aide-toi, le ciel t'aidera ; ce qui revient à la formule : Aide-toi toi-même. C'est ce que le libéralisme a oublié. Il n'a pas lutté avec assez de conviction et avec assez de vaillance ; parce qu'il avait un instant le dessus, il a complaisamment joui de ce succès éphémère.

Hosted by Google

Un peuple ne conserve la liberté que s'il en demeure digne. Notre civilisation n'est qu'un jeu, notre liberté n'est qu'un mot, si nous n'avons pas la volonté énergique de nous tenir au premier rang, non seulement par la richesse, mais surtout par l'intelligence et la moralité, si nous ne nous décidons pas à travailler effectivement à l'amélioration de la nation. Ce qui nous relèvera, ce ne sont ni les édifices somptueux, ni toutes les pompes du luxe, ce ne sont ni les chemins de fer, ni la légion des découvertes de la chimie, de la physique et de la mécanique; l'essentiel est ailleurs.

Ce qu'il nous faut, à nous libéraux, c'est de tenir à notre tour un idéal qui enflamme d'une noble passion toutes les âmes généreuses. Que notre mot d'ordre cesse d'être l'indifférence, pour devenir la sympathie universelle. Opposons aux créations intéressées du parti clérical nos grandes œuvres désintéressées de charité et d'amour. Nous ne pouvons dire aux déshérités : Souffrez ici-bas pour être récompensés au ciel; mais ne leur disons pas non plus : Souffrez, c'est votre sort! La tâche de la société moderne n'est plus d'augmenter la richesse, mais de la distribuer d'une façon plus égale; la politique et l'économie politique doivent cesser de considérer l'homme comme un instrument; elles doivent le traiter comme un être moral; en d'autres termes, elles doivent devenir morales elles-mêmes.

Et c'est ainsi que nous rallierons à nous les sympathies et de ceux que nous travaillerons à relever, c'est à dire de la masse qui souffre, et des indifférents du jour, qui se sentiront capables d'agir quand on leur proposera une tâche faite pour verser de l'enthousiasme dans les cœurs les plus froids.

La conclusion de cette étude, c'est que le libéralisme doit, sous peine de déchéance, abandonner à jamais ses négations impuissantes et adopter franchement un programme positif. Qu'il se décide à parler la langue du peuple, à aborder de front le problème religieux, à combattre l'égoïsme partout où il se montre, à prendre en main la question sociale, à semer largement l'instruction en déniant le droit d'instruire aux ignorants et aux indignes, à égaliser les droits et les

Hosted by Google

devoirs, à poursuivre, en un mot, l'accomplissement réel du *bien social,* tel qu'il est permis à l'homme de l'entrevoir.

Et, pour prix de ses efforts, est-il sûr du triomphe? Qui oserait l'affirmer? L'essentiel, c'est d'avoir rempli son devoir; cette satisfaction-là ne nous fera point défaut. Nous promettons aux autres la tolérance, nous la demandons pour nous-mêmes, nous luttons pour la vérité et pour la justice; mais si, accablés par la coalition de l'ignorance, de la sottise, de l'égoïsme et de l'indifférence, nous ou nos enfants nous voyons un jour qu'il n'y a plus aucun espoir dans l'avenir de la Belgique et que la bonne cause est décidément vaincue, nous avons la liberté d'aller chercher dans le reste du monde une terre vivante encore, où nous apporterons du moins la conscience d'avoir fait tout ce que nous pouvions faire pour le salut de la patrie.

Léon Vanderkindere.

Hosted by Google

DEUX SŒURS

PETIT ROMAN EN VERS

I

Qu'elle est belle! Ce cri saluait, au passage,
Sur la digue d'Ostende, une Ève aux cheveux blonds.
Dans la voix d'un roué qui vous suit aux talons,
Cet éloge banal devient vite un outrage;
Mais, ici, les plus fous contenaient leur tapage,
Tant Lucile baissait des cils soyeux et longs,
Tant la virginité riait sur son visage!
Et les beautés du jour, lionnes de salons,
Se taisaient; mais, au feu qu'échangeait leur prunelle,
L'envie, en vifs éclairs, répétait : Qu'elle est belle!

Oui, Lucile était belle. Une chaste candeur
De son rayonnement tempérait la splendeur;
Elle avait la beauté noble, fière, sereine,
Mais la vierge, en ses traits, adoucissait la reine;
On sentait, si jamais elle levait le front,
Que tout s'abaisserait devant son œil profond,
Mais à quoi bon l'orgueil du regard ou du geste?
Tout s'inclinait devant sa pureté modeste,
Et Lucile, ignorant l'un et l'autre pouvoir,
Comme une fleur au pré, régnait sans le savoir.

Hosted by Google

Sur la plage que fouette une vague indocile,
De jeunes fats causaient lorsque passa Lucile;
Et de quoi donc causer sous le ciel d'un beau jour,
Si ce n'est de beauté, de plaisir et d'amour?

« Chaque âge a ses hochets. Lorsque le cœur s'enflamme,
La femme, disait l'un, est son divin bijou.
Mais qu'on donne à l'enfant un éternel joujou,
Bientôt il le rejette avec ennui. — La femme,
Disait l'autre, est la fleur qui dure un jour d'été;
C'est pour un seul instant que toute chose est belle.
L'aiguillon du bon goût, c'est la variété;
L'amour a l'aile prompte ainsi que la beauté....
A moins qu'on ne soit pauvre ou qu'on ne soit fidèle:
Dès lors, au pâle automne il faut se résigner,
Force est de négliger toute mode nouvelle,
D'un choix sempiternel il faut s'acoquiner. »

C'est ainsi qu'au bruit sourd de la vague profonde,
Devant ce grand tableau de l'océan qui gronde,
Prenant ce ton léger qui parle comme on rit,
Ces beaux messieurs causaient : ils avaient de l'esprit!

Rodolphe, à ces propos, ajoutait d'habitude :
« La vertu n'est qu'un mot, il n'est que la beauté!
On veut que la prudence ait nom la chasteté,
Et le calcul, l'honneur; soit! notre langue est prude.
Mais, de quelque façon qu'on vienne à l'obtenir,
Qu'on le puisse voler, qu'il le faille bénir,
L'amour est tout. L'amour, c'est le dieu de la femme
Et son démon; l'amour, c'est son corps et son âme,
Son idéal toujours et sa réalité.
Sans l'amour, qu'est la femme? Une fleur desséchée,
La coupe sans le vin, le nid sans la nichée,
Le printemps sans soleil, le festin sans gaîté.
A cette glèbe d'or la femme est attachée!
L'homme a d'autres liens, d'autres buts que l'amour,
Pour nous ce n'est qu'un jeu, pour elle c'est la vie.
A l'amour, donc à nous, la femme est asservie!
Bien enfant qui se laisse enchaîner sans retour!

Hosted by Google

Il n'est point de beauté — la laide est hors de compte, —
Qui ne cède et n'aspire à tomber de son mieux :
A l'une, qui rougit d'une charmante honte,
Il suffit d'un regard qu'allument deux beaux yeux;
L'autre veut davantage : Un châle, un cachemire,
La vengeance menée avec habileté
Contre quelque rivale en esprit, en beauté;
Une loge au théâtre, où tout Paris l'admire.
A l'autre, plus bourgeoise, il faut, bon gré malgré,
L'échevin de l'état civil et le curé!
Mais toutes n'ont qu'un rêve, et, bon Dieu! la plus sage
N'est pas celle qu'on mène en dot au mariage.
Bien piètre amour souvent qu'un amour consacré! »

Rodolphe, ce jour-là, se tut. Comme en un rêve,
Son âme était restée en contemplation :
Il suivait du regard cette enfant sur la grève!
Quand on le réveilla, l'interpellation
Lui tomba sur le cœur comme une froide douche;
Le sarcasme sceptique et le rictus grivois,
Comme une glauque peau de reptile qu'on touche,
Lui parut repoussant pour la première fois.

Le lendemain, pourquoi, de retour à la ville,
Avec une façon tout à fait incivile,
Rodolphe oublia-t-il d'aller, quand vint le soir,
Chez sa brune duchesse, adorable au boudoir?
Elle dut le chercher, l'appeler, au théâtre!
Pourquoi, devant ses traits, ciselés dans l'albâtre,
Devant ce doux reproche, ardent, silencieux,
Rayonnement ému de l'âme dans les yeux,
Resta-t-il froid, galant seulement de la lèvre,
Touchant sa main, du bout d'un gant de peau de chèvre,
Calme comme la mort, distrait jusqu'au défi?
Pour les raccommoder, un baiser eût suffi.
Pourquoi l'esquiva-t-il, fuyant l'ombre chérie,
Glissant entre les doigts de sa coquetterie?
Pourquoi, loin de la ville, est-il parti soudain?
Pourquoi, du bourg natal s'est-il fait un Éden?
Pourquoi, chaque matin, embrasse-t-il sa mère
Avec un saint respect, tout nouveau pour son cœur,

Hosted by Google

Et pourquoi rêve-t-il en regardant sa sœur,
Admirant dans ses yeux tout ce qui la dit fière
Et chaste, et se prenant pour elle de pudeur?
On ne sait... Mais sa vie est métamorphosée :
Il sourit au devoir; nulle haute visée
Ne lui semble un sommet trop élevé pour lui.
Mais les propos galants lui donnent la nausée;
Il jette aux vains plaisirs un dédaigneux ennui.
C'était un fat hier, c'est un homme aujourd'hui.
Il a pris, d'un pied sûr, une route nouvelle;
Sa mère, chaque jour, le voit plus fier, plus beau,
Et sa sœur l'a surpris vingt fois, sous le bouleau,
Qui rêvait et tout bas murmurait : Qu'elle est belle !

*

Lorsque l'hiver chassa, de son fouet de glaçons,
Les troupeaux au bercail, les citadins en ville,
Et que Rodolphe, ému, l'esprit plein de chansons,
Le cœur ivre d'espoir, voulut revoir Lucile,
Lucile, l'idéal, doux, sévère, charmant,
Pour lequel il avait religieusement
En un autel changé son âme avariée !
L'idole qu'en secret il avait tant priée!
Qui lui faisait rêver l'amour dans la grandeur!
Lucile, la beauté! Lucile, la pudeur!
Tout prosaïquement, elle était mariée.

II

Vraiment, le sort était brutal
Pour ce jeune homme au cœur superbe !
Un plat hymen lui coupait l'herbe
Sous les pieds de son idéal.

Que fera-t-il, héros d'une heure,
Tombant de son haut, et si bas?
Il n'était point, pour un faux pas,
De la race qui geint et pleure.

Hosted by Google

Le gouffre où retombait l'amant
Était semé de fleurs, en somme!
Dans les ivresses du vieil homme,
Il voulut noyer son roman.

Il ne le put; tout ce beau monde
Des gais excès et du bon ton
Lui parut faux comme un jeton,
Comme la fange était immonde.

Le sceptique, en lui, pour toujours,
Cédait au jeune enthousiaste;
Il avait vu la beauté chaste :
Il aspirait aux vrais amours.

En vain, pour lui faisant la roue,
De beaux paons cherchaient un vainqueur;
Il voyait le mensonge au cœur,
Il voyait le fard sur la joue.

Leur âme était percée à jour;
Il n'y trouvait, fausses idoles,
Aucune foi dans les paroles,
Dans les baisers aucun amour.

Alors, sa mère, dès l'aurore,
Le voyait rêver sur son sein...
Car à la femme du voisin
Il n'osait pas penser encore.

Pour lui tout prenait d'autres noms :
Ses plaisirs lui semblaient des vices,
Ses amis étaient des complices,
Ses conquêtes, des trahisons.

Cependant, il n'était point sire
A se plaindre dans un sonnet,
Il voulut avoir le cœur net
De ce qui l'avait pu séduire.

Hosted by Google

Il vit Lucile, en esprit fort
Qui ne craint point les aventures.
— Il est d'idéales natures,
Sous les pâles soleils du Nord :

Sous un teint mat et blanc de cierge,
Finement coloré de sang,
Elles ont un air innocent,
Elles ont un galbe de vierge;

Ces anges, près de leurs maris,
D'un tas d'enfants même entourées,
Restent aux sphères éthérées,
Semblent du monde des esprits;

Elles font croire à des chimères,
Et l'on comprend mieux, à les voir,
Comment l'homme a pu concevoir
La légende des vierges-mères.

Lucile avait ce frais trésor,
Avait l'âme ouverte et tranquille,
L'aspect digne, l'abord facile :
Doux muguet dans un vase d'or.

En elle rien d'élégiaque!
Un parler franc, point de caquet!
De beaux yeux; nul regard coquet
Offrant aux fats un point d'attaque.

Son époux était médecin,
Pour tout potage, et sans décompte,
Elle l'aimait, franc jeu, franc compte,
D'un amour pur, robuste et sain.

Quoi! deux époux qui sont fidèles!
Un bon ménage! un couple aimé!
Rodolphe se vit désarmé
Par ces choses surnaturelles.

Hosted by Google

Alors, il se piqua d'honneur :
« Quoi ! C'est la seule femme au monde !
Et le hasard, que Dieu confonde,
La livre à l'hymen suborneur! »

Pauvre fou! Mais toutes les femmes
Naissent pour ce sage roman;
Celles qui vivent autrement
Sont victimes ou sont infâmes.

— Avec la douceur du bon sens,
Arrêtant l'aveu, d'un sourire,
Lucile paraissait lui dire :
Cherchez des amours innocents.

A sa mère, à sa sœur qu'il aime,
Elle prenait la main parfois;
Cela disait : Nous voici trois,
On peut trouver la quatrième.

Mais lui, dans l'adoration,
Ne pouvait plus voir autre chose.
Au frein du respect qu'elle impose,
Son amour devint passion.

Un jour, l'amant, fougueux, acerbe,
Cria : « Que faudrait-il enfin
Pour fléchir cet orgueil d'airain ? »
Lucile l'arrêta, superbe!

Puis, sans colère, elle a souri,
Et le quittant, moqueuse et belle :
« Au moins faudrait-il, lui dit-elle,
Être meilleur que mon mari! »

*

Le lendemain, Rodolphe écrivit à Lucile :
« J'accepte le défi; tenez l'engagement.
Le but est précieux si l'œuvre est difficile,
Mais j'y jouerai ma vie et la jouerai gaîment. »

Hosted by Google

Lucile ne pouvait croire à tant de folie,
Être ainsi prise au mot ne lui convenait point!
Mais, lorsqu'elle voulut, inflexible en ce point,
L'arrêter... il était parti pour l'Italie.

III

ANNA A LUCILE

« Ma sœur, ma grande sœur, que devient ton héros?
Tu devais, dans l'amour, me servir de maîtresse,
Me préserver le cœur — ce sont tes propres mots —
De la sensiblerie et de la sécheresse;
Maintenant, tu te tais, et bien mal à propos!
Moi qui voulais prêter un intérêt immense
A tes exemples sûrs dont j'eusse fait ma loi!
Où donc est ta sagesse en action, dis-moi?
Cher Mentor, tu te tais quand la classe commence!
Craindrais-tu contre moi que le jeu ne tournât,
Ou n'oses-tu m'ouvrir ton âme... pour m'instruire?
Ce qu'Il est devenu, je m'en vais te le dire :
Ton héros a conquis tout le pensionnat.
C'est un brave! Et pour qui? Gare à la calomnie!
Garibaldi l'a mis à son ordre du jour.
C'est un sage! Et pour qui? Le comte de Cavour
Décora *sa valeur,* consulte *son génie;*
Du monde des journaux son livre a fait le tour.
Pour qui? pour qui?... Pardon! je suis folle : j'oublie
Que c'est pour les beaux yeux... de la jeune Italie.

LUCILE A ANNA

— PREMIÈRE LETTRE —

Il ne faut pas jouer avec le feu, vois-tu :
L'on risque d'y brûler l'aile de sa vertu,
Ma sœur. Oui, j'ai commis une imprudence extrême.
Depuis ce jour, je sais, et pour ma triste part,
Que l'honneur ne peut trop s'entourer d'un rempart,
Et combien de dangers une parole sème!

Hosted by Google

L'homme ne peut-il donc se gouverner lui-même?
Ne serait-il jamais que l'œuvre du hasard?
Son talent qu'il ignore est un feu sous la cendre:
Qu'on l'y laisse croupir, il rampe avec les sots;
Un souffle, et l'incendie en tout lieu va s'étendre;
Pour un regard de femme, on devient un héros!
Anna, ta grande sœur fut inconsidérée.
Mais, quant à lui, tu peux être bien rassurée;
Qu'il écrive un beau livre ou brave un *beau trépas,*
Qu'ai-je à craindre? Lui-même, Anna, ne voudrait pas,
Lorsque je l'ai fait grand, me rendre criminelle.
Mais je compte avant tout sur mon honneur fidèle,
Et je puis aux amours jeter de fiers défis:
J'adore mon mari... qui va devenir père!
Que sont tous les romans du monde? Je suis mère!
Qu'importent les héros, ma sœur? J'attends un fils!

— DEUXIÈME LETTRE —

Viens! c'est une petite fille!
Viens la voir dans son blanc berceau!
Son corps est si rose et si beau!
Elle est dodue, elle est gentille!

Dans son éclat, dans sa blancheur,
Aimes-tu l'aube matinale?
Ma jeune aurore virginale
A plus de grâce et de fraîcheur.

Qu'elle gazouille: tout mon être
Se remplit d'émois inconnus.
Vois-tu s'agiter ses pieds nus?
Elle voudrait marcher peut-être!

Aimes-tu te sentir au cœur
La chanson, le parfum, le rire?
Près de son berceau tout respire
L'espoir, la gaîté, le bonheur.

Hosted by Google

Parfois, elle semble ravie
En petits songes enfantins!
Sa voix a des tons argentins!
C'est ma fille!... Non! C'est ma vie!

C'est la splendeur de ma maison
Par qui toute autre est éclipsée!
C'est le soleil de ma pensée!
C'est l'azur de mon horizon.

C'est mon idéal sans mélange,
C'est mon rêve éclos triomphant,
C'est mon cœur qui s'est fait enfant,
C'est notre amour qui s'est fait ange.

. . . . . .
. . . . . .

— TROISIÈME LETTRE —

Elle pleure parfois, mais toujours je l'apaise :
Je chante doucement, elle semble écouter;
Dans mes bras arrondis, quand elle sourit d'aise,
Je la vais, en triomphe, à son père porter.

Je la nourris moi-même. Oh! quelle sainte ivresse :
Donner à son enfant la vie avec son lait!
Tu la verras au sein : comme elle me caresse!
Cette nuit, j'ai rêvé, déjà, qu'elle parlait.

— QUATRIÈME LETTRE —

Viens vite! un affreux croup! on craint qu'il ne l'emporte.
Vite! vite! — O mon Dieu, si tu la trouvais morte!

. . . . . .
. . . . . .

— CINQUIÈME LETTRE —

Depuis un an, ma fille est retournée aux cieux;
Déjà cet homme ose m'écrire!
Réponds-lui! Je ne puis répondre; mais je veux
Qu'il coupe court à ce délire!

Hosted by Google

Parle sévèrement! Confonds ce suborneur!
Fais monter la honte à sa joue!
Dis-lui que ma maison n'a pas un vain honneur
Dont je permette qu'on se joue!
Meilleur que mon mari! Fût-il plus grand cent fois,
Plus noble, plus juste, plus tendre,
A notre déshonneur aurait-il donc des droits?
Au crime pourrait-il prétendre?
Meilleur! Quand il courait, pour un rêve insensé,
S'illustrer dans quelque bataille,
Mon mari, jour et nuit, demeurait exposé
Au typhus, horrible mitraille!
Un livre! Mais fût-il un oracle vivant,
Eût-il l'idée et l'harmonie,
Le devoir est pour tous, même pour le savant!
Il est un Dieu pour le génie!
Mon mari se respecte, et c'est là sa grandeur!
Mon mari respecte la femme!
Mon mari ne va point, chez autrui, sans pudeur,
Attiser l'adultère infâme!
Il faut qu'il mette un frein à tant de déraison;
Mais, s'il n'en voulait pas démordre,
Mon mari doit garder l'honneur de sa maison,
Mon mari saurait y mettre ordre!

— SIXIÈME LETTRE —

N'écris point. Le dépit nous égare souvent :
Il pourrait espérer s'il me voyait blessée;
Et vraiment, depuis l'heure où s'envola l'enfant,
Un grand trouble est dans ma pensée.

Lis sa lettre. En passant sous tes chastes regards,
Peut-être elle te va rendre moins rigoureuse.
Malheureux, au malheur on doit quelques égards;
Ma sœur, je suis si malheureuse!

Je n'ai pas pu pleurer à son dernier chevet!
Un flux de larmes reste en mon sein qu'il dévore!
J'aime encor mon mari... Quand ma fille vivait,
Hélas! j'aurais dit : je l'adore!

Hosted by Google

Le trouble est dans mon cœur, le vide est dans mes jours;
De moi-même parfois je suis épouvantée!
Chère petite fille, avec toi, pour toujours,
Mon ange gardien m'a quittée.

— SEPTIÈME LETTRE (non envoyée) —

Il est vaincu! proscrit! blessé!
Mentana! cruelle défaite!
Quoi! pour un amour insensé,
Courir ainsi jouer sa tête!
Non, non! Cet amour passager,
Comme un grain de sable léger,
Décida la métamorphose :
Au premier mot qui l'a touché,
Son cœur, son grand cœur a penché
Vers une juste et sainte cause!

Gloire d'un peuple révolté,
Tu sors plus pure du massacre!
Qui t'inspira? La liberté.
La défaite, elle te consacre!
Sublime appât de la vertu,
Qu'il soit vainqueur, qu'il soit vaincu,
Il est grand dans tout ce qu'il fonde,
Il est grand dans l'adversité,
L'homme qui sert l'humanité,
L'atome qui meurt pour un monde!

Ah! le malheur désarme et mon cœur a fléchi!
L'espérance, la peur, l'émotion m'enivre!
S'il vit, puis-je le voir? S'il meurt, pourrai-je vivre?
Terrible châtiment d'un mot irréfléchi!

Oui, je fus imprudente et trois fois imprudente.
J'aurais dû l'arrêter... Rien ne l'eût arrêté!
J'aurais dû... Mais qui donc eût de cette âme ardente
Sondé la profondeur, deviné la fierté?

Hosted by Google

J'aurais dû prévenir sa dernière blessure !
— Non, vainqueur ou vaincu, qu'il lutte en citoyen !
Qu'il fasse son devoir, et je ferai le mien.
Qu'est-ce qu'un coup de feu près des maux que j'endure ?

Je l'ai trop attisé, cet espoir dévorant !
J'aurais dû... Sur son cœur j'admirais ma puissance !
Mais j'attends le respect de sa reconnaissance ;
Il sera généreux, puisque je l'ai fait grand.

L'hymen n'est pas pour nous un aveugle servage :
En aimant son mari, l'on peut penser à Dieu.
J'aimerai mon héros, fidèle à mon ménage !
— Mais que dis-je ? je tremble et ma plume est en feu !

Je ne sais quel éclair parfois vient me sourire !
Puis, devant moi, je vois un gouffre de terreur !
— Cette lettre ! regarde ! elle brûle mon cœur !
Tu ne la liras point ! Ce fut trop de l'écrire.

. . . . . .

POST-SCRIPTUM

Il revient ! il revient ! Ma sœur, c'est fait de moi !
Je n'ai d'espoir qu'en Dieu ! Je me cache de toi.

Ch. Potvin.

(*La fin à la prochaine livraison.*)

Hosted by Google

LE PASSAGE DE VÉNUS

SUR LE DISQUE SOLAIRE

Le 9 décembre prochain aura lieu un passage de Vénus sur le disque solaire [1]. Pour nous, il sera invisible; il finira avant le lever du soleil sur notre horizon. Si presque toutes les grandes nations ont organisé, pour l'observation de ce phénomène, des expéditions coûteuses et lointaines, c'est qu'il s'y rattache un intérêt scientifique de premier ordre : on espère que les résultats des observations permettront de calculer des valeurs plus approchées que celles que l'on possède aujourd'hui, des distances mutuelles et des dimensions des astres.

Au nombre des données fondamentales sur lesquelles est basé ce calcul, il faut placer en première ligne la distance du Soleil à la Terre. Elle est l'unité de mesure dont les astronomes font usage pour sonder les profondeurs des espaces célestes. Il importe de la connaître très exactement, puisque l'erreur dont elle est entachée affecte proportionnellement toutes les autres distances qu'elle sert à exprimer en nombres. On a jusqu'à un certain point la certitude qu'elle

[1] D'après les éphémérides astronomiques, celles de la connaissance des temps, par exemple, le passage doit avoir lieu le 8 décembre, les astronomes ne faisant commencer le jour qu'à midi, et comptant les heures depuis zéro jusqu'à 24, d'un midi au suivant. La matinée du 9 décembre, temps civil, appartient donc encore au 8 décembre, temps astronomique.

Hosted by Google

n'atteint pas 30 millions 600 mille lieues kilométriques (lieues de 5 kilomètres), et qu'elle est plus grande que 29 millions 400 mille lieues. De ces deux limites, la dernière est probablement la plus voisine de la valeur réelle. Réduire autant que possible l'écart de douze cent mille lieues qui existe entre elles, tel est le problème qu'il s'agit de résoudre.

Il paraîtra peut-être étonnant que l'une des données fondamentales de notre système planétaire soit encore si mal connue. Eh quoi! ne manquera-t-on pas de se dire, une incertitude de plus d'un million de lieues sur une distance de trente millions! En est-on là dans une science dont sans cesse on vante le haut degré de perfection? Qu'on ne se hâte pas de conclure. Après avoir examiné la question de plus près, on devra reconnaître que ces nombres, qui semblent à première vue ne donner qu'une approximation assez grossière, n'ont pu être déterminés, au contraire, que par les méthodes les plus ingénieuses et les plus savantes, et à l'aide d'instruments d'une merveilleuse précision. Il faut surtout ne pas perdre de vue que c'est par la découverte de la loi de la gravitation universelle, que le grand Newton a, pour ainsi dire, élevé l'astronomie au rang des sciences exactes. Cette loi, l'analyse mathématique permet d'en développer toutes les conséquences, sans qu'il soit nécessaire d'être fixé sur les valeurs absolues des distances des astres auxquels on l'applique; elle présente un accord si remarquable avec les faits observés, qu'on pourrait presque la regarder elle-même comme une vérité mathématique. C'est elle, par exemple, qui permet aux astronomes de prédire, plusieurs siècles à l'avance, le jour, l'heure où Vénus deviendra visible devant le Soleil; et l'on peut être certain que la planète ne manquera pas au rendez-vous.

Pour bien se rendre compte du phénomène qui nous occupe, commençons par jeter un coup d'œil sur l'ensemble de notre système planétaire.

Nous trouvons au centre le corps qui l'emporte de beaucoup sur tous les autres pour le volume et pour la quantité de matière qu'il contient; c'est le Soleil. Par sa force d'at-

Hosted by Google

traction, il retient autour de lui les planètes; chacun de ces sphéroïdes, tournant sur lui-même comme notre petit monde, présente successivement tous les points de sa surface à l'action bienfaisante des rayons solaires. Indépendamment de cette rotation, ils ont un mouvement de translation. Tous circulent dans des courbes de forme ovale que l'on nomme ellipses. Celles-ci sont peu allongées; elles ressemblent à des cercles qui, sans être précisément concentriques, auraient néanmoins leurs centres très près de celui du soleil. Leurs plans, qui passent tous par ce dernier point, ne coïncident pas; mais ils sont peu inclinés les uns par rapport aux autres. Les mouvements des planètes sur ces orbites sont tous dirigés dans le même sens, et ils sont d'autant moins rapides que les courbes décrites ont de plus grands rayons.

Il n'y a que deux planètes, nommées *planètes inférieures*, qui se trouvent plus près du Soleil que notre globe; ce sont Mercure et Vénus, dont les distances au Soleil sont respectivement d'à peu près 12 millions et 21 millions de lieues. Elles se meuvent donc dans des orbites placées à l'intérieur de l'orbite terrestre; et comme leurs mouvements sont plus rapides que le nôtre, chacune d'elles vient, à certaines époques, passer entre nous et le Soleil. On dit alors que la planète est à sa *conjonction inférieure;* ainsi, par exemple, Vénus parcourt 13 fois son orbite en 8 ans, c'est à dire pendant que la Terre décrit 8 fois la sienne. Dans cet intervalle, la planète fait donc 5 révolutions de plus que notre globe, et elle passe 5 fois entre la Terre et le Soleil; en d'autres termes, Vénus arrive 5 fois à sa conjonction inférieure en 8 ans. Si le plan de son orbite coïncidait avec celui dans lequel se meut la Terre, l'astre se trouverait chaque fois sur une droite allant de la Terre au Soleil. En dirigeant nos regards vers lui, nous devrions voir le Soleil, placé au delà, dans la même direction; et le disque obscur de la planète se projetterait sur l'astre radieux comme un petite tache très noire, qui semblerait décrire lentement une corde du disque solaire. Ce phénomène s'appelle *un passage* de la planète sur le Soleil.

Hosted by Google

Si le plan de l'orbite de Vénus coïncidait avec celui de l'orbite terrestre, on devrait donc observer 5 passages de l'astre en 8 ans. Il n'en est pas ainsi. Les conjonctions inférieures ne sont pas toutes accompagnées d'un passage ; les passages sont même des phénomènes assez rares et la raison en est facile à saisir.

Supposons deux cercles concentriques ayant des rayons, l'un de 0^m72, l'autre de 1 mètre, et situés dans un même plan horizontal ; traçons un diamètre qui coupe chacun de ces cercles en deux points, et faisons ensuite tourner le cercle intérieur autour de cette droite, de manière à l'incliner d'un petit angle d'environ 3° 1/4 sur le plan du cercle extérieur. Plaçons au centre une sphère de 9 millimètres de diamètre et faisons circuler autour d'elle deux petits granules, l'un ayant un diamètre d'environ 1/12 de millimètre, et décrivant en un an le cercle horizontal extérieur ; l'autre ayant un diamètre d'à peu près 1/14 de millimètre, et décrivant en 224 1/2 jours le cercle oblique intérieur : nous aurons une image assez fidèle de la Terre et de Vénus se mouvant autour du Soleil.

Pendant une moitié de sa révolution, la planète se trouve donc au dessus, et pendant l'autre moitié au dessous du plan de l'orbite terrestre. Elle traverse celui-ci en deux points, à savoir aux deux extrémités du diamètre autour duquel nous avons fait basculer l'orbite planétaire ; ces points sont les *nœuds* et le diamètre qui les joint, s'appelle *la ligne des nœuds*.

On aperçoit aisément que si une conjonction arrive dans une partie de l'orbite de Vénus placée au dessus du plan de l'orbite terrestre, le rayon visuel dirigé vers l'astre passe au dessus du Soleil, et que l'inverse a lieu pour les conjonctions où Vénus est sous l'orbite de la Terre. Mais qu'une conjonction arrive lorsque la planète se trouve dans un de ses nœuds, et la droite qui va de la Terre à Vénus, coïncidant avec la ligne des nœuds, rencontrera le Soleil ; la planète se projettera alors optiquement sur l'astre radieux et il y aura passage. Il est d'ailleurs à remarquer que la conjonction ne doit pas précisément arriver pour cela au nœud même ; il y a sur

Hosted by Google

l'orbite planétaire, de chaque côté du nœud, un arc d'une certaine étendue, assez voisin du plan de l'orbite terrestre, pour qu'une conjonction y soit accompagnée d'un passage.

Le passage d'une planète inférieure ne peut conséquemment avoir lieu que quand l'astre arrive à sa conjonction inférieure dans le voisinage d'un nœud. C'est là un phénomène qui offre la plus grande analogie avec une éclipse de soleil. Toutefois, à cause de son éloignement, la planète ne produit sur le Soleil qu'une petite tache noire ; tandis que la Lune, beaucoup plus petite, mais aussi beaucoup plus près de nous, peut nous priver complétement, pendant quelques minutes, de la lumière du jour.

Il y a plus d'un siècle qu'il ne s'est produit un passage de Vénus. Le phénomène revient à des intervalles soumis à une certaine loi de périodicité. C'est ce que montrent les dates des passages, inscrites dans le tableau suivant, qui embrasse un millier d'années :

6 juin	1761	8 juin	2255
4 »	1769	12 décembre	2360
8 décembre	1874	10 »	2368
6 »	1882	12 juin	2490
7 juin	2004	9 »	2498
5 »	2012	15 décembre	2603
10 décembre	2117	13 »	2611
8 »	2125	15 juin	2733
11 juin	2247	12 »	2741

Les passages de Mercure sont plus fréquents que ceux de Vénus.

La première prédiction du passage d'une planète est de Kepler. En 1627, il annonça un passage de Mercure pour 1631 et deux passages de Vénus, l'un pour 1631, l'autre pour 1761. Le passage de Mercure fut observé par Gassendi, à Paris, le 7 novembre 1631, huit jours avant la mort de Kepler. Pendant les premiers jours du mois de décembre suivant, Gassendi fut également très attentif au passage de Vénus, mais sans succès, ce passage ayant eu lieu pendant la nuit du 6 au 7 décembre.

Hosted by Google

On n'a noté jusqu'à ce jour que trois passages de Vénus : en 1639, 1761 et 1769. Celui de 1639 n'avait pas été prédit par Kepler; les tables de cet astronome étaient affectées d'une erreur qui faisait passer la planète sous le Soleil. Au contraire, celles de Landsberg, dont l'erreur était double, mais en sens inverse, indiquaient un passage; et sur la foi de ces dernières, Horrockes se prépara à l'observation. Le 4 décembre, il vit en effet, pendant environ une demi-heure, Vénus sur le Soleil. L'observation fut faite également par son ami Crabtree, qu'il avait pris soin d'avertir. C'est ainsi, fait remarquer Lalande, que de mauvaises tables occasionnèrent une bonne observation; mais à l'époque où elle fut faite, on était loin encore de soupçonner l'importance du phénomène, pour la détermination de la distance du Soleil.

L'idée de cette application fut suggérée à l'astronome anglais Halley, par l'observation d'un passage de Mercure, qu'il fit à Sainte-Hélène, en 1677. Plus tard, il publia des mémoires importants sur la question, dans les *Philosophical transactions* de Londres. Sa découverte lui fit éprouver une si grande satisfaction, qu'il pria la postérité de se souvenir qu'elle était due à un Anglais. Il sera peut-être utile, avant d'expliquer en quoi elle consiste, de rappeler les moyens dont les astronomes font usage pour déterminer les distances et les dimensions des corps célestes.

Lorsqu'on veut déterminer la distance d'un astre, le problème à résoudre est le même, au fond, que quand il s'agit de trouver, par des opérations d'arpentage, la distance d'un point inaccessible sur le terrain.

On sait que les géomètres nomment figures semblables des figures de même forme, mais dont les dimensions sont différentes. Citons, comme exemple, deux cartes d'un pays, dont les échelles ne seraient pas les mêmes; il suffit de connaître la longueur qu'occupe sur le terrain une seule des lignes figurées sur ces cartes, pour pouvoir en conclure par de simples proportions, les longueurs de toutes les autres.

On démontre en géométrie que deux triangles sont semblables, et qu'ils ont leurs côtés proportionnels, quand les

Hosted by Google

trois angles de l'un sont respectivement égaux aux trois angles de l'autre. Il suffit même que deux angles du premier triangle soient égaux respectivement à deux angles du second; car la somme des angles du triangle étant égale à deux droits, le troisième angle est alors le même de part et d'autre. Si donc on détermine deux angles d'un triangle, on en connaît la figure; et si l'on mesure ensuite un de ses côtés, un calcul très simple donne les longueurs des deux autres.

Il devient ainsi facile de trouver sur le terrain la distance d'un point inaccessible. On commence par jalonner et mesurer une base; et l'on considère les deux extrémités de cette droite et le point à relever, comme les trois sommets d'un triangle. A l'aide d'un instrument, appelé graphomètre, on mesure les angles que forment, avec la base, les rayons visuels dirigés des deux extrémités de celle-ci vers le sommet; de cette manière, les angles du triangle, et un de ses côtés, sont connus; on peut donc calculer les deux autres côtés, c'est à dire les distances du point inaccessible aux deux extrémités de la base. Les opérations à faire, pour trouver la distance d'un astre, ne diffèrent pas essentiellement de celles que nous venons d'indiquer. Seulement, il est nécessaire de disposer d'une base très étendue et d'un instrument beaucoup plus parfait que le graphomètre, pour que la distance cherchée soit obtenue avec quelque précision.

Considérons un globe lointain, le Soleil, par exemple; la portion de sa surface qui est visible pour nous, est limitée par un cercle, que nous appelons le *contour apparent* du Soleil. Un rayon visuel, dirigé vers un point du contour apparent, rase le globe solaire; il est tangent à sa surface sphérique. Un deuxième rayon visuel, dirigé vers le centre, fait avec le premier un petit angle que l'on nomme le *demi-diamètre apparent* de l'astre. Si on considère le triangle ayant pour sommets un point du contour apparent, le centre du Soleil et l'œil de l'observateur, ce triangle sera rectangle, puisque l'un de ses côtés est une tangente à la sphère, et qu'un autre côté est le rayon mené au point de contact; et

Hosted by Google

l'angle, dont le sommet est dans l'œil de l'observateur, sera, ainsi que nous l'avons dit, le demi-diamètre apparent. On possède des instruments qui permettent de mesurer directement ce dernier; par cette mesure, on connaît donc deux angles du triangle rectangle dont il vient d'être question, et si on parvient à déterminer l'un de ses côtés, on pourra sans peine calculer les autres. Si, par exemple, on connaît la distance de l'observateur au centre du Soleil, qui est un des côtés du triangle, il sera aisé de calculer le rayon du globe solaire, qui est un autre côté. Ainsi, nous trouverons sans peine les dimensions du Soleil, sa distance étant connue. Comment peut-on obtenir celle-ci?

Admettons qu'un observateur puisse se transporter au centre du Soleil, et que de là il regarde notre globe; il le verrait comme un disque rond, mais comme un disque excessivement petit. Si l'on donnait à cet observateur un instrument propre à mesurer les angles avec précision, il pourrait opérer relativement à la Terre, absolument de la même manière que nous opérions tout à l'heure par rapport au Soleil; il pourrait mesurer *le demi-diamètre apparent de la Terre, vu du centre du Soleil. Cet angle est ce qu'on nomme la parallaxe du Soleil.*

Notre observateur héliocentrique connaîtrait donc les angles d'un triangle rectangle, dont un des côtés serait le rayon terrestre, et un autre côté la distance des centres de la Terre et du Soleil; s'il connaissait, comme nous, le rayon de la Terre, le calcul lui donnerait la distance de notre globe.

On comprend maintenant que trouver la distance du Soleil revient à trouver sa parallaxe; et plus généralement que pour trouver la distance d'un astre, il faut trouver la parallaxe de cet astre, c'est à dire l'angle sous lequel un œil placé en son centre verrait le demi-diamètre de la Terre. Cet angle ne peut être mesuré directement; mais on va voir qu'il existe d'autres moyens de le trouver.

Il va de soi qu'un astre a une parallaxe d'autant plus petite qu'il est plus éloigné; car en supposant qu'il s'éloigne

Hosted by Google

de plus en plus, l'œil, placé en son centre, verra le diamètre apparent de la terre décroître indéfiniment. Il est même aisé de prouver que, deux astres étant donnés, leurs parallaxes sont en raison inverse de leurs distances.

La parallaxe du Soleil est très petite, à cause de l'énorme distance de cet astre. Elle n'atteint pas 9″ (neuf secondes)[1]. Il résulte de là que pour chaque dixième de seconde d'erreur de la parallaxe, la distance calculée du Soleil sera en erreur de plus de 1/90 de sa valeur, c'est à dire d'environ 330,000 lieues. Or, un angle d'un dixième de seconde est tellement petit qu'il est assez difficile de s'en faire une idée ; l'arc qui le mesure, sur un cercle de quarante centimètres de diamètre, n'atteint pas un dix-millième de millimètre en longueur. Quelles précautions minutieuses ne devront pas prendre les astronomes, pour que l'erreur commise reste au dessous de cette limite !

La mesure directe de la parallaxe du Soleil étant impossible, on a recours, pour y suppléer, à diverses méthodes, parmi lesquelles il faut citer, comme l'une des plus remarquables, celle de Halley, fondée sur l'observation des passages de Vénus.

Avant d'esquisser ces méthodes, nous devons faire remarquer que l'on connaît les rapports des parallaxes des divers corps de notre système planétaire, ou, en d'autres termes, que l'on connaît les rapports des distances mutuelles de tous ces corps, avec une exactitude bien plus grande que leurs valeurs absolues. Le système de toutes les orbites planétaires peut être comparé, jusqu'à un certain point, à un pays dont on posséderait une très bonne carte, mais sans en connaître exactement l'échelle. Les belles lois du mouvement des planètes, dont la découverte a immortalisé le nom de Kepler, font connaître les rapports des distances mutuelles de tous ces corps et du Soleil; il en résulte qu'il suffit de mesurer une

[1] On sait que si on divise la circonférence en 360 parties égales, les rayons qui aboutissent aux extrémités de l'une de ces 360 divisions font entre eux un angle d'un degré. Le degré est divisé en 60 minutes et la minute en 60 secondes.

Hosted by Google

seule de ces distances, soit celle de la Terre au Soleil, pour pouvoir en déduire toutes les autres. Il suffit même de déterminer par l'observation la différence des parallaxes du Soleil et d'une planète, de Vénus, par exemple; car alors on connaîtra le rapport de ces parallaxes et leur différence, et un calcul fort simple permettra de trouver chacune d'elles.

Le problème de la détermination de la parallaxe solaire sera donc résolu, quand on aura déterminé la parallaxe d'une planète quelconque, ou la différence des parallaxes d'une planète et du Soleil.

L'avantage de la méthode de Halley consiste en ce qu'elle substitue à des mesures d'angles les mesures plus commodes de certains temps. Il n'est possible de l'exposer dans ses détails qu'à l'aide de l'analyse mathématique; mais le principe sur lequel elle repose se conçoit aisément.

Supposons deux observateurs placés à la surface de la Terre, en deux points très éloignés l'un de l'autre, et regardant Vénus pendant son passage. Les rayons visuels qu'ils dirigent vers le centre de la planète, après avoir convergé vers ce point, se prolongent au delà, en divergeant, et vont rencontrer la surface du Soleil en deux points distincts. Si, par exemple, le centre de Vénus se projette sur le bord de l'astre radieux pour l'un des deux observateurs, il se trouvera pour l'autre, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur du contour du Soleil.

Imaginons qu'à un instant donné, on puisse marquer sur le disque solaire le point où se projetterait le centre de Vénus pour un œil placé au centre de notre globe. Afin de mieux nous faire comprendre, nous appellerons ce point la *projection centrale* de la planète. Autour de lui viendront se placer, dans une petite portion circulaire du disque du Soleil, tous les points où les habitants de la Terre voient au même instant le centre de Vénus. Pendant le passage, la projection centrale décrit lentement une certaine corde, et le mouvement de ce point fait connaître toutes les phases du phénomène pour un œil placé au centre de notre globe. A un moment donné, les disques des deux astres se touchent extérieurement; immé-

Hosted by Google

diatement après, le disque de la planète commence à mordre sur le disque solaire, et une petite échancrure noire se montre au bord du Soleil; cette échancrure croît et le disque de la planète finit par se projeter tout entier sur celui du Soleil, auquel il devient tangent intérieurement. C'est l'instant *du premier contact intérieur*. Un filet de lumière apparaît ensuite au point où les deux contours se touchaient; ce filet, d'abord très mince, augmente assez rapidement et laisse voir la planète, comme un petit cercle noir, s'avançant sur le disque du Soleil. Les phases que nous venons de décrire pour l'entrée, se reproduisent en sens inverse à la sortie; l'on observe *un deuxième contact intérieur*, et, quelque temps après, arrive le deuxième contact extérieur, qui marque la fin du phénomène.

En chaque point de la Terre pour lequel le Soleil est au dessus de l'horizon, on constate la même succession de phases; toutefois, une même phase arrive à des instants différents, suivant le lieu d'où elle est vue, puisque les points où se projette le centre de Vénus, pour les habitants de la Terre, ne coïncident pas avec la projection centrale; ils se trouvent distribués dans un petit cercle autour de celle-ci; de telle sorte que quand le premier contact intérieur a lieu pour l'œil placé au centre de la Terre, il y a une infinité de lieux pour lesquels cette phase est déjà passée, et une infinité d'autres pour lesquels elle ne s'est pas encore produite.

Les phases du phénomène ne sont donc pas simultanées pour les divers points du globe; et suivant le lieu d'où on les voit, on les trouve en avance ou en retard, par rapport à une observation qui serait faite au centre de la Terre. Or, on reconnaîtra sans peine que ces avances et ces retards dépendent précisément des parallaxes de Vénus et du Soleil, et peuvent même servir à les déterminer.

Plaçons deux observateurs en des points très éloignés l'un de l'autre à la surface de la Terre; les rayons visuels qu'ils dirigent à un moment donné vers le centre de Vénus, forment entre eux un petit angle dont les côtés prolongés déterminent

Hosted by Google

sur le disque solaire les positions apparentes de la planète. Admettons maintenant que, le Soleil et la Terre restant immobiles, Vénus s'éloigne sur le rayon visuel de l'un des deux observateurs ; l'angle dont il vient d'être question, diminue à mesure que la distance de son sommet devient plus grande, et en même temps, les deux points où ses côtés prolongés rencontrent le Soleil deviennent de plus en plus voisins ; ils finiraient même par se confondre si le centre de la planète s'éloignait jusqu'à la surface même du Soleil. On comprend donc que, pour deux observateurs placés en deux points donnés de la Terre, l'écart entre les positions apparentes de Vénus sur le Soleil doit être d'autant plus petit que la planète est plus éloignée de la Terre.

On verra par des considérations semblables que si la Terre et la planète restent fixes, et que le Soleil s'en rapproche, l'écart entre les projections de la planète sur le disque solaire diminue. Ainsi, cet écart dépend à la fois des distances du Soleil et de la planète au globe terrestre ; ou, en d'autres termes, il dépend des parallaxes des deux astres, puisque celles-ci sont inversement proportionnelles aux distances. C'est donc par l'effet des parallaxes que les diverses phases d'un passage sont observées en certains lieux plus tôt, et en d'autres lieux plus tard, qu'elles ne le seraient du centre de la Terre ; si bien qu'il suffirait aux astronomes de connaître les parallaxes des deux astres, pour pouvoir calculer les accélérations et les retards, relatifs à tous les points du globe. Or, on conçoit que le problème peut être renversé ; et l'observation des phases permet alors de trouver la différence des parallaxes. On peut, d'ailleurs, varier les données, et de là résultent différentes méthodes.

Admettons que dans deux stations où se trouvent des horloges bien réglées, on ait observé les instants des deux contacts intérieurs. On connaîtra ainsi, pour chacune d'elles, la durée du passage, depuis le premier contact intérieur jusqu'au second. La différence des durées observées fournit une équation dans laquelle il n'entre comme inconnue que la différence des parallaxes qui, dès lors, se calcule aisément ;

Hosted by Google

et on peut ensuite calculer les parallaxes elles-mêmes, comme il a été expliqué plus haut, le rapport de ces quantités étant connu. *Tel est le principe de la méthode Halley;* et l'aperçu que nous venons d'en donner suffit pour faire comprendre les avantages qu'elle présente. Si on observe les instants des deux contacts intérieurs en deux stations convenablement choisies, on a tout ce qu'il faut pour résoudre le problème. Les seuls instruments nécessaires sont une bonne lunette ou un télescope, donnant une image nette du Soleil et de la planète, et une horloge bien réglée. Chacun des deux observateurs doit, par des opérations préliminaires, déterminer la latitude et l'heure du lieu où il se trouve, ainsi qu'une valeur approchée de sa longitude. Il est possible de le faire assez rapidement, même dans un observatoire improvisé.

Entre toutes les données du problème, celle qu'il importe surtout d'obtenir d'une manière très exacte, c'est la différence des durées du phénomène dans les deux stations. L'erreur dont cette différence est entachée produit une certaine erreur de la parallaxe; et l'on démontre que ces deux erreurs sont proportionnelles aux grandeurs qu'elles affectent. Si, par exemple, la différence des durées observées est de 15 minutes et qu'il y ait sur chacune d'elles une incertitude de 15 secondes, la différence pourra être en erreur de 30 secondes, c'est à dire d'un trentième de sa valeur; la parallaxe que l'on en déduira sera aussi en erreur d'un trentième et il en résultera une erreur d'environ un million de lieues sur la distance du Soleil. A première vue, il semble qu'une erreur de 15 secondes de temps soit impossible, lorsqu'il suffit d'observer le phénomène, si simple et si facile à saisir en apparence, d'un contact intérieur; il ne s'agit, en effet, que de noter l'instant de l'apparition ou de la disparition d'un filet de lumière, au point où le bord du Soleil est touché par la planète. Ce qui donnait à Halley une très grande confiance dans sa méthode, c'était sa conviction que le filet lumineux devait se montrer ou disparaître d'une manière assez subite pour que l'on pût saisir l'heure du phénomène à une ou deux secondes près. Nous verrons plus loin que les observations sont

Hosted by Google

entourées de certaines difficultés qui ne permettent pas de les faire avec une si grande précision.

A côté d'incontestables avantages, la méthode de Halley offre aussi certains inconvénients. Il peut arriver que l'observation de l'un des contacts soit rendue impossible par l'interposition d'un nuage, ou par toute autre cause ; et dans ce cas, la méthode de Halley ne permet pas d'utiliser l'observation de l'autre contact. Elle ne permet pas non plus d'employer les observations faites en des lieux où le soleil se trouve sous l'horizon au commencement ou à la fin du passage.

La méthode de Delisle, qui n'est qu'une extension de celle de Halley, ne présente pas ces inconvénients. Au lieu de faire usage de la différence des durées totales observées en deux points du globe, on base le calcul, dans la méthode de Delisle, sur l'intervalle de temps qui sépare deux observations faites dans deux stations différentes. Supposons que pour l'un des observateurs une certaine phase, telle que le premier contact intérieur, se trouve retardée par l'effet de la parallaxe, tandis qu'elle est accélérée pour l'autre ; le temps qui s'écoule entre leurs observations, et qui est égal à la somme faite du retard de la première et de l'avance de la seconde, permet, lorsqu'il est connu, de calculer la différence des parallaxes des deux astres. Tel est le principe de la méthode de Delisle ; mais on conçoit que, pour connaître le temps qui s'écoule entre les deux observations, il faut que l'on puisse comparer les deux horloges dont on a fait usage, comparaison qui n'est pas nécessaire dans la méthode de Halley. Il faut, d'ailleurs, pour que la comparaison des heures de deux observatoires soit possible, connaître leurs longitudes ; les résultats fournis par la méthode de Delisle ne peuvent donc offrir la précision désirable que quand on connaît très exactement les longitudes des deux stations. Si, comme cela arrive fréquemment, l'une d'elles est une petite île perdue en quelque sorte dans l'immensité des mers, loin de toute communication télégraphique, la détermination de sa longitude peut devenir une opération longue et coûteuse.

D'autres méthodes encore que celles de Halley et de Delisle

Hosted by Google

peuvent servir à déterminer la parallaxe solaire au moyen des passages de Vénus. En particulier, celle de Delisle est susceptible d'une grande extension; car ce qui caractérise les contacts intérieurs que l'on observe dans cette méthode, c'est que la distance des centres des deux disques est égale à la différence de leurs rayons; et toute autre phase peut être employée de la même manière qu'un contact, pourvu que l'on ait un moyen de déterminer exactement la distance des centres pour cette phase. Or, cette distance se mesure directement à l'aide d'un instrument d'une grande perfection, nommé héliomètre.

On peut aussi photographier le soleil; le temps de pose n'étant que d'une petite fraction de seconde, il est possible de noter l'heure qui correspond à chaque cliché avec la plus grande exactitude; dans les bonnes épreuves, le disque de la planète se détache nettement sur celui du Soleil, et on peut y mesurer à loisir, après la fin du phénomène, les distances des centres.

Il suffirait à la rigueur de deux mesures micrométriques ou de deux bonnes images photographiques, obtenues dans des stations très éloignées l'une de l'autre, et dont les longitudes et latitudes seraient bien connues, pour pouvoir déterminer la parallaxe solaire; mais les erreurs accidentelles qu'il est impossible d'éviter complétement, quelques précautions que l'on prenne, auraient alors une influence trop sensible. Aussi les astronomes ont-ils soin de faire concourir au résultat définitif toutes les bonnes observations dont ils disposent, et ils les combinent de manière à éliminer autant que possible les erreurs dont elles sont entachées.

On compte aussi enregistrer, le 9 décembre prochain, au moyen de la photographie, les instants des contacts. Un appareil, qui a reçu le nom expressif de révolver photographique, permet de reproduire, de seconde en seconde, sur une plaque mobile, la partie du bord du Soleil où le contact doit avoir lieu. Il a été imaginé par M. Janssen, membre de l'Institut de France. Ce savant s'est déjà illustré par une découverte qu'il fit aux Indes, pendant l'éclipse totale de

Hosted by Google

soleil du 18 août 1868, et qui permet de voir les protubérances solaires en plein jour au moyen du spectroscope. Il se propose de faire usage de son nouvel instrument à Yokohama, où il conduit l'une des six missions organisées par la France. Toutes les expéditions anglaises seront aussi munies de l'appareil Janssen, légèrement modifié par M. Warren de la Rue.

Telles sont, en résumé, les principales méthodes dont on peut faire usage, pour déduire la parallaxe solaire de l'observation d'un passage de Vénus. Après cet exposé, il ne sera peut-être pas sans intérêt de donner un aperçu historique des recherches des astronomes sur la distance de la Terre au Soleil.

Aristarque de Samos, se basant sur certaines considérations relatives aux phases de la Lune, trouva que la distance de celle-ci, qu'il connaissait déjà d'une manière assez exacte, était dix-neuf fois moindre que celle du Soleil, et il fixa cette dernière à 1,200 rayons terrestres. Ce nombre, qui est vingt fois trop petit, fut accepté jusqu'à l'époque où Kepler le porta, d'une manière plus ou moins arbitraire, paraît-il, à 3,500 rayons terrestres.

En 1671, l'Académie des sciences de Paris chargea Richer, l'un de ses membres, d'aller observer la planète Mars à Cayenne, en même temps que Picard et Roëmer devaient l'observer à Paris, dans le but de trouver sa parallaxe. Le procédé dont il est ici question a été repris dans ces derniers temps, et, convenablement appliqué, il peut conduire à de bons résultats; c'est pourquoi nous essayerons d'en donner une idée.

Mars est une planète supérieure, c'est à dire, plus éloignée du Soleil que ne l'est la Terre; notre globe vient donc périodiquement passer entre Mars et le Soleil. On dit alors que *la planète est en opposition*, parce qu'on la voit dans la direction opposée au Soleil. A cette époque, elle se trouve relativement près de nous et, par conséquent, sa parallaxe est relativement grande. Dans certaines conditions favorables, elle devient deux et demi fois plus grande que la parallaxe

Hosted by Google

solaire; d'où suit qu'une même erreur a deux et demi fois moins d'importance si elle affecte la parallaxe de Mars, que si elle affectait celle du Soleil. Il y a donc avantage à observer la première pour en déduire la seconde par le calcul.

Admettons que, vers la date de l'opposition, deux observateurs, placés sur un même méridien terrestre en deux points séparés par une distance très grande, conviennent de diriger chaque jour leurs télescopes vers la planète au moment où elle traverse ce méridien; chaque couple d'observations, faites de cette manière, donnera une valeur de la parallaxe de Mars, car les rayons visuels des deux observateurs, prolongés au delà de la planète, vont en divergeant et projettent l'astre en des points différents du ciel étoilé. En comparant ces positions apparentes à celles des étoiles voisines, les deux observateurs peuvent déterminer l'angle formé par leurs rayons visuels, et en déduire la parallaxe et la distance de Mars. Les lois de Kepler donnent ensuite la distance du Soleil.

Si l'application de cette méthode exigeait que les deux observateurs fussent placés exactement sur un même méridien, elle ne serait pas pratique; mais les astronomes ont trouvé moyen de l'appliquer encore dans le cas de deux méridiens de longitudes différentes.

Les observations méridiennes de Mars, faites par Richer à Cayenne et par Roëmer et Picard à Paris, donnèrent 9″ 1/2 pour la parallaxe solaire, et 21,500 rayons terrestres pour la distance du Soleil. Ce résultat est beaucoup plus exact que ceux auxquels on était parvenu jusqu'alors, et même que celui auquel Lacaille fut conduit, un siècle plus tard, en comparant, de la même manière, ses observations faites au Cap, avec celles d'un grand nombre d'observatoires européens.

On essaya vers la même époque de déterminer la parallaxe de Mars en opposition par des observations faites dans un seul et même lieu; la rotation de la terre, on va le voir, en fournit le moyen.

Hosted by Google

Chaque jour la planète se lève à l'orient et se couche à l'occident; mais ce mouvement, qui n'est qu'apparent, provient en réalité du mouvement diurne de notre globe. Si on considère sur un parallèle terrestre le lieu qui voit le lever de Mars et celui qui, au même instant, voit son coucher, ces points sont très éloignés l'un de l'autre à la surface de la Terre; et par conséquent, si de chacun d'eux un observateur dirige un rayon visuel vers la planète, les prolongements de ces deux rayons seront divergents, et aboutiront en des points différents de la sphère étoilée. Ces deux observateurs pourraient donc, en comparant les positions de Mars avec celles des étoiles voisines, obtenir la parallaxe de l'astre. Mais dans le cas actuel, il suffit d'un seul observateur, puisque le mouvement de rotation de la terre le transporte de l'un à l'autre des points où les observations doivent se faire. Le premier observateur, après avoir déterminé la position apparente de la planète au milieu des étoiles, au moment de son lever, la verra plus tard, au moment de son coucher, dans la direction même où le second observateur l'aurait vue. Il trouvera donc, par rapport aux étoiles voisines, un changement de position qui dépend de la parallaxe et permet de la calculer. Pour plus de simplicité, nous avons ici fait abstraction des mouvements de la Terre et de Mars autour du Soleil, dans l'intervalle des deux observations; mais les astronomes ont soin d'en tenir compte.

En comparant, comme nous venons de le dire, les positions de Mars à l'est et à l'ouest du méridien, avec celles des étoiles voisines, Cassini, aidé de Roëmer et de Sédileau, trouva, pour la parallaxe solaire, 9″8. Les observations analogues, faites par Flamsteed à Derby, donnèrent un peu moins de 10″; et celles de Maraldi, en 1704 et 1719, à peu près le même nombre.

C'est le 6 juin 1761 que se présenta la première occasion d'appliquer les méthodes de Halley et Delisle; des observatoires furent établis sur un grand nombre de points, entre autres, à Tobolsk, à Tornéa, à Cajanebourg, à Drontheim, à Pékin, au Cap, à Tranquebar et à l'île Rodrigues, dans

Hosted by Google

l'océan indien. Le passage, étant visible en Europe, fut noté par beaucoup d'observateurs en dehors de ceux qui allèrent occuper des stations lointaines; le nombre total en fut de 176, mais ils ne prêtèrent pas tous un concours efficace.

Les résultats de ce grand effort ne répondirent nullement aux espérances qu'il avait fait naître. On s'attendait à trouver la parallaxe avec certitude à moins d'un dixième de seconde près; or, en groupant de diverses manières les observations, les nombres, fournis par le calcul, varièrent entre 8″5 et 10″6. On ne peut attribuer ces grandes différences qu'à des erreurs d'observation, occasionnées par certaines difficultés que les astronomes n'avaient pu prévoir, et provenant d'un phénomène singulier qui se présente aux instants des contacts: c'est le phénomène de la goutte noire, que nous décrirons tout à l'heure.

On compte 159 observateurs du passage de 1769. Au nombre de ceux qui occupèrent les stations les plus importantes, on peut citer les suivants :

Le père Hell, envoyé du roi de Danemark, s'installa à Wardhus, au nord de la Laponie, et fut secondé par le père Sainovicz et Borgreving. Planmann et Uhlwyk se rendirent à Cajanebourg en Finlande. Dymond et Wales à la baie d'Hudson; Rumovski et Ochtenski à Kola. L'abbé Chappe, d'Auteroche, qui avait affronté le climat rigoureux de la Sibérie, pour observer le passage de 1761 à Tobolsk, fut désigné, en 1769, pour aller aux îles Salomon; mais la cour d'Espagne lui refusa l'autorisation sans laquelle on ne pouvait y aborder à cette époque. On lui permit néanmoins de s'embarquer sur la flotte espagnole, et de s'établir à San-José en Californie; deux astronomes espagnols, Vincent d'Oz et Medina, lui furent adjoints. L'abbé Chappe paya de sa vie le succès de son entreprise. Il mourut peu de jours après le passage, d'une attaque de fièvre jaune. C'est au milieu des souffrances que lui causait déjà le mal terrible dont il était atteint, et alors qu'il sentait sa fin prochaine, qu'avec un admirable courage, il compléta ses observations astronomiques. La station d'Haïti fut occupée par les Anglais. Le

Hosted by Google

célèbre capitaine Cook, qui était parti à bord de l'*Endeavour*, pour une destination inconnue, y arriva le 13 avril 1769, et y observa le passage avec Green et Solander.

Les résultats que l'on obtint furent plus satisfaisants que ceux du passage de 1761 ; toutefois, en combinant les observations de différentes manières, on trouva pour la parallaxe des nombres variant entre 8″5 et 8″9. La méthode de Halley n'avait donc pas, comme l'espérait ce grand astronome, fait connaître une valeur exacte à moins de 0″02 près ; elle laissait une incertitude au moins vingt fois plus grande. Si l'on avait fondé, sur la méthode de Halley, un si grand espoir, c'est qu'on s'était imaginé qu'après le premier contact interne, le plus mince filet de lumière qui viendrait entourer Vénus serait visible à peu près instantanément. Or, les choses se passent tout autrement. Un grand nombre d'observateurs signalèrent un phénomène que l'on nomme *phénomène du collage, du ligament noir, ou encore de la goutte noire.* Il consiste en ce qu'au moment où le premier contact intérieur paraît se produire, le bord du disque de Vénus, au lieu de se détacher de celui du Soleil, commence à s'allonger, comme s'il y était en quelque sorte collé ; les deux limbes restent unis pendant plusieurs secondes par une espèce de ligament étroit, moins noir que la partie centrale de la planète. Ce lien finit par se rompre, laissant alors le disque de Vénus arrondi, et déjà un peu avancé sur le Soleil. Au deuxième contact interne se remarque le phénomène inverse. A un instant où le filet lumineux qui sépare Vénus du contour du Soleil, semble avoir encore une épaisseur assez grande pour ne pouvoir être éclipsé qu'après quelques secondes, l'on voit tout à coup un point noir, une sorte de goutte noire, s'élancer du disque de Vénus vers le bord solaire ; puis, la planète paraît allongée, et ce n'est qu'un peu plus tard que les deux contours semblent être en contact géométrique. Ces singulières apparences rendent les observations très difficiles et l'on constate souvent entre les instants notés par diverses personnes, pour un même contact et dans un même lieu, des différences de 40 à 50 secondes de temps.

Hosted by Google

Le phénomène de la goutte noire a été attribué par Lalande à l'*irradiation*, qui consiste, comme on sait, en ce qu'un disque brillant nous paraît toujours plus grand qu'un disque obscur de mêmes dimensions. Il en résulterait que, l'éclat du Soleil étant très vif, le filet de lumière voisin du point de contact nous paraîtrait élargi par l'effet de l'irradiation; de sorte que, quand il est déjà sur le point de s'éclipser, nous lui croirions encore une largeur très appréciable, qui disparaîtrait ensuite tout à coup. L'explication de Lalande fut assez généralement acceptée, quoiqu'elle fût en contradiction avec les travaux des physiciens sur l'irradiation. Récemment, la question a été étudiée avec soin dans plusieurs grands observatoires, entre autres à l'observatoire de Paris. MM. Wolf et André y ont installé un appareil simulant un passage artificiel de Vénus. Ces savants attribuent la formation du ligament noir à une manière défectueuse de pointer les lunettes, et ils ont recommandé aux astronomes certains moyens de s'en affranchir. Il se pourrait bien toutefois qu'il fût produit, au moins en partie, par l'atmosphère dont Vénus est entourée.

En 1824, l'astronome allemand Encke, dans un mémoire très estimé, discuta avec soin toutes les observations des passages et fixa la valeur de la parallaxe solaire à 8″57. Ce nombre fut regardé comme exact, à quelques centièmes de secondes près. On le modifia dans ces dernières années pour plusieurs raisons, parmi lesquelles il faut citer en première ligne les travaux remarquables de Léon Foucault. L'illustre physicien français imagina un appareil très ingénieux pour mesurer la vitesse de la lumière. Or, en supposant cette vitesse connue, la distance de la Terre au Soleil devient facile à calculer.

La lumière se meut avec une vitesse, très grande à la vérité, mais que l'on ne peut cependant pas regarder comme infinie. Cette belle découverte de l'astronomedanois Roëmer date de 1675; elle fut le point de départ d'une des plus glorieuses conquêtes de l'astronomie moderne. Bradley, qui devint plus tard directeur de l'observatoire de Greenwich,

Hosted by Google

fonda sur elle, en 1728, la théorie de l'*aberration de la lumière.*

Le phénomène de l'aberration consiste en ce que chacune des innombrables étoiles que nous voyons briller au ciel semble décrire en un an une petite ellipse dont le demi-grand axe est de 20″44, et qui est plus ou moins aplatie, suivant la position de l'astre dans le ciel. Le petit mouvement dont il s'agit ici n'appartient pas réellement aux étoiles qui en paraissent animées; il n'est qu'une apparence résultant du mouvement annuel de la Terre autour du Soleil; et la valeur du grand axe, qui est la même pour toutes les ellipses d'aberration, dépend du rapport de la vitesse de notre globe à la vitesse de la lumière. Nous essayerons de le faire comprendre à l'aide d'une comparaison tirée des objets qui nous sont familiers.

Considérons un tuyau cylindrique, fermé à ses extrémités par deux disques percés de petites ouvertures centrales. Si on le suppose d'abord vertical et immobile, un petit corps, tel qu'une goutte de pluie qui tombe sous l'action de la pesanteur, pourra le traverser de part en part. Mais si on le suppose au contraire en mouvement, s'il se déplace parallèlement à lui-même d'une certaine quantité dans le sens horizontal pendant la chute du mobile, celui-ci tombera sur le fond, à quelque distance de l'orifice. Pour que la goutte ne soit pas arrêtée, il faut incliner le tube en mouvement, de telle façon que l'ouverture supérieure soit un peu en avant de l'autre dans le sens de leur déplacement commun; par cette disposition, pendant que le mobile qui a traversé l'orifice supérieur se meut dans le tuyau, l'autre ouverture avance un peu et se présente devant la gouttelette au moment voulu pour lui livrer passage. Il est clair que l'inclinaison à donner au tube dépend du rapport de sa vitesse à celle du mobile qui le traverse.

L'explication qui précède reste applicable au cas où la gouttelette suit une direction oblique; elle ne peut passer librement que si la direction de sa vitesse fait, avec celle de l'axe du tuyau, un angle convenable.

Hosted by Google

Le phénomène de l'aberration de la lumière résulte de circonstances entièrement analogues à celles que nous venons d'examiner. Les gouttelettes de pluie sont les rayons de lumière envoyés vers nous par les étoiles ; le tube qu'elles traversent n'est autre chose que le tuyau d'un télescope. La lumière des étoiles se meut avec une vitesse qui serait, d'après Foucault, d'environ 59,600 lieues kilométriques par seconde ; et la vitesse de la Terre, dans son mouvement autour du Soleil est à peu près 10,000 fois moindre. Il en résulte que quand on dirige un télescope vers une étoile, pendant que la lumière de l'astre parcourt la longueur du tuyau, celui-ci, entraîné dans le mouvement annuel de notre globe autour du Soleil, se déplace parallèlement à lui-même d'environ 1/10000 de sa longueur. Il faut donc, ainsi que nous l'avons dit plus haut, l'incliner un peu en avant dans le sens de ce mouvement, pour que le rayon lumineux suive son axe. Or, c'est la direction que nous donnons à l'axe du télescope, qui fixe pour nous la position apparente de l'étoile ; et, par conséquent, l'astre nous semble situé en un point un peu différent du lieu qu'il occupe réellement. Ce petit déplacement dépend évidemment de la grandeur et de la direction de la vitesse de notre globe, dans son mouvement annuel autour du Soleil. On peut prouver qu'en un an l'étoile doit, en apparence, décrire la petite ellipse que nous avons appelée ellipse d'aberration.

Le demi-grand axe de l'ellipse d'aberration dépend du rapport de la vitesse de la Terre à celle de la lumière ; de sorte que, quand on connaît deux de ces quantités, la troisième s'en déduit immédiatement. Or, Struve a déterminé d'une manière très précise, par l'observation d'un nombre considérable d'étoiles, le demi-grand axe de l'ellipse d'aberration ; d'autre part, les expériences directes de Foucault ont fait connaître la vitesse de la lumière. On a donc pu calculer la vitesse moyenne de la Terre dans son mouvement annuel autour du Soleil, et l'on a trouvé qu'elle est de 5 9/10 lieues kilométriques par seconde. Cette vitesse, à son tour, détermine la longueur de l'arc de courbe que notre globe décrit

Hosted by Google

dans un temps donné et aussi, par conséquent, celle de l'orbite entière qu'il parcourt en un an; on en déduit le rayon de cette orbite, qui n'est autre chose que la distance de la Terre au Soleil. Par cette méthode, on a trouvé pour la parallaxe solaire 8″86, nombre plus grand que celui donné par Encke, d'environ 1/30 de sa valeur.

D'autres travaux ont conduit à des résultats qui s'accordent beaucoup mieux avec celui de Foucault qu'avec celui d'Encke; notamment, les observations méridiennes de Mars, en 1862; et aussi l'application de méthodes indirectes, qui permettent de déduire la parallaxe du soleil de certaines inégalités des mouvements de la Lune et de la Terre.

Ce sont même ces dernières méthodes qui ont attiré l'attention des astronomes sur la nécessité d'augmenter le nombre donné par Encke. Le professeur Hansen l'indiqua, dès 1854, dans une lettre adressée à M. Airy, directeur de l'observatoire de Greenwich, l'ayant déduite d'une inégalité du mouvement de la Lune en longitude. M. Leverrier arrivait à la même conclusion en 1858, dans les *Annales de l'observatoire impérial de Paris,* d'après une inégalité du mouvement en longitude de la Terre et plus tard encore d'après les mouvements de Mars et de Vénus.

Ajoutons qu'en 1864, M. Powalky a soumis les calculs d'Encke à une nouvelle discussion, à la suite de laquelle il a rejeté certaines observations et corrigé les longitudes de quelques stations. Il a trouvé de cette manière 8″86; mais ne peut-on pas craindre que, dans un travail de ce genre, l'auteur n'ait été plus ou moins influencé, à son insu, par le résultat qu'il croyait devoir obtenir; et qu'ainsi il n'ait été porté à éliminer, de très bonne foi d'ailleurs, des observations peu favorables à ce résultat?

Une nouvelle discussion du passage de 1769 a aussi été publiée par M. Stone dans les *Monthly notices* en 1868, et lui a donné 8″91.

On doit admettre que, dans l'état actuel de la science, la valeur la plus probable de la parallaxe solaire est de 8″85; toutefois, dans ce nombre, le chiffre des dixièmes n'est pas déterminé avec certitude.

Hosted by Google

La distance correspondante de la Terre au Soleil est de 29 millions 600 mille lieues.

Rien n'a été négligé pour que les observations du prochain passage de Vénus présentent entre elles un accord plus satisfaisant que celles du siècle dernier, et permettent de décider définitivement la question. Dès sommes considérables y sont affectées par divers gouvernements, entre autres, par l'Angleterre, l'Allemagne, la France, la Russie, les États-Unis d'Amérique. Les subsides votés par cette dernière puissance ne s'élèvent pas à moins de 750,000 francs. Quelques riches particuliers ont aussi fait des dons considérables. Lord Lindsay a organisé à ses frais, pour l'île Maurice, une expédition dont la dépense est évaluée à 400,000 francs.

Les astronomes ont discuté avec soin, depuis plusieurs années, le choix des instruments les mieux appropriés et des stations les plus favorables. Celles-ci seront établies, entre autres, en Égypte, au Japon, à la Nouvelle-Zélande, à la Nouvelle-Calédonie, aux îles Sandwich, Rodrigues, Réunion, Kerguelen, Campbell, Saint-Paul. Les astronomes russes en établiront plus de vingt en Sibérie et sur les côtes de l'Asie. Elles seront pourvues d'excellents instruments, variés d'ailleurs, de sorte qu'on pourra appliquer toutes les bonnes méthodes. Quelques unes des îles australes citées plus haut sont difficilement abordables et absolument désertes. Toutes les choses nécessaires à la vie, jusqu'au combustible même, y feront probablement défaut. Les navires, dirigés vers ces régions, emportent, outre les instruments, des vivres pour plusieurs mois, et les habitations du personnel de chaque station.

Le passage du 6 décembre 1882 sera partiellement visible dans toute l'Europe; il s'écoulera ensuite plus d'un siècle sans que le phénomène se reproduise.

Les passages de Mercure sont plus fréquents que ceux de Vénus; mais la différence des parallaxes de Mercure et du Soleil est beaucoup moindre que celle des parallaxes du Soleil et de Vénus. Elle ne peut donc pas être déterminée avec la même précision.

Hosted by Google

La grande entreprise qui tient le monde savant en éveil, n'est possible qu'à l'occasion d'un phénomène rare et la réussite en est d'autant plus désirable. On peut avoir la confiance que les astronomes verront leurs efforts couronnés de succès ; mais il ne faut pas oublier qu'ils sont exposés à bien des mécomptes résultant de circonstances qu'ils ne peuvent empêcher. Un petit nuage, cachant le coin du ciel vers lequel leur télescope est dirigé, suffit pour leur faire perdre le fruit de grands travaux et d'un pénible voyage. Témoin la mésaventure, devenue célèbre, qu'éprouva au siècle dernier l'astronome français Legentil.

Legentil avait été désigné par l'Académie des sciences de Paris pour aller observer à Pondichéry le passage du 6 juin 1761 ; il partit le 27 mars 1760, et atteignit l'île de France, le 10 juillet suivant; des nouvelles désavantageuses de la guerre que les Français avaient à soutenir à cette époque contre les Anglais dans l'Inde, ne lui permirent pas de continuer son voyage; il résolut d'aller rejoindre de Pingré, qui devait observer à l'île Rodrigues. Comme il se disposait à s'y rendre, on lui annonça qu'une frégate française allait partir pour la côte de Coromandel, et il y prit passage. Retardé par de longs calmes, ce navire n'arriva que le 24 mai suivant au Malabar, et le commandant y apprit que, depuis quatre mois déjà, Pondichéry était tombé au pouvoir des Anglais. La frégate devait fuir, et l'astronome, désespéré, reprit avec elle la route de l'île de France. C'est pendant cette traversée qu'arriva le 6 juin. Le soleil brillait de tout son éclat, et Legentil observa le passage; mais ses observations faites en pleine mer, dans des conditions peu favorables, ne pouvaient être utilement employées. Le but de son voyage était manqué. Legentil prit alors la résolution héroïque de partir pour Pondichéry à la première occasion, et d'y attendre pendant huit années le passage du 4 juin 1769. A la veille de ce grand jour, le 3 juin au soir, le temps était fort beau ; tous les instruments étaient prêts ; quelques heures encore, et Legentil allait être pleinement récompensé de sa longue patience. Mais, hélas ! pendant la

Hosted by Google

nuit il entendit mugir les vents, précurseurs d'un orage. De gros nuages vinrent obscurcir le ciel et ne se dissipèrent qu'après la fin du phénomène. Le temps redevint alors magnifique, de sorte que ces affreux nuages du 4 juin semblaient avoir été faits tout exprès pour désoler le malheureux astronome.

Formons des vœux pour que, le 9 décembre prochain, aucun voile ne vienne se placer entre Vénus et les nombreux télescopes qui seront dirigés sur elle.

F. Dauge.

Hosted by Google

LE VICAIRE DE NOIRVAL

SCÈNES DE LA VIE WALLONNE

I

Noirval est un petit village, dont on chercherait en vain le nom sur la carte, mais qui se trouve situé à une forte lieue de la Meuse, sur la rive droite d'un des plus pittoresques cours d'eau du Condroz namurois, le ruisseau de Grand-Pré ou de Samson. Pendant la belle saison, c'est un endroit charmant, avec ses chaumines groupées autour du clocher, ses champs en pente, ses prairies humides qui suivent dans le fond les méandres du ruisseau et son immense couronne de forêts de chênes qui ferme l'horizon de toutes parts, depuis les hauteurs de Naninne et de Sart-Bernard jusqu'à celles de Gesves et d'Ohey. Mais, en hiver, quand la neige couvre le sol et tourbillonne emportée par la rafale dans les gorges et le long des côtes, ce riant paysage prend un aspect morne et lugubre : il semble que la sauvage Ardenne reparaisse tout entière, comme autrefois, quand les chênes séculaires descendaient jusqu'au bord du ruisseau, quand la charrue n'avait pas encore sillonné de son soc les croupes schisteuses de la montagne et que Noirval n'était encore qu'un ramas de huttes, refuge habituel des bûcherons de leurs seigneuries les abbés de Grand-Pré.

Dans ces temps d'hiver, Noirval est vraiment sinistre :

Hosted by Google

les champs couverts de neigé ressemblent à de grands losanges blancs, encastrés de tous côtés par la noire ceinture des forêts dépouillées, le Samson roule en grondant ses flots jaunes et gonflés sur les prairies submergées, et la bise qui descend des bois d'Arville, toute chargée de neige humide et glaciale, se heurte avec colère contre les hauteurs, tournoie en cherchant un passage, comme une meute effrénée qui voudrait escalader la colline, et finit par s'engouffrer à droite et à gauche à travers les défilés de l'abbaye de Grand-Pré et de Goyet, ou par remonter la côte de Noirval avec une nouvelle furie, pour aller mourir, en hurlant d'une manière lugubre, dans les grands bois de Strud et de Maizeroul.

Rares sont les paysans qui s'aventurent en rase campagne par ces temps maudits; plus rares encore, quand le soir tombe et que les sombres rougeurs du crépuscule viennent remplacer la pâle lumière du plein jour.

Cependant, un soir du mois de décembre 1868, un voyageur remontait la côte de Noirval, par une de ces tempêtes de neige.

Ce voyageur était un prêtre. Grand et élancé, dans toute la force de la jeunesse, il s'éloignait du village d'un pas ferme et rapide. Derrière lui, les dernières chaumines apparaissaient par instant dans la rafale; autour de lui, la neige tourbillonnait affolée; devant lui, tout en haut de la côte, les bois de chênes se dressaient solides et fiers, comme une noire muraille de granit crénelée.

En dépit de la tourmente, le prêtre avançait sans hésiter, comme quelqu'un qui connaît le pays. A travers l'épaisse couche de neige qui recouvrait le sol à peine éclairé par les brumes rougeâtres du crépuscule, il savait retrouver la trace perdue du sentier qui serpentait le long de la colline.

Arrivé au sommet, il s'arrêta un instant pour reprendre haleine et se retourna vers la vallée du Samson.

Devant lui, sous ses pieds, la terre fuyait en s'enfonçant dans un lointain brouillard sur lequel se dessinaient vaguement les masses colossales des forêts d'Arville et de Grand-

Hosted by Google

Pré. Quelques points lumineux, disséminés çà et là le long de la pente, indiquaient seuls les maisons de Noirval.

Le prêtre considéra quelques moments cette vision confuse ; il paraissait éprouver un plaisir amer à laisser ainsi errer ses regards sur ce paysage indécis, où toutes les formes et tous les contours se fondaient dans une brume mystérieuse. Et ses yeux attendris semblaient dire : Pauvres gens qui grelottez là bas, dans vos chaumines sans feu, où mugit le vent d'hiver ; pauvres travailleurs courbés toute la journée sur la glèbe, puisse le Seigneur être clément envers vous et vous envoyer cette nuit ce doux consolateur de ceux qui souffrent : le sommeil !

S'arrachant bientôt à ces méditations, le prêtre gagna la lisière du bois qui se profilait à quelque distance, et la suivit jusqu'au moment où le sentier s'enfonça dans les taillis. A cette place même, s'élevait à front du sentier une maisonnette en blocaille, sans étage et recouverte d'ardoises.

A travers les volets fermés, une vague lueur se faufilait timidement jusqu'au sol. Le prêtre s'approcha de la porte et l'ouvrit.

Aussitôt un bruit de pas retentit dans l'intérieur.

« Bonsoir, monsieur le vicaire, » dit une petite voix mince et grêle comme une clochette fêlée.

Et sur le seuil apparut une sorte de nain difforme et bossu, qui tenait dans une main la lampe qu'il garantissait de l'autre contre le vent.

« Bonsoir, Raphaël, répondit doucement le prêtre en entrant et en passant la main sur l'énorme chevelure rousse de l'avorton. Pourquoi donc m'avoir attendu si tard?

— J'ai préparé votre souper, monsieur le vicaire.

— Oh ! mon souper ! Cher enfant, une autre fois, quand il tombera de la neige, tu t'en iras à la vesprée ; comment feras-tu maintenant pour rentrer par un temps pareil?... Si tu passais la nuit ici?

— Ah ! non, va, monsieur le vicaire ; grand merci ! je serai vite « al vallée ».

— Mais il fait noir comme dans un four.

Hosted by Google

— J'ai des yeux de chat! Bonsoir, monsieur le vicaire! »

Le jeune garçon se glissa par la porte comme un sylphe et se mit à descendre la pente avec une rapidité bizarre. Ses grandes jambes s'allongeaient sous son petit corps comme les branches d'un compas; on eût dit une gigantesque araignée noire qui courait sur la campagne blanche.

Bientôt il eut disparu dans le brouillard.

« Pauvre petit! murmura le vicaire avec un mélancolique sourire. Le royaume des cieux est aux innocents comme lui! »

Il referma la porte et pénétra dans la salle éclairée.

Un misérable feu de « boulets » achevait de brûler dans l'âtre, et sur la brique qui le bordait se trouvait le souper du vicaire, un bien modeste souper : un œuf dur, des pommes de terre cuites sous les cendres et une tasse de café.

Le vicaire se débarrassa de ses vêtements ruisselant de neige fondue, soupa rapidement et s'assit au coin du feu, près de la lampe, son bréviaire à la main.

Mais bientôt, la chaleur du foyer aidant, une sorte de somnolence s'empara de lui; le bréviaire retomba sur ses genoux et il s'endormit la tête appuyée sur la main.

Cette tête était remarquablement belle et pleine de caractère. Les cheveux d'un brun cendré retombaient en boucles épaisses autour d'un large front de penseur et de poète; et l'ovale allongé du visage, l'élégante courbure des lèvres et l'arc fier des sourcils révélaient une nature éprise d'idéal, noble et vraiment héroïque.

Cependant, ce n'était point le sang des nobles ni des héros qui coulait dans les veines de Marcel Carnière; c'était le sang des paysans, le sang plébéien. Fils d'un petit fermier de Maillen, son âme s'était épanouie sur les hauts plateaux du Condroz, en face des horizons sans bornes de la basse Ardenne. Dès l'enfance, il avait montré pour l'étude une telle ardeur que sa famille s'était empressée de le mettre en pension chez les religieux de Floreffe. Dans ce célèbre établissement, il avait puisé la science; mais il y avait aussi puisé les doctrines d'un catholicisme exalté. Au fond de ce cœur

Hosted by Google

ardent et passionné, l'esprit de foi était descendu comme une lave; la religion s'était emparée de lui en souveraine et avait tout doucement conduit le petit paysan de Maillen jusqu'au seuil du séminaire pour rendre un prêtre à la société.

Quelle noble religion que celle de Marcel, toute de poésie et de lumière! La religion, c'était pour lui l'hymne perpétuel de la nature se développant harmonieusement en Dieu; c'était le Fils de l'Homme, le doux Galiléen expirant sur la croix pour le salut de ses frères; c'était la Vierge-mère pleurant aux pieds du crucifié; c'étaient les glorieuses phalanges des martyrs versant leur sang dans les arènes en confessant le Christ; c'était l'étoile venue de l'Orient, arrêtée sur une crèche et finissant par envelopper le monde dans sa grande lumière triomphale! La religion, c'était le dévouement obscur, l'héroïsme qui s'ignore, la consolation de tous ceux qui souffrent, et l'espérance, la bienfaisante espérance qui déchire les tristes brouillards de cette vie, comme un rayon de soleil déchire les nuages pour nous laisser entrevoir les splendeurs de l'azur infini.

Oh! oui, c'était une âme religieuse que celle de Marcel Carnière! Il était ivre de religion; il buvait la foi comme un jeune faon altéré viendrait boire l'eau pure de la clairière; la religion, c'était sa vie, c'était son sang!

Ce fut ainsi qu'il traversa les belles années qui séparent l'enfance de l'âge viril. A la religion, il donna toutes les ardeurs de son cœur vierge, toutes les aspirations de son âme; elle fut son guide et son étoile, et le consola de tous les chagrins, et du plus grand de tous, la mort de ses parents qu'il perdit à quelques années d'intervalle.

Cependant, l'heure solennelle arriva, l'heure de l'ordination, l'heure de la première messe. Quand Marcel parut sur l'autel dans ses habits sacerdotaux, quand il éleva l'hostie et trempa ses lèvres dans le calice, une ivresse infinie le transporta tout à coup, et certes, en ce moment-là, le Paradis descendit pour lui sur la terre.

C'est ainsi qu'il entra dans les ordres, cuirassé de foi comme un guerrier pour le combat. Sans doute, tout ne lui avait pas

Hosted by Google

souri dans les études du séminaire. Bien des enseignements et des doctrines y avaient contrarié ses secrets instincts; mais la religion lui mettait sur les yeux un bandeau d'aveuglement. Il ne voyait que la lumière, et tel était l'éclat de cette éblouissante lumière, qu'elle lui cachait les ombres du tableau.

Toutefois, Marcel était loin d'être un fanatique ou un ignorant. Son esprit cultivé se plaisait aux mille recherches et aux mille variétés de la science; les études naturelles, l'histoire et la philosophie l'attiraient. Comme Fénelon, il avait ardemment aimé cette Grèce païenne et poétique dont les dieux de marbre nous saluent encore à travers les siècles. Mais ni l'histoire, ni la philosophie n'avaient pu battre en brèche le noble édifice de sa foi. Les philosophes avaient beau dire; leurs contradictions manifestes, la fragilité de leurs systèmes et surtout l'éternel Inconnu auquel aboutissaient toutes leurs doctrines, ce voile d'Isis qu'aucun d'eux n'avait pu soulever jamais, rassuraient la conscience du jeune prêtre. Là où les meilleurs doutaient, dans ce mystérieux royaume des absolus et des principes, qu'on les appelât Dieu ou néant, esprit, force ou matière, dans cette forteresse redoutable des causes devant laquelle s'arrêtent interdits les plus grands génies, Marcel plantait l'étendard de sa foi. L'empire des ombres devenait pour lui l'empire, le centre même de la lumière, et son cœur assuré n'éprouvait plus ni craintes, ni défaillances.

Aussi, quand Marcel Carnière entra dans la prêtrise, sa voie était toute tracée devant lui : aider les petits et les pauvres, consoler ceux qui souffrent, relever ceux qui tombent, rendre l'espérance aux désespérés, prêcher à tous la paix, la concorde et l'amour, au nom de celui qui est l'amour même, telle lui semblait être la mission du prêtre ici-bas.

Rêves de néophyte, illusions de poète! Marcel fut nommé vicaire à Noirval. Le curé était un vieillard de quatre-vingts ans, presque retombé en enfance et qui ne pouvait plus guère faire autre chose que dire paisiblement sa messe. Les besoins de la paroisse, les mariages, les naissances, les enterrements réclamaient une main plus jeune et plus ferme.

Hosted by Google

Marcel arriva à Noirval le cœur débordant de joie, prêt à tous les sacrifices, brûlant de faire le bien et de réaliser le programme qu'il s'était tracé.

Hélas ! six mois à peine s'étaient écoulés et déjà tous ces beaux rêves s'étaient envolés. L'enthousiasme des premiers jours, cet enthousiasme de la vingt-cinquième année qui voyait dans tous les hommes des frères, et dans tous les coupables des malheureux, cet enthousiasme s'était rapidement éteint, quand la confession et ses rapports journaliers avec ses paroissiens eurent laissé entrevoir à Marcel jusqu'où peut descendre l'âme humaine dans ses viles et mesquines passions.

Le village de Noirval ne différait guère, sous ce rapport, d'une grande ville ni même de toute une nation. On y voyait, comme partout sur la terre, des vainqueurs et des vaincus, des parvenus et des déclassés. On y trouvait des fermiers propriétaires, gros bourgeois de l'endroit, parlant haut, faisant sonner leurs écus et tranchant du grand seigneur, parce qu'ils dînaient parfois à la table du seigneur ; on y trouvait aussi les petits fermiers tenanciers du château, toujours tremblant devant le maître, comme les serfs du moyen âge; on y trouvait enfin le pauvre diable, l'ouvrier agricole qui n'a que ses deux bras et qui vit, pendant l'hiver, en battant le blé dans les granges.

Et quels contrastes parmi cette poignée d'hommes ! Le dernier représentant de la plus ancienne famille de la commune, d'une famille qui avait occupé la ferme du château pendant cinq cents ans, était aujourd'hui le bouvier d'un parvenu dont les parents, il y a moins d'un demi-siècle, glanaient encore le blé dans les champs !

Mais le signe caractéristique de tous les Noirvalais, c'était leur ignorance, leur abaissement devant le seigneur et leur grossière superstition.

C'est contre ces travers que s'était heurté tout d'abord le jeune vicaire. S'il était religieux, il détestait la lâcheté, la bassesse et la peur. Sa religion était une religion de lumière et non pas une religion de ténèbres; les miracles mêmes y

Hosted by Google

paraissaient gigantesques et comme entourés d'une auréole. Rien ne le blessait plus que de voir prodiguer en vain la prière, ce précieux dictame, pour obtenir la guérison d'un porc malade ou d'un mouton galeux; les pèlerinages, les génuflexions et les amulettes n'étaient point du tout son fait.

Cette tendance ne tarda pas à mettre contre lui les bigots de la paroisse, affamés de bénédictions, de momeries et de cérémonies thaumaturgiques.

Mais ce n'étaient point là les plus dangereux adversaires de Marcel; un ennemi bien plus redoutable le menaçait dans l'ombre, et plusieurs fois déjà on lui avait fait comprendre que sa façon d'agir était loin de plaire à ses supérieurs ecclésiastiques.

La foi s'attiédissait dans la paroisse de Noirval; le vicaire parlait toujours de la religion et pas assez de l'Église; s'il n'oubliait pas la bonne cause, il n'attaquait pas assez vivement la mauvaise; en un mot, son catholicisme ne combattait pas le libéralisme.

Ces remontrances discrètes et voilées firent sur le jeune prêtre un effet pénible; il n'avait jamais considéré la religion sous ce jour-là. Pour lui, elle était la bonne mère qui ouvre les bras à tous ses enfants, le foyer de vie, la flamme noble et pure autour de laquelle les hommes viennent oublier un moment les viles préoccupations matérielles et relever leur âme dans le commerce de Dieu; mais jamais il n'avait pensé à faire de la religion un moyen de politique. La politique! Ce mot seul répugnait à son âme, et le rôle ignoble qu'on semblait vouloir lui faire jouer jetait parfois son esprit dans des doutes navrants.

Alors, pour se réconforter, il se consacrait plus ardemment aux bonnes œuvres, et s'étourdissait en faisant le bien.

C'est ainsi qu'il avait vécu pendant six mois, en se privant de tout. Sur le sommet de la montagne, en dehors du village, il avait loué cette petite maison de blocaille, composée de deux chambres et d'un grenier. Pour l'aider, il

Hosted by Google

avait recueilli un petit malheureux qui faisait jusqu'alors la risée du village, Raphaël Louchet, *Faël le Roussia*, comme on l'appelait aux alentours à cause de sa chevelure du plus beau rouge ardent.

Les Louchet appartenaient à la classe des anciens riches de Noirval; mais le père avait gaspillé sa fortune en débauches et avait fini par mourir misérablement quelques mois avant la naissance de Raphaël. Triste héritier des folies paternelles, le pauvre enfant était entré dans le monde par la porte de bronze. Rachitique, voûté, bossu et boîteux, à quatorze ans, il paraissait en avoir dix. Son petit corps semblait pelotonné au sommet de ses longues jambes grêles; sa tête, enfoncée dans les épaules, remuait sans cesse de gauche à droite, entre ses bras ballants, et sa chevelure rousse et laineuse achevait de le rendre hideux.

Le visage de Raphaël était aussi désagréable que sa personne : sa bouche mince et longuement fendue, aux lèvres tirées, ses yeux, qu'il tenait toujours écarquillés et comme ouverts avec effort, ses prunelles pâles et ses paupières rouges, donnaient à sa physionomie une indicible expression de souffrance.

Il avait la respiration courte, la voix grêle et criarde.

Dans cette enveloppe étriquée, végétait une âme plus étriquée encore, incomplet et bizarre assemblage d'intelligence et de bêtise, de finesse et de niaiserie, de sensibilité et de méchanceté.

Tel était l'enfant que le vicaire avait attaché à son service, autant pour le soustraire aux sottes plaisanteries auxquelles le Roussia était en butte, que dans l'espoir de relever cette âme rabougrie.

Quant à la mère de Faël, la pauvre femme, paralysée depuis la naissance de son fils, se trouvait placée chez de riches paysans fort catholiques, les Mornimont, qui se faisaient une réclame dans le village de cette œuvre de charité, mais qui ne songeaient nullement à tenter la guérison de la pauvre malade, sinon par des neuvaines et des oraisons. Le vicaire s'en aperçut bientôt et fit appeler un médecin,

Hosted by Google

ce qui plongea la famille Mornimont dans un étonnement sans bornes.

Ce n'était pas, d'ailleurs, le seul sujet de surprise que Marcel donnât aux bigots de Noirval. N'avait-on pas vu mainte fois le vicaire causer amicalement dans les champs ou même en plein village, avec l'un des fils Mornimont, Robert, un mécréant de la plus belle eau, qui allait à peine à la messe tous les dimanches et qui lisait les mauvais journaux, ce qui l'avait mis au ban de la famille?

En vérité, le nouveau vicaire était un étrange vicaire!

Cependant, nul ne pouvait mettre en doute son zèle et sa charité. Toujours en route, partageant avec tous son modeste salaire, grave et réservé, il s'épuisait à remplir sa tâche.

Aussi, quand venait le soir, le vicaire était bien fatigué et, certes, rien n'était plus compréhensible que le sommeil qui venait de le terrasser ainsi tout à coup, au coin de l'âtre, après cette horrible journée de décembre.

II

Il reposait tranquille, son bréviaire sur les genoux, insensible à la rafale, quand soudain un son aigu, déchirant comme une plainte, effrayant comme un râle d'agonie, vint frapper son oreille au milieu du sommeil et le réveilla en sursaut.

Instinctivement, il se leva et retint son haleine pour écouter.

Le vent mugissait toujours de la même façon monotone et lugubre, et dans l'âtre les boulets calcinés jetaient leurs dernières lueurs.

Tout à coup, le même son s'éleva de nouveau, plus faible et plus lamentable encore.

Plus de doute! Une créature humaine appelait au secours.

Marcel courut sur la porte.

« Holà! cria-t-il à travers le vent; qui appelle? »

Rien ne répondit.

Au milieu des ténèbres et de la neige tourbillonnante, le

Hosted by Google

vicaire essaya de plonger les yeux. Alors, à quatre pas du seuil, il aperçut sur le sol une masse sombre étendue.

Il s'élança et étendit les mains en tâtonnant.

« Mon Dieu ! » murmura-t-il.

Sous ses doigts, il venait de sentir le mol et tiède contour d'un corps.

D'un élan il le souleva dans ses bras vigoureux, le transporta à l'intérieur et le déposa dans son fauteuil.

Alors, à la lueur de la lampe, il regarda son précieux fardeau. C'était une femme; pâle, la tête rejetée en arrière, le visage à demi-voilé par une forêt de cheveux noirs déroulés et semés de flocons de neige, les lèvres serrées et bleuies, cette femme retenait contre sa poitrine quelque chose de roulé dans son manteau.

Le vicaire écarta doucement ses bras crispés, et dans les plis épais du manteau, il découvrit la plus charmante petite fille du monde. Blonde, âgée de trois ans à peine, coquettement emmitouflée dans de chauds vêtements d'une propreté exquise, elle dormait de ce sommeil superbe qui n'appartient qu'aux enfants.

Le vicaire déposa délicatement l'enfant près du feu, et ses regards étonnés se reportèrent des vêtements élégants de la petite fille à la pauvre robe d'indienne fripée qui recouvrait à peine les épaules de la femme.

« Pauvre mère! pensa-t-il; elle a tout sacrifié à son enfant. »

Cette pensée éveilla tout de suite dans l'âme héroïque de Marcel un mouvement de sympathie pour cette femme.

Il courut à son armoire et en retira un flacon d'eau-de-vie dont il fit pénétrer non sans peine une gorgée, à travers les lèvres serrées de l'inconnue.

Puis il jeta sur le feu mourant une poignée de grosses branches, qui se tordirent en pétillant et répandirent tout à coup une grande lueur chaude à l'intérieur de la chambre.

Alors, le vicaire se rapprocha de la femme évanouie et se mit à épier sur ses traits glacés le premier retour à la vie.

Hosted by Google

Immobile et renversée sur le dos du fauteuil, elle apparaissait dans la pleine lumière du foyer.

Elle pouvait avoir vingt à vingt-deux ans. Était-elle belle? Nul n'eût pu le dire, tant son visage était contracté et défiguré par le froid; mais ses traits étaient grands et fiers, une épaisse chevelure noire se déroulait au hasard sur son front et sur ses épaules, ses sourcils touffus étaient bien dessinés et le galbe de son corps était délicat et harmonieux.

Quelle était cette femme? Sur son front bas et mat, dans ses traits creusés, Marcel lisait tout un drame de douleurs sans nombre. Comment se trouvait-elle là, dans la neige, à neuf heures du soir?

Sans doute, elle venait du village avec son enfant; elle s'était égarée et le froid l'avait saisie.

Pourquoi donc ce costume fripé, en lambeaux? Ce n'était pourtant pas une paysanne; ses mains blanches et fines ne semblaient pas habituées aux rudes travaux des champs.

Quelle était cette femme? Son visage avait un caractère étrange, bien différent de celui des femmes du Condroz.

Quelle était cette femme? A cette question première Marcel revenait toujours. Il lui semblait qu'il était en présence d'une redoutable énigme qui allait décider du sort de toute sa vie, et, malgré lui, il la regardait longuement d'un air grave, avec ses yeux pensifs de prêtre et de poète.

Tout à coup, la jeune femme poussa un faible soupir et ouvrit les yeux. Éblouie par la lumière, elle les referma un instant; mais se levant d'un bond, comme poussée par un ressort : « Mon enfant! s'écria-t-elle.

— Il est là, » dit le vicaire.

Sans le regarder, sans le voir, elle passa à côté de lui, se jeta sur la petite fille avec un vrai cri de bête fauve et la couvrit de baisers ardents en versant un torrent de larmes et en balbutiant des mots entrecoupés qui ressemblaient à des rugissements, tant ils étaient rauques et sauvages.

L'enfant étonnée regardait sa mère avec des yeux à demi-clos, alourdis par le sommeil; puis, la voyant pleurer, elle se mit à pleurer aussi.

Hosted by Google

Alors, la jeune femme se calma. « Non, non, dit-elle à la petite en l'embrassant, non, non, Marie, mon cher petit trésor, maman ne pleurera plus, maman sera bien sage et Marie va faire dodo. »

Elle prit la petite fille dans ses bras et, à genoux devant le foyer, se mit à la bercer doucement contre son sein.

« L'enfant a sommeil, » dit le vicaire.

La femme tressaillit et releva la tête vers lui pour la première fois.

Mais en l'apercevant debout devant elle, calme et grave dans sa longue robe noire, elle poussa un cri d'indicible épouvante et se leva brusquement.

« Un prêtre, s'écria-t-elle. Oh ! mon Dieu, je suis perdue. »

Et folle, les yeux égarés, elle courut vers la porte en emportant son enfant.

Le vicaire la retint doucement par le bras.

« Laissez-moi, s'écria-t-elle, laissez-moi ! Je suis une malheureuse. Je veux partir. On m'a déjà chassée une fois ! Les lâches, ils m'ont chassée ! Vous allez me chasser aussi ! C'est Dieu qui se venge ! Laissez-moi ! Je suis une malheureuse ; je suis vouée à l'enfer, je le sais, ne le dites pas ! C'est inutile, je m'en vais !

— Vous ne vous en irez pas, dit le vicaire d'une voix ferme. Voyez, vous pouvez à peine vous tenir debout. »

En effet, elle chancelait ; ce dernier effort avait épuisé ses faibles forces. Marcel la retint dans ses bras et la fit rasseoir dans le fauteuil.

« Restez là, dit-il doucement, et reposez-vous en paix. Je vais vous préparer à souper, car vous devez avoir faim. »

Il prit du pain et du beurre dans la huche et mit la cafetière sur le feu.

Elle le regardait avec des yeux atones.

« C'est donc vrai, dit-elle, vous avez pitié de moi, vous avez pitié de mon enfant !... Vous ne me chasserez pas !

— Pourquoi vous chasser ? »

Elle courba la tête en pleurant.

« Oh ! je suis si malheureuse ; Dieu me punit ! Dieu me punit !

Hosted by Google

— Dieu ne punit pas, mon enfant, dit doucement le vicaire ; il sauve et il pardonne. Ne vient-il pas déjà de m'envoyer vers vous, pour vous arracher à la tempête ?

— C'est vrai, c'est vous qui nous avez sauvées ! Oh ! vous êtes bon, vous, monsieur le curé !

— Je ne suis pas le curé, dit Marcel ; je suis le vicaire de Noirval. »

Elle l'enveloppa tout entier cette fois d'un regard attentif et sous le feu de ces deux grands yeux noirs, naïfs et tendres comme des yeux de gazelle, le vicaire se sentit mal à l'aise.

« Mangez, dit-il, en avançant la table vers la jeune femme ; nous causerons après. »

Elle trempa un morceau de pain dans la tasse de café brûlant et l'offrit à son enfant en souriant.

Mais l'enfant s'était rendormie, pelotonnée sur le sein de sa mère.

« Donnez-moi la petite, dit le vicaire ; je vais la coucher pendant que vous vous réchaufferez un peu. »

Il prit l'enfant dans ses bras avec une gaucherie charmante et passa dans l'autre chambre, où il la coucha dans son propre lit.

Quand il rentra dans la salle, la jeune femme pleurait silencieusement auprès du feu, la tête dans les mains.

Cette douleur navrante émut profondément Marcel ; il s'approcha doucement de la jeune femme et debout devant elle : « Vous avez donc bien du chagrin, mon enfant ? » dit-il de sa voix grave.

Elle ne répondait pas et pleurait toujours, la tête courbée sur ses deux mains ; aux soubresauts qui agitaient sa nuque, on devinait qu'elle sanglotait.

« Si vous me disiez vos peines, dit le vicaire ; peut-être pourrais-je vous venir en aide ? »

Elle restait silencieuse.

Tout à coup, elle releva la tête, écarta les longs cheveux noirs qui recouvraient son front et fixa sur le vicaire ses yeux profonds.

Hosted by Google

« Eh bien, oui! dit-elle, je veux tout vous dire, comme à un confesseur, comme à un père, car vous êtes bon, vous, et vous aurez pitié de moi.

Je m'appelle Madeleine Peyrolles et je suis née à Noirval, monsieur le vicaire. Mon père était Provençal ; il exerçait le métier de colporteur et s'était établi dans ce pays où il fit connaissance de ma mère et l'épousa. Mon enfance fut heureuse et paisible ; ma mère, une Mornimont de Noirval, continuait à habiter la grande ferme que vous connaissez, avec ses frères, pendant que mon père parcourait les campagnes avec sa boîte de colporteur. C'était un excellent homme ; dans le pays, on l'appelait le Français et moi-même, qui lui ressemblais beaucoup, j'ai toujours gardé le surnom de la Française. Pauvre père! Il tomba malade et mourut. Ce fut un grand malheur pour moi ; ma mère était faible et tout à fait à la merci de ses riches parents. J'avais toujours montré peu de goût pour la vie de paysan et mon père en était un peu cause, car au lieu de m'habituer aux travaux des champs, il m'élevait comme une petite dame et m'emmenait avec lui dans ses longues tournées. On résolut de m'éloigner et l'on décida que je serais servante.

C'est ainsi qu'un jour, mon oncle Pierre me conduisit à Bruxelles et me plaça dans une famille qu'il connaissait.

Que vous dirais-je, monsieur le vicaire? J'avais dix-sept ans ; la vie de servante me répugnait profondément ; comme mon père, j'aimais avant tout le grand air et la liberté. Je quittai mon service et je me fis couturière ; je travaillais à la journée. C'est ainsi que je fis la connaissance d'un jeune employé... »

La jeune femme s'arrêta un instant ; les sanglots la suffoquaient. Enfin, par un grand effort, elle réussit à vaincre son émotion.

« Il m'abandonna! reprit-elle d'une voix altérée. Il était trop tard ; j'allais avoir un enfant. Le désespoir me prit ; j'eus envie de me jeter à l'eau. Mais je pensai à mon enfant, et cela me rendit du courage. Ma chère petite Marie! Quand je la vis dans son berceau, à côté de mon lit, toutes mes

Hosted by Google

angoisses cessèrent; elle me semblait si belle, avec ses grands yeux bleus qui me regardaient sans voir et sa petite mine rose, toute grave et tout ébahie.

Pour mon enfant, pour son bonheur, je sentais en moi des forces inconnues. Je résolus d'aller trouver ma mère, de tout lui avouer et de vivre désormais tranquille auprès d'elle en élevant ma petite Marie. J'écrivis pour annoncer mon retour; c'était la première lettre que j'envoyais depuis un an. La réponse arriva bientôt; elle était de mon oncle Pierre et m'apprenait que ma mère était morte depuis six mois. Et je n'en avais rien su! Et c'était ma faute, car j'avais quitté mon service sans laisser mon adresse! Quels remords pour moi! Dieu me punissait bien cruellement.

Qu'allais-je faire? Retourner dans ce pays, il n'y fallait plus songer! La lettre de mon oncle Pierre me faisait trop bien comprendre qu'on ne désirait pas du tout à Noirval le retour de la Française. Je repris mes travaux de couture : la présence de mon enfant me donnait du courage et me soutenait. Hélas! j'ai lutté en vain. Les mauvais jours sont venus, le travail m'a manqué... Alors, quand j'ai vu ma mansarde sans feu et ma petite Marie qui pleurait dans son berceau en criant de faim, alors, monsieur le vicaire, j'ai pris mon courage à deux mains et, pour elle, j'ai fait ce que je n'aurais jamais fait pour moi, je suis revenue à Noirval.

Quand ils la verront, me disais-je, mon beau petit ange, ils auront pitié d'elle, ils n'oseront pas me refuser leur porte. O mon Dieu!... »

La jeune femme fondit en larmes et collant ses mains crispées sur ses yeux, elle se leva, comme une folle, en trépignant de douleur.

Marcel la regardait sans rien dire; ce grand désespoir lui semblait au dessus des consolations banales.

Madeleine s'essuya les yeux et se retourna brusquement vers lui. Ses noires prunelles lançaient des flammes.

« Ils m'ont chassée! dit-elle d'une voix rauque! Oui, par ce soir d'hiver, dans cette neige, malgré mes pleurs et mes larmes, ils m'ont chassée avec mon enfant!... Je baisais

Hosted by Google

leurs pieds, ils m'ont chassée !... Ils m'ont dit que j'étais une maudite, une courtisane, une fille des rues, que Dieu m'avait reniée, que j'appartenais au démon et que j'étais vouée aux flammes de l'enfer, avec mon enfant!...

Alors, monsieur le vicaire, j'ai roulé Marie dans mon manteau et je suis partie comme une folle à travers la campagne. Que voulais-je faire? Je ne sais; j'avais envie de retourner à la station de Naninne, d'où j'étais venue... Mais il faisait si mauvais, la nuit était noire, la neige tombait; je me suis égarée. Alors j'ai senti que le froid me gagnait ; j'ai eu peur, j'ai crié, je suis tombée... Je ne sais plus ce qui s'est passé ensuite.

Voilà, mon histoire, monsieur le vicaire; je suis bien coupable n'est-ce pas ? mais j'ai tant souffert! N'est-ce pas qu'ils ont menti et que Dieu ne nous a pas abandonnées? L'enfer, oh! pour moi, j'y suis préparée, je l'ai mérité; mais ma petite Marie, mon enfant! n'est-ce pas qu'elle ne sera pas damnée, elle? Elle n'a rien fait, pauvre petit ange?... Oh! monsieur le vicaire, je vous en supplie à genoux, priez pour elle, priez pour elle! »

Madeleine s'était laissée tomber aux pieds de Marcel et couvrait ses mains de larmes, en répétant à travers ses sanglots :

« Oh! l'enfer! l'enfer !

— Ne parlez plus d'enfer, Madeleine, dit doucement le vicaire; le Dieu que nous servons n'est pas un Dieu de vengeance, mais un Dieu de miséricorde et de pardon. »

Un éclair d'espérance luisit dans les yeux humides de Madeleine. Celui qui lui parlait ainsi de pardon, c'était un prêtre, un élu du Seigneur.

« Oh! balbutia-t-elle, le croyez-vous. Dieu me pardonnerait-il? »

Le vicaire la contempla longuement avec une tendresse infinie. « Oui, dit-il en relevant la pénitente, oui, pauvre femme, Dieu vous pardonne, parce que vous avez beaucoup aimé votre enfant, parce que vous avez lutté pour lui, souffert pour lui; parce que vous lui avez consacré toutes les

Hosted by Google

forces de votre âme et tout le sang de vos veines. Quant aux parents aveugles qui vous ont refusé leur porte, je me charge de leur faire entendre des paroles sévères et de vous rendre à leur foyer la place que vous devez occuper. »

Madeleine l'interrompit avec une véhémence sauvage. « Non, pas cela, s'écria-t-elle, jamais! Rentrer dans cette maison, plutôt mourir!

— Cependant, ce sont vos parents.

— Mes parents? Ils m'ont chassée, ils ont insulté mon enfant; sans vous, ils la tuaient! Non, non, tout plutôt que cela, tout, même la mort! »

Marcel ne répondit pas. Quand il songeait à la froide avarice et au fanatisme des Mornimont, il ne pouvait s'empêcher de reconnaître que Madeleine avait raison.

« Écoutez, dit-il après un moment de silence; allez prendre un peu de repos; vous en avez besoin, votre enfant vous attend. Quant à moi, je vais chercher un moyen de vous venir en aide. Dieu m'inspirera sans doute; laissez-moi! Mais n'oubliez pas, Madeleine, que, quoi qu'il arrive, ce soir est pour vous un soir solennel, et qu'à partir de ce moment une nouvelle vie doit commencer pour vous, une vie régulière, tranquille et digne de Celui qui vous a sauvée cette nuit de la tempête! »

Il la conduisit doucement jusqu'au seuil de la chambre, ferma la porte et revint s'asseoir au coin du feu qui s'éteignait.

Mais l'émotion qui l'agitait, était trop forte pour lui permettre un instant de repos. Il se leva et se mit à marcher à grands pas dans la chambre. Cette singulière aventure l'avait mis hors de lui. Au milieu de sa vie paisible et tranquille, cela avait éclaté comme la foudre et mis en lambeaux toute la paix de son âme. Mille sentiments contraires se heurtaient en lui, sentiments violents et impétueux qu'il n'avait jamais éprouvés, sentiments de mépris pour le monde, de pitié pour Madeleine, de colère contre ses parents indignes!

Eh quoi! C'est donc ainsi qu'agissaient ces hommes, ces chrétiens fervents qui avaient toujours à la bouche le nom

Hosted by Google

de Dieu, que l'on voyait tous les dimanches agenouillés avec componction dans le sanctuaire, en égrenant leur chapelet et en se fappant la poitrine. C'est donc ainsi qu'ils pratiquaient la charité chrétienne et qu'ils essayaient d'imiter le grand miséricordieux qui pardonna à la femme adultère! A quoi donc servaient leurs offrandes sans nombre, les ostensoirs d'argent qu'ils donnaient à son église, les vêtements couverts d'or qu'ils donnaient à leur pasteur? Comme les marchands dans le temple, ils trafiquaient de la charité, ils s'en faisaient une auréole et un piédestal!

Pauvre femme! Dans quel abîme avait-elle donc trébuché! Bien peu s'en était fallu qu'on la retrouvât le lendemain, froide et raide dans un linceul de neige, avec son enfant. Pourquoi Dieu, ce Dieu juste et bon, permettait-il tant de misères? Pourquoi laissait-il ainsi s'égarer ses créatures, lui qui savait bien cependant ce qui les attendait au bout du sentier? Seigneur! que pouvaient donc contre tant de misères tes églises superbes avec leurs mille cérémonies, leurs messes, leur encens, leurs sanctuaires lamés d'or et toute la splendeur de leurs pompes triomphales? Malgré l'eau sainte, malgré les prières ardentes, les sacrifices solennels, les prédications constantes, l'homme restait mauvais; la religion n'était pour lui qu'un vêtement de mensonge et de parade, un bouclier de combat contre le ciel afin d'en écarter les vengeances, alors qu'elle aurait dû former un lien d'amour entre les créatures et leur inspirer à toutes l'idée du bien et du devoir.

Les seuls vertueux, c'étaient encore les innocents et les pauvres d'esprit; ceux-là au moins avaient les mains pures de toutes les souillures de l'intérêt et de l'égoïsme.

Certes, cette femme avait commis des fautes : qui n'en a pas commises en ce monde? Mais son cœur était fier, et son âme vaillante n'avait pas reculé devant la tâche à remplir.

Qu'allait-il faire pour elle? Cette pensée le préoccupait. Comment lui venir en aide? Si jeune et si belle, allait-il l'abandonner de nouveau à tous les hasards de la vie?

Alors, dans ce cœur ardent, altéré de dévouement et de

Hosted by Google

sacrifice, naissait pour Madeleine un sentiment d'affectueuse pitié. Il y avait là une rédemption à accomplir, une âme sauvage et inculte à relever et à purifier. Sans doute l'œuvre était grande et belle, et Marcel remerciait Dieu de la lui avoir envoyée.

Cependant, ce n'était point la première fois qu'il se dévouait ainsi.

Pourquoi donc cette émotion singulière et nouvelle? Pourquoi donc à l'arrière-plan de toutes ses pensées, malgré lui, revoyait-il toujours cette femme à ses genoux, les cheveux épars sur le front, les yeux fixés sur lui? Quelle flamme jaillissait de ces deux grands yeux noirs! Cette flamme avait traversé le cœur de Marcel, éveillé en lui tout un monde de sentiments confus qu'il n'avait jamais ressentis.

Les passions fortes ont cela de particulier qu'elles absorbent en elles toutes les autres; la foi, l'amour de Dieu avait jusqu'alors occupé toutes les puissances d'aimer qui se trouvaient enfouies dans l'âme de Marcel. La femme n'avait jamais été à ses yeux qu'une pénitente ou une sœur. Aujourd'hui, pour la première fois, il la regardait en femme. Il l'avait portée dans ses bras, elle avait pleuré sur sa poitrine, elle reposait dans son lit, à peine séparée de lui par l'épaisseur d'une cloison, et de sa place il pouvait entendre sa respiration régulière et paisible.

Instinctivement, sans qu'il s'en rendît compte, toutes ces pensées agitaient Marcel, pendant qu'il cherchait un moyen de venir au secours de Madeleine.

Allait-il la réconcilier avec ses parents? Il n'y fallait pas songer. Y eût-il réussi, c'eût été jeter la jeune femme dans un enfer. La renverrait-il avec un peu d'argent; la ferait-il recueillir dans quelque asile charitable? C'était rompre avec elle à tout jamais, c'était la traiter comme une mendiante que l'on aide en passant. Cette pensée lui répugnait.

Que faire?

Le vicaire chercha longtemps. Toute la nuit, il se promena dans la chambre, insensible au froid et à la fatigue.

Hosted by Google

III

Quand le Roussia arriva vers six heures, selon son habitude, il trouva le vicaire debout, tout habillé et prêt à sortir.

« Inutile de faire le lit, lui dit Marcel; je ne me suis pas couché; apprête seulement le feu et le déjeuner, et puis je te donne congé jusqu'au soir. »

Fort heureux d'une telle aubaine, le petit bossu s'empressa d'accomplir sa tâche, salua le vicaire et s'en alla en sifflotant à travers la neige.

Après son départ, Marcel s'agenouilla quelques instants sur le sol et se mit en prière; puis il se leva, but un grand verre d'eau, prit en main son lourd bâton ferré et sortit en fermant soigneusement la porte.

Au dehors, le temps était superbe. La tourmente de la veille s'était calmée; la neige avait fait place à la gelée; l'air avait une pureté parfaite et dans le ciel, sombre encore, scintillaient des milliers d'étoiles. Sur les bois, dans les campagnes ensevelies sous la neige, la pleine lune versait des torrents de lumière blanche.

Il faisait bon marcher. Tout en agrafant son manteau, le vicaire s'arrêta un instant à regarder cette calme et grandiose nature endormie. La lisière du bois où il se trouvait est l'un des endroits les plus élevés du pays. De là, on apercevait, à l'occident et par plans successifs, la pente rocailleuse et rapide de Noirval, la vallée du Samson, puis, sur l'autre rive, la croupe arrondie où s'égrenait le petit hameau de Faulx, et l'immense amphithéâtre des bois d'Arville, dont le château laissait entrevoir ses tourelles pointues au dessus des arbres. Enfin, à l'extrême horizon, vers la gauche, se découpait en noir, sur le fond transparent du ciel, la dentelure irrégulière et caractéristique que dessinent les ormes de la grande route de Namur à Luxembourg, près des chaumines de Vivier-l'Agneau.

Un calme solennel planait sur ce grand paysage, comme

Hosted by Google

si la nature épuisée eût voulu se reposer de la terrible lutte de la nuit.

Le vicaire se tourna vers l'orient, que coloraient les premières lueurs de l'aube. Dans le lointain, au dessus du bois de Noirval, à deux lieues, se profilait vaguement sur le ciel une sombre ondulation surmontée d'un point noir. Ce point, visible seulement pour des yeux perçants comme ceux de Marcel, n'était autre que la silhouette d'un moulin à vent, placé tout en haut de la colline du Stud, d'où l'on domine Andenne, la Meuse et la Hesbaye, et qui s'aperçoit à six lieues à la ronde.

Le Stud et la crête de coq de Vivier-l'Agneau forment les deux points de repère, quand on veut s'orienter dans ce grand triangle sauvage et tourmenté qui s'étend entre Yvoir, Namur et Andenne.

C'est dans la direction d'Yvoir que le vicaire tourna ses pas. Il descendit en biais la colline de Noirval, laissa le village sur la droite et se dirigea vers une ferme située à mi-côte, à peu de distance des bois de Grand-Pré.

Quand il arriva, le jour commençait à poindre; les étoiles s'éteignaient une à une dans le ciel et la lune pâlissait devant les rougeurs éclatantes de l'aurore qui montait au dessus des futaies de Haltinne.

Dans l'espace commençaient à s'élever les mille bruits de la ferme. Le chant clair et strident du coq traversait les airs comme une flèche aiguë; les chevaux piaffaient, les bestiaux mugissaient, les valets de ferme s'appelaient, les bouviers fredonnaient leurs chansons monotones et le battement régulier des fléaux faisait retentir l'aire sonore des granges.

Le vicaire pénétra dans la ferme par la grande porte cochère, salué au passage par les valets d'écurie qui ramenaient dans la cour le fumier des étables, avec leurs longs râteaux fumants, et se dirigea vers la grange.

Deux hommes s'y trouvaient occupés à battre, à grands coups de fléaux, les gerbes de froment qui rebondissaient sur l'aire avec un bruissement de soie.

De ces deux hommes, l'un était un vieillard, un journalier sans doute, l'autre était un jeune homme d'environ trente

Hosted by Google

ans, taillé en Hercule, dont les bras d'athlète faisaient tournoyer le lourd fléau comme un fétu. Avec ses cheveux bruns et crépus, ses traits accentués et comme sculptés dans un cœur de chêne, ses yeux vifs et son épaisse moustache brune, dont les coins retombaient des deux côtés de la bouche vers son large menton, cet homme avait l'air martial d'un soldat.

A la vue du vicaire, il poussa un cri d'étonnement.

« Parbleu ! s'écria-t-il d'une voix sonore, en faisant sauter son fléau d'une main dans l'autre, vous, monsieur le vicaire, à cette heure ! Quel bon vent vous amène ?

— Mon cher Mornimont, dit Marcel d'une voix brève, j'ai à vous parler de choses fort sérieuses, et c'est pourquoi j'ai pris sur moi de vous déranger si tôt.

— Vous ne me dérangez pas, répliqua le jeune homme en jetant son fléau. Venez avec moi ; nous serons plus à l'aise dans la salle. »

Ils entrèrent ; un grand feu de bois pétillait dans l'âtre et faisait fondre les dentelles de glace suspendues aux vitres par la gelée de la nuit.

Le jeune homme avança un siége et se tint debout contre la cheminée.

« De quoi s'agit-il ? demanda-t-il.

— De votre cousine.

— Quelle cousine ?

— Madeleine Peyrolles.

— La Française ! En auriez-vous des nouvelles, par hasard ?

— Non seulement j'en ai des nouvelles, mais je l'ai vue.

— Elle est ici alors ?

— Elle est chez moi.

— Chez vous ?

— Oui, chez moi qui l'ai recueillie hier soir mourante, évanouie sur le seuil de ma maison, en pleine tourmente de neige.

— Cela n'est pas possible, monsieur le vicaire ; mes parents ne l'auraient pas laissée sortir par un temps pareil.

— Vos parents l'ont chassée, Robert !

Hosted by Google

— Chassée! s'écria le jeune homme avec un véritable rugissement, en tressautant sur lui-même. Et pourquoi donc, chassée? Pourquoi chassée?

— Parce que Madeleine venait leur demander l'hospitalité, pour elle et pour son enfant. »

Alors, le vicaire raconta toute l'histoire de Madeleine à Robert Mornimont. Celui-ci l'écoutait atterré.

« Ah! c'est infâme! s'écria-t-il, quand Marcel eut fini son récit. Mille tonnerres! Sacr... Mais, pardon, monsieur le vicaire, vous n'aimez pas les jurons.

— Les jurons ne font pas avancer les choses, dit doucement Marcel. Songeons à l'avenir. J'ai pensé à vous, je me suis dit qu'un brave cœur tel que le vôtre n'abandonnerait pas une parente, quels qu'aient été ses torts passés.

— Des torts! Envers moi, Madeleine n'en a jamais eu. C'était une bonne camarade; combien de fois n'avons-nous pas joué ensemble! Non, non, monsieur le vicaire, je ne l'abandonnerai pas. Il ne sera pas dit que, dans toute la famille des Mornimont, on ne rencontre que des cafards et des égoïstes. Je vous remercie d'avoir eu confiance en moi; je suis un mécréant, voyez-vous, du moins ils le disent, les autres! Eh bien, je veux vous montrer que les mécréants ont du bon.

— Que comptez-vous faire?

— Je ne sais; je chercherai. Si j'étais marié, je dirais à Madeleine de venir ici; mais cela ferait jaser. Ah! mais, j'y songe! Mes tantes Ladurette!... C'est cela! c'est cela!... Monsieur le vicaire, je crois que j'ai notre affaire.

— Comment cela?

— J'ai deux tantes, voyez-vous, ou plutôt deux grand'-tantes, deux sœurs de ma grand'mère paternelle. Elles sont brouillées à mort avec toute la famille; il n'y a que moi qui sois dans leurs bonnes grâces, tout mécréant que je suis. Elles m'aiment comme leur enfant!... Elles habitent Andenne. Je vais y courir tout de suite, et, si mon plan réussit, Madeleine est sauvée!

— Vous êtes un noble cœur, dit le vicaire en serrant

Hosted by Google

avec effusion la main du jeune homme. Que Dieu vous soutienne dans votre entreprise!

— Je viendrai vous en dire tantôt le résultat au presbytère.

— Non, chez moi, plutôt; je ne désire pas que le village soit mis au courant de tout ceci.

— Ni moi, non plus! Si ma famille savait cela, voyez-vous, monsieur le vicaire, la vie ne serait plus tenable ici pour moi! Ils sont puissants, vous le savez, les Mornimont; ils ont l'oreille du baron, tandis que moi!... Je vous jure que tout ce qui concerne Madeleine restera un secret entre nous deux.

— Merci!

— Adieu, et à tantôt. Je cours seller mon cheval.

— Que Dieu soit avec vous! »

Le vicaire sortit de la fermé et remonta vers sa maison, le cœur bien plus léger qu'il n'en était descendu. Une joie infinie dilatait sa poitrine et, certes, les rayons roses du soleil levant qui miroitaient dans cette campagne blanche de neige, n'avaient pas de clartés plus riantes et plus pures que celles qui s'épanouissaient en ce moment dans l'âme de Marcel Carnière.

IV

Après le départ du vicaire, Robert Mornimont courut à l'écurie, choisit son meilleur cheval et partit au grand trot dans la direction d'Andenne. Ce cheval était un petit Ardennais gris de fer, que Robert avait baptisé du nom fort peu chrétien de *Diâle,* diable, et dont le pied était aussi sûr que celui d'un mulet des Pyrénées.

Aussi fallait-il voir comme il trottait sur la neige durcie, d'un pas allègre et relevé, sans broncher jamais.

Bientôt on eut dépassé le village de Noirval dont les toits blancs de neige et les murs brunis s'étageaient sur la gauche le long des ravins du Samson. De l'autre côté du village, en descendant vers les gorges de Jausse, on apercevait une

Hosted by Google

ferme superbe s'étalant comme une forteresse le long de la rivière. Robert Mornimont ne put s'empêcher de lancer de ce côté un regard de colère. Cette ferme, c'était celle de ses parents : c'était là qu'habitaient encore son père, sa mère et ses deux frères avec leurs femmes et leurs enfants ; c'était là qu'il avait lui-même vécu pendant vingt-cinq ans! Mais les opinions politiques, la différence des caractères, avaient fini par l'éloigner du reste de la famille, et, depuis cinq ans, il avait quitté la maison paternelle pour prendre en location la petite ferme qu'il occupait à présent et qui appartenait au baron de Noirval.

C'est à peine si Robert et ses parents se voyaient encore de temps en temps, et le récit du vicaire n'était pas fait pour calmer ces dissentiments. En songeant à la conduite cruelle des Mornimont envers Madeleine, le sang bouillonnait dans les veines de Robert.

Pendant un certain temps, il avait cru la jeune fille coupable, coupable d'ingratitude et d'indifférence envers sa mère qu'elle avait laissée mourir loin d'elle, sans venir lui fermer les yeux, ni prier sur sa tombe. Mais, à présent, il comprenait tout ; et, bien qu'il n'eût jamais eu jadis qu'une affection très modérée pour *la Française*, aujourd'hui, en la voyant malheureuse et persécutée, il sentait s'éveiller en lui des sentiments d'affectueuse sympathie ; il se rappelait avec une sorte d'attendrissement le beau temps d'enfance, où l'on courait avec la petite Française à travers les *dijats* de blés mûrs, où l'on se roulait dans les tas de foin parfumé, où l'on escaladait les collines boisées de Grand-Pré, en cherchant des *neuches !*

Tout en réfléchissant ainsi, Robert Mornimont avait atteint les bois de Noirval dans lesquels il s'enfonça prudemment en retenant son cheval. La neige criait sous les sabots du *Diâle*, et dans les clairières elle scintillait comme de l'argent fondu.

Bientôt le bois s'abaissa rapidement et le chemin descendit en pente raide dans le ravin de Haltinne, parallèle à la Meuse comme la plupart des vallons du Condroz.

Hosted by Google

Le jeune fermier passa le ruisseau au gué de Strud, petit hameau sombre et triste, rendu plus sombre encore par les grandes ombres matinales qui tombaient des montagnes. Au fond du ravin, l'eau jasait entre les cailloux noirs caparaçonnés de neige; dans le lointain, à gauche, on entrevoyait, à travers la brume, le confluent du Samson et les moulins de Goyet; à droite s'élançait, vers le ciel, l'aiguille effilée du clocher de Haltinne.

De l'autre côté du ruisseau, le chemin grimpait tout droit, à la façon hardie du pays, vers une vieille chapelle délabrée couverte de lierre, qui sert de reposoir dans les processions. Ce n'est pas sans peine que le Diâle parvint à escalader cette pente raide et glissante. Au sommet, Robert ralentit l'allure de son cheval pour le laisser respirer un instant et se mit à promener ses regards aux alentours.

Devant lui, le plateau s'élevait en pente douce, large et renflée. Tout en haut, au dessus des maisons de Muache se détachait en noir, comme un diadème d'ébène sur un front de neige, une sorte de bosquet de prunelliers, de coudriers, de houx et de ronces, connu dans le pays sous le nom de Sur-Bruyère. C'est le point culminant du plateau : il a bien près de deux cents mètres au dessus du niveau de la Meuse. Une seule crête le dépasse, la noble croupe boisée du Stud, dont le moulin se détachait maintenant à l'emporte-pièce sur le fond clair du ciel.

A mesure que Robert avançait vers Sur-Bruyère, le Stud émergeait plus majestueux du sein des campagnes blanches. Une bise de nord-est, qui venait de Hesbaye à travers la Meuse, rougissait les oreilles et glaçait les joues, et certes, il fallait être habitué à ce grand air vif, pour pouvoir l'affronter sans malaise.

Quand le jeune fermier atteignit Sur-Bruyère, il arrêta le Diâle un instant. Baigné par les rayons du soleil levant, le paysage était splendide. Partout, des champs de neige et des forêts noirâtres. Derrière Robert, par delà la quadruple ceinture du ruisseau de Haltinne, des bois de Noirval, du Samson et des bois d'Arville, la crête dentelée de Vivier-

Hosted by Google

l'Agneau se découpait toujours sur le ciel. A gauche, à plusieurs lieues de distance, les quatre croupes ondulées de la citadelle de Namur se dessinaient bleuâtres au dessus des campagnes de Loyers. Plus près, au fond d'une dépression du sol, se dressait la muraille grise des rochers de Marche-les-Dames. En face, au dessus des longues rangées de peupliers, semblables à des spectres noirs, de Bonneville, de Vaudaigle et de Clair-Chêne, le large plateau de Hesbaye s'élevait en étages. A droite enfin, le vaste amphithéâtre des bois de Perwez et d'Ohey étendait son arc immense depuis la Meuse jusqu'au delà de Gesves sous les crêtes de Vivier-l'Agneau.

Après quelques instants de repos, Robert éperonna son cheval et le poussa rapidement sur la pente qui descend vers Andenne. Bientôt la route s'enfonça entre les hauteurs du Stud et celles de Groyenne comme dans un entonnoir, et, dans le large entre-bâillement, la vallée de la Meuse apparut tout entière, avec Andenne couchée mollement au pied de la montagne.

Sous son manteau de neige étincelante, la petite cité condrusienne prenait un air charmant et tout à fait coquet. Sous les rayons du soleil clair châtoyaient les toits irisés, se découpaient les contours de l'église romane et les trois arches du grand pont de Meuse, et s'élevaient, le long de la rive opposée, les premiers contre-forts de la Hesbaye, les peupliers de Sur-le-Met et la haute cheminée des usines du Tramaka.

Quand Robert Mornimont entra dans Andenne, il pouvait être neuf heures. Il lança son cheval au grand trot sur le pavé sonore, traversa la place de l'Hôtel de ville, contourna l'église et gagna la place du Chapitre, qui s'étend devant le grand portail.

Une singulière place que cette place du Chapitre ! Véritable oasis au sein de l'active petite ville, dominée par la colline escarpée du Calvaire, avec ses jardins et ses maisons blanches et jaunes garnies de volets verts et propres comme des bijoux, elle ressemble assez bien à l'intérieur d'un béguinage. En été, l'herbe y pousse drue entre les pavés; en hiver,

Hosted by Google

c'est à peine si quelques traces de pas en sillonnent le blanc tapis de neige.

C'est près d'une des maisons de cette place, du côté de la montagne du Calvaire, que Robert Mornimont vint arrêter son cheval.

Il sauta à bas, attacha solidement le Diâle à la tringle d'un volet et tira la boule de cuivre poli de la sonnette.

Aussitôt un bruit de pas furtifs se fit entendre à l'intérieur et la porte s'ouvrit, laissant apparaître les deux plus étranges petites vieilles qu'on pût voir.

Vêtues toutes les deux de robes lilas à grands ramages verts, coiffées de bonnets plissés plus blancs que la neige, elles se ressemblaient comme deux gouttes d'eau.

« Robert ! s'écrièrent-elles toutes deux à la fois, d'une petite voix fluette, dont le timbre argentin était fort doux à l'oreille. Bien aimé bon Dieu ! C'est-il bien possible !

— Non seulement c'est possible, mes chères tantes, mais cela est, comme vous voyez, » dit gaîment le fermier en leur tendant les bras.

Elles lui sautèrent au cou toutes les deux et l'embrassèrent sur les deux joues. La joie la plus vive éclatait sur leur petit visage ridé et faisait étinceler leurs petits yeux gris. Elles sautillaient, elles trépignaient d'aise et leurs mains ne se lassaient pas de caresser les bras, les mains et les épaules du jeune homme.

Elles parlaient à la fois :

« Quelle surprise ! — Te voilà enfin ! — Il y a trois semaines qu'on ne t'a vu, monsieur le fermier ! — Tu as encore engraissé ! — Tes moustaches ont encore grandi ! — Cher Robert ! — Cher enfant ! — Entre vite ! Il fait un froid de loup ! — Tu as les mains glacées ! — Mais nous allons allumer le poêle du salon ! — Et tu auras du chocolat. — Ou du café ! — Que veux-tu ? Dis-le ?

— Bien, bien, chères tantes, répondit Robert en essayant en vain de se débarrasser de leurs étreintes, va pour le café ; mais quant au poêle du salon, n'en parlons plus, n'est-ce pas ? Je vais me chauffer à la cuisine auprès de vous. J'ai

Hosted by Google

peu de temps à moi et je suis venu vous parler de choses sérieuses.

— Ah! ah! dirent les deux petites vieilles, en le regardant d'un air comiquement solennel. Eh bien, viens! Mais, tu sais, la cuisine est encore dans le plus grand désordre. Il est si tôt!

— Qu'importe, chères tantes; allez-vous faire des façons pour moi maintenant, sacrebleu! »

Les deux petites vieilles se bouchèrent les oreilles, en s'agitant comme deux feuilles mortes, et suivirent Robert sans dire un mot. Il entra dans la cuisine, une cuisine charmante, dont le parquet de marbre luisait comme un miroir, s'assit sur une chaise et, prenant sur les genoux un gros chat gris qui était venu lui frôler les jambes comme une vieille connaissance, il se mit à le caresser en se chauffant les pieds.

Les deux petites vieilles s'assirent à ses côtés, l'une à droite, l'autre à gauche, les yeux fixés sur lui, le corps raide, les coudes à la taille, comme des pensionnaires.

« Mes tantes, dit le fermier pendant que la bouilloire chantait et que le chat ronronnait, vous rappelez-vous que vous m'avez demandé, il y a trois semaines, si je ne connaissais personne pour vous aider? — Nous ne sommes plus jeunes, disiez-vous, et si nous pouvions trouver une personne tranquille, honnête et dévouée, qui voulût bien demeurer avec nous et soigner un peu notre ménage, nous serions bien heureuses.—Eh bien, chères tantes, cette personne, je crois l'avoir trouvée. Elle est jeune, vaillante, d'un extérieur agréable et, quant à l'honnêteté, vous pouvez avoir toute confiance en elle.

— Ah! quel bonheur! s'écrièrent les deux petites vieilles en battant des mains et en sautillant sur leurs chaises.

— Seulement, continua Robert, et sa voix devint grave, seulement, mes tantes, cette personne n'est pas seule.

— Que veux-tu dire?

— Elle a une petite fille de trois ans.

— Elle est mariée alors?

— Elle est veuve.

Hosted by Google

— Veuve! »

Les deux petites vieilles se regardèrent en faisant la moue; leur sourire avait disparu ; elles hésitaient. — Un enfant, une veuve! tout cela ne leur allait plus autant. Enfin, après s'être consultées du regard, elles tournèrent de nouveau les yeux vers leur neveu.

« Est-ce que l'enfant devrait habiter ici avec sa mère? demanda celle qui semblait la plus âgée.

— Oui, dit Robert.

— Ah! »

Les deux vieilles dames se regardèrent de nouveau.

Après quelques instants de silence, la plus âgée reprit la parole.

« On pourrait peut-être essayer, » dit-elle.

Le jeune homme vit que le moment était favorable pour démasquer ses batteries et pousser l'affaire à fond.

« Écoutez, leur dit-il, chères tantes. Je puis d'autant mieux vous recommander cette jeune dame qu'elle n'est pas une étrangère pour vous ni pour moi. C'est une parente.

— Une parente?

— Une de vos petites nièces.

— Qui donc?

— Ma cousine Madeleine Peyrolles, la fille de votre nièce Pauline.

— Pauline?... N'avait-elle pas épousé un Français?

— C'est cela même, et Madeleine est la fille de ce Français. Ses parents sont morts. Elle est seule au monde. Elle habitait Bruxelles. Revenue tout récemment au pays avec sa petite fille, elle est allée demander l'hospitalité aux Mornimont. Je n'ai pas besoin de vous dire s'ils lui ont fait bon accueil, vous les connaissez!... Bref, sans notre excellent vicaire, M. Carnière, je ne sais trop ce que serait devenue Madeleine.

— Votre vicaire? Il lui porte donc de l'intérêt? dit vivement la vieille dame.

— C'est lui-même qui me l'a recommandée.

— Ah! »

Hosted by Google

Le visage des deux petites vieilles se rasséréna. Du moment qu'un prêtre était intervenu en faveur de Madeleine, on pouvait avoir confiance.

« Et quand viendra-t-elle? reprit l'aînée, après un silence.

— Aujourd'hui même, si vous voulez.

— Aujourd'hui! »

Les deux dames se regardèrent avec une sorte d'effroi. Comment! Sitôt! Une si grave résolution prise ainsi, au pied levé!... Elles eussent bien voulu respirer un peu; mais l'impitoyable Robert ne leur en laissait pas le temps; il les entraînait dans un tourbillon.

« Pourquoi pas? chères tantes, dit-il. Plus tôt Madeleine sera ici et mieux vous vous en trouverez. Je vous l'amènerai tout à l'heure.

— Mais... mais... mon neveu! Enfin! »

Les deux vieilles dames poussèrent un grand soupir et firent avec les bras un geste qui voulait dire : Que ta volonté soit faite, mauvais sujet!

« Allons! viens prendre ton café! » dit l'aînée.

On déjeuna, puis Robert remonta à cheval et partit au galop, laissant ses chères tantes discuter gravement l'importante question de savoir dans quelle chambre on allait loger Madeleine Peyrolles et comment on allait se comporter avec elle.

Recevoir une étrangère à son foyer, c'était, en effet, toute une révolution dans la vie des demoiselles Ladurette! Orphelines de bonne heure, elles ne s'étaient jamais mariées et avaient toujours vécu réunies dans cette petite maison qui leur appartenait, où elles étaient nées et où elles comptaient bien mourir. Toujours ensemble, toujours d'accord, elles semblaient le vivant portrait l'une de l'autre. Marie-Jeanne était l'aînée, mais ses soixante-trois ans ne marquaient guère plus que les cinquante-neuf de Marie-Josèphe. Cependant, par une sorte de convention tacite, c'était toujours Marie-Jeanne qui avait la préséance; elle était l'orateur, le chef de la communauté. Partout, dans les rues, à l'église, à la

Hosted by Google

maison, Marie-Josèphe emboîtait le pas derrière Marie-Jeanne; car, habitude fort bizarre, les deux sœurs ne marchaient jamais de front : rien n'était plus singulier ni plus drôle que de voir les demoiselles Ladurette traverser la place du Chapitre pour se rendre à la messe, Marie-Jeanne en tête, pimpante et légère, Marie-Josèphe en queue, obliquant quand sa sœur obliquait, s'arrêtant quand elle s'arrêtait, tournant la tête quand elle la tournait, la suivant partout enfin. Aussi, les beaux esprits d'Andenne l'avaient-ils surnommée l'ombre de Marie-Jeanne. — Voici M^lle^ Ladurette et son ombre! disaient les gamins quand passaient les deux sœurs.

Au fond, ces deux femmes étaient les meilleures personnes de la terre. Tout le monde les aimait. Si leurs sentiments avaient quelque chose de ratatiné, comme chez toutes les vieilles filles, leur cœur était excellent. Jusqu'alors, elles avaient vécu paisibles, sans que jamais le moindre nuage fût venu compromettre leur harmonie. Leur unique amour au monde, c'était leur petit-neveu Robert Mornimont, le seul de tous les Mornimont avec lequel elles ne fussent pas brouillées. Après Dieu, c'était lui qu'elles chérissaient le plus; tout ce qu'il disait était vérité, et certes il fallait qu'il exerçât un remarquable empire sur les deux vieilles dames pour leur persuader d'introduire ainsi tout à coup dans leur intérieur une inconnue avec un enfant!

HERMANN PERGAMENI.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

Hosted by Google

LITTÉRATURE NATIONALE ET ÉTRANGÈRE

HISTOIRE DE LA PEINTURE FLAMANDE, depuis ses débuts jusqu'en 1864, par ALF. MICHIELS. Seconde édition, tome neuvième et avant-dernier.

L'histoire de l'art offre des difficultés sans nombre : il n'est pas une assertion des biographes qu'on puisse accepter de confiance, pas une date qui ne veuille être vérifiée, pas un nom d'artiste qui ne soit suspect, dans les livres et même sur les tableaux. Que de fausses indications dans les catalogues officiels, que de supercheries dans les ventes, et que de fois, pour avoir l'honneur de posséder une toile d'un maître dans un musée, ne lui a-t-on pas attribué une œuvre qui est indigne de lui, ou qui doit faire honneur à un autre artiste ! Il ne suffit pas seulement de compulser les archives, de comparer les dates, de critiquer les textes, de rétablir les faits, il faut voir les musées publics, visiter les collections particulières, fréquenter les amateurs, suivre les expositions et les ventes, n'entrer nulle part qu'avec défiance et bien armé, n'accepter pas plus les indications officielles que les attributions des marchands, ne se laisser surprendre aucune adhésion non motivée, chercher le chiffre de l'artiste, trouver sa signature que personne n'a vue, dépister les marques apocryphes, combattre les explications fausses, apprécier ce qui n'est pas signé, chercher la date approximative de l'œuvre, distinguer le faire, le sujet, l'école, et, par tous les moyens, tâcher de découvrir l'auteur ; réfuter les objections intéressées, combattre les opinions toutes faites, heurter la routine et l'amour-propre, ne pas hésiter à rendre à l'élève une toile dont on glorifiait le maître, sauf à *appauvrir* un musée ou à blesser un savant ; chercher partout, toujours, la vérité, dans cette dispersion des œuvres d'art qui fait penser à la Tour de Babel, éternel symbole des vicissitudes humaines ; en accuser les révolutions de la politique, l'avidité des marchands, l'ingratitude d'un pays, les variations stupides de la mode, l'orgueil des propriétaires, l'ignorance des experts et du public, et, à force d'accuser tout le monde, en arriver à n'accuser personne et à faire, avec la tranquillité d'un juge, ce triage difficile, ces vérifications délicates, ces restitutions sévères, ces répa-

Hosted by Google

rations justes ; trouver alors un généreux plaisir à rendre la vie et la gloire à un noble artiste dont la vie n'a été trop souvent que lutte et souffrance, dont la gloire est enterrée sous un ingrat oubli ; chercher son portrait, le meilleur, et, après son nom et ses œuvres, nous rendre ses traits : cette œuvre de critique et de résurrection n'est pas tout et ne suffit pas encore.

Les musées et les collections ont été faits au hasard des donations et des achats, sans méthode, sans critique, sans respect de la vérité ; quand on a, pour ainsi dire, corrigé tous les catalogues, imprimés ou manuscrits, et comblé les lacunes, un double travail doit commencer. Pour chaque artiste, il faut réunir, dans la pensée, ses œuvres séparées par de grandes distances et qu'on a vues à des époques différentes, les comparer de loin, juger celles qu'on donne tour à tour pour son chef-d'œuvre, apprécier la toile sous le noircissement des couleurs mauvaises, l'artiste sous le faux jour de l'engouement ou de l'oubli, constater ses différentes manières, distinguer les œuvres qui le caractérisent le mieux, trouver ses chefs-d'œuvre ; et quel nouveau plaisir de décrire avec enthousiasme et de caractériser avec sagacité l'œuvre préférée !

Pour l'art, en général, harmoniser ces enthousiasmes qu'inspirent les chefs-d'œuvre d'écoles diverses, en fixer les différents mérites, en établir les vraies nuances, donner à chaque artiste, à chaque école, à chaque pays, sa signification, sa physionomie, sa personnalité marquée ; porter les utiles distinctions de l'analyse dans la vaste synthèse de la culture artistique et noter la variété des écoles dans l'unité du génie humain !

Telle est — si l'écrivain joint à la patience de fureter les livres et les ventes, la faculté de réunir ses mille observations et de reconstruire un ensemble, s'il conserve, après d'ingrats travaux, l'admiration enthousiaste et, au milieu des minuties de la critique, les qualités du style — telle est la tâche de l'historien de l'art, et il ne faut pas s'étonner que l'histoire de l'art ne soit pas finie.

M. Alfred Michiels travaille, depuis de longues années, à une des grandes pages de cette histoire : la peinture flamande. Il le fait avec passion et avec patience ; il y apporte une personnalité puissante et une plume d'artiste qui s'imprègne de ce coloris dont l'art flamand semble posséder presque seul le secret. A chaque édition, à chaque volume de cette seconde édition, il sent de plus en plus, par une expérience suivie, que tout est à créer ; il croyait fournir sa carrière en neuf volumes ; il est obligé d'aller jusqu'à dix, et son livre, dit-il, « pèchera encore par indigence ». Que de choses, que de noms, que d'œuvres il restitue à l'histoire ; et que de fois il trouve l'occasion, l'heureuse occasion, de se rectifier lui-même et de compléter ses volumes précédents !

Hosted by Google

« Dans une matière absolument neuve, dit-il, je ne puis rien « supposer connu, parce que rien ne l'est effectivement : je vais « sans cesse à la découverte, pour ainsi dire, et il me faut tout « expliquer, sous peine de n'être pas compris. »

Ce neuvième volume contient trois parties bien distinctes : l'une où l'auteur étudie l'influence de Rubens : trois chapitres intitulés : *L'école de Rubens à sa seconde génération.* L'autre où il suit l'art flamand dans les genres et les artistes qui ont échappé à cette influence : quatre chapitres intitulés : *Les indépendants;* ces sept chapitres, suivis d'un chapitre supplémentaire résolvant des *énigmes curieuses,* complètent le livre IV, consacré à l'École d'Anvers. La troisième partie suit l'art flamand à l'étranger; c'est le cinquième livre intitulé : *La peinture en exil;* il commence par cinq chapitres : *Les peintres flamands en France.*

Dans l'école de Rubens, on remarquera : un peintre oublié, Théodore Boeyermans, qui a laissé de *vrais chefs-d'œuvre;* — l'histoire de Gonzalès Coques et de la famille de Ryckaert dont il avait épousé une fille; — Jean Bockhorst, dont la ville de Gand possède de nombreuses toiles, et Bosschart, dont le chef-d'œuvre est à Berlin.

Les indépendants sont : les peintres d'architecture comme les Neefs, — les paysagistes comme Patenier et Josse de Momper, comme Jacques d'Arthois, qui donne au paysage *sa forme définitive,* et dont procède Ruisdael; comme les frères Huysmans injustement oubliés, — les peintres de genre et de scènes vulgaires, comme Brouwer, Craesbeeck et Van Tilborgh — des peintres d'animaux, de marine et de fleurs : Adrien Van Utrecht, Daniel Seghers, les frères Peeters, etc.

Quand la Belgique n'est plus habitable, elle donne à la France Philippe Champaigne et François Van der Meulen, Monnoyer et les Vleughels, Adrien Boudewyns et d'autres aussi inconnus; enfin, Watteau et Pater, nés tous deux à Valenciennes : Watteau, *peintre flamand de l'Académie royale de peinture,* comme l'a appelé M. De Julienne en publiant ses gravures, — Pater, dit Gersaint, né avec ce coloris *qui est si naturel aux Flamands.*

Le lieu de naissance ne suffit pas ici; Valenciennes était réuni à la France depuis quatre ans seulement quand Watteau y naquit; ce sont les qualités natives qui permettent de rattacher à l'art flamand *ce peintre des fêtes galantes* de la cour de France. « Il ne faut que voir cette toile (un portrait peint par Watteau) « pour reconnaître, dit M. Cellier, combien la manière de Wat- « teau a de rapports avec l'école flamande. » Ce portrait est *unique* dans l'œuvre de Watteau, mais M. Michiels, en plaçant Watteau dans le milieu dont il subit l'influence et qui lui imposa *la*

Hosted by Google

recherche de la grâce, note les traits spéciaux qui le distinguent et trouve dans tout son œuvre : « Un sentiment profond de la « couleur et du clair obscur, l'opulence raffinée de la palette et le « jeu de la lumière, les qualités flamandes qui drapaient dans un « manteau de pourpre et d'or le charme et la grâce, que d'au- « tres possédaient comme lui, mais n'exprimaient pas aussi bien, « ses affinités organiques, en un mot, avec Rubens, Teniers, Van « Dyck, François Hals et Rembrandt, ses glorieux devanciers « et ses frères. »

Telle est la conclusion où arrive l'auteur après avoir constaté les lacunes du talent de Watteau et nous avoir intéressés à la vie malheureuse et trop courte de cet artiste consciencieux et charmant.

Ce livre est écrit de verve. Soit que l'auteur passe d'une discussion de date ou de texte à une description de tableau, soit qu'il s'arrête à des considérations générales sur l'art en France, art plus *ingénieux* que naturel, soit qu'il place le portrait et le talent d'un artiste dans le milieu où il le fait revivre et nous l'explique ainsi tout entier, soit qu'il raconte avec émotion les luttes et les déboires du génie ou les injustices de la postérité prouvées par le prix où tombent de grandes œuvres oubliées, — il est toujours lui-même, c'est à dire un homme de théorie et un homme de style.

Le dernier volume paraîtra avant la fin de cette année; l'auteur le promet. Il aura ainsi accompli une œuvre immense, une œuvre qui glorifie la Belgique. CH. P.

MES ÉBAUCHES, poésies par M. Alexandre Ferment. Un vol.in-12. Librairie des bibliophiles, rue Saint-Honoré, 338. Paris, 1873.

Ces poésies, parmi lesquelles se trouvent des pages remarquables par leur vigueur et leur force en même temps que des pensées fines et charmantes, ont été publiées après la mort de l'auteur par M^lle^ Ferment, sa sœur, ex-institutrice à l'institution des sourds et muets de Paris. M^lle^ Ferment, aidée du concours dévoué d'un ami, M. Vaïsse, directeur de la même institution, a voulu faire connaître au public une partie des œuvres de son frère, et c'est là une pensée dont tous ceux qui liront ce volume lui seront reconnaissants. Il eût été, en effet, très regrettable de voir de si beaux vers appréciés seulement par un petit nombre d'amis intimes du poète défunt, et perdus probablement à jamais pour les amateurs de la bonne et saine littérature.

Les poésies, réunies par M^lle^ Ferment, sous le titre modeste

Hosted by Google

d'*Ébauches,* ont été inspirées à l'auteur par des sentiments bien divers; on peut se l'expliquer toutefois en songeant que la vie de M. Alexandre Ferment, dont la fin fut des plus paisibles, avait eu de tragiques commencements. Envoyé par le gouvernement français à Gorée, il s'embarqua, ainsi que son frère, sur la frégate *la Méduse,* que son naufrage a rendue si tristement célèbre; les deux frères, désignés par le sort pour faire partie des passagers de la chaloupe, échappèrent aux horreurs du radeau et abordèrent, après de cruelles angoisses physiques et morales, sur la côte d'Afrique; quatre-vingt-dix hommes s'étaient embarqués sur ce frêle bateau, soixante seulement débarquèrent en vie; la faim, la soif, la fatigue continuèrent à décimer la petite troupe, et, peu de temps après l'arrivée des naufragés à Saint-Louis (Sénégal), le frère de M. Alexandre Ferment succomba à une attaque de la fièvre du pays, aggravée par la nostalgie.

A son retour en France, M. Alexandre Ferment accepta une position au ministère des finances, et, après une existence consacrée tout entière à l'étude et au travail, il mourut à Auteuil, en 1869, avant les derniers malheurs de sa patrie.

Parmi les plus remarquables des poésies publiées par la sœur de M. Ferment, nous citerons *La ronde des morts,* sorte de ballade fantastique pleine de verve et de sentiment; *Un quart d'heure de misanthropie,* dans lequel le poète développe avec originalité cette pensée de Pascal : « On ne voit presque rien de juste ou d'injuste qui ne change de qualité en changeant de climat »; *A la France,* plainte patriotique que l'on croirait écrite depuis les revers de la guerre franco-prussienne; *Les deux gouvernements,* pièce humoristique et spirituelle; enfin, les poésies ayant pour titre *La liberté, Le crépuscule, Sur les révolutions* et *Aux républicains,* qui sont parmi les meilleures de ce charmant recueil que nous recommandons à ceux qui aiment encore à lire de beaux vers inspirés par des sentiments élevés et généreux.

E. V.

Hosted by Google

LA CHRONIQUE DE MARCUS VAN VAERNEWIJCK.

Ce ne sont pas les documents qui font défaut à l'historien qui s'occupe des guerres religieuses du XVI^e^ siècle dans les Pays-Bas. On est littéralement effrayé en songeant à toutes les pièces officielles, à tous les mémoires et à toutes les correspondances des principaux contemporains, publiés dans ces derniers temps. Quand on visite, dans les bibliothèques, les immenses collections des pamphlets de l'époque — par exemple, la collection de la bibliothèque de Gand, qui compte plus de 2,000 numéros sur son catalogue — on est tenté de se demander si jamais, au milieu de toutes ces affirmations passionnées et contradictoires, on parviendra à atteindre la vérité historique. Aussi est-ce avec un sentiment de vive satisfaction et presque de soulagement, qu'on doit saluer la publication de la chronique impartiale et naïve de l'historien gantois Marcus van Vaernewijck [1]. C'est M. Ferdinand Vander Haeghen, le savant bibliothécaire de l'université de Gand, qui en a, par hasard, découvert le manuscrit chez un libraire de La Haye et qui en a entrepris la publication dans les œuvres des *Bibliophiles flamands,* si justement estimées de

[1] *Van die beroerlicke tijden in die Nederlanden en voornamelijk in Ghendt* (1566-1568), door Marcus van Vaernewijck. Naar het oorspronkelijk handschrift uitgegeven door Ferd. Vander Haeghen, bibliothecaris der Hoogeschool van Gent. 1872-1873. (*Vlaamsche Bibliophilen,* 4^e^ reeks, N^rs^ 1 en 2.) Le 3^e^ volume vient de paraître.

Hosted by Google

tous les amis de notre littérature et de notre histoire nationales. Les deux premiers volumes ont paru en 1872 et 1873; ils ne contiennent que la moitié du précieux manuscrit, mais déjà ils nous permettent d'en apprécier l'importance capitale.

Ils retracent les excès des iconoclastes et la cruelle réaction dont ils furent suivis, jusqu'à l'arrivée du duc d'Albe. Quiconque a lu ces volumes, ne peut se garder d'une réelle sympathie pour ce brave bourgeois de Gand, qui note au jour le jour les tragiques événements auxquels il assiste, et qui les accompagne de réflexions pleines de bon sens, de modération et de bonhomie. Vaernewijck n'était pas le premier venu : il appartenait à une de ces grandes familles patriciennes qui eurent longtemps le monopole de l'échevinage, et qui, dans nos vieilles communes flamandes, étaient au moins les égales des familles nobles les plus anciennes. Quoiqu'il déclare ne savoir que le flamand, il devait être un homme instruit, car il fait de nombreuses citations des Pères de l'Église, il parle des mœurs de l'Égypte, et tout en rapportant quelques fables à ce sujet, il dit très bien du Nil et de ses inondations : « C'est toute la consolation de l'Égypte ». Ajoutons aussi qu'il avait voyagé au loin, puisqu'il nous dit qu'en 1550, il avait pu se convaincre dans le Tyrol de l'attachement des populations au catholicisme. De plus, les détails précieux qu'il donne sur tous les chefs-d'œuvre de la sculpture et de la peinture flamandes, détruits par les iconoclastes au mois d'août 1566, prouvent qu'il était un bon connaisseur en matière d'art.

La bonne foi et la peine qu'il se donne pour démêler les causes des événements, sont ravissantes dans leur naïveté. « Un véritable historien, dit-il, scrutera les causes des choses aussi bien qu'un bon chirurgien sonde les plaies jusqu'au fond. Qu'y a-t-il de plus beau et de plus agréable que d'entendre exposer les causes et les circonstances? Si quelque part brûle une maison, on demande aussitôt comment l'incendie a éclaté. Quelqu'un est-il blessé ou tué, ou même une simple dispute s'élève-t-elle, on en demande tou-

Hosted by Google

jours le pourquoi. Quelle histoire serait-ce, qui raconterait les guerres et négligerait leurs causes? Les causes sont les pieds sur lesquels l'histoire marche droit et avec impassibilité. Autrement, on dit : il a été aux informations auprès des pages; ou bien : il est partial, il tient faveur, il n'agit pas franchement dans cette affaire. C'est pourquoi je souhaite qu'on me considère comme ayant eu de bonnes intentions et n'ayant eu en vue que la seule vérité, ce que Dieu sait. » — « On cache beaucoup de choses, dit-il encore, et on doit en cacher beaucoup; c'est ainsi qu'on épargne souvent la vérité. Mais moi, qui ne veux pas me faire imprimer, j'écris avec un esprit franc et indépendant. » Le bon Vaernewijck ne destinait sans doute ses mémoires qu'à quelques intimes, qui gémissaient avec lui des excès et de l'acharnement des deux partis opposés. Cette circonstance toute spéciale double le prix de ses révélations aux yeux de l'historien, surtout pour une époque où, d'après la pittoresque expression de l'auteur, « on soufflait de tous côtés des mensonges à faire tourner les moulins ». — « Le clergé et les laïques, dit-il, faisaient l'effet de deux coqs irrités l'un contre l'autre, de telle sorte que l'amour du prochain fut, hélas! foulé aux pieds par bien des gens. »

Vaernewijck, on le sent à chaque page, était un homme de paix et d'ordre, un conservateur convaincu en matière politique et religieuse, bien qu'il convienne lui-même de quelques abus que signalaient les protestants. « Quoiqu'il y ait bien des plis, dit-il, dans la robe de l'Église, fiancée du Christ, la foi en elle-même est belle, la fiancée est tout entière pure et chaste. Veuille Dieu qu'on fasse disparaître les plis et les rides; ainsi serait ôtée une grande pierre d'achoppement, à laquelle plus d'un homme s'est déjà lamentablement blessé. » — « Les Gueux, dit-il ailleurs, peuvent, hélas! en vérité, avoir raison sur quelques points concernant les abus de l'Église romaine, mais ils n'ont pas raison en causant du scandale; car en divulguant les abus, ils scandalisent plus de personnes qu'ils n'en améliorent. » — « Les gens qui ont un cœur foncièrement bon, n'envisageront pas les choses

Hosted by Google

ainsi, mais prendront tout du bon côté et vivront en paix avec l'autorité, tant spirituelle que temporelle. » — « Car personne ne devrait faire de l'opposition à l'autorité, pas plus qu'un enfant ne peut en faire à son père ou à sa mère, quand bien même ils auraient tort quelque peu. » Et, à propos des émigrations nombreuses pour cause d'hérésie, il adresse à la jeunesse ces réflexions qui peignent l'homme : « Remarquez donc, ô jeunes gens, combien il est dangereux de se révolter contre les autorités ou de ne pas leur obéir ou de vouloir leur imposer des nouveautés ; tout cela finit mal d'ordinaire et est pris en mauvaise part. Car les seigneurs seront et doivent être seigneurs, et les valets, valets. Qui sert une communauté, ne sert personne. Il faut en ce monde un ordre et une direction. C'est pourquoi saint Paul dit fort bien : « Quiconque résiste à l'autorité, résiste à la volonté de Dieu. » — « Cependant, ajoute-t-il naïvement, une réformation serait bien nécessaire (*niet min daer waer wel van noode een reformacie*) ; mais elle ne peut émaner convenablement d'hommes du commun. » Ailleurs, il rapporte à ce sujet l'opinion d'un moine gantois, qui soutenait, dans ses sermons, une lutte acharnée contre les prédicants protestants.

« Le vingt-cinquième jour du mois d'avril (1567), jour de saint Éloi, frère Jean Vanderhagen prêcha dans l'église Saint-Jean[1], et dit, entre autres choses, qu'il était bien déplorable que jusqu'à présent on ait si imparfaitement instruit le peuple dans la loi de Dieu ; ainsi, il avait connu des vieillards qui ne savaient pas leur *Pater*, que tout chrétien devrait connaître avec l'*Ave*, le *Credo* et les dix commandements ; et il dit qu'il fallait enseigner tout cela aux enfants, dès l'âge le plus tendre. Les hérétiques, dit-il, nous rendent honteux avec leurs catéchismes, qu'ils publient avec tant de zèle pour instruire la jeunesse. Nous dormions sur nos livres, et peu s'en fallut que nous ne fussions redevenus tout à fait païens. Nous n'attachions de prix qu'aux génuflexions et aux révérences, et nous négligions parfois le principal, d'où dépend

[1] Aujourd'hui la cathédrale de Saint-Bavon, à Gand.

Hosted by Google

le salut des âmes et que Dieu exige de nous. C'est pourquoi les hérésies étaient nécessaires ; elles nous réveillent maintenant et nous donnent fort à faire avec leurs inventions diaboliques. — De telles paroles, comme il en prononça là, n'eussent peut-être pas été aussi bien reçues cinq ou six ans auparavant ; mais notre temps semble être plus ouvert et plus libre pour dire de telles choses. »

Écoutons maintenant Vaernewijck, quand, en fervent catholique du XVI^e^ siècle, il examine la question de la répression sanglante de l'hérésie. D'après lui, les protestants faisaient valoir qu'en mettant à mort les hérétiques, on les empêchait de revenir à la vraie foi, et cependant, saint Paul et saint Augustin avaient commencé par errer ; d'un autre côté, ils prétendaient que personne ne sait au juste quels sont les vrais hérétiques, « car les jugements de Dieu et ceux des hommes, dit le prophète Isaïe, sont aussi éloignés les uns des autres que le ciel l'est de la terre ». A ces raisonnements, Vaernewijck répond qu'il vaut mieux tuer les hérétiques « à temps » (*in tijts*), comme il dit, d'abord, parce qu'ainsi leur faute sera moindre et leurs douleurs dans la damnation éternelle plus légères ; en second lieu, on les met dans l'impossibilité de corrompre d'autres personnes et de les envoyer en enfer ; troisièmement, leurs blasphèmes contre Dieu méritent la mort, puisqu'on punit de mort les blasphèmes contre les princes de la terre ; quatrièmement, ils se rendent coupables de révoltes politiques en même temps que religieuses. « Et quant à la question, qu'on peut avoir des doutes sur la culpabilité ou l'innocence d'une personne accusée d'hérésie, la réponse des docteurs est que leurs enseignements et leurs œuvres suffisent à éclairer sur ce point ; et qu'à attendre leur conversion, il y aurait bien plus de dommage que de profit, puisqu'en vivant longtemps, ils corrompraient encore beaucoup de monde. Mieux vaut donc en supprimer un que mille.[1]» Nous disions plus haut que

[1] Boeck II, p. 120. Vaernewijck ici est d'accord avec la doctrine de l'Église catholique. Une foule de conciles particuliers, à partir de celui d'Aquilée (381) jusqu'à ceux du XIII^e^ siècle relatifs aux Albigeois ; les

Hosted by Google

Vaernewijck doit être sympathique à tous ses lecteurs; ajoutons-y cependant que plus d'un d'entre eux a lieu de se féliciter de ne pas être son contemporain. Le bon Vaernewijck les aurait vu brûler ou pendre sans y trouver à redire.

Néanmoins, son cœur s'émeut de pitié chaque fois qu'il raconte les persécutions subies par les protestants. Voici en quels termes il rapporte les tourments des huguenots à Paris : « On y traînait les pauvres patients à la torture comme des animaux; on les faisait monter et descendre dans le feu au moyen de cordes, leurs pieds étant liés en arrière à leur nuque, comme on lie les turbots; on maintenait leurs bouches ouvertes avec un petit bâton, pour les empêcher de crier ou de pleurer ou d'émouvoir le peuple par des paroles lamentables ou de le scandaliser par des blasphèmes. Sur leur dos était attachée une botte de paille; quand le feu s'y mettait, la corde brûlait parfois, et ils retombaient alors dans le feu. Parfois cette opération durait une demi-heure ou plus, de telle sorte qu'ils étaient brûlés vifs. On en attachait d'autres à des poteaux et on faisait un petit feu jusqu'à leurs genoux et ainsi on les brûlait vifs aussi, et on entendait leur chair et leurs nerfs gémir... Les Parisiens, voyant et entendant ces choses, s'en fatiguaient et s'en dégoûtaient; ils en rêvaient la nuit des rêves affreux; ils disaient qu'ils ne souffriraient plus qu'à cause de la religion on mît à mort si lamentablement tant de personnes; qu'il y avait là de quoi émouvoir les pierres et qu'il semblait que l'enfer se fût installé dans Paris. » C'est avec la même émotion indignée qu'il raconte comment la garnison d'Audenarde fit impitoyablement feu par la porte entr'ouverte sur la foule réunie paisiblement dans le temple des Gueux. « Ces hommes enragés, dit-il, qui firent cela, auraient bien pu être enfantés par des tigres ou nourris par des cannibales, puisqu'ils ont traité avec tant de cruauté et sans miséricorde ce peuple, qui ne leur avait fait aucun mal et qui était rassemblé, assis et

principaux docteurs, tels que saint Augustin, saint Léon, saint Grégoire, saint Bernard; enfin, *deux conciles œcuméniques* (surtout celui de Latran, en 1216) ont ordonné l'extermination des hérétiques.

Hosted by Google

debout, sans aucune arme... Ils en répondront difficilement, quand ils devront comparaître devant le tribunal de Dieu. » — « Il y a de cruels papistes, dit-il ailleurs, dont le cœur tressaille quand ils entendent dire qu'un gueux a été mis à mort. Ah! s'ils voyaient ce qui se passe dans le cœur de ceux qu'ils haïssent si violemment, ils en pleureraient des larmes de sang. » Mais, s'il montre son horreur pour les persécutions sanglantes contre les femmes, les enfants et les jeunes gens, il insiste vivement pour qu'on mette à mort sans pitié tous les prédicants. « Car lorsque le pasteur n'est plus là, tous les moutons se dispersent. » Cependant, même à l'égard des ministres protestants, son humanité ne l'abandonne pas. Il est vraiment ému en nous racontant qu'à Alost fut pendu et enterré un prédicant « hors la ville, en terre non bénite, près du lieu où il avait prêché et où se trouvaient quatre petits tilleuls. On dit qu'il se lamentait sur l'infidélité de ses auditeurs qui lui avaient promis de ne pas le quitter dans le danger, et qu'il criait : Où est la fidélité que vous m'aviez jurée? Car tout le monde l'abandonna, personne ne resta auprès de lui dans cette extrémité, si ce n'est Dieu, à ce que j'espère, Dieu qui n'abandonne jamais personne ».

D'un autre côté, il ne dissimule pas combien l'attitude d'une partie du clergé lui semblait répréhensible. « L'homme, dit-il, a une noble et loyale nature, qu'on se concilie bien mieux par la douceur et la bienveillance que par la dureté, la violence et l'animosité... Les petits agneaux du Christ, qui étaient blessés, ils ne les ont pas portés sur leur sein et guéris. Ils ont préféré tirer de l'Écriture des bâtons et des gaules pour en frapper les hérétiques, plutôt que de doux baumes pour panser les blessures. Ce n'est pas là le véritable esprit du Christ, qui est venu sur la terre pour faire le salut des pécheurs et non pour les perdre. » — « Le clergé, dit-il encore, comptait sur la victoire et, là où il en avait le pouvoir, il exerçait une grande tyrannie. » (*Deden zij groote tijrannie.*) — « Certains ecclésiastiques, dit-il plus loin, n'étaient pas purs de calomnie, se laissant trop entraîner par la passion, comme si un amour jaloux de la vérité autorisait

Hosted by Google

à être sans miséricorde et tyrannique... Que chacun juge si de telles paroles viennent d'un cœur chrétien et si elles sont conformes à l'amour du prochain ! Saint Paul ne souhaitait pas des potences et des cordes aux juifs qui ne se convertissaient pas, mais brûlait de se faire persécuter pour amener leur salut. »

On le voit, Vaernewijck, qui n'hésite pas à refuser, pour des motifs religieux et politiques, les droits réclamés par les protestants et exige impitoyablement la mort des prédicants, est cependant plein de compassion pour les souffrances des hérétiques. Il est homme, avant d'obéir aux préjugés de son siècle. Mais, d'un autre côté, il partage toutes les petites superstitions de son temps. Ainsi, il croit que le tonnerre n'est autre chose que le diable, et il est rempli de terreur parce qu'on a pêché en Hollande un poisson monstrueux, dont il intercale même le dessin dans son manuscrit. « Que le Seigneur veuille, dit-il, mettre ordre à toutes choses par sa divine volonté et qu'il détourne sa colère de nous; car de tels monstres annoncent ordinairement de singulières choses. » Cet autre trait est plus curieux encore : il croit que les grandes calamités sont prédites par des signes du ciel, de la terre ou *des enfants !* Si une grande peste va éclater, les enfants jouent à l'enterrement; si une grande guerre se prépare, ils jouent au soldat. « Je ne savais pas, continue-t-il, pourquoi mes jeunes enfants, il y a six bons mois, jouaient si souvent à la messe, prenaient de petits papiers ou de petites images, les collaient aux murs, s'agenouillaient devant, se frappaient la poitrine, étendaient les bras, chantaient comme à l'église, en un mot, imitaient toutes les cérémonies de la messe et du culte des images, ces deux choses qui bientôt eurent tant à souffrir. » Cependant, il n'attribue pas de puissance surnaturelle aux éclipses et en donne même une explication à peu près scientifique, qui prouve que, pour le temps, il devait bien connaître l'astronomie[1]. Même en matière religieuse,

[1] Boeck V, 2. A ce propos, il renvoie à son ouvrage : *Der Leecken philosophie* (la philosophie des laïques), dans le chapitre XXV, intitulé : *Dat hemelsche bouck* (le livre céleste). Il est fort à regretter que tout ce traité soit perdu.

Hosted by Google

il est d'une indépendance rare à cette époque. C'est ainsi qu'il s'élève avec énergie contre un miracle apocryphe qui s'était produit dans la cathédrale de Gand. « Ils pensent par là relever la gloire des saints et leur culte, dit-il, mais ils donnent occasion non seulement aux hérétiques, mais encore à d'autres personnes sensées, de se moquer de tels miracles bleus. Et s'il arrivait un miracle véritable, on n'y croirait plus à cause des faux; comme on ne croit plus un menteur à cause de ses mensonges habituels, quand bien même il dit la vérité. » D'un autre côté, quoiqu'il n'aime pas les chefs du parti national et moins que les autres le prince d'Orange, qu'il appelle « un grand gueux caché » (*een gheveinst groot ghues*), il est trop juste et trop impartial pour ne pas reconnaître les services signalés que le Taciturne, apôtre convaincu de la tolérance religieuse, rendit, au péril de sa vie, aux catholiques d'Anvers, menacés par la majorité calviniste. Il nous le montre chevauchant au milieu de la foule furieuse, nu-tête et sans armure, allant des uns aux autres pour rétablir le calme et empêcher les excès. « En somme, dit-il, ce brave seigneur fit là un bienfait singulièrement agréable à Dieu. »

Les citations précédentes nous ont fait connaître Vaernewijck lui-même, ainsi que sa manière d'envisager les brûlantes questions qui s'agitaient à son époque. Sa chronique emprunte une grande valeur au caractère droit et respectable de l'auteur; mais son principal mérite consiste naturellement dans la peinture saisissante qu'il nous donne des événements qui se sont déroulés sous ses yeux. Il est si simple et en même temps si pittoresque dans ses descriptions, que dix de ses pages en apprennent souvent plus et ont plus de couleur que maint gros volume de nos historiens modernes, qui ont tant écrit pour et contre Philippe II et le prince d'Orange. Nous ne pensons pas qu'on puisse trouver ailleurs un tableau aussi frappant des fureurs iconoclastes, qui, pendant une semaine du mois d'août 1566, passèrent sur les Pays-Bas comme un vent de tempête, et qui, sous prétexte de détruire le culte des idoles, anéantirent sans retour les chefs-d'œuvre artistiques accumulés pendant des siècles.

Hosted by Google

« Les enfants, dit-il, jouaient avec les images des saints enlevées aux églises, les plaçaient sur la rue et leur disaient : Criez : *vive les gueux!* ou nous vous décapitons. Puis, ils leur abattaient la tête ou les brisaient en morceaux. » La consternation était générale. « Les gens étaient tellement étonnés, effrayés et émus par ces grands et merveilleux changements, qu'ils disaient : *Cependant le ciel ne change pas;* en effet, il leur paraissait déraisonnable que Dieu ne montrât pas de signes dans le ciel, comme s'il dormait. Mais notre Dieu n'est pas un Baal qui dort; il voit toutes choses, les bonnes et les mauvaises. Plusieurs en devenaient malades et, la nuit, dans leur lit, en soupiraient, pleuraient et joignaient les mains, hommes et femmes. » — « En ce temps-là, sur vingt personnes, il n'y en avait pas une qui pût savoir comment les choses finiraient. Les uns disaient : les gueux triompheront; les autres : les papistes remporteront la victoire. »

Le protestantisme fit bientôt des progrès irrésistibles à Gand, dont Charles-Quint avait démantelé les fortifications et désarmé les habitants après la révolte de 1540, ce qui en avait fait une ville ouverte, incapable de repousser les hérétiques par la force. Des prêches s'y tinrent où accoururent plus de 30,000 auditeurs. Après avoir en vain réclamé du magistrat la jouissance d'une ou de deux églises, comme cela se pratiqua à Anvers, les protestants se bâtirent un temple en bois, où leurs ministres prêchaient, baptisaient, mariaient et célébraient les offices mortuaires. Quant aux églises catholiques, elles étaient presque désertes. « Je vis moi-même, dit Vaernewijck, le jour de la Circoncision (1567), que dans l'église Saint-Jacques, pendant la grand'messe, pas une seule personne ne se présenta à l'offrande, quoique l'orgue jouât de son mieux, que le prêtre attendît les fidèles la patène à la main et que le bailli de l'église eût crié : *Allez tous à l'offrande!* Pas même aux jours de fête, comme celui-ci, il n'y avait le quart du monde accoutumé dans les églises; chacun pouvait en faire la remarque. » Les prêtres ne se montraient plus qu'en habit laïque et laissaient croître leur barbe et disparaître leur tonsure. Beaucoup de moines et

Hosted by Google

de religieuses sortaient du cloître, la plupart pour pouvoir se marier et mener joyeuse vie. « Mais il y en avait aussi, dit le chroniqueur, qui le faisaient avec un esprit sérieux (quoique sans sagesse ni discrétion); ils disaient qu'ils préféraient vivre dans la misère que de voir et d'entendre journellement les jalousies diaboliques qui régnaient dans leurs couvents. »

Ces incertitudes, ces troubles, ces prêches religieux, inconnus jusqu'alors, durèrent neuf mois, de la mi-août 1566 jusqu'en mars 1567. La gouvernante Marguerite de Parme, ayant reçu des troupes étrangères, fut alors assez puissante pour commencer une énergique répression. Elle mit à prix la tête des prédicants, menaça de mort ceux qui les hébergeraient ou les cacheraient et fit démolir les temples des gueux. A Gand, comme partout, on renforça les garnisons. « Certains ecclésiastiques, raconte Vaernewijck, disaient follement : « Que les prédicants des gueux viennent disputer maintenant contre ces gaillards-ci ! » Aussi le commun les appelait-il des sots et des ânes, incapables de se défendre par la parole de Dieu et les raisons naturelles, et n'ayant d'autre moyen de faire triompher leur cause que la violence. Cependant, ceux qui disaient ces choses avaient tort, en ce sens qu'il y avait aussi bon nombre d'ecclésiastiques distingués qui étaient parfaitement en état de triompher par le raisonnement et par l'Écriture des docteurs des gueux; mais à côté d'eux on rencontrait beaucoup de bourriques ignorantes (*veel ongheleerde hezelkins*); si bien que sur cinquante, il ne s'en trouvait pas un d'assez instruit pour tenir tête à un bon ministre protestant. »

Quoi qu'il en soit de cette affirmation, les supplices — dont notre chroniqueur donne mainte description d'un pittoresque navrant — se multiplièrent de plus en plus, et l'effroi s'empara de tous les gens compromis de près ou de loin. C'est alors que commença cette émigration effrayante, à laquelle prirent surtout part les classes aisées et supérieures qui avaient embrassé la réforme avec non moins d'ardeur que les artisans. « Dieu sait quel deuil et quelle lamentation

Hosted by Google

régnaient dans certaines familles ! C'étaient presque toutes personnes riches et puissantes, bien vues et très considérées. » A Anvers, il y eut bientôt 3,410 maisons vides. « Le 14 avril (1567), dit Vaernewijck, on entendit dire qu'à Anvers et ailleurs beaucoup de gens prenaient la fuite, qui ainsi se reconnaissaient coupables ; et non seulement là, mais en beaucoup d'autres villes de Brabant, Flandre, Hollande, Zélande et Hainaut ; la plupart se réfugiaient en Frise, Clèves, Gueldre, Juliers, Allemagne du Nord (*Oostlandt*), Angleterre et France. C'étaient, en grand nombre, de riches commerçants et autres. Ainsi furent appauvris ces pays et les maigres pays furent enrichis. » Orange, Hornes, Brederode et les autres chefs du parti national émigrèrent aussi, et cette soudaine dépopulation amena un grand malaise qui se changea bientôt en une poignante misère. Les pauvres erraient dans les rues, fouillant dans les immondices comme des animaux, « si bien, dit Vaernewijck, que le cœur en saignait à quiconque le voyait. Veuille Dieu tout-puissant changer en bière l'eau qu'ils boivent, et en pain leur jeûne, et adoucir leurs larmes amères avec le miel de sa divine consolation ! O saint tout-puissant Seigneur, portez secours à notre pauvre peuple dans sa détresse ! Nous autres riches, nous sommes les coupables, et ce sont les pauvres qui sont éprouvés. C'est nous qui nous sommes raillés de votre sainte religion, qui avons méprisé vos sacrements et insulté vos prêtres. Ceux-ci, de leur côté, n'ont pas bien observé votre loi ; ils ont tondu, oui écorché, leurs brebis au lieu de les nourrir ; ils n'ont pas soigné et guéri leurs membres, qui étaient blessés et brisés ; mais ils ont envenimé leurs blessures à coups de bâtons. Partout le corps de la commune chrétienté est couvert d'ulcères. O Seigneur, levez-vous et souvenez-vous de votre miséricorde ; ne restez pas courroucé jusqu'à la fin ; mais, par l'amère souffrance de votre Fils, guérissez nos maux, couvrez et absolvez nos fautes, afin que nous puissions, avec un esprit renouvelé et une vie réformée, vous exalter et vous glorifier dans l'éternité ! Amen ».

Telle était la situation, quand, au mois d'août 1567, juste

Hosted by Google

un an après les excès des briseurs d'images, arriva en Belgique le duc d'Albe, que Vaernewijck peint en deux lignes : « C'était un vieux long maigre, avec une longue et mince barbe grisonnante. » Aussitôt ses mercenaires espagnols inondèrent les Pays-Bas, pillèrent les paysans et molestèrent les citadins. Le régime de la terreur commença et nulle part on n'entendit plus résonner les graves accents des psaumes protestants. Voilà, à grands traits, le tableau à la fois curieux et imposant que Vaernewijck nous présente dans les deux premiers volumes de sa Chronique, et qu'il termine par une chanson satirique, froidement cruelle et peu spirituelle d'ailleurs, qui étonne de sa part. Il y joue sur les mots *psaume* et *saumon,* en flamand *psalm* et *zalm,* et répète à la fin de chaque couplet que les Espagnols ont mangé tous les saumons (psaumes) des gueux.

Notre chroniqueur a encore un mérite bien précieux aux yeux de l'historien : il rapporte une foule de faits et d'anecdotes caractéristiques, qui révèlent l'esprit de son époque. Ainsi, il nous raconte qu'un religieux ayant prêché à Gand dans le sens des protestants et ayant attiré ainsi un grand concours de monde et plusieurs personnages considérables, un vieux moine jacobin qui lui succéda laissa éclater son indignation : « Il était là en chaire et s'écriait : Fi, chaire de vérité, vous puez l'hérésie ! » Une autre anecdote nous fait deviner les scènes singulières qui se passaient alors dans les églises catholiques : « Le samedi (9 novembre 1566), un prêtre célébrait la messe à Malines, lorsqu'un orfévre, marié et habitant la ville, se mit à se railler publiquement du prêtre, disant : « Vous brisez et mutilez le corps de Notre-Seigneur et cela ne lui fait pas mal ; » et quand le prêtre but au calice, il s'écria : « Monsieur le roi boit! » comme on a coutume de dire à la veillée des Rois, lorsque boit le roi de la fête. Aussitôt saisi, il fut pendu dans l'après-midi. »

Voici un autre fait du même genre : « Le 4 avril (1567), qui était un vendredi, à Tournai, on en pendit un et on en supplicia un autre, en lui arrachant la langue, puis en lui coupant la main et en le brûlant vif ensuite ; ce qu'il sup-

Hosted by Google

porta avec une grande fermeté. Il avait vilainement et méchamment parlé du saint Sacrement de l'autel, ainsi que de la sainte Extrême-onction, les blasphémant et s'en moquant. »

Il cite aussi deux exemples de curés des environs de Gand, ceux d'Oostwinkel et de Sleidinge, qui usèrent de leur influence sur leurs ouailles pour les entraîner dans l'hérésie. L'histoire du dernier est surtout curieuse : « Le curé de Sleidinge, près de Gand, dit-il, voyant le temps présent, a fait à ses paroissiens deux ou trois sermons, par lesquels il prenait congé d'eux et déclarait abandonner sa cure, où il était très heureux et qui valait bien 30 livres gros par an. Il supplia chacun, les larmes aux yeux, de vouloir lui pardonner d'avoir accompli les cérémonies du culte, qu'il reconnaissait avoir faites sans conviction ; il offrit de rendre l'argent des enterrements et autres cérémonies à tous ceux qui le lui réclameraient; car, disait-il, la manière d'agir des prêtres n'est pas franche; ils ne cherchent que leur profit, et non le salut de leurs brebis, comme ils devraient le faire. Il s'en alla en Brabant et s'est fait prédicant des gueux aux environs de Malines. On disait aussi qu'il prêchait fort bien et qu'une grande multitude d'auditeurs le suivait avec plaisir. » Plus loin, il ajoute que ce curé fut obligé de se rétracter en public et fut pendu. « De bons témoignages étaient cependant donnés sur ce prêtre, aussi bien de la part des catholiques et des ecclésiastiques, qui l'avaient bien connu, que de la part des gueux ; des deux côtés, on affirmait qu'il était un homme bon, craignant Dieu et de mœurs irréprochables; mais il était devenu hérétique. » Il rapporte aussi l'audacieux héroïsme d'un pauvre maître d'école d'Eecloo, nommé Jan Van der Muelene, qui discuta sans crainte avec les échevins sur la réforme et ne voulut pas abjurer ses convictions religieuses. Il était contrefait des pieds et des mains, pauvre comme Job et chargé d'une nombreuse famille. « Et il fut pendu comme une chauve-souris, le long du chemin qui mène d'Eecloo à Raveschoot ; Dieu ait son âme, quoique je craigne bien pour lui, » dit Vaernewijck.

Hosted by Google

Enfin, sa chronique contient des renseignements qu'on ne trouve que chez lui sur plusieurs prédicants célèbres, entre autres sur Dathenus de Cassel et Hermannus de Zwolle.

En résumé, nous croyons ne pas exagérer en disant que ces mémoires, qui, au lieu de la haine et des passions implacables du temps, respirent tant de véracité, de modération, de calme, de naïveté et de bonhomie, sont un document d'un prix inestimable pour l'histoire du XVI^e^ siècle en Flandre. A la chronique de Vaernewijck s'applique à juste titre le mot bien connu de Montaigne : « C'est icy un livre de bonne foy, lecteur. » Et quiconque s'est quelque peu occupé des troubles religieux des Pays-Bas, n'ignore pas que, depuis le XVI^e^ siècle, les livres de mauvaise foi abondent sur cette brûlante matière qui, de nos jours encore, divise les esprits.

PAUL FREDERICQ.

Hosted by Google

LE VICAIRE DE NOIRVAL

SCÈNES DE LA VIE WALLONNE

V

Il était dix heures du matin, quand, à travers le réseau brun des taillis de Noirval, Robert Mornimont aperçut le toit blanc de neige de la maison du vicaire. Comme il allait déboucher du bois, un froissement de branches attira son attention et, sur sa droite, il lui sembla voir une ombre qui se glissait furtivement dans les halliers. — On dirait le Roussia! pensa le fermier, et, sans plus se préoccuper de la rencontre, il poussa vivement le Diâle et vint l'arrêter en caracolant devant la porte de Marcel.

Il sauta à terre et frappa.

« Entrez, » dit la voix du vicaire.

Robert poussa la porte et pénétra dans la salle. Au coin du feu pétillant, le jeune prêtre était assis en face de Madeleine, et causait avec elle, en caressant doucement la blonde chevelure de la petite fille appuyée sur ses genoux.

A la vue du fermier, Madeleine se leva. Il eut un haut le corps et demeura tout interloqué sur le seuil. Quoi, cette jeune femme aux traits pâles, aux yeux sombres, au maintien calme et grave, c'était bien la petite Française, la Madeleine d'autrefois, la fillette sauvage et pétulante qui semblait avoir du vif-argent dans les veines et que l'on rencontrait toujours par monts et par vaux, rieuse, fantasque, capricieuse comme un chevreau!

Hosted by Google

Il lui fallut quelques instants pour la reconnaître et démêler dans sa physionomie d'aujourd'hui la physionomie d'autrefois.

Elle le regardait d'un air sévère, presque dur.

« Ma cousine, dit-il en s'avançant vers elle, je suis bien aise de vous revoir. »

Elle prit silencieusement la main qu'il lui tendait.

« C'est là votre petite fille? ajouta-t-il pour se donner une contenance; elle est gentille à croquer. Donne un baiser à ton cousin, » continua-t-il, en s'accroupissant près de l'enfant qu'il prit dans ses bras.

La petite regarda sa mère et, voyant qu'elle souriait, baisa cordialement les joues brunes du fermier.

« Chère petite, quand mes tantes Ladurette te verront, elles seront folles de toi! Vas-tu être dorlotée et gâtée par elles! Car vous savez, monsieur le vicaire, ajouta-t-il en se relevant, j'ai réussi! mes tantes Ladurette attendent Madeleine avec impatience.

— Je vous remercie, mon cousin, dit Madeleine d'une voix émue.

— Oh! ne me remerciez pas, répliqua-t-il gaîment. Remerciez plutôt monsieur le vicaire, c'est en grande partie à lui qne nous devons ce succès.

— A moi?

— Oui certes; quand j'ai dit que monsieur le vicaire de Noirval lui-même s'intéressait à Madeleine, cela a marché tout seul. Et maintenant, quand partons-nous, ma chère cousine? Tenez, si vous m'en croyez, nous irons à pied; il n'y a que deux petites lieues et le temps est magnifique. Quant à la petite, je la porterai lorsqu'elle sera fatiguée. Cela vous va-t-il?

— Vous êtes trop bon, mon cousin, de vous déranger ainsi pour moi; j'irai bien seule.

— Non pas, je vous accompagne. Le temps de rentrer mon cheval et je suis à vous. A tout à l'heure! »

Sur quoi, Robert gagna la porte, enfourcha le Diâle et s'éloigna au grand trot.

Hosted by Google

Madeleine était demeurée debout, immobile et soucieuse.

« Vous le voyez, Madeleine, dit doucement le vicaire, votre cousin n'est pas aussi méchant que vous le croyiez. Ayez bon courage ; je suis persuadé que vous allez trouver chez les dames Ladurette le repos et le bien-être ; Dieu est avec vous, mon enfant ! »

Madeleine leva sur le jeune prêtre ses yeux humides et caressants, où brillait la reconnaissance.

« Dieu, c'est vous, monsieur le vicaire, dit-elle avec une sorte de ferveur contenue. Je n'oublierai jamais ce que vous avez fait pour moi ! »

Un quart d'heure plus tard, Robert Mornimont arrivait et partait pour Andenne avec Madeleine et Marie. Du seuil de la porte, le vicaire les regarda s'éloigner le long du sentier blanc, sous les sombres arcades ourlées de neige de la forêt de Noirval.

Une grande émotion le bouleversait ; son âme était triste, comme lorsqu'on se sépare de parents aimés. Pourquoi cela? Qu'avait-il donc de commun avec Madeleine Peyrolles?

Pour donner le change à ses pensées, il descendit au village et s'en alla rendre visite à quelques malheureux ; car, tout petit qu'il était, Noirval avait ses malheureux. Dans l'exercice de son ministère, Marcel avait même remarqué cette chose assez étonnante que, parmi ces misérables et déshérités, se trouvaient les natures les plus généreuses et les plus élevées de la paroisse : les idéalistes, en un mot. Le camp des gens positifs, au contraire, des cœurs étroits, des intelligences sèches et terre à terre ne renfermait guère que des heureux. A ceux-ci, les granges pliant sous le poids des gerbes, les étables remplies d'un bétail mugissant ; aux autres, les chaumières en torchis, les chèvres maigres et le pain de seigle ! Sans doute, il y avait des exceptions ; mais, en général, on pouvait dire qu'à Noirval, comme dans toute agglomération humaine, le succès et la considération n'appartenaient ni au talent, ni aux nobles sentiments, mais à ces esprits froids et calculateurs, invulnérables à l'enthousiasme et incapables de sacrifice, qu'on appelle esprits pratiques.

Hosted by Google

Tels étaient les Mornimont, chez lesquels le vicaire entra un instant pour prendre des nouvelles de la mère Louchet. La pauvre paralytique était tout heureuse chaque fois qu'elle voyait venir le vicaire : il lui apportait des bonbons dont elle était friande et s'asseyait au pied de son lit pour causer sans façon avec elle et lui raconter des histoires. Pour la mère Louchet, les visites de Marcel étaient autant d'éclaircies dans son existence monotone et purement végétative.

Les Mornimont accueillirent le vicaire avec toute sorte de compliments et d'obséquiosités. On s'inclinait devant lui jusqu'à terre, en lui demandant sa bénédiction ; on joignait les mains avec componction en lui parlant. Marcel avait toujours eu quelque répugnance pour toutes ces flatteries ; mais jamais il n'en avait mieux compris que ce jour-ci la basse et rampante hypocrisie.

« Comment va notre chère malade? » dit-il en s'approchant du lit de la paralytique.

La pauvre vieille, qui ne pouvait parler, lui fit avec les yeux signe qu'elle allait bien.

« Oui, oui, elle va bien, la chère âme, dit le père Mornimont d'une voix doucereuse. Mais d'ici à quelque temps, monsieur le vicaire, elle ira mieux encore, s'il plaît à Dieu. Nous avons l'intention d'offrir à la sainte Vierge une belle robe brodée d'or, au nom de la mère Louchet.

— Une robe brodée d'or? interrompit vivement le vicaire.

— Et de la meilleure fabrique de Namur! Mme Gertrude nous a dit qu'elle valait ses trois cents francs comme un liard. C'est le père Frumence lui-même qui nous a conseillé de l'acheter. »

Marcel Carnière fronça les sourcils. Il n'aimait ni le père Frumence, jésuite de la plus belle eau, ni Mme Gertrude, lingère en titre et maîtresse en fait du château de Noirval.

« La sainte Vierge n'a pas besoin de pareils cadeaux, dit-il d'une voix sèche. Si vous désirez être agréable à Dieu, consacrez plutôt cet argent à faire admettre Jean Sylvestre dans un hospice de Namur.

— Jean Sylvestre! s'écrièrent en chœur les Mornimont, d'un air scandalisé.

Hosted by Google

-- Eh bien, oui, Jean Sylvestre.

— Mais... mais... Vous n'y pensez pas, monsieur le vicaire... Un vieil hérétique qui ne va jamais à la messe.

— Un hérétique, soit, dit Marcel d'un ton sévère; mais il est pauvre, il est infirme, il a soixante-dix ans. Jésus-Christ ne nous enseigne-t-il pas que tous les hommes sont des frères? »

Les Mornimont se regardèrent en silence. Le langage du vicaire déconcertait toutes leurs idées. Refuser pour la Vierge une robe brodée d'or recommandée par Mme Gertrude et le père Frumence! Intercéder en faveur d'un vieux gredin comme Jean Sylvestre!... Ah! ce n'est pas ainsi qu'aurait agi le curé de Noirval, dans son bon temps! Mais le curé n'était plus qu'une ombre aujourd'hui; le vicaire était tout-puissant. Il fallait bien le ménager.

Les Mornimont acceptèrent donc avec une bonne grâce affectée la leçon de Marcel et le reconduisirent cérémonieusement jusqu'à la porte de la ferme.

Cet incident n'était guère fait pour apaiser l'esprit troublé de Marcel. Pour se retremper un peu, il se rendit à l'école du village, pauvre école mal aménagée, mal meublée, où les enfants de Noirval venaient, pendant les mois d'hiver, apprendre quelques leçons qu'ils s'empressaient d'oublier pendant l'été. Ce jour-là, comme il faisait grand froid, toute la petite engeance se trouvait réunie près du poêle. Marcel fut accueilli par des transports de joie. Tout le monde l'aimait à l'école : les enfants, parce qu'il leur donnait de belles images; l'instituteur, bon vieillard un peu timide, parce que le vicaire ne le tracassait pas dans son enseignement, mais lui témoignait, au contraire, un affectueux intérêt.

En sortant de l'école, Marcel se rendit au presbytère, pour y causer avec le curé de quelques mesures à prendre à propos de l'enterrement d'un pauvre diable de braconnier qui s'était tué la veille avec son propre fusil en franchissant un fossé du parc de Noirval.

Le curé, vieux bonhomme de quatre-vingts ans, à la mine replète et bouffie, était à table. Il finissait de dîner. Un superbe pâté de lièvre gisait éventré devant lui et dans son verre, le bon vin de France étincelait comme un rubis.

Hosted by Google

« Ah ! vous voilà, vicaire, dit le curé d'une voix chevrotante en achevant de humer son verre, pendant que la vieille servante avançait un siége à Marcel. Eh bien, quoi de nouveau dans la paroisse ?

— Les funérailles de Jacques Noiraud, monsieur le curé ? »

Le curé reposa son verre, s'adossa à son fauteuil, croisa les mains sur son ventre rebondi, et faisant claquer la langue en clignant des yeux : « Qu'allons-nous faire ? dit-il en regardant le vicaire.

— L'enterrer comme tout le monde, » dit Marcel.

Le curé tressauta sur son siége.

« En terre bénite ? s'écria-t-il.

— Sans doute !

— Mais... d'après ce qu'on raconte, ce Jacques Noiraud est mort en état de péché mortel, en essayant de pénétrer dans les réserves de chevreuils du parc de Noirval !

— Qu'importe !

— Oh ! oh ! vicaire ! Si monseigneur vous entendait !

— Monseigneur m'approuverait, je n'en doute pas ; et vous aussi, monsieur le curé, vous m'approuverez.

— Moi... moi ?... dit le curé dont la langue commençait à s'épaissir, car le sommeil le gagnait peu à peu ; je ne sais pas !... Il faut obéir, vicaire, aux ordres supérieurs... Oui, oui, il faut obéir... Je deviens bien vieux, voyez-vous ; arrangez-vous avec le *mayeur*. »

Le mayeur était un parfait fanatique ; le vicaire le savait. Il tenta un dernier effort, et touchant le bras du curé pour le réveiller.

« Mais, monsieur le curé, dit-il d'une voix presque suppliante, si vous vouliez, vous seriez obéi, vous ; vous, le pasteur de cette paroisse depuis plus d'un demi-siècle. Ce serait une bonne œuvre qui vous serait comptée là haut.

— Oui, oui, murmura le curé, vous avez raison... Une bonne œuvre ; mais je suis bien vieux... Arrangez-vous avec le mayeur, vicaire ; arrangez-vous avec le mayeur ! »

Et, vaincu par le sommeil, le vieillard inclina la tête sur la poitrine et s'endormit.

Hosted by Google

Marcel se leva et regardant le curé avec tristesse : — Serai-je aussi comme cela, un jour? pensa-t-il ; et il se retira plus mélancolique et plus agité que jamais.

Tout en remontant la côte de Noirval, sa pensée se reportait vers Madeleine. Que faisait-elle maintenant? Les dames Ladurette l'avaient-elles bien reçue? Alors il comparait avec amertume la conduite de ces riches croyants, qui mettaient leur orgueil à acheter des robes brodées d'or pour des statues de la Vierge, et celle de ce mécréant, de ce païen de Robert, qui lisait les mauvais journaux et ne donnait jamais un sou, ni pour la Madone, ni pour les saints, ni pour l'église !

Le soir, quand Marcel eut congédié le Roussia et qu'il se trouva seul dans sa demeure, une grande impression de vide se fit en lui. Pendant quelques heures, son cœur s'était rouvert, auprès de ce foyer, à ce doux sentiment de la famille qui avait bercé son enfance et dont il avait été privé pendant si longtemps ; les entretiens paisibles au coin du feu, les rires perlés, les cheveux blonds, le frais babil des enfants, tout ce monde évanoui d'autrefois s'était ranimé devant lui comme un mirage; et maintenant tout avait disparu, il se retrouvait seul, seul comme la veille, lorsqu'il était rentré harassé de fatigue à travers une tourmente de neige.

Mais cette fois Marcel ne s'endormit plus en lisant son bréviaire. Il prit dans sa bibliothèque le *Cosmos* de Humboldt et s'absorba dans la lecture de cette œuvre grandiose, où la création tout entière, évoquée par le coup de baguette du génie, se déroule dans sa majesté.

Mais à ces merveilleuses descriptions des plantes, des cieux et des étoiles; le jeune prêtre ajoutait un élément auquel le scepticisme du savant Allemand n'avait point donné carrière : la foi ! C'était sur les ailes de la foi que Marcel parcourait ces champs infinis de l'univers, où les soleils se pressent plus nombreux que les grains de sable, où les comètes secouent leur chevelure, où s'épanouissent les nébuleuses, fleurs divines de l'espace sans bornes.

O Dieu ! vous qui aviez créé ces mondes, pourquoi donc, dans quel but aviez-vous disséminé sur leur surface tous ces

Hosted by Google

vivants qui souffrent, qui doutent et qui tâtonnent, en essayant vainement d'arriver jusqu'à vous? Pourquoi tant de souffrances et tant de larmes autour de ces radieux soleils dont rien ne trouble l'éternelle paix?

Cela était-il dans l'ordre, Seigneur; ou bien étaient-ce là des épreuves pour élever et purifier les âmes, comme la flamme éprouve l'or?

Marcel inclinait à le croire. Cette consolante pensée calma la fièvre de son cœur; il ferma son livre et s'endormit en rêvant de Madeleine.

VI

Les jours suivants furent pour Marcel Carnière de véritables jours d'épreuves. La pensée de Madeleine le préoccupait. Qu'était-elle devenue? Que faisait-elle?

Rien n'eût été plus facile que de le savoir, en s'adressant à Robert Mornimont. Mais le vicaire avait une sorte de crainte instinctive de rencontrer Robert. L'apercevait-il au loin sur la route, aussitôt il faisait un crochet pour l'éviter. A vrai dire, Marcel souffrait de cette grande sollicitude qu'il éprouvait pour une étrangère; il lui semblait que, tant songer à elle, c'était enlever à ses autres protégés une part d'affection qui leur revenait. Ainsi parlait la raison de Marcel; mais le cœur ne se laisse point conduire par les lisières de la raison.

Un matin, une huitaine de jours après le départ de Madeleine, Robert Mornimont vint trouver le vicaire à la sortie de la messe basse.

« Monsieur le vicaire, dit-il, Madeleine désirerait beaucoup vous voir. Mes tantes Ladurette seraient aussi fort charmées de faire votre connaissance. N'auriez-vous pas le temps de venir un jour à Andenne? Si vous voulez, je vous prêterai mon cheval.

— Non, dit le vicaire, je préfère aller à pied. »

Hosted by Google

Ce message réveilla les préoccupations du jeune prêtre. On l'appelait; pourquoi ne pas se rendre à cet appel? N'allait-il pas visiter très souvent, et par les plus mauvais temps, des ouailles qui demeuraient fort loin de Noirval? Pourquoi ne ferait-il pas pour Madeleine ce qu'il faisait pour d'autres?

Donc, une après-midi que le temps était clair et la paroisse tranquille, Marcel prit le chemin d'Andenne, à travers les bois de Noirval.

C'est Madeleine qui vint lui ouvrir la porte. Il eut peine à la reconnaître tant elle était changée. Vêtue d'une robe fort simple de mérinos gris, avec son col blanc, ses cheveux lissés, son teint clair et ses traits reposés, elle n'avait plus rien de l'expression farouche du premier soir, et ses grands yeux noirs eux-mêmes brillaient d'un éclat plus velouté et moins sauvage.

« Ah! monsieur le vicaire, dit-elle avec une expansion naïve, que je suis donc bien aise de vous voir! »

Elle conduisit Marcel dans le salon et s'en alla prévenir les dames Ladurette.

Elles entrèrent l'une derrière l'autre, selon leur habitude, Marie-Jeanne en tête, Marie-Josèphe en queue, suivies de la petite Marie et du gros chat gris, qui semblaient déjà vivre en très bonne intelligence.

« Monsieur le vicaire de Noirval, » dit Madeleine en désignant Marcel.

Les deux petites vieilles s'inclinèrent en ébauchant leur plus gracieux sourire.

« Nous connaissons déjà monsieur le vicaire, dit l'aînée. Notre neveu Robert et notre nièce Madeleine nous ont parlé de vous, monsieur. Madeleine surtout ne cesse de répéter votre nom. A l'entendre, vous seriez son meilleur ami.

— Mademoiselle Madeleine a raison, mesdames, dit le vicaire; elle n'a pas d'ami plus dévoué que moi. »

Madeleine baissa les yeux; elle se souvenait de la terrible soirée où le vicaire l'avait recueillie dans la neige.

On se mit à causer. Marcel s'aperçut bientôt que les dames

Hosted by Google

Ladurette avaient déjà voué à leur petite-nièce une affection sincère. Elle-même semblait tranquille et pleine de courage.

C'était une étrange nature que Madeleine Peyrolles, toute d'élan et de premier mouvement.

Les épreuves et la dure expérience de la vie avaient assoupi les ardeurs de ce sang méridional et donné à ce caractère vivace une gravité séduisante; mais ce calme n'était qu'à la surface, et, dans les moments d'abandon, l'ancienne Madeleine reparaissait tout entière, avec son impétuosité native, âpre et parfumée comme les fruits du prunellier sauvage.

En causant avec elle, le vicaire fut frappé du bizarre mélange de superstition et de bon sens, d'intelligence et d'ignorance que recélait l'esprit de Madeleine.

Cette ignorance énorme des intérêts les plus élémentaires de la vie affecta douloureusement le vicaire. Il eût voulu voir dans cette âme naïve moins d'instinct et plus de raison, une idée plus nette du devoir, une science plus éclairée.

Rien ne lui faisait plus de peine que l'absence d'instruction chez une créature de Dieu, et l'un des remèdes qu'il se plaisait surtout à employer vis à vis des esprits malades, c'était le goût de l'étude.

Il résolut d'en agir ainsi pour Madeleine Peyrolles et lui persuada de consacrer les heures que le ménage des demoiselles Ladurette lui laissait libres à former son intelligence et son cœur par la lecture de bons livres.

Madeleine accueillit cette idée avec joie; elle le remercia beaucoup, et l'on décida que le vicaire lui apporterait des livres et viendrait la voir le plus souvent possible pour diriger ses études.

Dès lors commença pour Madeleine Peyrolles une vie de bien-être et de paix, fort différente de l'existence tourmentée et inquiète qu'elle avait menée pendant cinq ans. Dans ce milieu tranquille, sa pauvre âme endolorie se reposait avec volupté comme dans un boudoir capitonné.

Aussi mettait-elle tous ses soins à se rendre digne de ceux

Hosted by Google

qui lui avaient procuré ce bonheur; et surtout des demoiselles Ladurette.

Au premier abord, les deux vieilles filles avaient été fort désorientées par la présence de la jeune femme et de son enfant. Jusqu'alors, elles avaient vécu seules en tête à tête, et ce tiers qui surgissait tout à coup à côté d'elles, déroutait profondément leurs habitudes.

Mais bientôt, phénomène étrange! leur vieux cœur ratatiné s'éprit d'une belle passion pour cette blonde petite fille qui courait entre leurs jambes, grimpait les escaliers, se faufilait dans les chambres et remplissait les corridors de ses chansons et de son rire sonore.

Marie, dans cette vieille maison morose et sourde, fit l'effet d'un rayon de soleil. Tout s'égaya sur son passage: le salon perdit son odeur de moisi et de renfermé, le velours des fauteuils prit un éclat nouveau, les rideaux des fenêtres quittèrent leurs longs plis revêches, les grands bahuts de chêne oublièrent leur raideur gourmée, les roses fanées des tapis se colorèrent des fraîches nuances des premiers jours, et dans tout cet intérieur maussade et refrogné passa comme un souffle d'espérance, de jeunesse et de printemps!

Ce fut alors un curieux spectacle que de voir ces deux sexagénaires suivre partout, comme deux esclaves, cette enfant de trois ans, s'attacher à tous ses pas, passer de longues heures à la regarder jouer avec Minette sur le tapis du salon et bégayer de leurs vieilles lèvres ces conversations charmantes dont les mères seules semblent avoir le secret. L'affection des dames Ladurette pour Marie flatta délicieusement le généreux cœur de Madeleine. L'amour que ses tantes témoignaient à son enfant, elle le leur rendit au centuple. Active et vaillante, elle s'appliqua à prévenir leurs moindres désirs, et la vie de Marie-Jeanne et de Marie-Josèphe devint si facile et si douce que les deux chères créatures ne l'eussent point échangée pour les joies du paradis.

Cette calme existence, Madeleine n'oubliait pas qu'elle la devait au vicaire de Noirval; elle lui avait voué une affec-

Hosted by Google

tion respectueuse et sans bornes, et chacune des visites de Marcel était une fête pour elle.

Il venait souvent maintenant, car, lui aussi, il s'était attaché à Madeleine, plus peut-être qu'il ne l'eût voulu; aussi se demandait-il parfois avec inquiétude quelle était la cause de la préoccupation intense qu'éveillaient en lui ses visites à Madeleine. Était-ce la longueur du chemin? Mais les devoirs de son ministère le conduisaient souvent presque tout aussi loin de Noirval. Était-ce la personne de Madeleine? Mais il avait beaucoup d'autres protégés dont l'existence avait été bien autrement sombre et romanesque que celle de la Française.

Qu'était-ce donc? A cette question, Marcel Carnière ne trouvait pas de réponse, sinon que Madeleine l'intéressait et qu'il lui souhaitait tous les bonheurs possibles.

Quelles bonnes heures il passa, cet hiver-là, dans le salon des demoiselles Ladurette! Quand il arrivait, c'était une fête. Marie-Jeanne et Marie-Josèphe mettaient leurs plus beaux atours et faisaient sortir des bahuts les couverts d'argent et le linge le plus fin. On dînait. Après quoi, l'on se mettait au travail. Les deux dames s'asseyaient dans leurs grands fauteuils, près de la fenêtre; la petite Marie grimpait avec sa poupée sur les genoux du vicaire, Minette se pelotonnait sans façon sur un coin de la table, la queue ramenée autour des pattes, et Madeleine causait avec Marcel de ses études de la semaine. Les yeux fixés sur lui, elle semblait boire ses paroles pendant qu'il lui expliquait les vérités générales des sciences naturelles, les grandes lois de la physique, les beautés des littératures.

Mais c'est surtout lorsqu'il s'agissait d'histoire ou de religion que la conversation devenait intéressante; car Marcel avait pour principe de n'enseigner que ce qu'il croyait vrai, et bien des légendes, jusqu'alors acceptées par lui en aveugle, le faisaient hésiter quand il devait les exposer devant cette jeune femme intelligente, qui ne se payait point de mots et qui joignait la perspicacité d'une âme rompue aux luttes de la vie aux curiosités d'un enfant.

Hosted by Google

VII

Le printemps arriva, le riant et gai printemps ! La nature remit sur ses épaules frileuses son doux manteau de verdure, le soleil étincela, les bourgeons éclatèrent et les grandes lignes du paysage, les contours des arbres perdirent peu à peu leur froide rigidité de l'hiver, sans être étouffés encore par la lourde et massive opulence des feuillages d'été.

Quelle variété dans le dessin des branches et des troncs, à peine voilés par la gaze légère des jeunes pousses ! Quelle hardiesse dans la puissante ramure horizontale des chênes ! Quelle élégance svelte dans les hauts peupliers ! Quelle majesté calme dans le dôme des hêtres ! Quelle grâce charmante dans les pommiers saupoudrés de la neige odorante des fleurs !

Comme on se sentait heureux de vivre dans ce réveil universel de la vie !

L'âme impressionnable de Marcel subissait délicieusement cette influence de la saison. Il s'y abandonnait sans résistance comme un matelot qui se laisserait bercer par le flot tranquille. Une noble ardeur surexcitait ses nerfs et faisait couler dans ses veines un sang plus chaud et plus vif.

Jamais sa tâche ne lui avait paru plus facile et plus belle. Tantôt à l'église, tantôt au lit des malades, tantôt à Andenne, auprès de Madeleine, tantôt à Noirval, dans la vieille école délabrée, où sa présence relevait le courage du pauvre instituteur et le zèle des écoliers, Marcel était réellement infatigable.

Hélas ! cette ivresse devait avoir un dur lendemain.

Une après-midi du mois de mai, comme il se reposait sur le seuil de sa demeure, Marcel reçut une invitation à dîner de la part du baron de Noirval.

Il faisait un temps superbe, un vrai temps de mai, doux et moite. De légères vapeurs blondes, déroulées dans le ciel, y flottaient mollement comme des banderolles. Le long des coteaux, dans les vallées, de longues traînées de brouillard s'accrochaient en guirlandes aux ramures des chênes, ou

Hosted by Google

planaient comme des rideaux de gaze devant les échappées du lointain.

Baignée dans cette atmosphère fluide et suave, la vaste enceinte des forêts de Noirval étalait orgueilleusement les verts tendres à reflets de bronze de ses jeunes feuillages. Çà et là, dans cet océan de verdure, dont les immenses vagues ondulaient sous les bouffées d'un vent tiède, émergeait plus haut et plus fier le front déchiqueté d'un chêne ou le dôme majestueux d'un hêtre.

Que de grandeur dans ce tableau!

Au loin, par delà les forêts d'Arville vers lesquelles le soleil commençait à descendre, la crête de Vivier-l'Agneau découpait ses dentelures noires. Plus près, les campagnes de Faulx s'étalaient au sommet de la croupe comme un tapis d'émeraudes; puis, la vallée s'effondrait brusquement, les chemins en zig-zag semblaient plonger dans un abîme et, dans l'intervalle des peupliers et des saules, les eaux vives du Samson miroitaient. On pouvait les suivre à travers un réseau de taillis et de bosquets depuis les fonds de Grand-Pré, dont les toits d'ardoise reluisaient au soleil, jusqu'au tournant de Faulx, dont le château gothique étalait ses tourelles crénelées. Enfin, à l'avant-plan, sur la pente de la colline de Noirval, les chaumières se dressaient çà et là à l'angle des chemins et des sentiers, plus nombreuses et plus serrées à mesure qu'on se rapprochait du clocher de l'église.

Ce grand paysage était rayonnant de vie. L'atmosphère chaude vibrait comme une buée sur les forêts immenses; de grands vols d'oiseaux passaient, les ailes larges, en coupant les airs; au dessus de Grand-Pré, un épervier décrivait ses cercles majestueux; dans la campagne de Faulx, le soc d'une charrue brillait comme un éclair chaque fois que, au bout du sillon, le paysan le retournait dans la terre noire, et vers l'extrême horizon, à plus d'une lieue de Noirval, de l'autre côté des arbres de la route de Luxembourg, s'élevait, comme une traînée d'or, la fumée du train qui descendait vers Naninne. Lentement, lentement, on la voyait se fondre en rasant les bois, s'éparpiller en flocons de lumière et se

Hosted by Google

perdre dans la cime des chênes comme un essaim de blonds fantômes.

La cloche de Noirval, qui sonnait cinq heures, arracha le vicaire à cette contemplation, en lui rappelant qu'il était temps de se rendre au château.

Ce ne fut pas sans peine qu'il se mit en route. Combien n'eût-il pas préféré voir le soleil descendre sur ses chères forêts et se coucher dans sa gloire derrière les hauteurs de Naninne, que d'aller s'asseoir dans un grand salon de chêne bruni, à la table maussade du baron de Noirval!

Mais l'invitation n'était pas à décliner. Il fallait y obéir.

Le vicaire prit donc à travers la campagne, en longeant les bois de Grand-Pré, et pénétra bientôt dans une magnifique allée de sapins séculaires, dont les murailles de velours noir formaient un saisissant contraste avec le gazon d'émeraude qui tapissait le sol.

Après avoir marché quelque temps dans cette admirable avenue d'honneur, qu'un roi n'eût pas dédaignée, Marcel atteignit une vaste terrasse sur laquelle se dressait dans toute sa fierté sauvage le château de Noirval, avec ses donjons crénelés, ses tourelles gothiques et son pont-levis surmonté de mâchicoulis.

C'est là qu'habitaient depuis six cents ans les barons de Noirval, maîtres et seigneurs des trois quarts du sol à deux lieues à la ronde.

Mais qu'il y avait loin des splendeurs d'autrefois à la situation d'aujourd'hui! Le lierre avait envahi les donjons, descellé les créneaux, comblé les mâchicoulis, et c'est à peine si, dans ce château immense, il y avait encore une dizaine de salles en bon état. Tout le reste tombait en ruines.

En ruines aussi tombait la puissante famille qui, pendant six siècles, avait habité cette royale demeure. Qui donc eût reconnu l'héritier des barons de Noirval, dans le grand vieillard hébété qui promenait aujourd'hui ses ennuis le long des vestibules déserts? Pâle, les genoux tremblants, les épaules voûtées, Amaury de Noirval, avec son front chauve, ses prunelles vitreuses, ses longs favoris grisonnants à l'anglaise, et

Hosted by Google

sa voix chevrotante, formait un des plus tristes représentants de cette noblesse abâtardie, dont le sang appauvri ne peut plus colorer les veines et dont la main alourdie a changé l'épée de combat pour le goupillon d'église.

Le peu de forces que lui avaient transmises ses parents, Amaury les avait usées dans les viles et précoces débauches où se vautrent tant de fils des croisés; puis, l'âge venant, le diable s'était fait ermite. Retiré dans ses terres, le baron s'était marié et ses enfants continuaient à descendre fatalement la pente où lui-même avait mis le pied. Ses deux fils, Amaury et Gontran, menaient la vie à grandes guides à Bruxelles et dans les villes d'eau, plus abjects et plus hébétés encore que leur père ; quant à sa fille, pauvre fleur desséchée par le fanatisme avant d'éclore, elle était aujourd'hui religieuse dans un couvent de Namur.

Veuf depuis longtemps, le baron de Noirval était aujourd'hui le seul habitant de cette immense demeure. Mais il n'était pas le maître ; les maîtres, c'étaient les prêtres, les abbés et les jésuites qui le faisaient agir comme un pantin docile; c'était surtout M^me^ Gertrude, la lingère du château, sombre et grotesque figure devant qui tout tremblait.

Blême, alourdie par un embonpoint malsain, avec ses yeux glauques dont les paupières inférieures faisaient poche sur ses joues bouffies, M^me^ Gertrude ressemblait assez à quelque vieille religieuse fanée par le cloître. Toujours vêtue de noir et coiffée, comme une nonne, d'un grand bonnet blanc, sans plis, elle passait sa vie dans une tourelle, à repasser et à raccommoder le linge, ne sortant que pour aller à la messe ou pour veiller aux intérêts de la bonne cause.

Quand elle passait, le matin, dans les corridors, pour se rendre à l'église de Noirval, les domestiques du château en avaient peur et se courbaient bien bas en saluant. Bien bas aussi se courbaient les paysans qu'elle rencontrait dans la campagne, car ils savaient que leur sort était entre les mains de ce vieux spectre bouffi, et que sur un signe de M^me^ Gertrude, leurs baux pouvaient être résiliés, leurs fermes enlevées, leur pain arraché de leurs bouches.

Hosted by Google

Quelle était la cause de cette mystérieuse influence de la lingère? Entre elle et le baron de Noirval y avait-il quelque hideux secret enseveli depuis des années, ou bien n'était-ce tout simplement que l'effet d'une volonté ferme, intrigante et fanatique sur un caractère avili?

C'est en réfléchissant sur tout cela que le vicaire pénétra dans le salon du château de Noirval. Diverses personnes s'y trouvaient réunies : le baron, quelques gentilshommes des alentours aussi fourbus que lui, deux curés des villages voisins et le père Frumence, maigre et long personnage, à la mine hautaine et froide, aux traits fins, au teint brun, et dont les yeux gris d'acier avaient quelque chose de l'éclat sinistre et faux des yeux d'oiseau de proie.

« Ah ! ce cher vicaire, dit le baron de Noirval en se précipitant à la rencontre de Marcel et en lui serrant les mains dans ses mains humides et tremblotantes. Comme c'est bien à vous d'être venu ! Nous parlions précisément de vous avec le père Frumence, et nous disions que la paroisse était bien heureuse d'avoir un pasteur tel que vous.

— Sans doute, dit le père Frumence en toisant le vicaire avec un froid sourire.

— Allons! messieurs, à table! continua le baron de sa voix chevrotante, ne laissons pas refroidir la soupe. »

On passa dans la salle à manger, la seule qui eût gardé quelque chose de sa splendeur d'autrefois, avec ses hauts lambris de chêne noirci, ses tapisseries de Flandre et ses trophées d'armures.

Le baron plaça Marcel à sa droite, entre le père Frumence et lui, et le dîner commença, silencieux d'abord, mais bientôt, grâce aux vieux vins de Noirval, de plus en plus bruyant. Les gentilshommes campagnards surtout se montraient pleins d'entrain, et leurs larges lampées faisaient honneur à la capacité de leurs gosiers. Les curés y mettaient plus de discrétion ; ils étaient connaisseurs et sirotaient avec délices le Pomard et le Volnay des célèbres caves de leur amphitryon.

Mais, peu à peu, excités par leurs partenaires laïques, ils

Hosted by Google

sortirent de cette prudente réserve et se mirent à l'unisson des gentilshommes. Alors commencèrent les récits de chasse, les chansons, les gaudrioles et les gros rires qui faisaient trembler les lambris et résonner les armures.

Pendant ce beau tohu-bohu, au moment du dessert, le baron de Noirval se pencha vers le vicaire et lui dit à mi-voix :

« Vicaire, connaissez-vous un certain Robert Mornimont ?

— Certes, un bien brave et digne garçon, dit Marcel.

— Possible, vicaire, continua le baron ; mais ce brave et digne garçon parle trop. Il faudrait lui brider la langue. Je n'entends pas que mes paysans se mêlent ainsi de faire de la politique et de critiquer leur seigneur. »

Marcel voulut l'interrompre ; mais Amaury ne lui en laissa pas le temps ; sa voix chevrotante était devenue hautaine et dédaigneuse, et des flammes bizarres passaient dans ses prunelles vitreuses.

« Non, non, poursuivit-il, je ne veux pas que ceux qui cultivent mes terres, fassent ainsi de l'opposition à notre sainte religion, je ne le veux pas. Vicaire, il faudrait avertir ce jeune homme que s'il ne met pas une sourdine à ses paroles, cela pourrait lui coûter sa ferme. Son bail est près d'expirer, qu'il se tienne pour averti. Puis-je compter sur votre obligeance, vicaire ?

— Je lui ferai part de vos intentions, monsieur le baron ; mais il ne faut pas attacher trop d'importance...

— Laissez donc, vicaire, vous êtes trop bon ; vous ne connaissez pas ces gens-là comme moi ! Mais je saurai bien leur rabattre le caquet. Qu'ils lisent les mauvais journaux, qu'ils négligent leurs devoirs de chrétien, soit, c'est leur affaire ; mais il est deux choses que je ne permettrai jamais qu'on attaque dans ce pays : la religion et le seigneur.

— Très bien ! » murmura le père Frumence, tout en pelant délicatement une orange.

Marcel promena les yeux autour de lui comme pour chercher un appui ; mais les convives étaient en pleine orgie et trinquaient joyeusement en débitant leurs historiettes.

Hosted by Google

On apporta le café et les cigares, et la fumée du tabac s'éleva bientôt jusqu'au plafond en entourant curés et gentilshommes d'un nuage bleuâtre et odorant.

Marcel alla s'asseoir dans l'embrasure d'une croisée. De là, on jouissait d'une vue splendide sur les bois de Grand-Pré et le village de Noirval, baignés dans la poudre d'or du soleil couchant.

— Mon Dieu! pensait le vicaire, que tes œuvres sont belles, et que les hommes sont petits.

« Vous regardez le paysage, monsieur le vicaire, dit tout à coup la voix doucereuse du père Frumence; n'est-ce pas que c'est beau? Tenez, là-bas, j'aperçois le clocher de Noirval. Le voyez-vous?

— En effet.

— Charmant village! A propos, comment va donc notre excellent curé?

— Aussi bien que l'on peut aller à son âge.

— Quatre-vingts ans! Savez-vous, monsieur le vicaire que vous pourriez bientôt avoir à le remplacer? Curé de Noirval! Ce serait une belle position à votre âge; qu'en pensez-vous? »

Le vicaire ne répondit pas.

« Au fait, continua le père Frumence, vous êtes déjà le véritable curé de Noirval! Et d'après ce qui m'est revenu, votre zèle est réellement admirable. Seulement, vous êtes trop modeste.

— Trop modeste?

— Oui, vous vous effacez trop complétement. Dans votre situation, on doit tenir la haute main dans les affaires de la paroisse. Monseigneur ne demande pas mieux. Prenez donc résolûment le rôle qui vous convient, le rôle principal, celui du curé. Pourquoi vous contenter de prêcher les devoirs généraux du chrétien? Entrez hardiment dans les détails! Je ne vous cache pas que quelques sermons sur les mérites des saints et de la très sainte Vierge feraient le meilleur effet auprès de monseigneur. C'est un culte un peu négligé depuis quelque temps et qu'il faut relever à tout prix. Vous pourriez aussi recommander notre bonne presse, dont la bienfaisante

Hosted by Google

influence ne se fait pas assez sentir à Noirval, et ne pas ménager les mauvais journaux qui s'y sont glissés, je ne sais comment. Enfin, les élections approchent, monsieur le vicaire; il est bon que les saintes milices soient debout pour faire face à l'éternel ennemi. Ne croyez-vous pas qu'il conviendrait de frapper un grand coup? Un pèlerinage, par exemple...

— Un pèlerinage? » dit Marcel en relevant la tête vers le père Frumence. Mais ses yeux rencontrèrent le regard du jésuite et ce froid regard de faucon pénétra comme une lame d'acier jusqu'au fond du cœur du jeune homme.

« C'est le désir de monseigneur, » dit le père Frumence.

Marcel se leva; il étouffait. Sans doute, il allait répondre, et qui sait jusqu'où l'eût mené cette imprudence, quand le baron l'aborda pour l'inviter à passer dans la salle de billard. « Nous allons faire une fameuse partie, vicaire, dit-il de sa voix cassée, je me sens en veine, ce soir! »

Le père Frumence toucha du bout de ses longs doigts effilés le bras de Marcel.

« Nous en reparlerons, dit-il, en ébauchant un sourire; mais pour Dieu, monsieur le vicaire, pas de faiblesse, pas de fausse modestie. Allez hardiment de l'avant! Vous avez carte blanche et votre avenir est entre vos mains! »

C'est ainsi qu'ils se séparèrent. Marcel suivit le baron et ses amis et le père Frumence se mit à se promener en long et en large dans la chambre vide.

Un domestique entra pour desservir.

« Madame Gertrude, est-elle chez elle? demanda le père Frumence.

— Oui, monsieur.

— Bien, conduisez-moi! »

Et le jésuite sortit précédé du domestique.

La nuit était venue, quand Marcel, après avoir assisté aux carambolages les plus fantastiques du baron et de ses amis, reprit la route de sa demeure.

En entrant, il fut fort étonné de trouver la porte de sa chambre à coucher ouverte. Il regarda, et, dans l'entre-

Hosted by Google

bâillement de la porte, il aperçut, par dessus son secrétaire, une grosse boule hérissée et deux grandes mains qui fouillaient dans ses tiroirs.

C'étaient la tête et les mains du Roussia.

« Que fais-tu là, Raphaël? » dit le vicaire d'un ton plus surpris que fâché.

L'avorton bondit comme une araignée dont on viendrait d'écraser une patte. Une terreur sans nom se peignit tout à coup sur sa laide et grotesque figure.

« Je... je..., balbutia-t-il, je cherchais... des timbres-poste. »

Le vicaire le prit doucement par les épaules et l'amenant dans le demi-jour de la fenêtre : « Il ne faut jamais mettre la main sur ce qui ne nous appartient pas, mon enfant » dit-il d'un air d'amicale gronderie, en regardant le Roussia dans le blanc des yeux.

Les lèvres blêmes du petit bossu s'agitèrent; on eût dit qu'il allait parler; mais il se contenta d'avaler sa salive, bégaya et deux grosses larmes roulèrent de ses paupières rouges le long de ses maigres joues.

« Ne pleure pas, dit doucement le vicaire, je n'ai pas dit cela pour te faire de la peine, mais pour t'instruire. Voyons, sèche tes larmes. J'ai une bonne nouvelle à t'annoncer, Faël. »

L'enfant releva la tête et regarda le vicaire d'un air curieux.

« Oui, poursuivit Marcel, ta chère maman va mieux, mon enfant, beaucoup mieux. Cette après-midi, pour la première fois, elle a pu prononcer quelques mots, et si cette amélioration continue, dans quelque temps, elle sera sur pied.

— Maman sera guérie? dit l'enfant avec une émotion vraie qui ne lui était guère habituelle.

— Oui. Et maintenant, va-t-en vite lui dire bonsoir, car dans quelques minutes on va fermer chez les Mornimont. »

Le Roussia jeta sur le vicaire un regard plein de reconnaissance, et gagna lentement la porte. Sur le seuil, il s'arrêta, un doigt dans la bouche, d'un air indécis, et se retournant à demi vers Marcel : « Monsieur le vicaire, commença-t-il, le secrétaire... vous savez... »

Hosted by Google

Mais il n'acheva pas, et secouant brusquement sa tête rousse, il s'élança dans la campagne, en agitant ses grands bras comme des balanciers.

— Que voulait-il donc dire? murmura Marcel. Était-il venu pour voler?... Pauvre innocent! Plaise à Dieu que sa mère recouvre la santé, car il a bien besoin d'un guide et d'un protecteur!

Il alluma sa lampe et se mit à rassembler ses papiers épars. Ses regards tombèrent sur quelques cahiers couverts d'une écriture irrégulière et serrée. C'étaient des résumés des leçons de religion que Madeleine avait faits pour lui.

Il se mit à les parcourir en souriant; mais bientôt son sourire s'effaça et ses traits prirent une expression mélancolique. Était-ce bien lui qui avait dicté ces pages, lui, le vicaire de Noirval? Sans doute, c'était de la religion; mais ce n'était point de la religion catholique romaine, de la religion à la façon du père Frumence et de Mme Gertrude. On ne parlait point là-dedans des mérites des saints ni des miracles de la Vierge, ni des pèlerinages, ni du pape, ni de la politique. On y parlait seulement de Dieu, de cette intelligence suprême, régulatrice des mondes, et des splendeurs de son œuvre éternelle et infinie. On y décrivait les grandes lois de la nature, les forces gigantesques qui animent l'univers et le font vibrer comme un luth harmonieux, depuis les infusoires qui flottent dans une goutte d'eau jusqu'aux soleils éclatants qui nagent dans l'éther sans bornes. On y prêchait enfin l'amour de toutes les créatures, le respect de soi-même, le culte de la conscience libre, de la vertu et du devoir.

Certes, c'étaient là des idées qui frisaient étrangement l'hérésie, et Marcel Carnière devait fermer les yeux pour ne pas voir combien les doctrines étroites qu'il était chargé d'enseigner contrastaient souvent avec celles que renfermaient les pages écrites par Madeleine.

Alors une grande tristesse le prit; il lui sembla que la fleur divine de la foi commençait à se faner en lui, et dans la générosité de son cœur, il en ressentit un amer regret, comme lorsque l'on voit un être bien-aimé qui penche vers le tombeau.

Hosted by Google

VIII

Le lendemain matin, en passant dans la campagne, le vicaire aperçut Robert Mornimont qui labourait sur la lisière des bois de Grand-Pré.

La terre noire fumait sous le soc luisant le long duquel les mottes glissaient et se retournaient tour à tour ; une buée bleuâtre s'élevait autour des chevaux, et dans la blonde lumière de l'aube, la grande silhouette du fermier se détachait fièrement.

Marcel marcha vers lui, en enjambant les sillons fraîchement creusés.

« Bonjour, monsieur le vicaire, lui cria le jeune homme en arrêtant la charrue d'un seul coup de reins ; comment va-t-il? Voilà un petit temps qu'on ne vous a vu?

— C'est vrai, mon cher Robert, dit Marcel souriant, mais si vous veniez plus souvent à la messe...

— Oh! la messe, monsieur le vicaire, vous savez que ce n'est pas mon fort!

— Je ne dis pas ; mais ne craignez-vous pas que cela ne vous fasse du tort?

— Du tort? »

Le jeune homme éclata de rire. « Oh! pour ça, j'en réponds! dit-il. Toutes les commères de Noirval...

— S'il ne s'agissait que des commères de Noirval!

— Que voulez-vous dire?

— Je veux dire, mon cher Robert, qu'il y a quelqu'un de bien autrement puissant que les commères et avec lequel il faut compter.

— Le baron?

— Précisément.

— Que me veut encore ce vieux grigou?

— Ce vieux grigou est votre propriétaire, Robert.

— Eh bien ! Est-ce que je ne lui paie pas exactement son fermage? Est-ce que je détériore ses champs?

— Cela ne suffit pas.

Hosted by Google

— Sacrebleu! que veut-il donc de plus?

— Que vous ne vous occupiez pas de politique. »

Le jeune fermier bondit sur lui-même comme un chevreuil blessé, en lançant un juron formidable à tous les échos d'alentour.

« Pardon..., balbutia-t-il; pardon, monsieur le vicaire, c'est plus fort que moi! Quoi! je n'aurais pas même le droit de m'occuper des affaires de ma commune et de dire, par exemple, que notre mayeur est un cuistre fieffé, un lâche coquin qui a fait enterrer ce pauvre Noiraud dans un recoin du cimetière, comme un chien! Je n'aurais pas le droit de dire cela, moi, moi qui suis un homme, moi qui suis électeur!

— Vous êtes électeur, soit; mais vous êtes aussi fermier du baron de Noirval.

— Eh bien! qu'il s'en aille au diable!

— C'est vous qui vous en irez! dit tristement Marcel. Votre bail va finir. Que deviendrez-vous si le baron vous chasse? »

Robert tressaillit. Une sombre angoisse contracta ses traits. Les yeux fixés sur le sol, il demeura quelques instants silencieux, détachant avec le pied gauche la terre qui était restée collée au soc de la charrue.

« Que faut-il faire? dit-il enfin en relevant la tête.

— Vous tenir tranquille jusqu'après les élections. Votre bail renouvelé, vous serez sauvé. Mais d'ici là, croyez-moi, du calme et de la prudence, beaucoup de prudence! »

Robert haussa les épaules avec un geste de fureur méprisante, et ramenant les rênes en tirant la charrue en arrière pour redresser le soc dans le sillon : « Au revoir, monsieur le vicaire! grommela-t-il. Hue! la Blanche, hue! Baïe! »

Les chevaux tendirent leurs croupes puissantes, le soc s'enfonça dans la terre humide, et Robert Mornimont s'éloigna.

Le vicaire s'en revint vers Noirval tout pensif et fort étonné, en somme, de la façon relativement calme dont le bouillant jeune homme avait cette fois pris ses conseils.

« Aurait-il peur? » pensait-il.

Hosted by Google

Oui, Robert Mornimont avait peur ! Il avait peur, non pas pour lui, que tous les barons de Noirval de la terre n'auraient pu effrayer, mais pour une autre, pour la femme qu'il aimait et qu'il rêvait d'épouser un jour, pour sa cousine Madeleine.

Car Robert Mornimont aimait sa cousine Madeleine! Cet amour avait couvé tout l'hiver, comme un feu sous la cendre, mais ne s'était révélé clairement à lui que depuis quelques jours.

Comment était-il né? Robert n'eût pu le dire. Peut-être déjà dans ce premier instant, quand Madeleine, transfigurée par le malheur, lui était apparue dans la maison du vicaire ; peut-être aussi, pendant ce premier voyage à Andenne, par cette belle après-midi d'hiver, où la neige recouvrait le sol, où le soleil resplendissait dans le ciel !

Toujours est-il que cet amour s'était développé lentement dans l'intimité des visites faites aux demoiselles Ladurette. La beauté et le charme de Madeleine y avaient certainement été pour beaucoup ; mais le besoin de la vie de famille, l'isolement où végétait Robert entraient sans doute aussi pour leur petite part dans cet événement.

Ce qu'il y avait de plus étonnant, c'est que, jusqu'au dernier moment, Robert s'était imaginé de très bonne foi n'avoir que fort peu d'inclination pour sa cousine. Dès son enfance, on lui avait appris chez les Mornimont à mépriser cordialement la Française, à la considérer comme une bohémienne, et ces impressions invétérées étaient restées gravées dans l'âme de Robert. Sans doute, en la retrouvant seule et misérable, son généreux cœur s'était senti pris pour elle d'une vive compassion ; mais elle n'en restait pas moins à ses yeux une vagabonde, et la présence de cet enfant sans père qu'elle ramenait avec elle, n'était guère faite pour modifier ses opinions.

D'où venait donc que ses visites à Andenne avaient pris pour lui tant de charme, depuis que Madeleine se trouvait là? D'où venait qu'elles se répétaient si fréquemment? Sans doute, pendant la saison d'hiver, lorsque le travail de la ferme chômait, Robert Mornimont avait l'habitude d'aller

Hosted by Google

voir ses tantes plus souvent qu'en été. Mais, d'ordinaire, quand le temps était laid, il préférait rester au coin de son feu et lire son journal et les quelques volumes à l'aide desquels il était parvenu à se donner une instruction fort étendue.

Aujourd'hui, au contraire, ni les tourmentes de neige, ni les pluies torrentielles, ni la boue de février ne pouvaient le retenir. Quand l'envie lui prenait, il enfourchait le Diâle et arrivait à Andenne, transi, trempé, morfondu, mais joyeux comme un écolier en vacances.

Et quand, par ces brumeuses après-midis d'hiver, il était assis dans le salon à côté des tantes Ladurette et de Madeleine, quand la petite Marie se roulait sur le tapis avec Minette et que les tisons flambaient dans le foyer sur les chenets de cuivre, Robert sentait son cœur se réchauffer et se dilater dans sa poitrine, et comme un souffle nouveau passer dans son être.

Alors, à la clarté rouge des bûches incandescentes, dans la pénombre du crépuscule qui commençait à tomber dans la rue, il se prenait à contempler longuement, sans savoir pourquoi, le beau visage de Madeleine, ses joues fermes, ses longues paupières ombrées de cils noirs, et ses mains agiles qui voltigeaient gracieusement sur la laine d'un tricot ou le coton d'une broderie.

Quand vint le printemps, les promenades commencèrent. Robert accompagna Madeleine et Marie sur les hauteurs du Calvaire, de la Petite-France et jusque sur les bruyères rousses du Pelé-Mont, ce cône bizarre qui s'élève le long de la Meuse, du côté d'Andenelle.

Parfois, les tantes Ladurette venaient avec eux; mais les chères petites vieilles ne pouvaient guère aller plus loin que le Calvaire, et les jeunes jambes de Madeleine et de Robert avaient de bien autres visées.

Une après-midi, dans les premiers jours de mai, Madeleine proposa une excursion du côté de Lion-Fontaine, charmante source enfouie, en plein bois, dans l'un des ravins qui remontent d'Andenelle vers les hauteurs de Coutisse et d'Ohey.

« Va pour Lion-Fontaine! » s'écria Robert. Ils escaladèrent les rampes de la route d'Ohey, descendirent sur la

Hosted by Google

gauche le long des rochers blancs de la Petite-France et se mirent à longer le ruisseau d'Andenelle, à travers les bois entrecoupés de prairies.

Au bout d'une demi-heure, au sortir d'un fourré, on aperçut Lion-Fontaine au pied d'un vieux four à chaux abandonné, adossé lui-même contre un éperon de calcaire gris couvert de ronces et de prunelliers sauvages.

L'eau de Lion-Fontaine est délicieuse; ils en burent à foison dans le creux de la main. Après quoi, ils montèrent sur le four à chaux, jetèrent des pierres dans l'ouverture béante, et s'amusèrent à voir courir la petite Marie après les fleurs et les papillons.

Tout en jouant ainsi, l'enfant aperçut sur le sommet du rocher une magnifique campanule, puissante, velue, chargée de fleurs.

Elle voulut l'avoir. Madeleine s'élança pour la cueillir et se mit à gravir lestement la pente raide du rocher. Robert courut derrière elle pour la devancer.

Madeleine riait et redoublait d'efforts; dans l'ardeur de l'ascension, son pied glissa sur une pierre mal assujettie; elle perdit l'équilibre et tomba en arrière, en poussant un cri.

Robert franchit d'un bond la distance qui le séparait de sa cousine et la retint dans ses bras, mais pas assez tôt pour que le front de Madeleine n'eût heurté le sol avec violence.

Fou de terreur, en la voyant raide et pâle contre sa poitrine, il la souleva sur son épaule et la porta en courant jusqu'à Lion-Fontaine, où il se mit à lui baigner les tempes avec son mouchoir trempé d'eau.

Cette eau, forte et glacée, ranima bientôt Madeleine. Heureusement, elle en était quitte pour la peur; le sang n'avait pas même coulé.

Ils revinrent silencieusement à Andenne, elle, un peu pâle et appuyée sur son bras; lui, bouleversé.

Pour la première fois, il venait de comprendre combien il l'aimait. En la voyant tomber, en sentant ce jeune corps souple se pâmer contre sa poitrine, et le souffle de ses lèvres passer sur les siennes, une angoisse infinie l'avait enveloppé

Hosted by Google

comme une flamme ; son cœur battait avec violence et, certes, quand ils rentrèrent, le plus ému des deux, c'était lui.

C'est à la suite de cette aventure que l'idée d'épouser Madeleine s'était présentée à lui. Il l'aimait, il ne pouvait plus en douter cette fois ; il l'aimait d'un amour ardent, franc et droit comme son propre cœur.

Pourquoi ne l'épouserait-il pas? Il était seul au monde. Ses parents? Une barrière le séparait d'eux. Qu'avait-il à craindre? Sans doute, elle avait un enfant; mais pourquoi ne serait-il pas le père de cette petite fille, si jolie, si douce, qu'il aimait déjà comme son propre enfant?

Mais elle? Voudrait-elle de lui? Alors, il tâchait de se rappeler la conduite de Madeleine envers lui, ses paroles, ses moindres gestes. Mais il avait beau s'ingénier à les interpréter de toutes les manières, il ne parvenait pas à débrouiller si Madeleine avait pour lui de l'amour ou de l'amitié. Le malheur et le souvenir des jours amers avaient donné à cette jeune femme quelque chose de mystérieux et d'un peu farouche, qui ne permettait guère de deviner les secrets sentiments de son cœur.

Robert en était là, quand la visite du vicaire vint le plonger dans de nouvelles angoisses. Certes, si sa ferme venait à lui manquer, il ne fallait plus compter épouser Madeleine. Aussi, se promit-il de veiller avec soin sur ses moindres paroles et de se tenir, pendant les élections, dans la plus grande réserve. Combien une semblable résolution coûtait à son caractère impétueux et franc, il serait difficile de le dire ; mais c'était pour Madeleine! Il accepta le sacrifice.

« Dès demain, dit-il, je saurai la vérité! »

Mais le lendemain, quand il fut à Andenne, tout son courage l'abandonna ; sa langue semblait paralysée. Il se montra préoccupé et morose, et partit sans avoir rien tenté.

Il en fut ainsi plusieurs fois de suite. Madeleine l'intimidait. Il n'osait plus regarder ses yeux noirs dont l'éclat velouté faisait passer un frisson jusqu'au fond de ses moelles.

HERMANN PERGAMENI.

(*La dernière partie à la prochaine livraison*).

Hosted by Google

LA BELGIQUE ET LA HOLLANDE

DEPUIS LEUR SÉPARATION AU SEIZIÈME SIÈCLE

JUSQU'EN 1790 *

Lorsque Joseph II succéda à sa mère, en 1780, la puissance des Provinces-Unies avait considérablement baissé, et les Anglais leur demandaient le prix d'une association dont elles avaient recueilli de nombreux avantages. En guerre avec la France et l'Espagne, le roi d'Angleterre avait fait remettre aux États-Généraux plusieurs mémoires pour réclamer les secours stipulés par les traités : ces représentations réitérées étaient demeurées sans réponse. L'alliance était donc rompue de fait; le roi, par déclaration du 17 avril 1780, avait signifié aux États-Généraux « que les sujets des Provinces-Unies seraient considérés dorénavant sur le pied de ceux des puissances neutres, non privilégiées par les traités; que toutes les stipulations particulières, destinées à favoriser en temps de guerre la liberté de la navigation et du commerce des Hollandais, étaient suspendues jusqu'à nouvel ordre ». D'ailleurs, les puissances du Nord ayant formé une confédération de neutralité armée, pour protéger leur commerce contre les prétentions des Anglais, la république des Provinces-Unies s'était empressée d'entrer dans cette alliance.

La situation critique de la Hollande paraissait favorable aux desseins de Joseph II, qui voulait affranchir les provinces belges des servitudes que les traités leur avaient imposées. Il commença par faire démolir les fortifications des places occupées par les troupes des États-Généraux. C'était en 1782 : l'autorité du stadhouder déclinait sensiblement, et les États-Généraux, en désaccord avec la Grande-Bretagne, n'étaient pas éloignés de rechercher l'alliance de la France. Ils retirèrent sans trop de difficultés leurs troupes des places de la

* *Voy.* la *Revue de Belgique*, du 15 septembre dernier.

Hosted by Google

Barrière. Les Autrichiens, encouragés par ce premier succès, s'emparèrent des forts de Saint-Donat, de Saint-Paul et de Saint-Job, situés le long du canal de Bruges à l'Écluse. Ces actes d'hostilité donnèrent lieu à des conférences qui s'ouvrirent à Bruxelles le 4 mai 1784. On s'y mit à débattre les limites de la Flandre, la démolition des forts de Lilloo et de Liefkenshoek, la souveraineté de l'Escaut depuis Anvers jusqu'à l'extrémité de la terre de Saftingen, l'abandon à l'empereur de quelques villages de la mayerie de Bois-le-Duc, la cession du village et de l'abbaye de Postel, la restitution des villages *de rédemption,* de la ville de Maestricht, du comté de Vroenhoven et d'autres points encore. Ces conférences auraient pu durer fort longtemps, si Joseph II n'avait pris le parti de poser une sorte d'*ultimatum :* il fit connaître, le 23 août 1784, que ce qu'il voulait avant tout, c'était l'ouverture de l'Escaut et la liberté, pour les habitants de la Belgique, de commercer avec les Indes. Il annonçait d'ailleurs qu'Anvers serait déclaré port franc.

Les Hollandais ne manquèrent pas de se récrier; ils invoquèrent l'article 14 du traité de Munster et l'article 5 du traité de Vienne de 1731; ils achetèrent l'appui de Mirabeau, qui soutint leurs prétentions dans un écrit intitulé : *Doutes sur la liberté de l'Escaut réclamée par l'empereur.* Enfin, les États-Généraux firent plus que d'écrire : ils envoyèrent l'amiral Reynst occuper les bouches de l'Escaut avec une escadre.

L'empereur voulut voir jusqu'à quel point ces démonstrations seraient suivies d'effet. Un brick armé à Anvers par ses ordres, et portant le pavillon impérial, descendit le cours du fleuve vers la mer. Le pavillon de Sa Majesté n'empêcha pas les Hollandais d'arrêter le navire, et, le 8 octobre 1784, la marmite, qui donna son nom à cette guerre, fut brisée d'un coup de canon sur le pont du brick impérial. Cet événement semblait être le présage d'une guerre sérieuse; l'empereur était très irrité de l'insulte faite à son pavillon; on prit les armes de part et d'autre; les Hollandais appelèrent un général prussien pour commander leur armée de terre, presque entièrement composée de troupes allemandes; mais,

Hosted by Google

tout en se préparant à une défense vigoureuse, les États-Généraux ne négligeaient pas les moyens diplomatiques.

Le stadhouder, à ce moment, était bien près de sa chute, et le parti dominant négociait ouvertement une alliance avec la cour de France. Les États-Généraux comptaient sur cette alliance, autant pour s'assurer la victoire sur le parti orangiste que pour obtenir des conditions favorables de paix avec l'Autriche. La France, de son côté, craignait la réconciliation de la Hollande avec l'Angleterre, ce qui aurait eu lieu infailliblement si le stadhouder avait ressaisi son influence; mais, alliée à l'Autriche, elle refusait de signer un traité avec la Hollande, jusqu'à ce qu'on eût aplani toutes les difficultés qui pouvaient entraîner la république dans une guerre avec le beau-frère de Louis XVI. Le gouvernement français se borna à offrir sa médiation.

Les États-Généraux, pour stimuler le zèle de la cour de France en leur faveur, feignirent de vouloir renouer leurs anciennes relations d'amitié avec l'Angleterre; quelques négociations furent même ostensiblement commencées à cet effet avec le chevalier Harris, ministre britannique à La Haye. Cette supercherie eut un tel succès que Louis XVI fit savoir à l'empereur qu'il s'opposerait à main armée à toute entreprise hostile contre la république des Provinces-Unies; mais il renouvelait en même temps l'offre de sa médiation. Cette offre ayant été acceptée, des conférences s'ouvrirent à Versailles, au mois de décembre 1784.

Joseph II ne put obtenir le libre accès de la mer par l'Escaut; mais il parvint à faire modifier en plusieurs points essentiels la situation politique de ses provinces des Pays-Bas. Dans le traité qui fut conclu à Fontainebleau, le 8 novembre 1785, il n'est fait aucune mention ni des traités de la Barrière et de Vienne, ni de l'interdiction de naviguer vers les Indes et la côte d'Afrique; tandis que le traité de Munster est cité comme base des nouvelles conventions, sauf les changements à y faire, et qu'il est stipulé en termes exprès que chacune des puissances contractantes aura désormais la faculté de faire tels règlements qu'elle jugera conve-

Hosted by Google

nables pour le commerce, les douanes et les péages dans ses États. De plus, la Belgique reprend dans la Flandre ses anciennes limites, telles qu'elles ont été convenues dans le traité de Munster et fixées par la convention de 1664. Les États-Généraux s'engagent à régler de la manière la plus convenable, à la satisfaction de l'empereur, l'écoulement des eaux de la Flandre et des rives de la Meuse, afin de prévenir les inondations; ils reconnaissent à l'empereur le droit de souveraineté absolue et indépendante sur toute la partie de l'Escaut, depuis Anvers jusqu'à l'extrémité du pays de Saftingen; ils renoncent, par conséquent, à la perception et levée d'aucun péage et impôt dans cette partie de l'Escaut, à quelque titre et sous quelque forme que ce soit, et s'obligent à n'y gêner en aucune manière la navigation et le commerce des sujets de Sa Majesté. Le reste du fleuve jusqu'à la mer, dont la souveraineté continuera d'appartenir aux États-Généraux, sera clos de leur côté, ainsi que les canaux du Sas, du Zwyn et autres bouches de mer.

Il est convenu que les États-Généraux évacueront et démoliront les forts de Kruy-Scham et de Frédéric-Henri, et en céderont les terrains à Sa Majesté impériale. Ils feront également évacuer et remettront à la disposition de Sa Majesté les forts de Lilloo et de Liefkenshoek avec leurs fortifications, dans l'état où ils se trouvent. Sa Majesté impériale renonce aux prétentions qu'elle avait formées sur les bans et villages de Bladel et Reussel; de leur côté, les États-Généraux renoncent à toute prétention sur le village de Postel. Sa Majesté impériale renonce, enfin, à tous droits et prétentions sur la ville de Maestricht, le comté de Vroenhoven, les bans de Saint-Servais et le pays d'Outre-Meuse, partage de l'État. Les États-Généraux payeront, pour indemnité des parties susdites, neuf millions cinq cent mille florins, argent courant de Hollande.

Les États-Généraux ayant déclaré que leur intention était de dédommager ceux des sujets de Sa Majesté impériale qui auraient souffert par les inondations, s'engagent à acquitter, pour cet effet, à Sa Majesté une somme de cinq cent mille florins, même cours.

Hosted by Google

Les autres dispositions de ce traité présentent moins d'intérêt; la plupart se rapportent au règlement d'anciennes contestations territoriales.

Deux jours après la signature de cet acte, les États-Généraux concluaient avec le roi de France un traité d'amitié et d'alliance défensive, portant que la garantie de la France s'appliquait au traité de Munster, de l'an 1648, et à celui d'Aix-la-Chapelle, de 1748, sauf les dérogations qu'ils avaient éprouvées ou pourraient éprouver à l'avenir. Et dans un article supplémentaire, il était expressément convenu que la garantie susdite comprendrait l'arrangement qui était fait, sous la médiation du roi très chrétien, entre Sa Majesté l'empereur et les Provinces-Unies.

Ce traité fut le signal du triomphe des patriotes hollandais sur le parti orangiste. Non contents d'avoir ôté au stadhouder le commandement de la garnison de La Haye, ils lui contestèrent le droit de nommer les magistrats des villes; les États de Hollande allèrent jusqu'à le suspendre de la charge de capitaine-général de leur province. Une guerre civile était près d'éclater, lorsque, à la sollicitation de la princesse d'Orange, le roi de Prusse, son frère, se décida à envoyer en Hollande une armée de trente mille hommes, sous les ordres du duc régnant de Brunswick. Ceci se passait au mois de septembre 1787; le prince d'Orange, dépouillé de sa charge, s'était retiré à Nimègue. La France protesta contre l'intervention des Prussiens et déclara qu'elle s'y opposerait par la force des armes; mais déjà, à cette époque, Louis XVI était trop embarrassé de ses propres affaires, pour faire la guerre dans l'intérêt de ses alliés. Au reste, l'Angleterre, non seulement lui signifia que, si le stadhouder était attaqué, elle le défendrait, mais elle mit en même temps sa marine sur pied de guerre. Cette attitude du gouvernement britannique autorise à croire que l'invasion des Provinces-Unies par une armée prussienne avait été résolue de concert avec la cour de Londres, et que déjà le principe de la triple alliance avait été adopté.

L'armée prussienne pénétra sans peine jusqu'au cœur

Hosted by Google

de la Hollande. Les patriotes n'avaient à lui opposer que quelques compagnies franches, qui furent bientôt désarmées. Après deux ans d'absence, le prince d'Orange fit son entrée à La Haye, le 20 septembre 1787. Amsterdam, dont les habitants avaient le regard constamment tourné vers la mer et connaissaient les vues territoriales de la maison d'Orange, résista quelque temps encore; mais elle se rendit le 10 octobre. A partir de ce moment, le stadhouder rentra dans la plénitude de ses droits et prérogatives; des mesures furent prises pour augmenter les forces de terre et de mer; les États-Généraux prirent à leur solde un corps de 3,000 hommes de troupes de Brunswick, et un autre corps de 1,000 hommes du duché de Mecklembourg-Schwérin.

Cette contre-révolution eut pour effet de changer totalement le système politique des Provinces-Unies. Le traité d'alliance que les patriotes avaient conclu avec le cabinet français fut rompu ou du moins annulé de fait. Par contre, une alliance étroite avec la Grande-Bretagne fut contractée à La Haye, le 15 avril 1788; le même jour, un traité d'alliance défensive se signait à Berlin, au nom du roi de Prusse et des États-Généraux; enfin, le traité de la triple alliance fut conclu à Berlin, le 15 août 1788. L'ensemble de ces actes donnait à la maison d'Orange un éclat qui devait nécessairement accroître son orgueil et ses vues ambitieuses.

C'est dans ces circonstances que le fameux avocat Vander Noot, se disant agent plénipotentiaire des États de Brabant, fit son apparition à La Haye. Pendant que Joseph II s'évertuait à relever la Belgique de son abaissement et à raviver les sources de son ancienne prospérité, de prétendus patriotes, ennemis de toute innovation, de tout progrès, avaient préparé la plus honteuse des révolutions. Vander Noot, qui était leur principal instrument, se voyant menacé de poursuites criminelles, courut en Hollande protester contre la politique de Joseph II, et la signaler comme pleine de dangers pour la république des Provinces-Unies. Il espérait démontrer aux Hollandais que, dans leur intérêt propre, ils devaient l'aider à délivrer son pays de

Hosted by Google

cet affreux réformateur. Son espoir n'était pas aussi chimérique qu'on pourrait le supposer.

Le prince d'Orange avait à réparer le dommage que lui avait fait le traité de Fontainebleau, conclu sous l'influence du parti patriote; il avait à récupérer le terrain qu'il avait perdu par l'abandon des places de la barrière, abandon auquel les patriotes avaient si facilement consenti; enfin, appuyé comme il l'était par l'Angleterre et la Prusse, il entrevoyait peut-être la possibilité d'une domination plus directe sur les Pays-Bas autrichiens. Vander Noot semble avoir compris cette situation; dans une sorte de note diplomatique, intitulée : *Canevas de réflexions politiques sur les troubles des Pays-Bas autrichiens,* il s'efforce d'exciter les convoitises de la maison d'Orange par une description pompeuse des provinces belges, tout en cherchant à lui inspirer la crainte de dangers imaginaires résultant des projets hostiles de l'empereur.

« Personne n'ignore, dit-il en parlant de la Belgique, que ces pays, quoique déchus de leur ancienne grandeur, par le démembrement de plusieurs provinces et de plusieurs parties des provinces restantes, sont encore une belle et florissante contrée, dont la population, proportion gardée de leur étendue, n'est égalée dans aucun pays de l'Europe : leur situation et la fertilité de leur sol correspondent avec l'industrie des habitants de ces provinces... »

Et puis, il ajoute, en désignant l'empereur Joseph II : « Quoique, jusqu'à présent, il n'étende pas les limites des provinces, il n'agrandit pas moins ses domaines et ses forces. En supprimant les abbayes, les couvents, les confréries et autres fondations ecclésiastiques, il s'approprie leurs biens, il anéantit l'état ecclésiastique, il s'enrichit de plusieurs millions par an; en introduisant la conscription militaire, comme il est résolu, il augmente ses forces militaires, au point que l'exécution de son système le met à même d'avoir en tout temps dans ces pays cent mille hommes sur pied. Ces pays ont fourni à la France quarante-huit millions de florins par an, lorsqu'elle en a été en possession dans la

Hosted by Google

dernière guerre qu'elle a eue contre la maison d'Autriche, sans les milices qu'ils ont fournies en outre. Quel est le souverain voisin qui peut résister à un despote aussi puissant?

« De plus, ses vues despotiques ne se bornent pas à tyranniser les habitants de ces provinces, mais elles tendent à s'agrandir à tous égards... Les circonstances ne laissent pas douter qu'il agira par préférence contre la république de Hollande; il l'envisage comme la plus faible de ceux contre qui il a conçu d'agir; il a déjà manifesté ses vues, en exigeant qu'elle *évacuasse* les barrières, comme elle a fait. Ne les connaissant pas lors, elle s'est privée d'un garant qu'elle avait contre toute surprise de sa part; mais cette évacuation des barrières ne l'a pas contenté; elle ne remplissait pas son but; il a demandé ensuite l'ouverture de l'Escaut, mais il est constant que la fin de sa demande ne tendait pas à procurer la liberté de la navigation de la mer aux Brabançons, puisqu'il en avait le moyen sans l'ouverture de l'Escaut, en exécutant le plan de creuser le canal projeté en 1695; son but était de se rendre maître de l'Escaut, même de s'emparer de Flessingue, Middelbourg, Rotterdam et plusieurs autres villes en deçà de cette dernière ville.

« Tout homme sensé comprend que l'empereur, exécutant son plan dans les Pays-Bas, devient redoutable à tous les souverains de l'Europe : il sera l'ennemi de la république de Hollande; il n'épargnera rien pour s'emparer de tout ce qu'il pourra des sept Provinces-Unies; il les envisage encore comme une partie de la succession de la maison d'Autriche, enlevée par la force. Il est plus que probable, dans les circonstances des choses, qu'il tentera tout sans aucun ménagement et sans prendre aucun égard aux traités de ses prédécesseurs, puisqu'il n'observe pas ceux qu'il a faits lui-même, et il est indubitable qu'ayant les forces militaires que l'exécution de son système dans les Pays-Bas lui procurera, il peut dans une nuit, s'emparer par surprise des villes de Berg-op-Zoom, Bréda, Gertruidenberg, surtout pendant l'hiver quand les eaux sont gelées. S'étant emparé de

Hosted by Google

ces villes, il aura le moyen de poursuivre ses conquêtes sur la république, surtout sur la province de Hollande. »

Tout cela était parfaitement absurde, et la politique de Vander Noot avait un caractère si odieux, qu'on s'étonne de voir des hommes d'État prêter une oreille complaisante aux élucubrations de cet étrange diplomate. Le premier personnage auquel il parvint à faire des ouvertures fut le grand pensionnaire Vande Spiegel, qui avait signé le traité d'alliance avec l'Angleterre, homme influent et tout dévoué au stadhouder. Vander Noot, ayant été reçu chez lui, ils eurent un entretien dont le résumé, retrouvé dans les notes du grand pensionnaire, a été publié en 1841, par un de ses fils ou de ses neveux [1]. En voici la partie la plus importante :

« Il (Vander Noot) commença par me dire qu'il était autorisé, *cum plena,* non pas tant par les états qu'individuellement par leurs membres les plus influents; que les priviléges des Pays-Bas étaient foulés aux pieds, quoique la paix de Rastadt les eût garantis ; qu'il importait à la Grande-Bretagne, à la Prusse et à la République que la Belgique ne fût pas opprimée; que l'empereur n'avait d'autres desseins que d'introduire des subsides perpétuels et la conscription militaire, afin d'avoir toujours de l'argent et une armée, pour attaquer la république.

« Je demandai quelles étaient les intentions de son parti, s'il parvenait à triompher? — Dans ce cas, répondit-il, nous voulons établir une république indépendante, d'après le modèle de la vôtre; *nous voulons aussi choisir un stadhouder, par exemple, le second fils du prince d'Orange; et si la différence de religion n'y met pas obstacle, nous voulons nous unir à votre république.*

« Je répliquai que de pareils résultats ne pouvaient être amenés que par une autorité légale, et non par une faction. Vander Noot affirma qu'il désirait amener une union des dix provinces, pareille à la nôtre, et remettre le gouvernement aux États-Généraux.

[1] *Résumé des négociations qui accompagnèrent la révolution des Pays-Bas autrichiens,* par L.-P.-F. Vande Spiegel. Amsterdam, 1841.

Hosted by Google

« J'exprimai mes craintes sur la réussite de ce plan, à cause de la jalousie existant entre le Brabant et les Flandres, et je dis que, pour ce qui regardait les projets ultérieurs, *il me semblait que la nomination d'un des fils du prince d'Orange, comme stadhouder d'une république voisine, devait occasionner de graves inconvénients tant à notre État qu'au prince d'Orange lui-même;* que la république projetée ne me semblait pas devoir se soutenir, parce que l'empereur, ayant démoli les fortifications, le nouvel État serait toujours dans un état de dépendance, sous la protection de l'une ou l'autre puissance; *que la différence de religion, il est vrai, ne s'opposait pas à une réunion des Pays-Bas à notre république, chacune de nos provinces étant souveraine en matière de religion;* mais que d'autres raisons me semblaient devoir empêcher cette réunion. En somme, j'ai demandé ce que signifiaient ces ouvertures, et pourquoi l'on s'adressait à la république?

« Vander Noot répondit qu'il ne demandait, de la part du roi de Prusse, que l'assurance, qu'en cas de révolte, il empêcherait que les troupes autrichiennes n'accourussent d'Allemagne, et de la part des puissances alliées, qu'elles ne souffriraient pas que les Français se mêlassent des affaires des Pays-Bas.

« Je répliquai qu'il était facile de comprendre que nul ministre ne pouvait s'expliquer sur de pareils intérêts avec un homme sans qualification, et que, même en supposant que ces demandes ne déplussent pas au gouvernement de la république, il était nécessaire de se concerter sur ce point avec les autres puissances. »

Malgré ces objections, il est évident que Vander Noot, se disant autorisé à traiter avec la maison d'Orange de l'avenir de la Belgique, fut accueilli à La Haye avec une certaine faveur. Vande Spiegel ne dédaigna point de lui indiquer la marche à suivre pour entrer en négociation tant avec le cabinet prussien qu'avec celui de la Grande-Bretagne. C'était assez lui laisser entrevoir qu'il ne devait pas désespérer d'obtenir le concours de ces puissances et celui de la répu-

Hosted by Google

blique. Ne lui avait-il pas dit, d'ailleurs, que la différence de religion ne s'opposerait pas à une réunion des provinces belges aux provinces hollandaises? Il avait même insinué que cette réunion serait beaucoup moins difficile à accomplir que l'établissement d'une république distincte avec un fils du prince d'Orange pour stadhouder.

Le cabinet de La Haye ne se borna point à ces encouragements; il voulut intervenir activement dans les négociations que Vander Noot devait tenter d'ouvrir avec les cours de Prusse et d'Angleterre. Un mémoire du grand pensionnaire fut adressé au baron Van Reede, qui se trouvait à Berlin, pour être communiqué aux ministres de Sa Majesté prussienne; on y rappelait toutes les circonstances qui avaient engagé les puissances maritimes à faire de la Belgique une barrière contre les entreprises de la France; on faisait remarquer que, depuis lors, la politique de l'Autriche avait changé; que cette puissance, étant devenue l'amie de la France, n'offrait plus les mêmes garanties; on en concluait que le sort des Pays-Bas ne pouvait être indifférent aux puissances opposées de vues et d'intérêts à l'Autriche et à la France, et l'on finissait par un examen de la conduite à tenir en présence des troubles qui agitaient les provinces belges. Cet examen conduisait le grand pensionnaire à exprimer l'opinion que le principal but des puissances alliées devait tendre à obtenir l'assurance que les Pays-Bas ne serviraient jamais directement ou indirectement, par traité ou par influence, à l'agrandissement de la France.

« Cette assurance, disait l'auteur du mémoire, pouvait être obtenue par les puissances alliées de diverses manières, et entre autres : 1° *par la cession des Pays-Bas à une maison capable de les défendre et dont la politique ne laisse aucun doute par rapport à son opposition aux vues de la France;* 2° par le maintien de la souveraineté des provinces belges dans la maison d'Autriche, sous la condition que cette souveraineté ne puisse jamais être réunie à la couronne impériale, et que le souverain des Pays-Bas consente à donner satisfaction aux alliés sur les différents points que leur sûreté exige de modifier. »

Hosted by Google

Cette dernière phrase est assez obscure; on comprend cependant qu'il s'agit d'imposer à la maison d'Autriche, dans l'intérêt des Provinces-Unies, des conditions de garantie plus rigoureuses encore que celles de l'ancien traité de la barrière; mais cette proposition n'est émise qu'en ordre subsidiaire, et pour le cas seulement où la première ne pourrait pas aboutir, c'est à dire pour le cas où la Belgique ne serait pas cédée à la maison d'Orange, supposée assez forte pour la défendre.

La Prusse était ouvertement hostile à l'Autriche et semblait même chercher une occasion de rompre avec cette puissance. Aussi le mémoire du grand pensionnaire fut-il fort goûté à Berlin, surtout par le roi, et dès lors aussi par son premier ministre, le comte de Hertzberg. « Tous deux approuvent hautement la chose, écrivait le baron Van Reede à Vande Spiegel, le 21 mai 1789; ils sont parfaitement décidés à la suivre et à entrer dans les mesures que l'on voudra arrêter... Pour allier le désir du roi avec la prudence, on n'écrira point sur ce sujet à M. von Alvensleben (*ministre prussien à Londres*), mais comme M. Ewart (*ministre anglais à Berlin*) est ardemment porté pour la chose et désire en assurer le succès, il écrira simplement à sa cour que, d'après les nouvelles, qu'on a reçues de Hollande, des dispositions des habitants des dix provinces, il suffirait de les encourager pour les porter à défendre leurs priviléges et une constitution garantie par les traités, et que le roi est prêt, si ses alliés veulent s'y engager avec lui, à promettre aux Brabançons l'assistance la plus efficace contre la France, dans le cas que la France voulût secourir l'empereur et faire occuper ces provinces par ses troupes. M. Ewart ajoutera qu'il croit que cette idée n'est pas désapprouvée en Hollande, et qu'il y a lieu de croire, d'après ce que j'écrirai confidentiellement sur ce sujet, que de La Haye on pourrait faire quelques ouvertures à Londres, auxquelles il ne peut que s'en rapporter, lui paraissant suffisant pour le moment d'assurer que le roi de Prusse est prêt à souscrire à ce que ses alliés lui proposeront à cet égard. »

Hosted by Google

Cette lettre du baron Van Reede se termine par quelques lignes que nous croyons utile de transcrire : « Je serais heureux si, par vos soins et sous votre ministère, un événement aussi remarquable, aussi avantageux pour nous surtout, s'effectuait. La première réflexion de M. Hertzberg fut que si, d'une ou d'autre manière, nous pouvions ensuite nous entendre avec les Brabançons, *nous serions un total très respectable*, et que cela lui ferait grand plaisir. »

Quelque temps après, au mois d'août 1789, le général prussien von Schlieffen était envoyé à Londres avec des instructions, dans lesquelles, après avoir longuement expliqué la situation, on concluait en ces termes : « Vous exposerez donc, de concert avec le sieur von Alvensleben, toutes ces circonstances aux ministres anglais, et vous tâcherez de prendre avec eux un concert sûr et déterminé, pour que, si les états de Brabant et des autres Pays-Bas autrichiens, en opposition de l'assujettissement ou tout autre changement inconstitutionnel dont ils seraient menacés par les cours de Vienne et de France, réclamaient ma protection et celle de l'Angleterre et de la Hollande, et publiaient pour cet effet un manifeste ou tel autre écrit, nous les prenions sous notre protection commune, nous leur accordions notre assistance et prenions, tant éventuellement que dans le cas existant, des mesures suffisantes pour les mettre en état de s'ériger en république *et de s'associer peut-être avec celle des Provinces-Unies.* »

Une copie de ces instructions fut envoyée à La Haye par le baron Van Reede, avec une lettre dans laquelle nous remarquons le passage suivant :

« On sent vivement ici tout le mal qui résulterait pour nous de la réunion des dix provinces à la France, ce qui entraînerait tôt ou tard, avec notre entière dépendance, l'ouverture de l'Escaut. Aussi on ne doute pas que nous et l'Angleterre, également intéressée à contrecarrer cette réunion, ne nous y opposions. *On voudrait fort voir les dix-sept provinces former un corps;* on en sent les difficultés, mais on pense que si elles forment une république séparée, comme ce même

Hosted by Google

Escaut sera toujours la pomme de discorde, tôt ou tard cette nouvelle république cherchera un appui étranger, pour se procurer l'ouverture de cette rivière, et à la longue, elle doit l'obtenir; qu'ainsi le parti à prendre dans ces circonstances est embarrassant et présente bien des difficultés. Celui d'une réunion, tout hérissé qu'il est peut-être, offrira cependant un avenir moins dangereux. Peut-être, d'après cela, serait-il à désirer pour nous, que la maison d'Autriche restât paisible possesseur, d'après les stipulations de la barrière, mais cela paraissant aujourd'hui impraticable, et n'ayant que l'alternative de voir ces provinces à la France *ou de nous les assurer d'une manière ou d'autre,* on ne croit pas qu'il y ait à hésiter. »

La réunion de la Belgique à la Hollande paraissait donc être la combinaison à laquelle le cabinet de Berlin s'était arrêté. Les Hollandais (je ne dis pas le prince d'Orange) auraient préféré le rétablissement de la domination autrichienne, pourvu que les bouches de l'Escaut demeurassent fermées et qu'il leur fût permis de peser sur nos provinces plus lourdement et plus sûrement que sous le régime de la barrière; mais ils ne pensaient pas que ce système fût encore praticable.

A l'époque où l'on délibérait ainsi à Berlin sur le sort de la Belgique, la révolution brabançonne n'était pas faite et le succès de cette entreprise était si peu assuré, que Vander Noot se rendit à Berlin pour demander des soldats et un général. Le baron Van Reede, à qui il s'en ouvrit d'abord, eut beaucoup de peine à lui démontrer que, de cette façon, ce serait le roi de Prusse qui ferait la révolution, ou plutôt, qu'il ferait la conquête de la Belgique et que, dès lors, rien ne l'empêcherait de garder ce qu'il aurait pris. Vander Noot comprit enfin que les patriotes brabançons devaient payer de leurs personnes et que, en cas de réussite seulement, ils pourraient espérer la protection de la Prusse. Il remit alors au ministre du roi, comte von Hertzberg, une note tendant à obtenir la promesse de reconnaître l'indépendance de la Belgique, lorsque ce pays serait affranchi de la domination

Hosted by Google

autrichienne, et de lui prêter secours et assistance contre les troupes françaises, allemandes et autres quelconques, que Sa Majesté l'empereur voudrait faire marcher contre les insurgés.

M. de Hertzberg ayant pris les ordres du roi, y fit verbalement une réponse qu'il permit à Vander Noot de consigner par écrit et dans laquelle nous remarquons ce qui suit : « Si les États de Brabant, après avoir publié un *manifeste* par lequel non seulement ils annonceront, mais légitimeront en même temps leur indépendance, viennent à s'adresser, comme anciens membres de l'empire germanique, au roi comme électeur, et à ses alliés comme garants du traité de la barrière, Sa Majesté témoigne aujourd'hui être disposée à concourir dans ce cas, avec ses alliés, sur les moyens de les défendre, tant contre les troupes que la cour de France voudrait faire marcher contre les Pays-Bas autrichiens, que contre celles que l'empereur ou ses alliés voudraient envoyer... »

Sa Majesté prussienne exigeait donc, comme condition préalable, un manifeste des États de Brabant. Mais comment remplir cette condition? Les membres de ces États voulaient bien conspirer contre le gouvernement de l'empereur, mais ils ne se souciaient pas d'attacher leurs noms à un acte qui pût avoir pour ses signataires des conséquences fâcheuses. Plusieurs se trouvaient à Bréda, où le gouvernement hollandais avait permis d'établir le foyer de la révolution; d'autres, qui étaient restés à Bruxelles et qui administraient les finances de la province, pourvoyaient aux dépenses du comité de Bréda [1]; les premiers seuls auraient pu signer sans danger le manifeste; ils préférèrent de laisser ce soin à Vander Noot. Celui-ci publia, au nom du peuple brabançon, *par l'organe de l'état ecclésiastique et du troisième*

[1] On tenait dans les bureaux des États, à Bruxelles, un compte des dépenses de Bréda, qui entrèrent, après la révolution, dans les comptes de la généralité. L'abbé de Saint-Bernard prenait, à Bréda, le titre de trésorier du peuple brabançon, et payait les fournisseurs de la révolution au nom des États de Brabant.

Hosted by Google

membre des trois chefs-villes, conjointement avec plusieurs membres de la noblesse, le factum connu sous le titre de : *Manifeste d'Hoogstraeten.*

Cet étrange document, dans lequel on accusait l'empereur Joseph II d'une foule de méfaits, entre autres, d'avoir fait démolir les fortifications des places occupées par des garnisons étrangères et d'avoir introduit en Belgique la tolérance religieuse, avait sans doute été élaboré à Bréda, où se trouvaient réunis presque tous les abbés composant *l'état ecclésiastique,* les principaux doyens des corporations de métiers, formant *le troisième membre des trois chefs-villes,* et quelques personnes de la noblesse. Il ne portait d'autre marque d'authenticité que la signature autographe de Vander Noot et l'empreinte du cachet de ses armes. Sans être de nature à exercer quelque influence sur les déterminations des puissances étrangères, le manifeste d'Hoogstraeten produisit parmi les populations de la Belgique un effet incontestable; il ne contribua pas médiocrement à faire éclater la révolution.

Les volontaires organisés sur le sol hollandais entrèrent en campagne, sous les ordres du général Vandermeersch, le 24 octobre 1789; les troupes autrichiennes furent expulsées de Gand, au mois de novembre et évacuèrent Bruxelles le 12 décembre. Dès lors, la révolution était accomplie. La déchéance de Joseph II fut prononcée le 19 décembre, dans une assemblée à laquelle assistaient, outre les membres des États du Brabant, deux membres du magistrat de chacune des trois chefs-villes, Bruxelles, Anvers et Louvain, une députation des États de la Flandre, les sieurs Vander Noot et Van Eupen, qui n'étaient membres des États d'aucune province, et tout le personnel dévoué à Vander Noot, c'est à dire les doyens commissionnés par le quatrième membre de la ville de Louvain, les *boetmeester* des neuf nations de la ville de Bruxelles et les chefs-doyens de la ville d'Anvers.

P.-A.-F. Gérard.

(*Pour être continué.*)

Hosted by Google

DEUX SŒURS

PETIT ROMAN EN VERS

IV

Lucile se mourait, et sa sœur, accourue,
Lut sa lettre et pleura sur son chevet longtemps.
Puis, se sentant mûrie en ces quelques instants,
Elle dit : « Pauvre sœur, tu seras secourue ! »

Sa bonté, de Lucile apaisa la douleur.
Elle prit le parti d'écarter le tonnerre
Et, plume en main, elle eut, pauvre pensionnaire,
Le courage du rire, en face du malheur.

ANNA A RODOLPHE

J'ai dix-sept ans ; ma sœur Lucile,
Monsieur, me charge auprès de vous
D'une ambassade... bien facile
Entre braves gens comme nous.

Et d'abord, un parlementaire
De l'ennemi suspend les pas.
Ma sœur tient à peine à la terre :
D'abord, vous ne reviendrez pas.

Hosted by Google

Puis, du haut de votre bastille,
Expliquez-vous. L'homme d'honneur
Laisse le soin à sa famille
De négocier son bonheur.

De votre sœur je suis l'égale,
L'amie; eh bien, sans long factum,
Par cette entremise légale,
Mandez-moi votre ultimatum.

Pour chaque partie en instance,
Une sœur, quel charmant sénat!
Nierez-vous notre compétence?
Nous sortons du pensionnat.

On pourrait attendre et se dire :
« Le roi, l'âne ou moi, nous mourrons. »
Le roi, c'est vous, ô noble sire;
Nous sommes les aliborons.

Mais si votre Haute-Puissance,
Seigneur, veut aller droit au fait,
Fiez-vous à notre innocence
Pour régler ce petit forfait.

Nous ferons justice sommaire!
Mais donnez-moi, noble agresseur,
Pour conseillère votre mère
Et pour complice votre sœur!

RODOLPHE A ANNA

Souffrez, mademoiselle, à ma réponse honnête,
Le seul ton qui convienne aux projets sérieux.
Je veux dans mon bonheur porter bien haut la tête,
Je ne veux point d'amour qu'on cache à tous les yeux.

J'estime qu'à sa foi l'on doit être fidèle,
Que l'honneur est un bien que rien ne doit ternir.
Celle qui m'aimera, — puis-je être digne d'elle? —
Ma sœur pourra l'aimer, ma mère la bénir.

Hosted by Google

Le vice, dans l'amour, est un ver qui le ronge;
Le voleur rampe et ment pour piller la maison.
Loin de moi le bonheur, semé dans le mensonge,
Qu'on récolte en secret, qu'on goûte en trahison!

Mais l'hymen ne peut être une éternelle entrave;
Un devoir prime tout, c'est la sincérité,
Et nul galant époux ne retient une esclave
Qui, loyale, lui dit : Rends-moi ma liberté.

ANNA A RODOLPHE

Je suis une pensionnaire,
Excusez-moi : j'ai mal compris jusqu'aujourd'hui
La morale extraordinaire,
Ce droit révolutionnaire :
Le vol légal du bien d'autrui.

Détourner une honnête femme
De sa calme fidélité,
On nous a dit que c'est infâme.
Comme l'enseignement fourvoie une jeune âme !
Comme on fausse la vérité!

Il faut bien quelque peu qu'on trompe et qu'on se cache;
Car au foyer qu'on a flétri,
On s'est glissé d'abord en lâche,
Et l'on n'en a pas, que je sache,
Demandé l'entrée au mari.

On en viendra là! Votre mère
Peut donner l'exemple, et j'attends.
En attendant, restez dans l'ombre et le mystère;
Point de loyauté téméraire!
Point de franchise à contretemps!

Si l'on s'aimait... Ah! dès qu'on s'aime,
Tout est simple comme... bonjour :
La ruse a tranché le problème,
On démasque le stratagème,
Au bagne du ménage on arrache l'amour!

Hosted by Google

Plus de camisole de force!
Et quel époux rébarbatif,
Quel tigre affreux, quel méchant corse,
Pourrait nous refuser un aimable divorce,
Pour délivrer ce cœur captif?

Ainsi le théâtre en décide,
Et, si l'époux naïf souffre de l'abandon,
Qu'au dénoûment l'honneur préside :
Il lui reste le suicide!
Et de quoi se plaindrait-il donc?

— Mais il faut être aimé, voilà toute l'histoire!
Et, je dois le dire entre nous :
C'est insensé! c'est dérisoire!
C'est blessant! c'est à n'y point croire!
Ma sœur préfère son époux.

Voyez-vous cela! ce cœur tendre,
Cet esprit faible tient à l'homme de son choix!
Et se croit en droit de défendre
Son fol honneur de tout esclandre,
De tout vol son amour bourgeois!

Elle aime, la piètre héroïne!
Son mari qui hait le larcin,
Qui croit à sa vertu mesquine
Et qui ne jette point de torche clandestine
Dans la maison de son voisin.

J'en rougis bien, je vous assure!
— Mais passons aux *et cœtera :*
N'écrivez plus ; la paix rend la guérison sûre;
Soignez en paix votre blessure;
Dans la paix ma sœur revivra.

Vous, hommes, le combat vous soutient, vous transporte;
L'exil est un triomphe encor.
Nous, une brise nous emporte :
Lucile, quand sa fille est morte,
A failli suivre son trésor.

Hosted by Google

Mère, sans enfant, languissante,
Un fil l'attache à peine à ce monde désert.
— O pauvre victime innocente,
O ma sainte convalescente,
Je fermerai l'abîme ouvert!

Je veille au souffle de ta vie,
Il est sacré par le malheur!
— Vous, Monsieur, à la mort quand je l'aurai ravie,
Vous pourrez vous passer l'envie
De la ravir à son honneur.

Ostende lui rendra la jeunesse qui brille;
Là, si grande sœur y consent,
Sur ma foi de petite fille,
Nous arrangerons en famille
Un divorce bien innocent!

. . . . . .
. . . . . .

V

Rodolphe est de retour au foyer de sa mère.
Lucile, auprès d'Anna, vit dans une atmosphère
De douceur, de tendresse et de virginité;
Elle y respire en paix l'honneur et la santé,
Et sent renaître en soi, sous cette douce flamme,
Les grâces de la vie et les forces de l'âme,
Comme, aux champs, le dimanche, aussitôt l'aube en feu,
L'on met sa blanche robe et l'on pense au bon Dieu.

Mais le beau cavalier roule, un jour, dans la poudre,
Sa blessure s'ouvrit, ce fut un coup de foudre :
Ce cœur convalescent se reprit à saigner.
Anna lui dit : « J'irai le voir et le soigner.
Sa mère n'est pas tout; sa sœur, est-ce qu'elle aime?
Ce qu'il faut près de lui, c'est une autre toi-même,
N'est-ce pas? Tu verras, — mais sois calme, ma sœur, —
Tout ce qu'une fillette a de vaillance au cœur. »

Hosted by Google

Et, chaque jour, Anna courait chez son amie,
Pour tenir de sa sœur la souffrance endormie,
S'informait du malade et revenait, le soir,
Rendre à Lucile un peu de rosée et d'espoir.
La jeune fille avait compris, dans sa douce âme,
Quelle fleur délicate est le cœur d'une femme:
A cette sensitive, en un sage conseil,
Ses bons soins ménageaient l'eau, l'air et le soleil.

Un soir que l'on était rassuré sur son compte,
Anna dit à sa sœur : « Il faut que je te conte!
L'autre jour, dans la fièvre il s'était débattu,
Je l'ai vu, mais c'est toi qu'il a cru voir, sais-tu!
Il me cria: Madame, et puis tout bas : Lucile!
Lui retirer ma main eût été difficile;
Il la baisa; j'étais glacée et toute en eau;
Je rougis... A mon doigt il glissa son anneau,
Un refus l'eût tué, que pouvais-je lui dire?
Cela n'engageait rien, il avait le délire.
J'ai fui... Depuis ce jour ses progrès furent prompts.
Plus tard, je lui rendrai sa bague et nous rirons. »

Lucile se taisait. Anna dit: « C'est étrange!
Je n'ai cependant pas ta grande beauté d'ange.
Je dois te ressembler pourtant, car chaque soir
Quand je passais, c'est toi toujours qu'il croyait voir.
Ces hommes sont légers et faciles à prendre!
Or, puisqu'il s'est mépris, il pourra se méprendre :
Ma sœur, tu sais! jamais je ne mâche les mots,
Retiens ceci... Je vais te chiper ton héros. »

Et quand Anna, rieuse, ajouta : « Tu t'alarmes! »
Lucile, dans ses bras, versait de chaudes larmes.

Le lendemain, Lucile, au premier chant des nids,
Vint à sa sœur, les yeux par la veille ternis,
Elle prit ses deux mains et, d'un regard de flamme,
Elle plongea longtemps dans le fond de son âme;
Puis elle dit, sévère et d'un ton véhément:
« Oserais-tu jurer de l'aimer dignement? »

Hosted by Google

Anna, d'un geste doux, d'un suppliant sourire,
Arrêta son élan, tempéra ce délire :
« Voyons! ce que j'en dis, chère sœur, c'est pour toi!
Peste! il est brave et beau! je t'en donne ma foi.
Tout le pensionnat, au surplus, en raffole.
Montre-moi le calvaire et gaîment je m'immole. »

Anna s'armait du rire à chaque invasion,
Et sa sœur l'embrassait avec effusion.

Lucile un autre jour lui dit : « Mieux vaudrait rompre! »
Anna tout aussitôt se hâta d'interrompre
Des pensers de sa sœur le cours trop sérieux.
« Moi, qui croyais tenir un galant! justes cieux!
Sais-tu que cet oiseau devient toujours plus rare!
J'ai vécu dix-huit ans déjà sans toucher barre!
— Ce serait le tromper. — Et lui donc, que veut-il?
— Mais s'il s'en aperçoit, nous serons en péril.
— Baste! d'un conquérant, moi, je crains peu les aigles!
Il est un Dieu là-haut exprès pour les espiègles!
En conscience, on peut désespérer les sots;
Mais on doit ménager... et dompter un héros! »

Et Lucile, le soir, en secret retirée,
Comme le néophite en l'enceinte sacrée,
De l'honneur consultait l'oracle, sans pouvoir
Trouver un équilibre aux luttes du devoir.
Tantôt, se révoltant à la seule pensée
Qu'un homme par un mot d'amour l'eût offensée,
Elle eût... Mais aussitôt elle le revoyait
Brave, respectueux, mourant, et s'écriait :
« C'est une chaîne d'or, hélas! qui nous rassemble,
Il faut mourir à deux ou nous sauver ensemble!
Mon sacrifice à Dieu doit être consommé;
Oui, ma sœur, oui, Rodolphe est digne d'être aimé! »

Elle pleura deux nuits encor, comme un nuage
Se détache du ciel, dont l'azur se dégage;
Puis, dès l'aube, joyeuse et belle de vertu,
Elle vint à sa sœur et lui dit : L'aimes-tu?

Hosted by Google

Mais, dans la majesté d'une prêtresse au temple :
« Madame, dit Anna, qu'il me donne l'exemple! »

VI

Qu'elle est belle! C'était Anna qui, cet été,
De cet encens flatteur soulevait les bouffées.
— De sa nappe mouvante, où l'astre a miroité,
L'océan agitait les vagues étoffées.
Les deux sœurs s'avançaient, roses d'émotion;
Lucile, humble et troublée; Anna, fière et tremblante.
Couverte d'étrangers, la plage turbulente
Faisait place aux deux sœurs, dans l'admiration;
Et voyant sa candeur, sa grâce naturelle,
Rodolphe, en s'approchant, répétait : Qu'elle est belle!

Le sceau du délire laissait
L'image d'Anna dans son âme;
Il salua, disant : Madame,
La pauvre enfant qui rougissait.

Puis à Lucile il allait dire :
Mademoiselle, en l'observant;
Mais il fut arrêté devant
Un mélancolique sourire.

Anna prit la corde, d'un mot:
« N'y mettons point de fausses hontes,
Monsieur, réglons d'abord nos comptes
Pour passer l'éponge aussitôt.

« Nous avons dit une parole
Légère et folle assurément;
Mais qu'est-ce qu'une plume au vent
Ou qu'une poussière qui vole?

« Vous, sans notre permission,
Vite, vous l'avez ramassée
Et dans votre cœur enchâssée
Comme un portrait au médaillon.

Hosted by Google

« Mais si ce talisman *céleste*
Fit de vous un grand citoyen,
Est-ce nous qui vous devons rien ?
Nous vous tenons quitte du reste.

« L'amour a-t-il un autre droit
Que ceux qu'un cœur libre lui prête ?
Nous n'avons pas signé de traite
Qu'à l'échéance l'on reçoit.

« Ne posez donc pas en victime
Et rendez-nous la liberté.
Dès lors vous aurez mérité,
Touchez là, monsieur, notre estime. »

Rodolphe, peu déconcerté,
Répondit, pour donner le change :
« Votre sœur, madame, est un ange
De malice et de charité. »

« Oh ! dit Lucile, notre mère
Nous a donné le cœur pareil.
Sa vie était notre soleil,
Sa tombe est notre sanctuaire. »

« Mais ce monde, mieux entendu,
Dit Anna, suit le bon système :
Ce n'est plus la femme qu'on aime,
On aime le fruit défendu. »

. . . . . .
. . . . . .

Ils parlèrent longtemps, mêlant la raillerie
Au bruit profond du flot montant.
Un secret embarras rompait, à chaque instant,
Les bâtons de la causerie.

Rodolphe, par l'esprit, le sangfroid, la beauté,
Avait eu la conquête prompte ;
Mais son aplomb tombait et tournait à sa honte,
Son génie était démonté.

Hosted by Google

En vain, son grand œil noir lançait toutes ses flammes,
Sa barbe ondulait vainement.
Le beau vainqueur doit-il finir tout bêtement
Par croire à la vertu des femmes ?

A son œil angélique, à sa chaste terreur,
Il reconnut bientôt Lucile ;
Mais il n'abusa point d'un triomphe facile,
Il s'amusa de leur erreur.

Il voyait contre lui les deux sœurs conjurées ;
Était-il encore un vautour ?
Mais il aimait à voir, sous le vol de l'amour,
Ces tourterelles effarées.

L'œil d'Anna, tour à tour, timide ou triomphant,
Jetait ou voilait une flamme :
Il admirait l'instinct pudique de la femme
Et les audaces de l'enfant.

Conserver sa vertu sans faire une victime,
Sauver un cœur sans s'exposer :
Lucile ainsi rêvait, rêvait d'harmoniser
L'honneur fier, la bonté sublime.

Il admirait Lucile en cet effacement
Qu'embrasait la charité vive ;
Il admirait Anna, sous sa gaîté native,
Cachant un profond dévoûment.

Il se disait, voyant ces pudeurs adorables :
« La femme, être puissant et doux !
Elle aime et se respecte ! Elle vaut mieux que nous,
O présomptueux misérables ! »

Parfois, en leur parlant, sa voix s'attendrissait
Et son œil devenait humide ;
Mais il cachait ses pleurs et se sentait timide ;
Un vrai respect l'envahissait.

Hosted by Google

Il se sentait petit devant ces tourterelles,
Sans force devant ces agneaux;
Il voyait tant d'honneur dans ces deux cœurs jumeaux,
Il n'osait plus les dire belles.

Discrète floraison des sublimes amours!
Première aube de l'espérance!
Ce furent de longs jours de lutte et de souffrance!
Mais ce furent de bien beaux jours!

VII

Le départ cependant devait rompre ces charmes.
Rodolphe, — est-ce à l'orgueil que son cœur inclina?
Voulait-il l'éprouver, même en rendant les armes? —
Écrivit à Lucile en l'appelant Anna :

« O noble Anna, je vous adore.
Jeune, gâtant mes premiers jours,
Je raillais l'amour qui s'honore;
Je vis votre sœur, libre encore,
Et je compris les vrais amours.

« Saisi d'une émotion profonde,
Je crus, dans le premier moment,
Qu'il n'était qu'une femme au monde.
En vous j'en trouve une seconde,
Que je puis aimer librement.

« Mais le vieil homme, de l'abîme,
Ne sort pas d'abord tout entier.
Je conçus maint projet *sublime*,
Rêvant le devoir dans le crime
Et le bonheur hors du sentier.

Hosted by Google

« Vous deux, quand je n'y voyais goutte,
M'avez fait toucher, de la main,
Le vrai bonheur, l'unique route.
Désormais, sans crainte et sans doute,
Je puis suivre le bon chemin.

« Ne croyez pas mon cœur volage,
Non, Anna, c'est Lucile encor;
Le ciel, dans un égal partage,
Sur vos fronts a mis son image,
Dans vos cœurs a mis son trésor.

« Même grâce où la bonté vibre!
Même front d'honneur revêtu!
Mais Anna, c'est Lucile libre,
C'est l'amour dans son équilibre,
C'est le bonheur dans la vertu.

« Votre sœur m'a fait homme; oh! qu'elle en soit bénie!
C'est là la mission des anges en tout lieu.
Elle pardonnera l'affront et l'insomnie;
Lucile accomplissait l'œuvre même de Dieu.

« Près de vous ma vie est fixée;
Et quel ciel d'avenir meilleur
Pourrait s'offrir à la pensée :
Anna sera ma fiancée
Et Lucile sera ma sœur. » —

— La fausse Anna tremblait, colombe effarouchée !
Elle courut tout dire à sa sœur, quel émoi !
« A des luttes sans fin ma vie est attachée!
Tu le vois : sous ton nom il n'aime encor que moi! »

Anna rit : « Chère sœur, tu n'as plus de boussole!
Notre navire arrive au port, doucettement.
Il a tout deviné; ne le vois-tu pas, folle?
Sais-tu que son *discours* est mille fois charmant?

« Donc, cette fois, je mets le fer dans la blessure,
Je l'enfonce, voyons si ton cœur est guéri :
Cède-moi ton amant si tu veux rester pure,
Si tu veux divorcer, je prendrai ton mari. »

Hosted by Google

Les deux sœurs s'embrassaient lorsqu'entra le jeune homme.
Anna dit à Lucile, en lui prenant la main :
« Monsieur veut prendre femme, il n'a pu prendre Rome ;
Le noble conquérant va descendre à l'hymen.

« Donc, il a remarqué deux sœurs, vaille qui vaille ;
Mais l'une est libre, et l'autre a son maître et seigneur.
On ne peut cependant tirer la courte paille !
A la Colin-Maillard jouerons-nous le bonheur?

« Le monstre est déchaîné; faut-il qu'il nous dévore?
Non, mais comment lui faire entendre la raison?
Force est bien de livrer la vierge au minotaure,
Pour qu'il ne mange pas l'honneur de la maison.

« Quant à l'autre, il faut bien être un peu généreuse... »
Lucile interrompit et dit d'un ton charmant :
« L'autre pardonnera si sa sœur est heureuse. »
Et sa sœur l'embrassait au front pieusement.

Rodolphe alors... Mais qu'y faire?
Il est dompté, ton héros,
Muse, rentre dans ta sphère;
Vas-tu prêter tes pipeaux
A ce dénoûment vulgaire?
Le reste devient l'affaire
Des grands parents, du notaire,
De l'adjoint et du vicaire,
Des bedeaux... et des badauds !
Fais place à l'amour ton frère?
Tu te plais aux doux propos,
Il se plaît au doux mystère,
Et c'est à toi de te taire
Dès qu'il sonne le huis-clos.

Lorsque vint le moment des noces solennelles,
Tout le pensionnat voulut voir son héros :
Les deux sœurs ressemblaient à deux lys, frais éclos,
Et ce n'était qu'un cri partout : Qu'elles sont belles.

CH. POTVIN.

Hosted by Google

CHRONIQUE DES ÉCOLES.

LES PROGRÈS DE L'INSTRUCTION EN RUSSIE.

Le gouvernement russe, et principalement le ministre de l'instruction publique, le comte Tolstoy, continue à faire de sérieux efforts pour améliorer la situation de l'enseignement dans l'empire. Nous avons sous les yeux différentes publications faites par ordre du ministère et qui prouvent une sollicitude sincère et éclairée pour ce grand intérêt social. Ce qui manque à la Russie, pour tirer parti de son immense territoire, c'est évidemment la diffusion des lumières. Les hautes classes, douées d'infiniment de finesse et d'aptitude à apprendre, se bornent en général à l'étude de la littérature et de la politique, c'est à dire de ce qui est indispensable à l'homme du monde et au diplomate. Cela fait des causeurs instruits, agréables, spirituels, mais contribue peu au développement du pays. La bourgeoisie est peu nombreuse et complétement absorbée par ses affaires. Quant au peuple, c'est à dire aux ouvriers et aux paysans, dont il faudrait surtout cultiver les aptitudes, il ne trouve pas encore à sa portée les moyens de s'instruire, parce que les écoles primaires font défaut. Mais pour multiplier les écoles primaires, il faut former de bons maîtres qui n'existent pas. Le gouvernement seul peut le faire ; c'est ce qu'il a compris et il s'occupe en ce moment d'accroître et de bien organiser les écoles normales.

Voici ce que comprend le programme de ces écoles : l'instruction religieuse, les principaux éléments de la pédagogie, la langue russe et le slavon d'église, l'arithmétique, les principaux éléments de la géométrie, l'arpentage, le dessin linéaire, l'histoire de Russie (dont l'enseignement est accompagné de quelques explications sur l'histoire universelle), la géographie générale en abrégé et celle de la Russie plus en détail, les prin-

Hosted by Google

cipales lois cosmologiques et physiques indispensables à la compréhension des phénomènes de la nature, la calligraphie et le chant. En outre, au choix et à la décision du conseil, les élèves sont exercés aux professions manuelles et à la gymnastique.

Dans l'école primaire annexée à l'école normale, on suit le programme des écoles primaires, c'est à dire qu'on y enseigne : la religion, la lecture et l'écriture de la langue russe, la lecture du slavon d'église, l'arithmétique et le chant.

On applique aux établissements d'instruction de tous les degrés en Russie un excellent principe qui consiste à former un conseil dirigeant des professeurs mêmes et à leur confier des pouvoirs très étendus pour l'organisation et la direction de l'enseignement. C'est un exemple de décentralisation et de *self-government* qu'on ne saurait trop recommander à l'examen des administrations des pays occidentaux.

En constituant un corps d'hommes compétents, ayant tout intérêt au succès de l'établissement où ils enseignent, et en leur donnant de larges attributions, avec la sanction d'une responsabilité très grande aussi, on obtiendra de meilleurs résultats qu'en remettant la direction au ministre et à ses bureaux. C'est à peu près le mode de gouvernement des universités allemandes, et l'on sait les fruits qu'il a produits. Les États-Unis suivent le même système. En Belgique et en France, c'est le ministre qui est omnipotent, et naturellement il est souvent très embarrassé pour faire bon usage de son pouvoir. Ce sont en réalité des subalternes non responsables et inconnus qui décident.

Nous ne craignons pas de donner trop de détails sur ce sujet : il vaut la peine qu'on s'y arrête.

Le conseil de l'école normale est composé, du maître d'instruction religieuse, des autres maîtres et de l'instituteur de l'école primaire réunis sous la présidence du directeur.

Le conseil connaît et décide des questions suivantes : *a* l'admission et le renvoi des élèves ; *b* la remise du brevet d'instituteur primaire aux élèves qui ont subi avec succès leur examen de sortie ; *c* l'allocation ou le retrait des bourses ; *d* la désignation des récompenses et celle des punitions ; *e* l'examen des divers systèmes d'enseignement et le choix à faire parmi eux ; *f* le choix des livres de classe et des manuels parmi ceux qui sont revêtus de l'approbation du ministère de l'instruction publique ou de l'autorité religieuse, selon le cas ; *g* la répartition des objets d'enseignement entre les précepteurs ; *h* le choix des livres à

Hosted by Google

acheter pour les élèves et pour la bibliothèque; *i* la dépense des sommes budgétaires conformément aux besoins de l'établissement; et *j* en général, la recherche et l'emploi des mesures à prendre dans l'intérêt de la bonne organisation et des progrès de l'établissement, tant au point de vue de l'enseignement et de l'éducation que sous les rapports matériel et administratif.

Les traitements des professeurs sont très élevés. Cela prouve qu'en Russie on comprend qu'il faut bien payer ceux de qui dépend, en définitive, l'avenir du pays. Le directeur, outre le logement, touche 2,000 roubles (le rouble vaut 3 fr. 60 c. environ); les autres maîtres de 1,100 à 1,200 roubles, soit environ 4,000 à 5,000 francs.

Le comte Tolstoy semble, avec raison, attacher beaucoup de prix à l'éducation des filles. Rien n'est plus important en effet. Les femmes forment les enfants et par suite les générations nouvelles. S'occuper uniquement de l'éducation des jeunes gens en négligeant celle des filles, c'est sacrifier l'avenir; ç'a été là une grande faute commise en Belgique. Les nouveaux statuts que j'ai sous les yeux placent les gymnases et les pro-gymnases de filles sous le patronage de l'impératrice. Souvent ces patronages princiers ne sont pas une vaine formalité. Ainsi, dans les duchés saxons, en Allemagne, les princesses ont beaucoup fait pour le développement de l'instruction. En Russie, dans les gymnases de filles, qui correspondent aux écoles *réales* pour les jeunes gens, le programme comprend :

1° L'instruction religieuse;

2° La langue russe (la grammaire et la connaissance des principaux chefs-d'œuvre de la littérature);

3° L'arithmétique, avec application à la comptabilité, et éléments de géométrie;

4° La géographie générale et celle de la Russie;

5° L'histoire universelle et l'histoire de Russie;

6° Les principaux éléments de l'histoire naturelle et de la physique, plus quelques principes d'économie domestique et d'hygiène;

7° La calligraphie et,

9° La gymnastique, si l'établissement possède les ressources à ce nécessaires.

Au nombre des objets non obligatoires du cours des gymnases et pro-gymnases appartiennent : les langues française et allemande, le dessin d'imitation, la musique, le chant et la danse.

Hosted by Google

La Russie est principalement et heureusement un pays agricole. Elle doit donc surtout s'attacher à perfectionner l'économie rurale. Je pense que la constitution agraire de la commune russe est bonne et qu'il convient de la conserver. Mais il faut améliorer les procédés de culture, ce que le régime de la propriété communale n'empêche pas, quoi qu'on en dise; les *allmenden* suisses, si admirablement cultivées, le prouvent manifestement. Le bétail est la principale richesse de la Russie. Il est donc utile d'avoir de bonnes écoles vétérinaires. L'organisation des deux écoles de Dorpat et de Kharkow, dont les statuts viennent d'être publiés, me paraît très digne d'attention.

L'enseignement y est très complet. Il comprend les matières suivantes : 1° zootomie ; 2° zoophysiologie et histologie ; 3° étude externe des animaux domestiques (extérieur) ; 4° élève et hygiène des bestiaux ; 5° pathologie générale ; 6° anatomie et histologie pathologiques ; 7° pharmacognosie ; 8° pharmacie ; 9° pharmacologie et art de formuler ; 10° thérapeutique générale ; 11° pathologie et thérapeutique spéciales ; 12° étude des maladies épidémiques des animaux (épizootiologie) et police vétérinaire ; 13° chirurgie théorique ; 14° obstétrique ; 15° chirurgie opératoire ; 16° théorie du ferrage des chevaux ; 17° clinique thérapeutique et chirurgicale ; 18° médecine vétérinaire légale ; 19° encyclopédie vétérinaire ; 20° études pratiques ou manipulations au laboratoire pharmaceutique vétérinaire ; 21° études pratiques ou exercices de ferrage.

Le cours de l'institut comprend encore, comme objets accessoires :

L'économie rurale, la minéralogie, la botanique, la zoologie et l'anatomie comparée, la physique et la géographie physique, la chimie pure et la chimie médicale. L'économie rurale est enseignée par un adjoint ; les étudiants des instituts suivent les cours des autres objets accessoires, à l'université locale, avec les étudiants de la faculté de médecine, et avec application de ces sciences à la médecine et à l'art vétérinaires.

Ici encore je trouve un conseil composé de professeurs et investi des pouvoirs les plus étendus pour régler l'enseignement, les examens, toute la partie pédagogique en un mot, et même pour répartir les fonds spéciaux.

Je remarque aussi les hauts traitements accordés aux professeurs. Le directeur touche 12,000 francs, les professeurs 11,000 francs, les adjoints 7,200 francs et le prosecteur 5,000 francs.

Hosted by Google

Pendant l'été, un des professeurs, accompagné de deux des meilleurs étudiants, voyage en Russie et à l'étranger, aux frais de l'État, pour étudier les améliorations à introduire. C'est là certainement un excellent système d'encouragement.

Tout ce qui touche à l'enseignement en Russie est pour nous du plus grand intérêt. *Res nostra agitur.* Inévitablement, la Russie sera un jour la puissance prépondérante en Europe, comme le sont les États-Unis en Amérique.

L'empire russe possède un territoire deux fois grand comme tous les autres États de l'Europe réunis. Il y a place là pour plusieurs centaines de millions d'habitants, tandis que les autres pays sont resserrés dans des limites trop étroites pour se prêter à un accroissement semblable. Si la Russie arrive à dominer l'Europe quand l'instruction y sera généralement répandue, elle aura conquis la liberté pour elle-même et elle ne la détruira probablement pas chez les autres. Mais si, au contraire, quand le moment viendra, la masse de la population est encore plongée dans l'ignorance, les démocraties modernes iront se perdre sous le joug d'un despotisme militaire universel, de même que les républiques grecques ont été englouties par l'empire romain.

Émile de Laveleye.

Hosted by Google

ESSAIS & NOTICES

L'ACCORD DE LA GENÈSE ET DE LA GÉOLOGIE*.

C'est une profonde erreur de croire que les progrès de la science puissent jamais être en contradiction avec le sentiment religieux, si l'on prend ce dernier terme dans son acception la plus large et la plus élevée, abstraction faite des formules et des dogmes où l'enferment nos différents cultes. La science a pour domaine exclusif les lois qui président au fonctionnement de l'univers. Au delà, commence la sphère du sentiment religieux — l'idéal, l'infini, l'absolu — les questions de finalité et de causalité. Pour éviter tout conflit entre ces deux parties constituantes de notre organisme social, il suffit d'une part que la science se contente de nous dire par quelles lois l'univers est gouverné, sans prendre ces lois pour le seul élément qui détermine notre destinée, d'autre part, que la religion ne tente pas de nous donner, sur les conditions de la vie terrestre, des idées contraires aux notions de la science sur les lois de la nature. Dans ces termes, rien n'empêche de maintenir perpétuellement entre le sentiment religieux et le progrès scientifique un accord également souhaitable dans l'intérêt de la conscience et de la raison.

Mais peu d'esprits s'élèvent à la conception de ce qu'on a nommé la religion naturelle. Pour les masses, le sentiment religieux s'incarne actuellement dans des cultes positifs qui reposent sur des traditions déterminées et qui prétendent expliquer le développement de l'univers par les révélations d'une cosmogonie théologique. Or, ces cosmogonies, conformes aux connaissances

* *La Terre et le récit biblique de la Création*, par B. Pozzy, membre de la Société d'anthropologie de Paris, ouvrage illustré de 150 fig. sur bois. 1 vol. Paris, Ch. Meyruels. 1874.

Hosted by Google

de l'époque où elles surgissent, ne tardent pas à se trouver en opposition sensible avec les découvertes d'une science qui progresse sans relâche. De là provient alors une situation fort difficile pour les esprits qui veulent concilier leur foi et leur raison.

Il est aisé de voir qu'il y a deux moyens d'obtenir cette conciliation : l'un tend à étouffer la voix de la science, quand elle proclame des faits opposés aux doctrines de la révélation. L'autre, au contraire, consiste à modifier l'acception primitive de ces doctrines en les interprétant, tant bien que mal, dans un sens conforme aux nouvelles données de la science.

La première méthode était celle de l'Inquisition, forçant Galilée à renier la rotation de la terre; elle est encore en vigueur dans presque tous nos établissements religieux d'instruction et elle perce chaque jour dans les attaques dirigées par les savants *catholiques* contre toutes les théories, dont les conclusions semblent contrarier les affirmations de leur Église; il y a quelques semaines, un de nos organes ultramontains, — *la Croix,* — la définissait même dans ces termes significatifs : « Le droit de « l'Église s'étend non seulement sur l'ordre moral et religieux, « mais il embrasse le domaine entier de la science, il comprend « l'immixtion dans la discipline des écoles, dans le régime des « études, dans la collation des grades, dans le choix ou l'appro- « bation des maîtres. » Ajoutons que *la Croix* fait un devoir à l'État de favoriser et même d'imposer ce beau système d'enseignement, à l'exclusion de toute méthode comportant « la liberté de l'erreur ».

Le second moyen de conciliation prévaut surtout dans les pays protestants, bien que, à vrai dire, le premier n'y soit pas inconnu, s'il faut en juger par l'intolérance de certains prédicateurs et théologiens orthodoxes. Mais il ne faut pas oublier que le protestantisme, s'il n'est pas forcément une religion individuelle, mène plus ou moins, dans ses conséquences logiques, à l'interprétation individuelle de la tradition religieuse, tandis que le catholicisme, religion essentiellement sacerdotale, devient de plus en plus, entre les mains des ultramontains, une religion autoritaire et absolutiste. De là résulte naturellement que le protestantisme, plus élastique de sa nature, se prête davantage à modifier, dans le sens des découvertes modernes, le fonds traditionnel de ses croyances. Déjà ses sectes les plus avancées prêtent à la Bible le caractère d'un livre *inspiré,* plutôt que *révélé,* et partant faillible dans ses expressions, comme toutes les conceptions, même les plus

Hosted by Google

sublimes, passées au creuset de l'esprit humain. Enfin, même l'Église établie d'Angleterre s'est récemment nommé une commission chargée de réviser la version officielle de la Bible, pour mettre l'interprétation du livre sacré en harmonie avec les connaissances de l'époque.

On conçoit dès lors que les publications tendant à concilier la Genèse et la science soient peu fréquentes et peu sérieuses en France, comme, au reste, dans les autres pays catholiques, alors que dans les pays protestants, et notamment en Angleterre, — ainsi que le constate M. Pozzy, — il y a toute une littérature du sujet. Sans doute, la France n'en est pas au premier traité écrit dans ce but; mais les rares Français qui ont entrepris de concilier la révélation et la science se sont généralement laissé dominer dans leurs opinions scientifiques par leurs préoccupations religieuses, outre que, par le ton scolastique de leur argumentation, ils rappellent le théologien plutôt que le savant et le critique. Le grand mérite de M. B. Pozzy, c'est d'abord qu'en exposant l'état de nos connaissances sur les origines de la terre et de ses habitants, il ne paraît nullement s'inquiéter des conséquences que ses théories scientifiques pourraient avoir sur ses croyances religieuses; c'est ensuite que, par la clarté de son style et de son raisonnement, il nous a donné une œuvre de vulgarisation scientifique, en même temps que de critique religieuse.

L'ouvrage est divisé en trois parties; dans la première, l'auteur examine et résume, au point de vue purement scientifique, les théories qui nous expliquent la formation de l'écorce terrestre et le développement de la vie sur le globe. Dans la seconde, il reproduit la version de la Genèse, en rectifiant les erreurs qu'il croit s'être glissées dans les traductions antérieures du récit sacré. Enfin, dans la troisième, il montre que la tradition biblique, ainsi rectifiée, concorde jusque dans les moindres détails, avec les découvertes de la géologie.

Il est incontestable que la Genèse, interprétée dans un sens spiritualiste, possède sur la plupart des autres cosmogonies religieuses, l'avantage de ne pas contredire, dans ses grandes lignes, l'histoire géologique des formations terrestres. On peut même dire que le récit biblique les confirme pleinement, quand on le relit à travers l'interprétation de M. Pozzy. Maintenant, jusqu'à quel point cette interprétation est-elle conforme, nous ne dirons pas à la version orthodoxe, mais même à la signification exacte des termes bibliques? Un exemple fera comprendre, mieux que

Hosted by Google

toutes les analyses, la façon dont procède l'auteur, ainsi que le plan et la portée de son œuvre :

M. Pozzy a établi dans sa première partie, conformément à l'état de la science, qu'aux débuts de la vie sur le globe, avant l'émergement des premières terres, quand les rayons solaires ne perçaient pas encore la couche des vapeurs qui épaississaient l'atmosphère, les premiers êtres furent des plantes et des animaux sous-marins d'ordre inférieur. — Dans la seconde partie de l'ouvrage, après avoir traduit les versets de la Bible où se trouvent chronologiquement exposées la création de la végétation sous-marine (*premier jour*), l'épuration de l'atmosphère (*second jour*), la séparation des mers et des terres (*troisième jour*) et l'apparition du soleil, ainsi que de la lune et des étoiles (*quatrième jour*), il arrive au *cinquième jour*, « pierre d'achoppement contre laquelle sont allés se heurter la plupart des écrivains qui ont tenté de mettre d'accord Moïse et la géologie ». Jusqu'à présent, on avait placé dans cette cinquième période la naissance : 1° des animaux qui se meuvent; 2° des poissons; 3° des oiseaux. M. B. Pozzy, au contraire, traduit les expressions hébraïques qui servent à désigner ces êtres respectifs par : 1° les êtres rampants qui ont respiration de vie; 2° les monstres marins; 3° les êtres ailés, comprenant non seulement les oiseaux, mais encore tout être ayant des ailes et capable de voler. Quant aux poissons proprement dits et à la faune sous-marine, leur origine remonte évidemment au premier jour, c'est du moins ce que l'auteur infère du silence de la Bible à cet égard.

On comprend dès lors que M. B. Pozzy n'a plus aucune difficulté, dans sa troisième partie, à faire concorder le cinquième *jour* de la Genèse avec la période correspondante de notre histoire géologique. « La difficulté de concilier cette portion du récit « de Moïse avec les données de la science provient surtout du fait « que les poissons, dans l'opinion commune, ont été créés le cinquième jour, c'est à dire deux jours après la création des plantes, « tandis que la géologie nous montre les animaux marins associés aux plantes dès les strates les plus anciennes des terrains « fossilifères... Or, nous l'avons dit, si nos versions éveillent à « l'esprit l'idée que les poissons, et généralement les animaux « aquatiques, furent créés le cinquième jour, en réalité, dans le « texte, il n'est pas question de poissons... Le mot *dagim*, traduit partout ailleurs par poissons, le seul, du reste, que possède la langue hébraïque pour cette idée, on ne le trouve pas

Hosted by Google

« dans la description mosaïque de l'œuvre du cinquième jour. Et « pourtant, Moïse le connaissait, puisqu'il s'en sert, quelques « lignes plus bas, aux versets 26 et 28 du même chapitre... Ainsi, « d'après la Genèse, voici quel fut l'ordre de création : les créa- « tures sous-marines d'abord, puis les plantes terrestres, puis « les reptiles. N'est-ce pas le même ordre que nous révèle la « géologie? »

M. Pozzy pousse même le rapprochement plus loin. Ses « grands monstres marins », ce sont les ichtyosaures, les plésiosaures et les autres sauriens de mer à respiration aérienne. Ses « êtres rampants ayant respiration de vie », ce sont les gigantesques sauriens de terre représentés par le mégalosaure et l'iguanodon. Enfin, les « êtres ailés » se personnifient dans ces étranges ptérodactyles et ramphorinchus qui achèvent de caractériser *l'âge des reptiles* dans la période secondaire. « Tous ces reptiles sauriens, « ajoute M. Pozzy, ont ceci de commun avec les oiseaux intro- « duits en même temps qu'eux sur la scène de la vie, qu'ils se « propagent par des œufs : ils sont *ovipares*. En les groupant « ensemble, Moïse a sur ce point, comme sur bien d'autres, « devancé de plusieurs siècles les classifications de la science. « Mais il est encore un autre trait qu'il vaut la peine de faire « ressortir. Ce qui a surtout étonné les géologues, c'est, d'une « part, *l'abondance,* d'autre part, *les dimensions colossales* des « reptiles et des êtres ailés de cette étonnante époque... Eh bien, « Moïse a soin de nous dire des reptiles, qu'ils furent produits « *avec abondance* et que c'étaient *de grands monstres marins.* « Quelle peinture plus exacte et plus frappante pouvait-il nous « donner de cette époque? »

Laissons de côté l'hypothèse que Moïse, initié de bonne heure aux mystères de la science égyptienne, aurait pu posséder des notions exactes sur l'histoire géologique du globe. Il est assez étrange, M. Pozzy le reconnaît lui-même, qu'on ait attendu les découvertes de la science moderne pour trouver le sens « exact » des textes bibliques. M. Pozzy s'en tire — d'abord en répondant que « si les vérités-mères de la révélation ont apparu de tout temps à ceux qui l'ont étudiée avec droiture et sincérité de cœur, il s'en faut que toutes les vérités subsidiaires en ont été dégagées du premier coup », — puis en affirmant qu'il a interrogé le récit de Moïse avec une complète indépendance d'esprit, sans se préoccuper de son accord ou de son désaccord avec les données de la science. Nous ne mettons pas en doute la sincérité de M. Pozzy,

Hosted by Google

quand il déclare s'être demandé, « sans autre guide que la grammaire et le dictionnaire, ce que l'auteur sacré a voulu dire, ce qu'il a dit réellement ». Mais est-il possible d'assister à des interprétations, comme nous venons d'en reproduire, sans penser que M. Pozzy s'est laissé influencer, même à son insu, par les inflexibles vérités scientifiques qui lui hantaient le cerveau? Quand on réfléchit à tout ce que des commentateurs ont su trouver dans certains textes classiques, peut-on être surpris de voir quelques phrases, d'un style imagé, poétique et primitif, se prêter aux interprétations les plus élastiques, surtout dans une langue bien plus éloignée de la nôtre que le latin ou le grec?

En un mot, l'ouvrage de M. Pozzy ne nous a pas encore convaincu que, pour accorder la science et la révélation, il ne faille pas quelque peu modeler l'une sur l'autre. L'essentiel, c'est que la partie sacrifiée ne soit pas la science. Au fond, il importe très peu à la foi que le mot *tannin* signifie « poissons » ou « monstres marins ». Mais il importe beaucoup à la science qu'on ne la force pas à se boucher les yeux pour ne pas voir l'antériorité géologique de la faune sous-marine sur la faune et la flore terrestre. Le jour où ce fait serait compris par les hommes de religion, comme il l'est par M. B. Pozzy, un grand pas serait franchi dans l'histoire morale de notre société, car nous entrerions définitivement dans l'ère des religions progressives.

Il est toutefois un point où l'on pourrait peut-être reprocher à M. Pozzy de sacrifier la science à la lettre de la révélation; c'est quand il prétend restreindre l'âge de l'humanité aux six mille ans de l'Ancien Testament. Cette opinion, qui n'est plus même discutable aujourd'hui, est d'autant plus extraordinaire chez M. B. Pozzy, qu'après avoir reconnu, dans sa première partie, la contemporanéité de l'homme avec le mammouth et l'ours des cavernes, il déclare, dans la troisième, que si plus tard de nouvelles découvertes l'obligent à modifier ses convictions sur l'époque rapprochée de notre apparition, « la chronologie biblique sur ce point n'est pas tellement précise que notre foi dût en être ébranlée ou troublée ». On voit que la foi de M. Pozzy est toute prête à transporter des siècles, sinon des montagnes.

Une autre particularité, quelque peu suspecte, c'est l'ardeur que M. Pozzy consacre à attaquer les doctrines du transformisme. Ici toutefois la question n'est pas aussi tranchée, et la controverse reste ouverte sur le terrain scientifique. D'ailleurs, si M. Pozzy, qui prend parti pour la perpétuité de l'espèce et, par conséquent,

Hosted by Google

pour la création spontanée de l'homme, trouve naturellement dans la Genèse la confirmation de ses théories, un abbé Français[1], M. R.-F. Choyer, dans un ouvrage sur *la Théorie géogénique de la science des anciens,* n'accommode-t-il pas, non moins naturellement, le récit de Moïse aux hypothèses les plus audacieuses du transformisme? Nous pouvons donc parfaitement admettre que même sur ce point, M. B. Pozzy, tout en se trompant, est resté fidèle à l'indépendance ordinaire de ses recherches scientifiques.

Nous ne nous dissimulons pas que M. Pozzy rencontrera des critiques plus sévères, non seulement du côté des ultramontains, mais encore parmi leurs adversaires — pour ne rien dire des gens qui l'attendent sur le terrain de la linguistique. — A quoi bon, diront certains esprits parfaitement intentionnés, ces essais de conciliation entre deux choses inconciliables, entre le passé et l'avenir, entre les anachronismes de la religion et les progrès de la science? Le catholicisme proscrit la science! Eh bien, tant pis pour le catholicisme! Partout nos savants ont secoué le joug des traditions religieuses, et quant à notre public, ou bien il est ultramontain, et alors il laisse à l'Église romaine le soin de lui fournir des explications toutes faites; ou bien il est sceptique, et alors que lui importe l'orthodoxie de ses opinions en matière scientifique? — Ce raisonnement, tout logique qu'il paraît, méconnaît qu'en fait l'Église domine la grande majorité de nos populations, nos enfants, nos femmes, nos paysans. Or, quand l'Église érige en dogmes de fausses notions scientifiques, est-ce qu'elle n'entrave pas les progrès plus ou moins considérables que ses croyants auraient pu faire dans le domaine des sciences? Bien plus, est-ce qu'elle ne frappe pas de stérilité nombre de jeunes intelligences qui auraient pu puissamment contribuer au développement scientifique de leur époque, si on leur avait inculqué les vrais principes de la méthode et le bagage complet des vérités acquises? Si l'on en veut une preuve convaincante, on n'a qu'à comparer, comme l'a fait M. de Candolles dans son *Histoire des savants,* la production scientifique des pays catholiques et des pays protestants.

Quant à l'indifférence générale de nos populations à l'égard des questions théologiques, nous ne saurions nous en applaudir. Comme le démontrait M. Ern. Renan dans un récent article de la

[1] Voir, dans la *Revue de Belgique* du 15 juillet 1874, *Le présent et l'avenir de la psychologie*, par J. Delbœuf.

Hosted by Google

Revue des Deux-Mondes, sur *la Crise religieuse en Europe,* si le monstrueux dogme de l'infaillibilité papale n'a point provoqué au sein de l'Eglise catholique — en Belgique comme en France — un schisme qui eût été pour notre libéralisme politique une diversion si puissante et si opportune, c'est que chez nous « l'extrême ignorance du laïque rend tout possible »; tandis qu'en Allemagne et en Suisse, partout où s'est développé le vieux catholicisme, le catholique un peu cultivé possède, grâce à la concurrence du protestantisme, « des habitudes presque protestantes; il sait sa religion, la raisonne, admet ceci, n'admet pas cela ».

En somme, nous n'irons pas conseiller à nos savants de se lancer dans la théologie. Mais lorsqu'un homme de science vient offrir à la révélation un traité de paix, sinon d'alliance, en y inscrivant comme première condition l'intégrité de son indépendance scientifique, il nous paraît mériter mieux que la haine des uns et l'indifférence des autres, surtout quand il accomplit sa tâche d'une façon aussi ingénieuse que M. B. Pozzy. L'impassibilité de notre public, en matière de théologie, nous semble trop générale et trop enracinée pour que cet ouvrage puisse être appelé à un grand retentissement; mais il n'en reste pas moins une tentative qu'il convenait de ne pas laisser inaperçue.

GOBLET D'ALVIELLA.

DES ANCIENNES COURS DE JUSTICE DANS LA WEST-FLANDRE *.

M. Vanden Peereboom nous donne en quelque sorte, par ses monographies, le drame de l'esprit flamand aux prises avec le despotisme étranger. Cette lutte, qui remonte au XII^me^ siècle, se poursuit jusqu'au règne de Louis XIV, conquérant de la Flandre. L'histoire ici enseigne et moralise mieux que toutes les fictions du poète.

Dès l'an 1190, quand l'Artois est détaché des pays flamands, c'est *l'assemblée des échevins de Flandre* qui remplace « la loi d'Arras », l'ancienne règle du domaine des Baudouins. Cette assemblée se composait des échevins des cinq *boines villes :* Gand,

* *Le conseil de Flandre à Ypres et les cours de justice qui ont exercé la juridiction souveraine sur la West-Flandre*, par Alph. Vanden Peereboom. Ypres, Simon Lafonteyne, 1874.

Hosted by Google

Bruges, Ypres, Lille et Douai. « Ce n'était, dit l'auteur, ni une cour, ni un conseil de justice, bien que les échevins ainsi réunis eussent des attributions judiciaires, mais une espèce de haut ou grand jury, qui rendait des verdicts, sauf à laisser au comte l'application des peines. » Ce corps n'avait pas de siége fixe, ni un personnel inamovible, ni même des sessions périodiques et régulières. On le convoquait dès qu'il y avait des conflits entre les villes, des réclamations à charge des juges-échevins, ou quand il s'agissait de sauvegarder l'indépendance et les prérogatives des cours scabinales.

M. Vanden Peereboom rappelle que lorsque, par le traité d'Athus (16 janvier 1305), on donna en gage à Philippe le Bel les villes et châtellenies de la Flandre « gallicante », Robert de Béthune transféra au conseil intime du comte (*curia flandriæ*) tous les droits de l'ancienne assemblée des échevins. En sorte que, malgré tous les efforts des patriotes et des *clauwaerts,* une cour composée de fonctionnaires à la dévotion exclusive du comte pouvait juger souverainement les échevins des trois bonnes villes de la Flandre flamingante, si quelqu'un les accusait de prévarication. On devine combien les comtes et leurs successeurs étrangers s'attachèrent à faire prévaloir l'autorité de ce qu'ils appelaient leur *grand conseil.* C'est par les combinaisons les plus machiavéliques et par l'hypocrisie la plus tenace qu'ils ont enfin réussi à escamoter la souveraineté des quatre Membres, plus tard, les États de Flandre. Mais on peut dire que ces ruses mêmes sont un hommage aux résistances constitutionnelles de nos ancêtres.

Du conseil en quelque sorte domestique du comte, on jugea opportun de détacher successivement la *chambre légale,* s'occupant du contentieux féodal, et la *chambre des Renninghes* qui contrôlait les comptes. En 1370, Louis de Male institue ce qu'il appelait l'*audience du comte* ou le petit conseil. Il agissait, comme le montre l'auteur, sous l'influence de son gendre Philippe le Hardi. Le Bourguignon lui apprit comment il fallait, par ruse plutôt que par violence, enlever aux échevinages leur autorité souveraine en matière judiciaire. Malgré l'énergique résistance des grandes communes, cette politique d'absorption triompha. Dès 1385, on voit le premier des « grands ducs de Bourgogne », à peine au débotté de ses joyeuses entrées, au lendemain des serments les plus solennels, transformer l'*audience* en « chambre du conseil de monseigneur le duc ». Le despotisme était inoculé. Philippe le Hardi ne donna pas ouvertement à sa chambre le

Hosted by Google

droit de réformer en appel les sentences des *lois* locales, mais il glissa sournoisement une disposition (art. 2 de l'Ordonnance) portant que « les bailliz, escouttetes, receveurs et autres officiers, aussi les *lois* (magistrats) des villes, en cas doubteux, auront recours au conseil, ausdits conseillers de Flandre ».

Gand, Bruges, Ypres, qui virent le piége, refusèrent carrément de reconnaître cette juridiction. Ce bel exemple fut imité par les villes de la Flandre wallonne. Malgré la différence de l'idiome, c'était partout l'opposition « *à la dure teste* ». La lutte est d'autant plus dramatique que l'habileté et la puissance des ducs étaient considérables. En 1404, les Flamands profitent de la mort du maître pour réclamer avec une énergie nouvelle; ils refusent d'aller au delà de la Lys pour saluer Jean sans Peur. Celui-ci, avec une astuce que les documents les plus précis font ressortir, accorde aux opposants un semblant de concession; il fractionne le conseil qui provoquait tant de réclamations; il laisse la chambre des comptes à Lille (où elle demeura jusqu'à la prise de cette ville par Louis XIV en 1667); mais il transfère à Audenarde « en Flandre flamengante », plus tard à Gand, la chambre de justice. En même temps, il bouleverse adroitement les lois et les *placcarten,* de façon à soumettre enfin les comptes des villes au contrôle de ses officiers. Vainement Gand repousse le cadeau perfide qu'on veut lui faire : la fatalité sera la plus forte.

C'est Philippe le Bon, beaucoup mieux nommé l'*asseuré,* qui brusquera le dénouement dans cette tragédie si mal rendue par les histoires pittoresques à la manière de Barante. Le duc dissimule, temporise; mais en 1439, quand il est maître de l'Occident, il se venge en abolissant la chambre de Gand, qu'il rétablit à Courtrai. C'est dans les annexes et les pièces authentiques qu'il faut chercher la profonde émotion, pour peu qu'on aime la liberté. En 1440, Gand s'humilie et le Conseil y revient. Puis, le naturel l'emporte, et les troubles amènent enfin, en 1453, cette terrible journée de Gavre, que l'on devrait honorer d'un mot de Montaigne : « *Défaite triumphante!* » car l'honneur ne fut pas seulement sauvé, mais accru.

En 1454, la cour souveraine de Flandre est définitivement établie. En compensation de la liberté perdue, elle améliore l'administration de la justice. L'an d'après, la *grande cour collatérale,* la plus ancienne cour suprême des Pays-Bas, prépare l'avénement du grand conseil de Malines, qui remplaça l'autorité du parlement de Paris.

Hosted by Google

M. Vanden Peereboom, malgré ses prédilections pour les *poorters,* dont il raconte scrupuleusement les luttes patriotiques, n'hésite pas à reconnaître ce que la centralisation des ducs de Bourgogne a donné à l'unité et à l'indépendance nationales.

Une autre partie de ce livre n'offre pas moins d'intérêt. C'est celle où, d'après les riches archives d'Ypres, on nous donne le spectacle de la politique annexioniste de Louis XIV circonvenant la loyauté flamande. Voyez comme Ypres, en 1692, proteste avec fierté contre le parlement de Tournai, institué pour régenter les annexions et les conquêtes. Voyez aussi avec quelle hypocrisie le roi très chrétien invoque des raisons d'intérêt public et allègue même sa sollicitude paternelle pour justifier et colorer ses usurpations les plus effrontées. D'un autre côté, il est consolant d'observer combien le puissant roi de France est obligé lui-même de compter avec ce vieil esprit constitutionnel. Pourquoi faut-il avouer, avec l'auteur, que l'étranger trouva tout à coup un appui considérable dans la vanité de quelques bourgeois flamands, trop heureux d'acheter des titres de noblesse et des emplois de judicature?...

Mais, pour que l'histoire nationale enseigne et moralise, il faut qu'elle soit franchement déroulée. A côté de l'héroïsme, elle doit citer les défaillances. C'est bien l'avis de notre auteur, puisque pour sa ville natale, dont il aime les moindres souvenirs, il dit sans ménagement le mal comme le bien. Il nous montre Ypres s'endettant pour fléchir, par des présents, le duc et le chancelier de Bourgogne, après les avoir combattus avec toute l'énergie du bon droit. Il énumère les *entremangeries* suscitées entre l'échevinage communal et le conseil de Flandre deux fois établi à Ypres, en 1451 et en 1492. Il a même ouvert quelques uns des nombreux sacs à procès, déposés dans la tour des Halles, pour nous révéler les abus des immunités et des priviléges accordés à certaines classes. Rien de curieux, par exemple, comme *het capitel bibael,* c'est à dire une cantine ecclésiastique exploitée par le chapitre de Saint-Martin. L'histoire d'Anvers a un fait analogue pour l'abbaye de Saint-Michel. Le peuple disait : *Paepen-kelder* (Mertens et Torfs, t. I[er]) pour se venger de ceux qui, exempts d'impôts, faisaient une concurrence déloyale aux vrais contribuables.

Ailleurs, on nous expose la corruption des fonctionnaires poussée jusqu'à la naïveté. « Des sommes considérables, dit M. Vanden Peereboom, payées par la ville pour démarches (*vervolghen*) et les prix des cadeaux faits à de grands et influents

Hosted by Google

personnages étaient, chaque année, sans dissimulation aucune, portés en compte par les trésoriers sous la rubrique : *Présents*. Ce chapitre était toujours approuvé sans observations par les commissaires chargés de vérifier la comptabilité communale et de renouveler le magistrat. »

C'est en examinant les arrêts prononcés par le conseil de Flandre, pendant son second séjour à Ypres, que l'auteur glane encore de précieux détails d'histoire intime. Ici, c'est l'abbesse de Messine qui doit restituer les marchandises qu'elle a fait enlever à des Yprois pendant la *franche foire*. Là, c'est un appointement fait devant le conseil entre les échevins et les quatre ordres mendiants (dominicains, récollets, augustins et carmes). Cet arrangement mit fin à de longs débats au sujet des boissons, vins, bières, etc., que les religieux prétendaient avoir droit de consommer sans payer ni accise ni maltote.

En 1497, sous le règne de Philippe le Beau, Ypres ne rougit pas de prodiguer les supplications et les pots-de-vin pour obtenir de nouveau le conseil de Flandre (*om de camere te hebben*). Aux archives communales (*Résolutien,* fol. 99, 1497), on parle de députés qui iront offrir une belle gratification au prévôt de Liége (*mynheere den Prost van Ludike*) pour qu'il intervienne auprès de l'archiduc. Or, ce grand prévôt était le premier dignitaire, après le prince-évêque!... De même, on charge des échevins de circonvenir le prévôt de Saint-Donat, de Bruges. On leur offrait jusqu'à 1,800 livres de 40 gros. Si l'on se scandalise aujourd'hui en lisant ces détails, qu'on les excuse, ou du moins qu'on les explique par la misère qui menaçait la plus ancienne métropole industrielle de la Flandre et la poussait à mendier un gagne-pain auprès de l'archiduc. Dans une déclaration publiée par l'archiviste Diegerick, on lit : « Est aussi la dite ville chargée de quatre ordres mendians, lesquels sont en grand et excessif nombre, outre ce, des frères du tyers ordre de saint Franchois, de noires et grises sœurs, des collèges de povres et vefves, de six églises parochiales, avec plusieurs prestres et chapelains, lesquelz s'entretiennent tous aux grands coutz, charges et despens des manants et habitants. » Telle était la situation d'une ville dont aujourd'hui encore le grandiose palais des *Halles* atteste irrécusablement la richesse et la grandeur à l'époque d'Artevelde ! J. Stécher.

Hosted by Google

DES ORIGINES DE LA MAGISTRATURE COMMUNALE EN BELGIQUE *.

S'il fallait une preuve de l'indifférence témoignée jusqu'à présent dans le pays pour les études de science pure, on la trouverait dans le fait que la question du développement des communes au moyen âge, intéressante entre toutes et surtout pour nous, doit ses plus remarquables travaux à d'autres qu'à des Belges; l'histoire de nos propres communes a été plus sérieusement étudiée par des étrangers comme Warnkœnig que par nos compatriotes.

M. Vanderkindere rend donc service à la science nationale en attirant l'attention du monde savant sur l'un des points du problème complexe de nos origines communales, et sa monographie, qui a surtout pour but de poser des jalons en vue d'études ultérieures, profitera à tous ceux qui s'occupent de la question.

Le temps n'est plus, en effet, où l'on considérait l'apparition des communes comme un phénomène soudain s'étant imposé par la révolte et par la violence; elles résultent, au contraire, d'une longue chaîne de traditions ininterrompues, de faits sociaux et surtout économiques, qui s'est développée d'une façon régulière et naturelle. Retrouver cet enchaînement logique en laissant de côté toutes les théories et en s'en tenant à la réalité, telle est la tâche actuelle du savant, telle est la tâche que M. Vanderkindere s'est imposée en prenant pour point de départ l'origine des magistratures communales.

Dans sa notice, il démontre que nos magistrats communaux, au moyen âge, avaient une double origine et un double caractère : les échevins sont les juges de la centène franque, les conseillers sont les administrateurs de la *markgenossenschaft* germanique.

L'organisation judiciaire germanique de nos contrées, en effet, c'est l'organisation franque où l'assemblée judiciaire est la *Centène* et les juges ordinaires de la centène, les *Scabins,* que Charlemagne fait succéder aux *Rachimbourgs.*

L'organisation administrative germanique repose sur la propriété collective, la *markgenossenschaft,* dont il reste des traces chez nous sous les Francs et même dans nos anciennes chartes, où l'on voit l'autorité du village administrer les biens communaux.

* *Notice sur l'origine des magistrats communaux et sur l'organisation de la marke dans nos contrées au moyen âge*, par Léon Vanderkindere, professeur à l'université de Bruxelles. Bruxelles, 1874.

Hosted by Google

Le droit féodal ne parvient à étouffer ni la liberté de juridiction, ni la liberté d'administration.

De même que la centène est la seule justice des Francs et que les seuls juges sont les scabins, siégeant sous la présidence du comte ou du centenier, de même la seule justice de nos cités est la justice communale rendue par les échevins, héritiers directs des scabins, sous la présidence du représentant de l'autorité, le mayeur, l'écoutête, etc.

De même que, dans la communauté germanique, il y a, à côté des juges, des administrateurs corporatifs de la *marke,* de même, dans la commune belge, à côté des échevins, il y a des conseillers, *jurate, choremanni,* qui ont des fonctions administratives, et descendent des administrateurs de la *marke.*

Cette théorie intéressante et neuve, appuyée sur l'érudition la plus sérieuse, sur les résultats incontestés de la science moderne, sur des recherches consciencieuses et des textes nombreux, ruine définitivement le système de ceux qui osaient encore de nos jours trouver une influence romaine dans les origines communales ; elle ramène en même temps à une vue plus juste des choses ceux qui, se laissant entraîner par le rôle brillant que les gildes ont parfois joué dans nos communes puissantes, rapportaient tout le développement communal à la gilde comme à une cause unique.

Le travail de M. Vanderkindere, en opposition avec certaines idées reçues, devait donc provoquer et a déjà, en effet, fait naître la controverse.

Les bulletins de l'Académie contiennent un rapport de M. Wauters, qui combat, dans ses points essentiels, la notice dont nous parlons, mais qui présente ce fait digne d'attention que, tout en discutant les opinions de son adversaire, M. Wauters n'y reproduit nullement le système de l'origine romaine de nos magistrats communaux, et se borne à contester leur origine franque.

Pourtant, si M. Wauters ne voit ni pour Gand, ni pour Bruges la possibilité de rattacher l'échevinage communal à une antique centène, il eût été intéressant de retrouver dans son rapport comment il parvient à rattacher les échevins gantois et brugeois aux décurions romains. Pour nous, nous avouons que c'est la démonstration de cette dernière théorie dont l'impossibilité nous semble absolue.

M. Wauters conteste encore plus formellement l'origine germanique de nos administrateurs communaux et il s'appuie surtout sur le caractère complexe et les attributions multiples des mem-

Hosted by Google

bres de nos corporations municipales. Mais M. Vanderkindere avait eu soin de déclarer que s'il fait descendre les conseillers de nos grandes communes des anciens administrateurs corporatifs de la communauté territoriale, il ne prétend nullement que ces conseillers ne soient rien de plus et que leurs fonctions et celles des administrateurs de la *marke* soient restées identiques.

Nous ne songeons naturellement pas à entraîner les lecteurs de la *Revue* dans l'exposé d'une controverse aussi spéciale que celle-ci, mais il est encore un point que nous tenons à relever dans le rapport du savant académicien. M. Wauters discute un fait qui a été récemment mis en lumière par Sohm, d'une façon irréfutable, à savoir que l'unique assemblée judiciaire franque est la centène et qu'il n'y a pas de tribunaux de comtés. Et il invoque deux capitulaires[1], l'un de 810, l'autre de 812, qui, d'après lui, établissent la compétence réelle du comte et la juridiction restreinte des centeniers et des plaids qu'ils présidaient. Mais ces capitulaires ont été mal compris par M. Wauters; ils ne diminuent en rien la juridiction de la centaine. Que l'assemblée judiciaire soit présidée par le comte, le missus ou le centenier, l'assemblée judiciaire est toujours la centène, mais la centène de l'*echte ding*, qui ne peut être présidée que par le comte ou le missus, a des droits plus étendus, juge des crimes plus graves que la centène du *gebotene ding*, qui peut être présidée par le centenier. Les capitulaires cités par M. Wauters fixent la compétence de la centène, présidée par le comte ou le missus, *in præsentia comitum aut missorum*, ils ne consacrent pas l'existence de tribunaux de comtés.

C'est le cas de dire que la lettre tue et l'esprit vivifie. M. Vanderkindere tient compte de nos traditions et des circonstances qui ont présidé à notre formation politique; c'est pour cela que sa notice est vivante et jette un jour nouveau sur l'histoire des origines de notre puissance communale.

ADOLPHE PRINS.

[1] Capitulaire de 810 : Ut ante vicarium et centenarium de proprietate aut libertate judicium non terminetur aut adquiratur, nisi semper in præsentia missorum imperialium aut in præsentia comitum.

Capitulaire de 812 : Ut nullus homo in placito centenarii, neque ad mortem, neque ad libertatem suam amittendam, aut ad res reddendas vel mancipia judicetur, sed ista aut in præsentia comitis vel missorum nostrorum judicentur.

Hosted by Google

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE.

THE VATICAN DECREES *in their bearing on civil allegiance, a political expostulation*, par W.-E. Gladstone, M. P. (Londres, J. Murray.)

M. Gladstone vient de soulever en Angleterre un débat plein d'actualité, qui figure chez nous, depuis plusieurs années déjà, dans la polémique des partis. Il est indéniable que désormais la question religieuse s'impose partout aux préoccupations des hommes politiques. L'Angleterre elle-même, malgré son renom de bon sens et ses traditions de liberté, n'échappe pas aux redoutables problèmes évoqués par les derniers décrets du Vatican. On se rappelle le pénible étonnement du public anglais, quand le chef de la Maçonnerie britannique, un ancien membre de l'administration libérale, le comte Ripon de Grey, passa dernièrement avec armes et bagages dans le camp de l'Église romaine. A cette occasion, le *Journal des Débats,* raillant au nom de la liberté religieuse la bruyante émotion du *Times* et des autres feuilles libérales, crut utile de rappeler qu'on pouvait cesser d'être anglican et cependant rester bon Anglais. L'observation est exacte ; mais l'estimable organe du centre gauche se méprenait étrangement sur la vraie signification des craintes manifestées chez nos voisins de l'Ouest. Il est très vrai qu'on peut rester bon Anglais et cesser d'être anglican, mais à condition que ce ne soit pas pour devenir catholique. Nous pensons avec M. Gladstone qu'il est impossible d'être à la fois ultramontain et bon citoyen, non seulement en Angleterre, comme le démontre l'ancien leader des libéraux anglais, mais aussi en Belgique, en France, en Allemagne, partout où l'État est constitué sur les bases essentielles des sociétés modernes.

M. Gladstone n'a-t-il pu pardonner aux évêques catholiques d'avoir fait rejeter par les députés irlandais son bill sur l'université de Dublin? Ou bien, après avoir soutenu la cause de ces ritualistes qui cherchent à introduire dans le protestantisme les pompes et les pratiques de l'Église romaine, a-t-il voulu adresser une réponse victorieuse à ceux qui l'accusaient d'être lui-même à moitié chemin de Rome? Toujours est-il qu'en s'appliquant à démontrer l'incompatibilité entre les nouvelles traditions du catholicisme et l'observation des devoirs civiques les plus élémentaires, il a fait, suivant nous, un acte de bon citoyen et de bon libéral.

Nous ne le suivrons pas dans le détail d'une démonstration qui a déjà été poursuivie, ici même, par un de nos collaborateurs [1]. M. Gladstone fait surtout ressortir que, par la proclamation de l'infaillibilité, le droit des papes à l'obéissance des catholiques est devenu entièrement illimité — comme toutes les souverainetés

[1] *Voir* les articles de M. Émile de Laveleye, dans les livraisons du 15 janvier et du 15 mai 1874.

Hosted by Google

qui se limitent elles-mêmes. Sans doute, le pape est seulement infaillible quand il parle *ex cathedra,* dans les matières de foi, de discipline et de morale. Mais c'est lui-même qui décide quand il parle de la sorte; ce qui revient à dire qu'il est seulement infaillible... quand il le veut.

Après avoir montré l'inconséquence de cette Église qui se dit immuable et qui bouleverse ses anciens dogmes dans l'intérêt d'une politique absolutiste et aggressive, M. Gladstone ajoute cependant que, non seulement pour des raisons pratiques, mais encore par principe, il résistera, dans l'avenir comme par le passé, à toute tentative d'enlever aux catholiques anglais leurs droits de citoyens, et il conclut en émettant l'espoir que chez la majorité d'entre eux les qualités de l'Anglo-Saxon finiront par l'emporter sur les défauts du catholique.

A cette dissertation, formulée avec la verve et la logique qui distinguent M. Gladstone dans ses écrits comme dans ses discours, deux catholiques, lord Acton et Mgr. Manning, ont déjà répondu par la voie du *Times*. Mais lord Acton, comme observe la feuille anglaise, déclare simplement tenir pour non avenus les décrets du Vatican, qui le blesseraient dans sa loyauté de citoyen, — réponse qui sent déjà l'hérésie au point de vue ultramontain, — et quant à l'archevêque de Westminster, il se borne à reproduire les explications familières à notre *Journal de Bruxelles,* ainsi qu'à tous ceux qui veulent ménager le chou libéral et la chèvre ultramontaine. Son principal argument, que les volontés du pape constituent pour les catholiques un simple frein moral, ne change absolument rien au péril dont l'ultramontanisme menace les États, car c'est dans cette loi morale que les ultramontains vont puiser les inspirations et les règles de leur conduite politique. D'ailleurs, comme le faisait déjà remarquer M. Gladstone, même au moyen âge, ce n'est pas en levant des armées et en déclarant la guerre que les papes ont troublé des États et dépossédé des souverains, mais simplement en faisant usage de leurs armes spirituelles, c'est à dire en mettant les royaumes en interdit, en lançant les peuples les uns contre les autres et en déliant les sujets de leur serment de fidélité. G. D'A.

LITTÉRATURE NATIONALE.

MAX. WIRTH. *Lois du travail au* XIX^e^ *siècle,* traduit de l'allemand par la baronne de Crombrugghe. Traduction autorisée par l'auteur. 1 vol. in-8° de VIII-516 pages. Bruxelles, librairie Muquardt. 1874.

M^me^ la baronne de Crombrugghe, qui nous donnait, l'année dernière, une excellente traduction de l'ouvrage si intéressant de M. Max. Wirth, sur la *Fondation des États germaniques,* s'est remise immédiatement et courageusement à l'œuvre pour nous faire connaître cette fois les importantes études du même auteur

Hosted by Google

sur les *Lois du travail au XIX*e *siècle*. Ces études forment le quatrième volume des *Principes d'économie politique,* de M. Max. Wirth, et Mme de Crombrugghe l'a choisi de préférence aux autres parce qu'il jette des clartés nouvelles sur la science sociale.

L'auteur annonce qu'il n'a pas la prétention de résoudre le problème social, mais qu'il veut seulement contribuer à faire donner à l'examen de la question une direction intelligente pour faire parvenir à la solution. Il se prononce catégoriquement contre toutes les panacées que l'on a successivement proposées depuis le commencement de ce siècle. Deux faits sont à considérer : la solidarité du capital intellectuel de l'homme, et l'inégalité native des facultés et des conditions. En d'autres termes, il y a un progrès général, moral et physique, dû au développement de la civilisation, et il y a des inégalités individuelles provenant de la nature et de la naissance. Le premier fait doit nous rassurer et nous encourager. En ce qui concerne le second, nous avons le devoir de diminuer les obstacles à l'égalité, et de chercher à répartir plus justement les ressources fournies par les améliorations communes. L'auteur insiste sur la nécessité de recourir à la statistique des professions afin de trouver les moyens d'améliorer la situation des ouvriers. Il fait appel, en terminant, à la coopération de tous les facteurs économiques, qui sont : la liberté pour le travail en général, la liberté pour le commerce et pour les établissements de commerce, l'adoucissement des mœurs par le progrès de la science et des arts, la paix maintenue entre les nations, favorisée par des expositions universelles et garantie par l'arbitrage, la législation politique réglant les devoirs sociaux et économiques, et enfin l'activité des communes, celle des corporations, celle de la famille et de l'individu, celle du patron et de l'ouvrier.

Ce sont donc là de véritables études, plus utiles que la plupart des plans de réforme sociale présentés comme panacées, mais moins séduisantes au premier abord. M. Max. Wirth se rapproche plus de Montesquieu que de Jean-Jacques Rousseau : comme Montesquieu, en tenant compte de ce qui existe, mais en préconisant les perfectionnements possibles, il a fait son *esprit des lois*.

Mme de Crombrugghe, en traduisant cette œuvre considérable à beaucoup d'égards, nous a donné une nouvelle preuve de son dévouement à la science et au progrès, de son intelligente et infatigable activité. E. V. B.

LE BON VIEUX TEMPS. *Recherches historiques sur la féodalité et l'Église,* par L. Lamborelle. Deuxième édition. 1 vol. in-12 de 306 pages. Bruxelles, Vanderauwera. 1874.

On devine que ce titre est une antiphrase. M. Lamborelle a voulu faire un tableau animé, pittoresque, vivant, de l'époque féodale et en général de tout le temps qui a précédé la révolution

Hosted by Google

de 89 ; mais il a choisi les éléments de ce tableau dans les historiens les plus recommandables, qu'il a cités pour la plupart textuellement, et ce n'est plus là, dès lors, de la fantaisie ou du parti pris. Tout est consciencieux et exact. La parole de Montaigne, qu'il a prise pour épigraphe, indique ses intentions toutes modestes : « J'ai seulement fait ici un amas de fleurs étrangères, n'y ayant fourni du mien que le filet à les lier. »

Le *filet,* c'est à dire la coordination, le plan, l'allure générale, est déjà une part d'auteur assez considérable dans un travail de ce genre. M. Laurent, notre grand publiciste, dans une lettre publiée par M. Lamborelle en guise de préface, a rendu pleine justice à l'auteur en le louant d'être un « serviteur de l'humanité ». E. V. B.

ÉTUDES SUR LES CHEMINS DE FER ET LES TÉLÉGRAPHES ÉLECTRIQUES *considérés au point de vue de la défense du territoire,* par J.-B. Eugène, capitaine en premier du génie. 2 vol. in-8°. Anvers, Buschman. 1874.

Les philosophes et les poètes, d'accord sur ce point, ne cessent de considérer nos grandes inventions modernes, les aérostats, la vapeur, les chemins de fer, la télégraphie électrique, la photographie, comme de victorieux obstacles aux haines et aux animosités entre les peuples, comme le présage certain de la fin des guerres et des violences. Il suffit, pour perdre ces illusions, de se rappeler le rôle que l'on a fait jouer à ces instruments de civilisation dans les dernières luttes de l'histoire contemporaine. On peut tout au plus reconnaître que l'ancien art de la guerre s'est transformé, ou, pour mieux dire, complété, car on en revient d'autant mieux au principe de Napoléon Ier : « Pour vaincre, il est nécessaire de réunir le plus grand nombre de forces en un point donné dans un espace de temps moindre que l'ennemi. »

M. J.-B. Eugène a parfaitement étudié à ce point de vue les chemins de fer et la télégraphie électrique, et son livre, d'une haute valeur pour les études militaires, n'est pas moins intéressant pour tout le monde, car, s'il y est question de guerre, c'est au point de vue de la défense du territoire. L'ouvrage est complet ; il expose l'historique des inventions qui ont fait subir une si grande révolution à nos usages et à nos mœurs ; il les considère dans leur développement et leurs applications ; il montre le parti qu'on peut en tirer en campagne, traite de la destruction et du rétablissement des voies ferrées et des télégraphes, et en vient enfin à l'emploi que l'armée belge pourrait faire de ces engins spéciaux comme défense ou même comme attaque en cas d'invasion. On conçoit que ces questions s'imposent aujourd'hui à l'enseignement militaire et qu'elles préoccupent à juste titre les hommes pratiques autant que les théoriciens. E. V. B.

Hosted by Google

L'UNITÉ DU PARTI LIBÉRAL

In dubiis libertas, in necessariis unitas.

Jamais encore le libéralisme n'a traversé pareille crise. Scission à Bruxelles, scission à Verviers, scission à Gand. Nulle part de chefs avoués ni de programme commun. Les campagnes flamandes perdues sans espoir, les petites villes, qui y restaient comme autant d'oasis libérales en plein pays clérical, glissant une à une hors de nos mains ; les grandes cités, qui représentent nos dernières forteresses, livrées au dangereux passe-temps de querelles intestines qui pourraient bien introduire l'adversaire dans la place, voilà où nous en sommes à la fin de cette année 1874, qui devait prétendûment nous rendre le pouvoir. Que deviendrions-nous, si, par esprit d'imitation chez les uns, par esprit de représailles chez les autres, la scission gagnait les colléges électoraux, comme Anvers, Namur, Nivelles, où le libéralisme n'a pas trop de toute sa cohésion et de toute sa vigueur pour conserver quelque espérance de succès aux élections partielles de 1876? Libre à certains optimistes de croire que le parti libéral sortirait d'une pareille anarchie retrempé et reconstitué dans le sens de leurs prédilections respectives. Mais nous n'en penserons pas moins que notre parti est bien malade si, pour renaître à la vie, il doit d'abord, comme le phénix, se réduire lui-même en cendres.

Il est vrai que si le libéralisme se dissout, on nous rend deux

Hosted by Google

partis pour un. Jusqu'ici, nous n'avions vu dans les progressistes et les doctrinaires que de simples nuances du grand parti libéral. Profonde et néfaste illusion, à qui nous devons, paraît-il, tout le succès des cléricaux. Désormais, s'il faut en croire nos épurateurs politiques, les progressistes et les doctrinaires feront bien de se considérer comme deux partis distincts, qui, en cette qualité, auront droit chacun à des appellations différentes, à des programmes spéciaux, à des associations électorales séparées, en un mot, à tous les organes caractéristiques des partis majeurs. Allons-y sans ménagements et sans scrupules : c'est le vieux parti libéral qui fournit l'étoffe, en attendant qu'il paie la façon!

L'équivoque ne nous plaît guère, et si véritablement il y avait deux partis, là où nous nous contentions de voir des nuances, nous ne saurions refuser aux théoriciens de la scission le périlleux divorce qu'ils réclament, pour incompatibilité de principes, entre les divers groupes du libéralisme. Mais avant de voir si cette incompatibilité existe autant qu'on veut bien le dire, ne conviendrait-il pas de préciser ce que signifient en politique les expressions de partis et de nuances? C'est là assurément une pure question de mots; mais, quand on prétend tirer d'un mot des conséquences pratiques aussi graves que le fractionnement du libéralisme en deux partis séparément organisés pour la conquête du pouvoir, c'est bien le moins qu'on s'explique sur le sens et sur la valeur du terme. Ainsi qu'un écrivain distingué le soutenait naguère à l'Académie royale de Bruxelles, c'est trop souvent à des questions de mots que se réduisent, en dernière analyse, toutes les discussions des hommes, voire toutes leurs révolutions religieuses et civiles.

I

Les hommes diffèrent sur les principes qu'ils entendent appliquer au gouvernement des États. Ils diffèrent encore sur la mesure dans laquelle ils prétendent faire l'application de leurs principes respectifs. A la première de ces diver-

Hosted by Google

gences correspond la division en partis; à la seconde, la subdivision des partis en nuances.

Bien qu'il soit difficile d'établir, en pareille matière, les règles d'une classification rigoureuse, on peut dire que, pour mériter la qualification de parti, un groupe politique doit avoir un point de départ spécial et surtout un idéal distinct. Ainsi, l'ultramontanisme, qui conclut de l'infaillibilité papale, à la reconstruction de l'État sur des bases théocratiques, constitue un parti nettement déterminé. Ainsi encore, dans le socialisme, on trouve autant de partis que d'écoles distinctes, car les socialistes, unis pour rejeter les bases de la société moderne, sont divisés entre eux sur les principes de l'organisme qu'ils prétendent substituer à l'agencement naturel de nos lois sociales.

Les nuances, au contraire, sont des groupes qui se forment au sein de chaque parti, sur des questions d'application, de mesure, d'opportunité. Chez ceux mêmes qui poursuivent un idéal identique, on conçoit que les différences d'âge, de tempérament, d'éducation, de position et de milieux engendrent des divergences plus ou moins considérables sur les moyens à employer pour atteindre le but commun. Les uns, plus portés à l'enthousiasme et à la témérité, voient surtout le côté idéal des choses; ils veulent précipiter la marche du temps, font table rase du passé et préfèrent le chemin le plus court au chemin le plus sûr. Les autres, chez qui prédominent la prudence et le scepticisme, regardent plutôt le côté positif des affaires humaines; ils respectent la chaîne des traditions, préfèrent l'imparfait à l'inconnu, et, devant les difficultés de la route, reculent indéfiniment l'espoir de l'arrivée, sinon même le moment du départ. Les premiers se nomment, suivant les temps et les pays, progressistes, avancés, radicaux; les seconds, conservateurs, modérés, doctrinaires. Cette distinction n'est pas propre à tel ou tel parti; elle existe, sous des appellations diverses, au sein de tous les groupes politiques et sociaux; elle existera tant qu'il y aura deux façons d'envisager les choses, c'est à dire tant qu'il y aura deux créatures humaines

Hosted by Google

sur la terre. Mais on voit qu'elle se réduit, en somme, à une question de plus ou de moins.

Il en est, dès lors, des partis et de leurs nuances comme des espèces et de leurs variétés. Choisissez les deux variétés les plus dissemblables de la même espèce; vous verrez qu'elles se relient par une suite de gradations insensibles. Prenez, au contraire, les variétés les plus voisines de deux espèces différentes, vous trouverez entre elles un hiatus que, même avec les théories du transformisme, la nature met des siècles à franchir. L'union des variétés est un élément de fécondation et de progrès; l'union des espèces ne produit généralement que de stériles hybrides. Si progressistes et doctrinaires ne sont que deux nuances, on s'explique la difficulté, signalée ici même par M. L. Vanderkindere, de classer les esprits placés à la limite des deux camps. Entre partis distincts, comme le libéralisme d'un côté, les ultramontains et les socialistes de l'autre, s'étendent, en effet, des abîmes qu'aucune coalition de circonstances ne saurait théoriquement combler ; mais entre les nuances d'un même parti, il n'y a qu'une ligne de démarcation superficielle et mobile, comme toutes les distinctions fondées sur des questions de plus ou de moins. Or, n'est-ce pas là l'unique portée des divisions qui affaiblissent aujourd'hui le libéralisme belge?

Le parti libéral, tel qu'on l'avait compris jusqu'à présent, reposait sur trois grands principes généraux : le maintien de toutes nos libertés constitutionnelles, l'indépendance du pouvoir civil vis à vis des différents cultes, l'extension des franchises électorales à tous les citoyens offrant les garanties nécessaires pour en jouir sans compromettre la bonne gestion des affaires publiques. Cet idéal, quoi qu'on en dise, n'a pas cessé d'être commun aux progressistes et aux doctrinaires. Mais reste à voir si entre ces deux nuances n'a pas surgi quelque principe nouveau, capable de les entraîner dans des voies divergentes et hostiles. Or, qu'on mette face à face les programmes des deux groupes : nous ne contestons point qu'on n'y rencontrera de nombreuses divergences; mais nous

Hosted by Google

défions bien de trouver, sous ces divergences, une seule question où il y ait véritablement *un principe* en jeu.

La révision de la Constitution? Pure affaire d'opportunité, malgré les flots d'encre gravement dépensés pour éclaircir si l'on peut constitutionnellement demander la révision d'une constitution qui prévoit elle-même les conditions de cette révision!

La forme du gouvernement? Nos progressistes ne veulent pas plus de la république en Belgique que nos doctrinaires ne souhaitent la monarchie à la France. Il serait oiseux de le démontrer, après l'immense éclat de rire qui, d'un bout à l'autre du pays, a accueilli les accusations de républicanisme masqué, lancées, il n'y a pas bien longtemps, contre l'Association libérale de Bruxelles et ses farouches adhérents des faubourgs.

Le droit de suffrage? Sans doute, si nos progressistes, imitant la faute des radicaux français, réclamaient le suffrage universel sans conditions et sans garanties, si, d'autre part, nos doctrinaires, partageant l'obstination des hommes qui ont perdu la monarchie constitutionnelle chez nos voisins du Midi, persistaient à voir dans le cens l'unique garantie possible de la capacité électorale, ces divergences pourraient grossir au point de provoquer un jour la formation de deux partis nouveaux. Mais les progressistes, sans perdre leur temps à débattre si le suffrage est un droit ou une fonction, reconnaissent qu'il importe de restreindre la franchise électorale aux citoyens assez éclairés pour l'exercer avec discernement. De leur côté, les doctrinaires semblent avoir fini par admettre que l'intelligence était également une garantie de capacité civique; telle est du moins la signification de la réforme, — timide, il est vrai, mais décisive pour l'avenir, — que le dernier cabinet libéral avait proposée à la veille de sa chute, dans la discussion des lois électorales pour la commune et la province.

La répartition de l'impôt et l'amélioration matérielle des classes inférieures? Progressistes et doctrinaires peuvent différer sur la valeur respective des impôts; mais ils se rat-

Hosted by Google

tachent également à la grande école moderne de l'économie politique. Le protectionnisme a, chez nous, presque disparu de la scène, et nos rares socialistes se tiennent en dehors des partis. Quant à cette école des *Kathedersocialisten,* qui, en Allemagne, s'occupe de trouver à la science économique des voies et des règles nouvelles, jusqu'ici ses doctrines ne semblent pas avoir pénétré chez nous. Enfin, ce qu'on a nommé la question ouvrière ne soulève actuellement aucune controverse dans le domaine du pouvoir législatif, à moins d'y rattacher la réglementation du travail des enfants et l'établissement de l'instruction obligatoire.

L'organisation de l'armée? Il est certain que la dernière guerre a profondément modifié nos idées sur le rôle des institutions militaires dans les États contemporains et, devant les impitoyables exigences de l'anarchie internationale qui pèse sur l'Europe, c'est peut-être parmi les progressistes qu'on trouverait aujourd'hui les partisans les plus sincères de la nation en armes.

Les rapports de l'Église et de l'État? Doctrinaires et progressistes, comme nous l'avons déjà dit, veulent également l'indépendance du pouvoir civil. Les doctrinaires ne reculent même pas, théoriquement du moins, devant le principe d'une séparation absolue, bien qu'elle doive éventuellement entraîner la révision de l'article 117 de la Constitution. Quant aux esprits qui, dans ces derniers temps, ont souhaité la rentrée de l'Église sous la tutelle de l'État, ou qui ont regretté les libertés si largement octroyées à nos adversaires par la Constitution de 1830, ils ont eux-mêmes reconnu avec beaucoup de bon sens qu'il était complétement inutile d'introduire ces questions sur le terrain de la politique pratique, et dès lors, leurs vues n'ont pas à entrer en compte dans la classification de nos partis. On peut, d'ailleurs, remarquer que ces tendances à renforcer l'action du pouvoir se sont fait jour de tout temps chez les doctrinaires aussi bien que chez les progressistes.

Nous parlerons plus loin des divergences qui existent entre les doctrinaires et les progressistes sur l'opportunité

Hosted by Google

du mandat impératif; mais, dès maintenant, nous pouvons constater que toutes leurs querelles se réduisent à des questions de mesure et d'application, malheureusement envenimées par des questions de mots et surtout de personnes. Où voit-on des principes dans cette scission de Bruxelles où les dissidents s'empressent de copier textuellement le programme de l'association rivale? Où voit-on des principes dans cette scission de Verviers où les deux groupes ont désormais les mêmes candidats et la même *plate-forme*? Où voit-on des principes dans la récente scission de Gand, après la déclaration où les membres du *Cercle progressiste* promettaient de maintenir leurs engagements envers les candidats choisis par la majorité de l'Association, et où ils réduisaient les clauses les plus audacieuses de leur programme à de simples vœux, comme les doctrinaires peuvent en faire tous les jours[1]? Et s'il n'y avait là qu'une question de personnes, ou s'il s'agissait uniquement, comme un orateur l'a laissé entendre, d'un holocauste à certaines susceptibilités du corps censitaire, pourquoi déguiser sous des considérations de principes une vraie opération de sauvetage électoral? Pourquoi généraliser une querelle locale, au risque de la propager dans le restant du pays? On s'était montré plus prudent, quand, il y a quelques années, la même Association libérale frappa d'un ostracisme sans phrases la réélection d'un homme qui est une de nos gloires philosophiques et littéraires, mais qui, par l'ardeur même de son zèle pour la cause de l'humanité, avait froissé au dehors les intérêts matériels de quelques petites industries parasites.

[1] « Ce programme, qui est une déclaration de principes bien plus « qu'une énumération des réformes à réclamer immédiatement, pose un « idéal à poursuivre. » (*Réponse adressée au bureau de l'Association libérale par le président et le vice-président du Cercle progressiste.*)—Dans un autre passage de la même lettre, ces messieurs affirment « que si, par la suite, leurs candidats venaient à échouer dans les sous-comités et à l'assemblée générale de l'Association, ils travailleraient, avec la même ardeur que par le passé, à faire triompher la liste entière, quelle qu'elle soit, des candidats de l'Association. »

Hosted by Google

Il n'y a pas à sortir de ce dilemme : ou bien le parti libéral renfermera tous ceux qui se réclament de ses principes fondamentaux, et alors, comme nous venons de le démontrer, rien ne justifie son fractionnement en un parti progressiste et un parti doctrinaire. Ou bien la moindre dissidence d'opinions provoquera la création d'un parti nouveau, et alors il ne suffit pas de remplacer les libéraux par des progressistes et des doctrinaires, il faut encore subdiviser ces deux fractions en autant de partis qu'elles peuvent renfermer de vues divergentes sur chaque question à l'ordre du jour. Nous aurons bientôt le parti doctrinaire-conservateur, qui veut maintenir la loi de 1842, et le parti doctrinaire-libéral, qui réclame la sécularisation de l'enseignement. Nous aurons le parti progressiste-démocratique, qui correspondra plus ou moins aux radicaux français, et le parti progressiste-libéral, qui se rapprochera davantage des progressistes allemands. Jusqu'ici, ces subdivisions répondront encore, dans une certaine mesure, aux tendances générales des esprits ; mais, de même que les corps organisés, les partis politiques, dont l'unité est rompue, ne s'arrêtent plus dans la voie de la décomposition. La réorganisation militaire, l'instruction obligatoire, la réforme électorale, le travail des femmes et des enfants, le mandat impératif, la banque nationale, la nomination des échevins, voire une concession de chemin de fer ou un conflit de gardes champêtres, susciteront autant de partis nouveaux, — élastiques et éphémères comme les causes de leur apparition. Notre Parlement offrira, ainsi qu'à Versailles, la singularité géométrique de deux centres, de deux ou trois gauches et d'autant de droites, sans compter les groupes X, Y, Z, ni enfin les députés qui, poussant à l'extrême les limites du fractionnement, constitueront à eux seuls tout leur parti. Ou bien encore, ainsi qu'à Madrid, nous verserons dans une terminologie également hostile à la logique et à la grammaire, sauf qu'en Espagne tous ces diminutifs de partis se sont longtemps neutralisés les uns les autres, tandis qu'en Belgique ils se trouveraient tous aux prises avec un adversaire dont les ressources balancent déjà nos efforts réunis.

Hosted by Google

Et qu'on ne s'abandonne pas au rêve de rapprocher et de réunir, à l'heure du danger commun, ces tronçons épars du libéralisme! Les partis, une fois désagrégés, ne se reforment pas de la sorte. Instruisons-nous plutôt par l'exemple d'Anvers et de Verviers, ces arrondissements qui furent des forteresses du libéralisme avant le jour fatal où des dissensions intestines en ouvrirent les portes à l'ennemi. C'est à peine si les libéraux d'Anvers, malgré leur réconciliation franche et complète, ont su reconquérir l'administration de leur chef-lieu, et quant à Verviers, l'entente des progressistes et des doctrinaires n'a plus même su rétablir l'homogénéité libérale de la députation. Qu'on fasse des scissions à Bruxelles, passe encore, car là du moins il est difficile d'admettre que les cléricaux, malgré leurs nouvelles tentatives d'organisation, puissent jamais obtenir la majorité électorale. Mais à Gand, par exemple, où un léger déplacement de voix peut livrer l'hôtel de ville aux rédacteurs du *Bien Public,* est-ce qu'une lutte sérieuse entre deux groupes de libéraux ne serait pas le signal d'une inévitable défaite qui retentirait douloureusement dans le pays entier? Rendons justice, en cette occasion, à la grande majorité de nos feuilles bruxelloises qui, depuis la *Presse* jusqu'à l'*Étoile*, ont énergiquement défendu l'unité du parti libéral, contre le *Journal de Gand,* aussi bien que contre le *Progrès* de Verviers.

II

Si nous estimons que pour relever du parti libéral il suffit d'adhérer théoriquement à ses principes fondamentaux, ce n'est pas que nous prêchions à ses diverses nuances une union sans programme positif et pratique. Nous pensons, au contraire, comme l'a si bien exposé ici M. Ad. Le Hardy de Beaulieu, que les nations ne donnent pas de blanc-seings aux partis, et que la première condition pour obtenir le pouvoir, c'est de dire ce qu'on veut en faire. Nous

Hosted by Google

venons, au reste, de montrer les diverses nuances du libéralisme moins séparées sur le terrain des principes que sur le terrain des personnes. C'est donc par l'unité du programme qu'on pourra le mieux rétablir l'unité du parti, et une fois les libéraux d'accord sur la rédaction de leur prochaine plate-forme électorale, il ferait beau de voir que des personnalités vinssent encore se jeter en travers de notre entente!

Loin de nous la prétention de formuler ici un programme qui puisse satisfaire à la fois doctrinaires et progressistes, mais peut-être réussirons-nous à indiquer dans quelle direction il faut leur chercher les voies d'une action commune. Il y a dans cette recherche trois éléments à considérer : Quels sont les points où l'on ne peut espérer aucune transaction entre les partis en présence? Quelles concessions peut-on raisonnablement demander à leurs prétentions respectives? Enfin, quelles sont les questions où les deux groupes se trouvent naturellement d'accord? De ces trois éléments, le premier doit être sagement relégué à l'arrière-plan, en attendant des jours meilleurs. Les deux autres peuvent fournir la base d'une entente momentanée et le programme commun du libéralisme dans les prochaines élections.

Parmi les objets qu'il conviendrait d'ajourner, se place la réforme électorale qui, du reste, a cessé d'agiter les esprits depuis la dernière extension du suffrage communal et provincial. Sans doute, s'il s'agissait de réunir un nouveau congrès libéral pour y proclamer, dans une charte solennelle, les vues du libéralisme sur toutes les principales questions de notre politique contemporaine, il serait nécessaire d'examiner franchement dans quelles limites notre parti doit réclamer l'admission de l'intelligence et de l'instruction à l'exercice des droits électoraux. Mais si tout se borne à convenir d'un programme général et obligatoire, en même temps que temporaire et transactionnel, nous croyons sincèrement qu'ici les progressistes doivent concéder l'ajournement provisoire de leurs aspirations.

Nous ferons une observation identique au sujet du mandat impératif et de la réforme militaire, qui, d'ailleurs, sont

Hosted by Google

loin de rencontrer des vues unanimes chez les progressistes eux-mêmes. Il faut remarquer que le mandat impératif existera par le seul fait d'un programme obligatoire et détaillé ; au reste, quelque forme d'engagements qu'on impose aux candidats, ce sera toujours leur loyauté qui restera l'unique sanction de leurs promesses. — Quant à l'abolition du remplacement, ce serait la disparition d'une des dernières iniquités qui déparent encore notre ordre social, et tous les vrais conservateurs devraient se rallier sans hésitation à la suppression d'un abus qui semblerait justifier les griefs des couches inférieures contre la tutelle des classes éclairées. Malheureusement, il est peu probable que les doctrinaires consentent à cette réforme, d'autant plus que leur opposition s'accorde avec l'intérêt des classes censitaires. D'autre part, le moment n'est peut-être pas éloigné où la suppression du remplacement, ainsi que de la conscription, se fondra dans la question bien autrement grave et épineuse du service personnel et obligatoire.

Est-ce qu'en présence de pareilles concessions, les doctrinaires, de leur côté, se refuseraient encore à admettre le principe de l'instruction laïque et obligatoire, cette condition *sine quâ non* de toute alliance avec les progressistes? On ne se réfugie plus guère aujourd'hui derrière ce prétendu respect des libertés individuelles, qui permettait bien d'obliger un père à nourrir ses enfants, mais qui interdisait d'étendre cette obligation aux besoins de leur intelligence. Le seul argument sérieux, invoqué aujourd'hui contre l'établissement de l'instruction obligatoire, c'est le nombre insuffisant des écoles et des professeurs. Mais rien n'empêche la loi d'établir immédiatement le principe de l'instruction obligatoire, quitte à en graduer l'exécution de façon à laisser le temps de pourvoir aux lacunes de notre organisation actuelle. D'après un calcul, dont M. Alphonse Van Camp avait recueilli les éléments dans le rapport triennal de 1870, il aurait suffi alors de dépenser 32 millions en constructions d'écoles nouvelles et d'augmenter annuellement d'environ 5 millions les sommes consacrées au traitement du personnel, pour suffire

Hosted by Google

aux besoins de nos 753,150 enfants en âge d'école. Il est à observer que, depuis 1870, le nombre de nos écoles primaires s'est considérablement développé et que, dans la dernière session, nos Chambres viennent encore de voter 20 millions de subsides pour favoriser la construction et l'aménagement de bâtiments scolaires. Toutefois, l'application de ces subsides est entravée par tant de réserves et tant de formalités administratives que, jusqu'à l'heure actuelle, on n'en a pas même dépensé un million et demi !

Qu'on y prenne garde ! Si aujourd'hui l'État n'a pas assez d'écoles, ni d'instituteurs, les congrégations religieuses ressentent la même pénurie. Mais l'État possède des ressources illimitées qui lui permettraient facilement de devancer ses concurrents de l'enseignement privé dans leurs efforts pour faire face aux exigences de l'instruction primaire devenue obligatoire. Si, au contraire, on laisse aux cléricaux le temps de s'organiser en vue d'une réforme désormais inévitable, ce sont leurs institutions qui prendront l'avance, et le libéralisme, encore une fois dupe de ses tergiversations, aura perdu une excellente occasion de porter un coup redoutable à l'enseignement clérical.

Quant à la sécularisation de l'enseignement, les doctrinaires y semblent à peu près ralliés. Ici encore, c'est uniquement sur des raisons de prudence et d'opportunité que les derniers libéraux, partisans de la loi de 1842, basent leur résistance à l'exécution immédiate de cette réforme : à les en croire, le départ du prêtre dépeuplerait nos écoles primaires. Or, la principale objection partie des mêmes rangs contre l'établissement de l'instruction obligatoire, c'est que les enfants se présenteraient en trop grand nombre pour trouver place dans les écoles ! On voit que ces deux objections se complètent ou plutôt se neutralisent, et qu'à les supposer fondées, il en résulterait simplement la nécessité de poursuivre simultanément les deux réformes les plus urgentes de notre époque.

La réglementation du travail des enfants est un corollaire indispensable de l'enseignement obligatoire ; c'est, en outre,

Hosted by Google

une mesure réclamée depuis trop longtemps par l'humanité, par l'équité et par l'intérêt social, pour que les doctrinaires se refusent à l'inscrire sur le programme de notre parti, si à la veille des prochaines élections le projet actuel n'est pas encore sorti des oubliettes parlementaires.

Nous allons aborder maintenant un ordre d'idées où aucune dissidence ne devrait s'élever entre nous, puisqu'il s'agit de la lutte même pour l'existence du libéralisme.

Y a-t-il une seule considération qui puisse encore contraindre les libéraux à ménager désormais les priviléges et les empiétements du cléricalisme? A nos yeux, une politique franchement et résolûment anti-cléricale est seule capable de cimenter l'union du libéralisme et de soulever les masses inertes du corps électoral, — outre qu'elle est impérieusement commandée à toutes les nuances de notre parti par les nécessités les plus élémentaires de leur salut commun. Cette idée est même tellement en situation, que, récemment encore, elle se dégageait, le même jour, de deux articles publiés, aux deux pôles du libéralisme bruxellois, par la *Presse belge* et par le chroniqueur politique de l'*Office de publicité!* Elle figure également la note dominante du discours que M. P. Van Humbeek prononçait à Bruxelles, le 2 décembre dernier, et elle reparaît jusque dans la proposition que M. O. Scailquin déposait, à la suite de ce discours, pour provoquer la réunion d'un nouveau Congrès libéral.

Bien entendu, nous parlons ici d'une politique sérieuse basée sur des réformes et non sur des mots. L'union des libéraux ne vaudrait pas les sacrifices qu'elle coûte, si elle devait indéfiniment se contenter de poursuivre un simple remaniement du personnel administratif.

On veut nous maintenir dans les bornes du programme tracé par le Congrès libéral de 1846. Soit; mais du moins qu'on exécute ce programme jusqu'au bout! Est-ce que le Congrès de 1846 n'a pas réclamé toutes les mesures nécessaires pour garantir efficacement l'indépendance du pouvoir civil? Et cette indépendance est-elle possible sans une sépa-

Hosted by Google

ration absolue de l'Église et de l'État? Voici bientôt un quart de siècle que le Congrès libéral donnait à notre parti ce mot de ralliement, et cela à une époque où l'on pouvait encore admettre la possibilité d'une alliance entre le catholicisme et la liberté. Aujourd'hui, pareille illusion n'est plus possible. La guerre est ouvertement déclarée par l'Église romaine à la société moderne : après le Syllabus, l'Encyclique et le dogme de l'infaillibilité papale, il peut encore y avoir des catholiques habiles, mais il n'y a plus de catholiques libéraux. Et cependant, l'œuvre du Congrès libéral attend toujours son complément!

On peut dire que chez nous l'Église catholique possède encore tous les avantages des églises officielles, sans en subir les charges, ou plutôt que l'État éprouve tous les inconvénients de la neutralité religieuse, sans en connaître les avantages. C'est le trésor public, c'est à dire l'argent de tous les contribuables, sans distinction de croyances, qui fournit les traitements aux ministres des cultes reconnus (*art.* 117 *de la Constitution*). Ce sont les communes qui logent les desservants, fournissent les édifices du culte et parfont de leurs deniers le budget des fabriques (*art.* 131 *de la loi communale*). Ce sont les provinces qui entretiennent les églises cathédrales, les palais épiscopaux et jusqu'aux séminaires diocésains (*art.* 69 *de la loi provinciale*). On voit jouir de la personnification civile, non seulement les fabriques d'église, qui ont ainsi ressuscité la main-morte (*décret impérial du* 30 *décembre* 1809), mais encore certaines corporations religieuses qui, sous prétexte de bienfaisance, organisent dans leurs innombrables succursales une véritable concurrence de l'enseignement public (*décret impérial du* 18 *février* 1809). Le clergé intervient, à titre d'autorité, dans l'enseignement primaire, voire dans l'enseignement moyen (*lois du* 23 *septembre* 1842, *sur l'enseignement primaire, du* 7 *février* 1843, *sur l'inspection ecclésiastique, et du* 1er *juin* 1850, *sur l'enseignement moyen*). Dans la plupart de nos communes, il emprunte le bras de l'autorité civile pour jeter à la voirie les corps des dissidents (*interprétation cléricale du décret du*

Hosted by Google

23 *prairial an XII*). Il possède toujours en matière de milice certaines immunités qui sont une dérogation flagrante à l'égalité des citoyens devant la loi, et quand il sort solennellement de ses temples, c'est entouré par le prestige de la force publique. L'État continue à entretenir un représentant diplomatique près du pouvoir purement spirituel qui siége au Vatican. Enfin, nous n'avons pas même une loi pour réprimer les abus de l'influence religieuse, qui tendent chaque jour davantage à fausser l'esprit de nos institutions — comme si pourtant il n'était pas également abusif d'extorquer un vote en menaçant un locataire de déguerpissement, et un croyant de l'enfer!

Ce sont ces priviléges et ces abus qu'il faut détruire, depuis le premier jusqu'au dernier — sans même reculer devant le complément de notre Constitution par la suppression de son article 117.

Nous admettrons, toutefois, que cet ensemble de réformes ne pourrait s'achever en un seul acte. Dans une première campagne, il faudrait poursuivre l'établissement de l'instruction laïque et obligatoire, la refonte des dispositions légales sur le temporel des cultes dans le sens de la séparation absolue entre l'Église et l'État, la confection d'une loi générale sur les sépultures, l'extension de la loi sur les fraudes électorales aux cas de pression religieuse que la législation anglaise qualifie de *undue influence and clerical intimidation;* en un mot, toutes les réformes, énumérées plus haut, que nous pourrions réaliser à la simple majorité des voix. Mais cette partie du programme, une fois mise à exécution, la suppression de l'article 117 deviendrait une mesure tellement logique et tellement nécessaire que nous finirions bien par obtenir la majorité des deux tiers, indispensable pour nous débarrasser de la dernière entrave à l'établissement de rapports rationnels entre l'Église et l'État.

Les progressistes peuvent-ils méconnaître que la persistance du débat clérico-libéral est le principal obstacle à la transformation de nos anciens partis en deux groupes : l'un franchement conservateur, l'autre franchement progressiste? Le

Hosted by Google

meilleur moyen de faire accorder aux questions qu'ils soulèvent l'importance qu'ils leur attribuent, n'est-ce pas, dès lors, d'en finir une bonne fois avec des préoccupations qui font dévier les courants naturels de notre politique intérieure et qui gaspillent, dans une œuvre purement défensive, toute l'activité de notre esprit public? Impuissants à arrêter avec leurs seules forces le développement de la réaction ultramontaine, nos progressistes devraient bien s'inspirer de la tactique adoptée à Versailles par la gauche de l'Assemblée nationale. Quelque opinion qu'on professe à l'égard des radicaux français, on doit convenir qu'ils donnent un admirable exemple de discipline parlementaire, en se mettant à la remorque du centre gauche, jusqu'à l'heure de reprendre, sur les débris de la réaction enrayée par cette alliance, l'indépendance de leurs opinions, de leurs allures et de leurs visées. Seulement, de même qu'en France les libéraux modérés se sont ralliés à la formule républicaine, il faudrait que nos doctrinaires s'engageassent à poursuivre sérieusement la solution de la question cléricale, c'est à dire la séparation absolue de l'Église et de l'État.

Les doctrinaires ne comprendront-ils pas, de leur côté, que la seule politique capable de ramener le libéralisme au pouvoir, c'est de proclamer la guerre sainte contre les derniers priviléges du cléricalisme? Est-ce qu'ici encore, ils se laisseraient arrêter par la crainte de ces « éléments flottants » qu'ils semblent tenir en si haute estime? Mais si, par « éléments flottants » ils entendent ces électeurs de caoutchouc qui rebondissent à droite ou à gauche sous l'impulsion de leurs intérêts et de leurs craintes personnelles, toutes les tergiversations du monde n'en ramèneront pas un seul au giron du libéralisme, tant que l'administration cléricale restera un simple cabinet d'affaires. Comme remarquait le *Bien public* « il est bien égal que ce soit M. Malou ou M. Frère qui présente le projet de loi assimilant la dette 2 1/2 p. c. aux autres parties de la dette publique », et nous ajouterons que M. Malou possède, aux yeux des électeurs sans convictions gênantes, l'inappréciable supériorité d'occuper la

Hosted by Google

place. Entend-on, au contraire, par « éléments flottants » ces esprits anti-cléricaux, mais plus conservateurs encore que libéraux, qu'effaroucheraient des réformes progressistes ou démocratiques. Mais ce n'est pas une politique anticléricale qui les fera reculer, puisque la haine du cléricalisme est le seul lien qui les rattache au parti libéral. Sans doute, nos classes inférieures ne sont pas mûres pour le scepticisme, et puisque, malheureusement, nous n'avons à nous appuyer, dans la lutte que nous soutenons contre l'ultramontanisme, sur aucune autre forme de culte positif, ce serait une faute insigne de transporter la lutte sur le terrain religieux. Mais il est facile de montrer aux populations que l'abolition des derniers liens entre l'Église et l'État n'est nullement dirigée contre les intérêts spirituels du catholicisme, qu'au contraire, c'est simplement la conséquence rationnelle et inévitable des libertés octroyées aux cultes par notre Constitution de 1830. On peut en même temps faire le calcul des économies que cette réforme doit réaliser dans les budgets de nos divers pouvoirs publics, et cette nouvelle considération, dont on connaît l'influence sur l'esprit des campagnes, achèvera certainement de populariser le projet, surtout si l'on ajoute que la suppression des subsides gouvernementaux retombera, en fin de compte, non sur les besoins réels du culte et sur l'organisation nécessaire de l'Église, mais sur les institutions parasites du catholicisme, telles que les couvents, le Denier de Saint-Pierre et d'autres œuvres analogues, généralement fort impopulaires dans les masses. Ainsi se résoudra le problème si ardu de réunir sous la même bannière les éléments les plus modérés comme les plus actifs du libéralisme.

Cette politique est, du reste, la seule qui puisse nous fournir le levier indispensable pour vaincre la torpeur actuelle du corps électoral. Aussi longtemps qu'un parti ne succombe point sous le poids de ses fautes et de ses imprudences accumulées, l'unique moyen de lui arracher le pouvoir, c'est de l'attaquer avec une de ces puissantes idées qui ont le privilége de remuer profondément les populations par l'importance du but et la grandeur de l'effort. Malheureusement,

Hosted by Google

le principal défaut de notre cuirasse, on doit bien le constater, c'est précisément que le parti libéral n'a plus comme autrefois de grandes et brillantes conquêtes à revendiquer contre l'esprit d'arbitraire et de privilége. Depuis que la plupart des nations européennes ont obtenu les principales libertés, résumées par la Révolution française de 1789 dans la déclaration des droits de l'homme, le libéralisme est naturellement devenu un parti conservateur, dans le bon sens du mot. Aussi, chez les peuples où il n'a pas à lutter sérieusement pour la défense de son œuvre, s'est-il bientôt fractionné en divers groupes politiques, fondés, non plus sur des principes généraux, mais sur des précédents et des tendances, comme en Angleterre, ou sur des intérêts et des personnalités, comme actuellement aux États-Unis, — heureux quand il pouvait, comme en Allemagne et en Italie, s'identifier avec quelque grande idée nationale. Là, au contraire, où l'existence d'un parti hostile à toutes les libertés modernes l'a forcé de se maintenir sur la brèche, il est resté plus ou moins uni et compact; mais en même temps, on conçoit qu'il apporte dans la lutte toute l'infériorité de la défense à l'attaque.

Ainsi s'expliquent ses défaillances, ses timidités, sa parcimonie, ses déchirements, qui font la partie si belle à l'énergie, à l'enthousiasme, à l'abnégation et à la discipline des ultramontains. Si nous voulons échapper à ces conséquences désastreuses du scepticisme, qui est à la fois notre force et notre faiblesse, ne devons-nous pas, — tout au moins sur le terrain politique — opposer aux affirmations convaincues de nos adversaires, mieux que de froides et stériles négations? Or, la séparation de l'Église et de l'État, telle que nous l'avons définie, n'est pas seulement une de ces formules claires, simples, positives, en qui s'incarnent les aspirations d'une époque, c'est encore la dernière conquête à réaliser par le libéralisme sur les abus du passé. Sans doute, il y a et il y aura toujours d'autres réformes à opérer dans nos institutions publiques. Le développement matériel, moral et même politique des classes inférieures constitue un des problèmes les plus importants de notre temps, et aucun parti — le

Hosted by Google

libéralisme moins que tout autre — n'a le droit de s'en désintéresser un seul jour, sous peine de subir la déchéance fatale de tout organisme qui, dans l'évolution continue des êtres et des choses, cesse de s'adapter aux conditions de son milieu. Mais ce problème, pour quiconque repousse les panacées empiriques du socialisme, reste une œuvre de patience et de détail, une tâche de tous les points et de tous les instants, tandis que la séparation de l'Église et de l'État est une question actuelle, facile, urgente, qui doit nécessairement se dénouer sur le terrain politique.

Ce n'est point que nous partagions, sur les résultats de cette réforme, les illusions de certains esprits enthousiastes. La crise religieuse qui nous tourmente a des racines trop étendues et trop ramifiées pour qu'elle disparaisse avec les derniers liens officiels de l'Église et de l'État. Mais n'est-il à espérer tout au moins que, privé de ses attaches légales, l'ultramontanisme perdra une partie de l'influence abusive qu'il doit à son double prestige de pouvoir religieux et d'institution publique? L'Église catholique n'aura-t-elle pas, d'ailleurs, à lutter contre une diminution de ses ressources pécuniaires qui la contraindra d'appliquer à ses besoins purement religieux, les immenses contributions volontaires aujourd'hui gaspillées par le cléricalisme dans des œuvres extra-religieuses, anti-libérales et même anti-patriotiques? Enfin, cette réforme n'est-elle pas le couronnement logique de nos théories libérales et de nos principes constitutionnels,— c'est à dire une grande expérience que le parti libéral est engagé d'honneur à poursuivre jusqu'au bout? Il est possible que même la liberté ne puisse plus sauver notre pays; mais nous n'avons pas le droit de désespérer complétement, tant que nous n'avons pas mis en œuvre tous les moyens de la liberté.

Rappelons-nous, avant de céder au découragement, combien l'histoire de nos partis est fertile en revirements. Il n'y a pas cinq ans, le cléricalisme semblait si bien à l'agonie, qu'on cessait presque d'en tenir compte dans la balance de nos partis politiques, et c'est ce moribond d'alors

Hosted by Google

qui nous gouverne aujourd'hui, plus puissant que jamais. Pourquoi la foi et la discipline, qui l'ont sauvé, ne sauveraient-elles pas le libéralisme à son tour, si nous savons résolûment nous rattacher à la poursuite de notre idéal et nous débarrasser de ces questions personnelles qui sont la plaie des partis sans principes? Pourquoi ne reverrions-nous pas le magnifique élan de 1847, si nous rentrons hardiment dans la voie par où le Congrès libéral nous a mené au pouvoir? Seulement, il faut nous hâter; car, tandis qu'un prétendu cabinet d'affaires endort le pays par des semblants de modération, le cléricalisme envahit l'administration, l'armée, la magistrature et le corps enseignant, développe les mille liens dont il nous enlace dans la vie privée et publique, multiplie ses institutions de combat, surexcite les aspirations mystiques des classes ignorantes, embrigade les populations rurales, séduit la jeunesse par ses doctrines fallacieuses et proscrit partout les organes du libéralisme, en attendant qu'il puisse proscrire les libéraux eux-mêmes, déjà mis hors la loi sociale dans maintes localités des Flandres.

Encore quelques années de ces manœuvres et, le jour où, sur un signe des évêques, les hommes d'affaires, ayant terminé leur rôle, feront place aux hommes de parti, la Belgique se retrouvera, comme au commencement du XVII^e^ siècle, cléricalisée jusqu'à la moelle des os! Qu'au contraire, doctrinaires et progressistes fassent trêve à leurs querelles de mots, pour courir au danger pressant et à l'ennemi commun : peut-être verra-t-on bientôt le parti libéral se relever de son abaissement et de son impuissance, soit par la seule force de son union, soit à l'aide de la commotion qui un jour ou l'autre va refouler le souffle de réaction, aujourd'hui déchaîné sur toute l'Europe occidentale. Mais c'est à condition de donner pour objectif au pouvoir ainsi reconquis, la réalisation des principes qui sont le but traditionnel du libéralisme, le principal fondement de son unité, sa vraie raison d'être comme parti politique!

GOBLET D'ALVIELLA.

Hosted by Google

A PROPOS D'UN ROCHER.

FANTAISIE ESTHÉTIQUE.

Vous le rappelez-vous, Madame, ce bloc biscornu qui nous apparut tout à coup dans le Val-des-Rocs, au détour d'un sentier? Il était arrêté sur la déclivité d'un coteau; légèrement penché en avant, il surplombait le chemin et semblait menacer le passant. Les mousses, les lichens, les linaires avaient verdi sa rude surface et l'avaient revêtu d'une chaude coloration; sa tête chenue se dressait au milieu du bois, elle se détachait sur la frondaison uniforme des ormes et les feuilles déjà jaunissantes des hêtres.

« Le beau rocher! » nous écriâmes-nous tous à la fois.

Vous cependant, vous restiez pensive et, un moment après, vous me dites : « *Mais pourquoi le trouvons-nous beau, ce rocher?* »

Vous autres femmes, vous savez ainsi, du bout de vos lèvres roses, poser des questions qui nous rendent muets; car c'était tout simplement la solution d'un des plus obscurs problèmes d'esthétique que vous me demandiez là.

On comprend, en effet, sans songer à l'analyser, l'exclamation d'admiration que nous arrache une belle statue, un beau monument. La satisfaction que nous procurent ces chefs-d'œuvre, peut s'expliquer par l'harmonie, la symétrie, la pondération parfaite des lignes.

Mais il n'en est plus de même, quand il s'agit de certaines beautés pittoresques, pour le dessin desquelles la nature semble n'avoir suivi que les inspirations d'une folle fantaisie. Un rocher poli, taillé à facettes, bien nettoyé et bien équarri nous ferait horreur; pour nous plaire, il faut

Hosted by Google

qu'il soit déchiqueté, de forme irrégulière, sali de moisissures et d'eau suintante.

Quel charme secret ce bloc informe possède-t-il donc pour nous séduire? A-t-il quelque qualité spéciale qui attire nos yeux?

Cherchons!

Pour cela, isolons-le, car si son entourage exerce quelque influence sur ses attraits, cela est indépendant des qualités que notre rocher peut avoir par lui-même; ce qui nous importe pour le moment, c'est de déterminer le degré de séduction qu'il possède en puissance.

Qu'est-ce qui nous frappe tout d'abord en lui?

N'est-ce pas sa grandeur, sa masse?

Et quelle est l'idée la plus simple qu'éveille en nous la vue de cette masse, celle qui s'impose d'elle-même à notre pensée à l'aspect de ce bloc?

C'est évidemment celle de *la pesanteur*.

Cette qualité de la matière est propre à tous les corps, il est vrai; tous obéissent à cette force mystérieuse qui les pousse vers le centre de la terre, tous y tendent comme vers un aimant dont l'attraction ne faiblit pas un seul instant.

Mais j'entends déjà votre jolie bouche railleuse murmurer : « Le beau mérite d'être pesant! Ce n'est pas là une qualité si rare, et, en fait de lourdeur, je connais plus d'un discours qui ne le cède en rien à ce beau rocher. »

En effet, être tout simplement lourd, cela est assez vulgaire; mais être très lourd, l'être à un point extraordinaire, l'être tellement que la pensée de ce poids effraye l'imagination, c'est autre chose. Dès qu'une qualité, bonne ou mauvaise, dépasse, dans un être ou un objet, la mesure ordinaire, elle provoque en nous l'étonnement, et nous verrons tout à l'heure comment de la surprise à l'admiration il n'y a qu'un pas.

Un être cruel vous inspire de l'horreur, mais quand la cruauté prend les proportions gigantesques qu'a su lui donner le chantre des *Niebelungen*, alors elle s'entoure d'une auréole épique.

Hosted by Google

Or, notre rocher possède précisément à un très haut point cette qualité de la pesanteur, et cette idée s'affirme non seulement à nous, parce que son poids est très grand, mais encore parce qu'elle est à peu près la seule qu'il possède. Vous comprenez que ce lourdaud ne peut avoir une grande variété d'idées en lui!

L'arbre, lui, est pesant aussi; mais nous sentons bien qu'il ne se borne pas à presser la terre de tout son poids, nous avons conscience de la force intérieure qui le pousse vers le ciel et qui contre-balance l'action de la pesanteur.

L'animal pèse aussi sur le sol; mais chaque fois que ses muscles se détendent comme des ressorts, il bondit et détruit l'idée de pesanteur en se détachant de la terre.

Quelque légère que vous soyez, Madame, quand vous daignez fouler le sol terrestre, vous n'en pesez pas moins de vos petits pieds sur lui, mais nous percevons en vous tant d'idées qui contrarient celle de la pesanteur, que nous oublions celle-ci et que nous vous comparons à une déesse marchant sur les nuages : *Patuit dea!*

Je crois donc avoir démontré que l'idée de pesanteur domine dans notre rocher parce qu'elle n'est obscurcie par aucune idée rivale.

En effet, nous savons qu'il est formé d'une masse homogène et compacte, et que, si Roland le fendait d'un revers de sa chère Durandal, nous n'y découvririons ni des tissus comme dans l'arbre, ni une collection d'organes comme dans l'animal; sa forme extérieure n'est pas le résultat de la poussée intérieure de cette force vitale qui anime les corps organisés, ce sont des puissances étrangères et extérieures qui l'ont façonné.

Mais ici, je dois confesser un petit subterfuge dont je me suis rendu coupable depuis quelques instants : j'ai, sans rien en dire, subrepticement substitué le mot *idée* au mot *qualité,* et je vous ai parlé de l'idée de pesanteur, tout comme si cette idée faisait vibrer la matière cérébrale de notre rocher.

Je suis trop honnête pour continuer à employer ce moyen sans vous en avertir, quoique ce soit un de ces tours que les

Hosted by Google

philosophes les plus illustres ne se sont pas fait faute de jouer à leurs naïfs disciples. Si je me suis permis d'en user, c'est que, pour rendre ma démonstration plus claire, je désirais retarder l'entrée d'un personnage que je ne puis différer plus longtemps de vous présenter.

Ce personnage, c'est le spectateur qui contemple notre rocher et le trouve beau.

Nous ne pouvons pas, en effet, nous passer de ce monsieur, car je ne puis parler de la beauté de notre roc qu'à la condition qu'un être humain soit présent.

Supposez qu'il ne soit pas là, il ne reste plus pour contempler le rocher que les rocs ses frères, les arbres, le ruisseau Fauquez qui coule en babillant au fond du vallon, les oiseaux, les écureuils, quelque lapin craintif, une abeille en maraude.

Or, nous sommes à peu près persuadés que les rochers et les arbres ne pensent pas, non plus que le ruisseau, quelque bavard qu'il soit (ce qui n'aurait du reste rien d'étonnant pour un bavard). Quant aux animaux, nous ignorons quelle impression les rochers font sur eux, et, en admettant qu'ils leur en produisent une, nous ne savons pas quelles sont leurs opinions esthétiques ; sans compter que l'écureuil est trop pétulant, le lapin trop poltron et l'abeille, qui a pour devise : *Time is honey*, trop active, pour que ces bestioles s'attardent à contempler un rocher.

Donc, il ne peut être question pour nous de la beauté de notre rocher que du moment où un être humain le contemple ou l'a contemplé ; de même, l'idée de pesanteur n'apparaît en lui que du moment où quelqu'un a arrêté sa pensée sur ce rocher et y a incorporé cette idée.

Lorsque la pesanteur prend les proportions démesurées, formidables, que nous devinons en cette masse rocheuse, cette idée entraîne notre imagination, l'excite et la grandit, et cet entraînement peut être assez grand pour nous faire perdre momentanément le sentiment de notre personnalité ; nous nous oublions dans la contemplation d'une force qui nous domine et nous maîtrise, nous sommes soustraits un instant

Hosted by Google

aux mille et une sensations qui nous rappellent constamment que nous sommes, physiquement et moralement, un être sensible. Fatigue, malaise physique, soucis, désirs, préoccupations, espérances, aspirations, tout cela reste suspendu pour quelques minutes, nous laisse un instant de répit, et la douce sensation que nous procure cette courte absence de douleur, nous fait trouver agréable tout ce qui nous élève, tout ce que nous appelons alors *sublime*.

C'est cette faculté humaine qui explique comment le spectacle de la nature peut adoucir nos douleurs.

Quand nous sommes vivement émus, nous perdons le sentiment de la réalité. Telle était cette vieille femme qui, étant allée chez mistress Siddons, pour recevoir le salaire d'une broderie, fut si impressionnée par la vue de la célèbre actrice qu'elle fut hors d'état de compter son argent. « Quand je fus sortie de la maison, dit-elle, je marchai comme hors de moi ; il me semblait ne pas toucher terre ; j'étais tout autre. »

Cette bonne femme éprouvait, à son insu, le sentiment du sublime, qui fit dire à Bouchardon, après la lecture de l'*Iliade* : « Je croyais avoir sept pieds de haut ! »

Je ne prétends pas que notre rocher soit sublime : il y a des degrés dans le sublime ; mais il y participe un peu, et les quelques grains qu'il a reçus suffisent pour provoquer notre admiration.

Cependant, l'idée de la pesanteur éveille en nous une autre pensée qui se rattache à la forme du rocher ; en voyant ses flancs sillonnés de stries rugueuses, les éclats de pierre qui bossuent sa surface, les déchirures qui en découpent les contours, notre imagination se représente avec quelque effroi la force gigantesque qui a roulé ce bloc pesant et l'a violemment modelé.

Pour le Grec, ce serait une pierre échappée de la fronde d'un Titan à l'assaut du ciel ; pour l'Indien, un bloc lancé par les singes quand ils luttaient en faveur de Rama ; pour le chrétien superstitieux, l'œuvre d'une race païenne ou du démon.

Partout, le peuple a expliqué, par quelque légende mer-

Hosted by Google

veilleuse, les formes extraordinaires des rochers, montrant ainsi qu'il avait confusément conscience de l'action d'une force surhumaine.

A Dinant, c'est le cheval Bayard qui, d'un bond, a ouvert un passage dans le roc; à Roncevaux, c'est l'épée de Roland qui a fendu un immense banc de marbre noir; à Ham, un bloc isolé passe pour avoir été déposé là par Gargantua; à Taïti, la pierre maudite a été, suivant les naturels, précipitée à la place où elle gît, par la foudre de Taroa, le dieu créateur.

L'homme moderne, éclairé par la science, trouve ces explications pauvres et mesquines à côté de celles que lui donne la géologie.

Pour lui, ce bloc, détaché de quelque falaise calcareuse, a été apporté là par la lente action des glaciers, qui, dans une antiquité dont nous ne pouvons nous rendre compte, étendirent leur influence jusque sur la Belgique, comme ils comblent encore les vallées supérieures de la Suisse.

Quand il se représente ce travail gigantesque des glaciers, qui, dans leur marche rétrograde, ont semé l'Europe de blocs erratiques, puis, l'action continue des torrents qui autrefois roulaient leurs eaux furieuses dans la vallée de la Senne, rongeant, brisant tout ce qui leur faisait obstacle, jusqu'à ce qu'elles allassent se jeter dans la grande mer tertiaire dont les flots venaient battre les dunes de Schaerbeek, quand il songe aux milliers d'années qu'il a fallu pour donner à la surface de la terre les reliefs que nous lui connaissons aujourd'hui, aux milliards de fossiles microscopiques accumulés pour former les solides bancs de craie qui constituent la base de notre sol, alors l'homme trouve les cosmogonies sacrées enfantines, et ce vieux rocher, témoin muet des puissantes évolutions de la nature, s'entoure pour lui d'une auréole d'antiquité et de majesté.

On peut dire que la science, en grandissant les phénomènes qui ont accompagné la formation de la terre, a, du même coup, éclairé la nature d'un reflet poétique qu'elle n'avait pas autrefois.

Hosted by Google

Mais ici je dois prévoir une objection ; vous allez peut-être prétendre, Madame, que, lorsque vous admirez un rocher pittoresque, vous ne songez pas à tout cela, et que, du reste, vous ne connaissez pas un traître mot de géologie.

La réponse est facile :

Chaque siècle est parcouru par un grand courant d'idées dont tout individu ressent les effets d'une façon inconsciente, alors même qu'il n'a fait aucun effort pour s'assimiler ces idées.

Les enfants de douze ans ont aujourd'hui des notions exactes sur des choses qu'ignoraient Aristote et Théophraste. Trouverait-on encore un seul partisan de la torture? Et cependant, au siècle dernier, des hommes éminents soutenaient sa nécessité et son efficacité.

Nul n'échappe aux idées de son époque ; mais c'est précisément parce qu'elles nous enveloppent étroitement, parce qu'elles constituent notre atmosphère intellectuelle et s'insinuent insensiblement par tous nos pores, que nous en sommes si complétement saturés et que nous ne sentons pas leur influence sur notre conduite et nos pensées.

Jusqu'à présent, nous n'avons considéré dans notre rocher que sa pesanteur et sa forme ; remarquons que cette forme ne nous apparaît pas seulement comme une silhouette dessinée par des lignes, mais qu'elle est modelée. Ici nous voyons des angles saillants, là des surfaces lisses, autre part, des contours arrondis, des excavations et des fissures.

Toutes ces irrégularités nous sont rendues visibles par des oppositions d'ombre et de clarté, et, suivant que telle ou telle partie absorbe ou réfléchit la lumière, conserve ou repousse tel ou tel rayon, notre œil a la sensation de la *couleur*.

Or, les couleurs ont une langue qui parle à notre esprit ; quand elles ont les tons gris sombre que présentent les surfaces dénudées de notre roc, elles nous procurent l'impression de la sévérité, de l'absence de vie, de la matière inerte ; elles fortifient alors le caractère sauvage que nous avons déjà reconnu dans l'objet de notre contemplation. C'est ce fait qui explique le symbolisme des couleurs.

Hosted by Google

L'absence de toute couleur, le noir, symbolise pour nous la mort, nous en avons fait nos vêtements de deuil, tandis que les couleurs les plus intenses, le jaune orangé, par exemple, la couleur de la flamme, nous donnent au plus haut point l'impression de la vie et du mouvement. N'est-ce pas parce qu'il est la source éternelle de la vie que nous avons donné un flambeau à l'Hymen?

Mais le sombre épiderme de notre rocher est couvert, par places, de mousse, de lierre et de linaires, dont les teintes vertes reposent les yeux. Le vert est, en effet, une couleur intermédiaire d'un éclat adouci. Son expression tranquille contraste avec les tons sombres de la pierre, en neutralise la rudesse et la relie à la végétation environnante; enfin, l'eau ferrugineuse a semé çà et là quelques stries brunes, comme pour lancer une note un peu plus accentuée dans la teinte uniforme du roc.

La couleur joue donc un grand rôle dans l'admiration qu'excite en nous la vue de notre rocher; mais c'est là une impression éminemment moderne, car si le sentiment de la nature a existé, plus ou moins, chez tous les peuples, il n'en a pas été de même de l'amour du pittoresque, c'est à dire des choses susceptibles d'être peintes, offrant une belle coloration.

Un coup d'œil rapide jeté en arrière vous en convaincra.

Le *Ramanaja* abonde en descriptions enthousiastes de la nature, mais, dans l'Inde, celle-ci était trop puissante, trop luxuriante pour ne pas absorber l'individualité humaine; elle l'étouffait, elle la dominait par la grandeur de ses phénomènes, par la vigueur de sa végétation.

Chez les Grecs, au contraire, l'homme est trop supérieur à la nature, on ne trouve dans Homère, dans les tragiques que des descriptions sobres; l'admiration pour le paysage y est toujours subordonnée à l'utilité qu'il présente pour l'homme.

La nature ne parvint jamais à émouvoir les Hébreux, ils étaient trop absorbés par leur dieu impersonnel et menaçant pour accorder quelque attention au monde visible. On ne trouve pas, du reste, en Orient, de vraie poésie de la nature :

Hosted by Google

toutes les descriptions de paysages y sont superficielles et monotones.

Les Latins n'admirèrent la nature qu'avec des termes empruntés aux Grecs ; ils ne la peignirent jamais pour elle-même. Virgile seul a trouvé quelques accents émus pour célébrer les beautés champêtres.

Le christianisme, cette réaction énergique contre le panthéisme et le naturalisme antiques, ne pouvait que détourner les regards de l'homme des beautés de la nature ; il voyait dans ses phénomènes mystérieux l'action de monstres et de démons, et il exprimait sa crainte superstitieuse dans les sculptures fantastiques des églises romanes ; aussi ne trouve-t-on pas de peinture de paysage chez les troubadours.

La renaissance, tournée tout entière vers l'étude des lettres et de la philosophie hellénique, ne put accorder une grande attention aux charmes de la campagne.

Parmi les nations latines, les Espagnols et les Portugais seuls, mis en contact par leurs voyages lointains avec les paysages grandioses de l'Asie, de l'Afrique et la nature vierge de l'Amérique, s'enflammèrent d'un certain enthousiasme pour ces spectacles nouveaux. On trouve déjà chez Cervantès une tentative d'associer la nature à nos passions, et Camoëns nous peint en termes colorés la poésie des ouragans.

On ne découvre pas en France, avant Rousseau, de trace de véritable émotion en face du spectacle de la nature ; les poètes du XVII^e^ siècle ne l'admirent qu'en empruntant leurs images à Horace et à Virgile, imitant ainsi des imitateurs ; il suffit, du reste, de se rappeler la façon dont on torturait la nature dans les jardins français, pour se convaincre qu'on ne comprenait pas les charmes du pittoresque. Mais le sentiment de la nature couvait chez les races anglo-saxonnes qui, malgré l'adoption d'une religion monothéiste, avaient conservé un vieux levain panthéiste. Il éclate chez Shakespeare : « Ici, loin d'un monde importun, nous trouvons des orateurs dans les arbres, des livres dans les ruisseaux murmurants, des sermons dans les pierres et le bien en toutes choses », fait-il dire au duc exilé, dans *Comme il vous plaira.*

Hosted by Google

Cependant, le langage de la nature n'est pour lui qu'une symphonie vague et ondoyante, la susurration d'un monde de fées et d'esprits; Milton lui donne plus de netteté et Burns plus de coloris.

Addison raconte, dans son *Voyage en Suisse*, en 1701, que la vue des montagnes remplit son âme d'un *frisson agréable*, et Thomson célèbre, en 1729, les beautés des montagnes d'Écosse.

C'est avec le sentiment de la couleur qu'apparaît l'amour du pittoresque; il déborde dans la poésie des Lakistes, et, en Allemagne, il pénètre le poème de Wieland pour atteindre plus tard dans Gœthe, à la lumière de la science, une profondeur et une puissance qui n'ont pas encore été dépassées.

Pourtant, ce sont moins les poètes que les peintres qui ont dessillé nos yeux, et c'est surtout aux peintres flamands et hollandais que nous devons de goûter aujourd'hui le charme du pittoresque. Dès le XV^e^ siècle, nos artistes reproduisaient des contrées fantastiques, pleines de montagnes escarpées et abruptes, et les Italiens venaient leur demander des leçons. Dans les pages grandioses de Ruysdael, le pittoresque atteint son apogée; on sent que sa poésie est devenue sensible pour l'humanité; dès lors, il se répand partout, il passe d'Angleterre en France avec les théories politiques; les jardins français font place aux jardins anglais.

Quoique Rousseau ne se contente pas uniquement du charme pittoresque et cherche encore dans la nature le bien-être matériel, nul ne contribua autant que lui à l'éclosion du goût du pittoresque; aucune contrée n'était, du reste, plus propre à éveiller le sentiment de la nature que les rives enchanteresses du lac de Genève; aussi ce furent surtout des Suisses, comme De Senancour, Saussure, Töpffer et Bourrit qui furent les premiers initiateurs aux beautés sauvages des Alpes; Bernardin de Saint-Pierre et Chateaubriand remplirent le même rôle pour les natures exubérantes de l'Inde et de l'Amérique.

Quelques protestations s'élevèrent cependant : Hegel ne comprenait pas l'admiration qu'excitaient les hauts sommets

Hosted by Google

des Alpes; les paysages rocailleux l'oppressaient, l'écrasaient, lui étaient antipathiques; Chateaubriand lui-même n'admire les montagnes qu'à la condition de les voir former l'arrière-plan d'un paysage, et, tout récemment, un philosophe pessimiste, Taubert, n'a voulu voir dans l'admiration pour la nature qu'une aspiration vers le néant de notre esprit tourmenté par l'effervescence des idées.

Néanmoins, dès la fin du siècle dernier, tout concourt à exalter l'amour de la nature : les grands voyages, les progrès des sciences naturelles, la reproduction par la gravure des sites les plus remarquables du globe! La couleur inonde même la littérature : Lamartine, Victor Hugo, De Musset, Gautier peignent plutôt qu'ils écrivent, et, dans cette pléiade brillante, Georges Sand exprime avec un art admirable, un sentiment délicat, une variété infinie, la poésie idéale ou réelle du paysage.

Est-il étonnant, qu'avec un pareil passé derrière nous, avec une telle éducation, nous ayons aujourd'hui le goût du pittoresque et le sentiment de la nature?

Mais voilà trop longtemps que nous isolons notre rocher de son cadre et que nous nous attardons à l'admirer pour lui-même. Il est bon de le replacer dans le bois au milieu duquel il nous est apparu.

Aussitôt une nouvelle loi se révèle à nous : la loi du *contraste;* c'est celle que l'on applique le plus fréquemment dans les arts, celle qui explique le mieux la plupart des phénomènes esthétiques, celle enfin, Madame, que vous suivez chaque jour, d'instinct, avec un goût si sûr et si délicat, quand vous choisissez la couleur de vos robes et de vos rubans, afin de rehausser, par de savantes oppositions, le charme dont la nature vous a si libéralement pourvue.

Je vous ai dit, en commençant, que l'idée qui s'affirmait le plus énergiquement dans notre rocher était celle de la *pesanteur,* de cette force permanente qui le presse contre la terre et qui, d'abîmes en abîmes, le précipiterait jusqu'au centre du globe si celui-ci entr'ouvrait son écorce.

Le contraste le plus violent résulterait donc d'une force

Hosted by Google

agissant en sens contraire dans le voisinage de notre rocher, et, celle-là, nous la découvrons dans les ormes, les bouleaux et les hêtres qui l'ombragent.

Les arbres, au lieu de s'appuyer sur la terre, semblent en sortir; leurs branches, leurs rameaux s'élancent vers le ciel; nous devinons en eux une poussée constante vers le haut, nous savons que leurs racines puisent la sève dans le sol, et que celle-ci monte jusque dans les derniers ramuscules pour s'épanouir en feuilles et en fleurs.

C'est donc un contraste puissant qui nous frappe ici : la masse inorganique de la pierre s'oppose à l'organisme délicat du végétal, l'inertie du bloc à la vie de l'arbre, la direction descendante de la pesanteur à l'ascension verticale de la plante !

Le rocher nous apparaît comme l'aveugle jouet des forces extérieures qui l'ont transporté, sculpté, et qui le façonnent encore, tandis que l'arbre se développe sur un plan préconçu, comme si une force intelligente agissait en lui.

Ces contrastes, en accentuant le caractère du site tout entier, en nous faisant paraître le rocher plus pesant, plus sauvage, les arbres plus vivants, plus aériens, font un appel plus énergique à notre attention, donnent plus d'intensité à notre contemplation, et, par suite, diminuent d'autant plus le sentiment de notre *moi* qui s'incorpore dans l'objet admiré : ce qui, je vous l'ai déjà dit, est la cause première de la jouissance esthétique.

Voulez-vous une preuve, plus convaincante encore, de la puissance des contrastes, c'est vous-même, Madame, qui la fournirez.

Vous rappelez-vous qu'avant d'arriver à notre rocher, vous nous aviez devancés pour aller vous asseoir contre sa paroi moussue? Quand nous vous avons rejointe, nous n'avons pu nous empêcher de pousser tous une exclamation d'admiration. Vous aviez, sans vous en douter, composé le plus charmant tableau qu'on pût imaginer. Vous vous détachiez sur le fond sombre et rugueux du rocher comme une apparition lumineuse; votre beauté avait trouvé là un cadre rustique

Hosted by Google

qui, par un effet de contraste, avivait son éclat et faisait ressortir sa grâce délicate, et c'est ce contraste qui nous avait arraché un cri de ravissement!

Maintenant que nous avons analysé tous les éléments du problème que vous m'aviez posé, il nous faut les réunir en un faisceau pour comprendre la puissance d'expression de notre rocher.

Notre pensée, attirée par sa masse, notre œil séduit par sa couleur, s'arrêtent sur lui; l'idée d'une force supérieure surgit en nous et, s'unissant au plaisir de la contemplation, nous ravit en une sorte d'extase, fortifiée encore par les contrastes et les harmonies que présente tout paysage. Les beautés de la nature ne peuvent, en effet, être isolées de leur entourage, ce n'est pas par la vue seulement que nous en jouissons; tous nos sens sont caressés et excités par elles : nous sentons le souffle vivifiant de l'air, la douce chaleur du soleil; nous entendons le murmure des ruisseaux, le chant des oiseaux, le bruissement des feuilles, le bourdonnement des insectes; nous respirons les senteurs balsamiques des arbres, de l'herbe, des fleurs, et notre esprit, aiguisé par la culture intellectuelle, enrichi des trésors accumulés pendant des siècles de civilisation, découvre un sens à ce concert sublime, y trouve un écho de ses propres pensées et des images grandioses pour les exprimer. Alors, délivré des soucis mesquins de la vie terrestre, il puise, dans le spectacle de la nature, le repos, le calme et la sérénité!

Carl Buls.

Hosted by Google

LA CORRESPONDANCE DE P.-J. PROUDHON

Sainte-Beuve, dont l'opinion fait autorité, a dit : « La correspondance de Proudhon sera son œuvre capitale, vivante, et la plupart de ses livres ne seront plus que l'accessoire et comme des pièces à l'appui. » M. Langlois vient enfin de commencer la publication de cette correspondance. Le seul volume paru jusqu'ici, n'a pas encore été signalé en Belgique ; il mérite cependant d'attirer l'attention de tous ceux qui ont suivi le mouvement des idées contemporaines. En effet, il justifie pleinement l'appréciation de M. Langlois que « la vraie biographie de Proudhon se trouve presque tout entière dans sa correspondance ».

Nous n'avons pas la prétention de refaire l'œuvre de Sainte-Beuve. Mais un écrivain de la trempe de Proudhon anime tout ce qu'il touche. N'est-il pas toujours ému et convaincu, et la sincérité qui l'anime n'est-elle pas une des conditions de l'impression qu'il communique au lecteur? Écoutez-le raconter lui-même les premiers essors de sa jeune intelligence. Encore enfant, il s'occupe des questions les plus sérieuses. « A la fin de ma quatrième, dit-il, j'eus pour prix la *Démonstration de l'existence de Dieu,* de Fénelon. Ce livre me sembla tout à coup avoir ouvert mon intelligence et illuminé ma pensée. J'avais entendu parler de matérialistes et d'athées ; il me tardait d'apprendre comment l'on s'y prenait pour nier Dieu.

« Je l'avouerai cependant : la philosophie de Descartes, ornée de l'éloquence de Fénelon, ne me satisfait pas entièrement. Je sentais Dieu, j'en avais l'âme pénétrée ; saisi dès l'enfance de cette grande idée, elle débordait en moi et dominait

Hosted by Google

toutes mes facultés. Et dans un livre fait pour prouver l'être suprême, je ne rencontrais qu'une métaphysique chancelante dont les déductions avaient l'air d'une hypothèse plus commode, mais ne ressemblaient point à une théorie scientifique et certaine. Permettez-moi, messieurs, de vous en offrir un exemple.

« L'âme ne peut périr, disent les cartésiens, parce qu'elle est immatérielle et simple. Mais pourquoi ce qui a une fois commencé d'être ne pourrait-il cesser d'exister? Quoi donc! l'âme, dans sa durée, serait, d'une part, infinie et éternelle, de l'autre, bornée! Cela est inconcevable. — La matière, disent les mêmes philosophes, n'est point l'être nécessaire, parce qu'elle est évidemment contingente, dépendante et passive. Donc, elle a été créée. Mais comment concevoir la création de la matière par l'esprit, plutôt que les productions de l'esprit par la matière? L'un est aussi inconcevable que l'autre. Je demeurai donc ce que j'étais : croyant en Dieu et à l'immortalité de l'âme; mais, j'en demande pardon à la philosophie, ce fut bien moins à cause de l'évidence de ses syllogismes que pour la faiblesse des raisons contradictoires. » Après avoir réfléchi de longues années, scruté tous les dogmes, soumis à un examen approfondi les doctrines philosophiques et religieuses, Proudhon conclut en disant : « J'ai fini par me créer un système complet et lié de croyances religieuses et philosophiques, système que je puis réduire à cette simple formule : Il existe, d'origine surhumaine, une philosophie ou religion primitive, altérée dès avant toutes les époques historiques, et dont les cultes des différents peuples ont conservé des vestiges authentiques et homologues. La plupart des dogmes chrétiens eux-mêmes ne sont que l'expression d'autant de propositions démontrables; et l'on peut, par l'étude comparée des systèmes religieux, par l'examen attentif de la formation des langues et indépendamment de toute autre révélation, constater la réalité des vérités que la foi catholique impose, vérités inexplicables en elles-mêmes, mais accessibles à l'entendement. De ce principe peut être déduite, par une série de consé-

Hosted by Google

quences rigoureuses, une philosophie traditionnelle dont l'ensemble constituera une science exacte. » Au travail manuel, qui l'aidait à subsister, succédait le travail de l'esprit. Quand le corps se reposait, l'intelligence travaillait, et on peut dire que, dès l'enfance, Proudhon ne connut jamais le repos. « J'ai des idées, écrit-il à son ami Ackerman, le 4 novembre 1839, capables d'alimenter deux ou trois Chateaubriand, je ne puis venir à bout de les rendre. »

Rien n'est moins étonnant. Proudhon touchait à tout : religion, philosophie, politique, littérature, art; pas une question n'était étrangère à son immense érudition. Dans une lettre de Paris à M. Perenne, à la date du 21 février 1838, il écrivait : « Qu'il me soit permis d'exprimer quelques pensées d'avenir sur ma patrie. Depuis la diffusion des lumières et des lettres dans toutes les classes de la société, Paris n'est plus exclusivement le séjour de la science et du goût; on pourrait peut-être aujourd'hui soutenir le contraire sans paradoxe. En philosophie transcendante, *Paris est nul en Europe,* et, à part les séances de l'Académie des sciences, il est vrai de dire que la curiosité publique n'est alimentée que par les honteux produits d'une littérature frivole et sensualiste, ou par les jongleries de la politique. Mille causes me font abhorrer le séjour de la capitale et m'inspirent pour sa population désespérée une indicible pitié. Tout chante, tout rit, tout s'agite autour de moi : il semble que pour jouir on veuille entrer en convulsion. Les riches s'en donnent jusqu'à épuisement; les pauvres travaillent et épargnent pendant quatre semaines pour être *heureux* une nuit. »

Proudhon prévoit dès lors la décadence de la France. Cette pensée le préoccupe. Il étudie l'Allemagne et cite Hegel, Kant et tous les philosophes d'outre-Rhin qu'il ne peut lire que dans les traductions. Proudhon est le moins chauvin des Français. Dans la presse, il voit un service public, une mission à remplir et non un intérêt à servir. « Si j'étais à la tête d'un journal, écrit-il à son ami Ackerman, le 13 juin 1838, je m'en servirais surtout pour dire à mon pays les vérités les plus dures. » En 1839, Proudhon

Hosted by Google

corrigeait les épreuves d'un journal légitimiste, l'*Europe*, et il collaborait à l'*Encyclopédie catholique* de M. Paul de Barre. Il apprécie en quelques mots la situation politique de la France dans une lettre du 24 mars, adressée à M. Maurice. « Tout Paris est occupé de la crise ministérielle : on parle de prorogation et, si le commerce ne souffrait pas, il est certain qu'on rirait beaucoup.

« Le maréchal Soult est sorti de la dernière tentative, grommelant entre ses dents après ses futurs collègues et après le roi en disant : *Ce sont tous j.....f...!* Voilà ce qu'on raconte : Le petit Foutriquet, « c'est ainsi que M. Soult appelle Thiers », a une envie démesurée de devenir ministre, mais pas au point de consentir à redevenir ce qu'il a été jadis ; il lui faut aujourd'hui du pouvoir : il veut être maître. Quand il avait sa fortune à faire, il ne disait rien et passait sous les jambes du maréchal Soult; mais à présent qu'il est grand seigneur, qu'il ne peut plus souhaiter, il change ses conditions. Chose étrange! pour moi du moins. On ne veut pas que le roi gouverne, mais on veut gouverner soi-même, comme si on était plus infaillible que le roi! Car je suppose que vous n'en êtes pas à prendre au sérieux la responsabilité ministérielle. J'avoue que si j'étais tiers-parti, ou dynastique, je serais pour le gouvernement personnel du roi, avec la responsabilité des ministres; quitte à ceux-ci de laisser là leurs portefeuilles quand ils ne voudraient plus répondre. » Proudhon n'aimait pas Paris. « Je souffre de mon exil, écrivait-il à M. Huguenet, le 11 avril 1839. Je déteste la civilisation parisienne; je crie à qui peut m'entendre : *Fugite de medio Babyloni*. Je n'aurai de repos, je ne retrouverai l'usage de mon esprit et de mes facultés, je ne redeviendrai capable d'écrire que sur les bords du Doubs, de l'Ognon et de la Loue. Les gens de Paris ne peuvent rien entendre à des paroles de vérité, de justice et d'abnégation, et je n'ai pas le secret de galvaniser des cadavres. C'est trop pour moi que d'habiter cette immense voirie, ce pays de maîtres et de valets, de voleurs et de prostituées. Un jour le chant du trépas retentira sur Paris et viendra des pro-

Hosted by Google

vinces. J'espère que la vieille Franche-Comté sera des premières à entonner l'antienne. Séjour des intrigants, des tyrans et de leurs suppôts, fabrique de mensonge et de corruption. Paris *sera désolé avant que le* XX^e^ *siècle ait commencé à poindre.* » Proudhon ne se laissa pas éblouir par les apparences de ferveur religieuse, qui entraînaient la foule vers les églises en 1839. « J'ai assisté, le jour de Pâques, écrivait-il, le 12 avril, à la messe à Saint-Eustache. Les prêtres et les carlistes vous diront que la France renaît à la foi : mensonge ! L'indifférence conduit aux églises comme l'esprit d'opposition défendait autrefois d'y entrer. »

« Mes journées se passent entre Reid et Kant. » A l'en croire, toute la philosophie française de ce temps n'a vécu que de l'Écosse et de l'Allemagne, dont Proudhon s'efforce de combattre les principes.

Quant à la question sociale, elle le préoccupait dès cette époque. « L'exaltation révolutionnaire, écrivait-il à la fin de 1839, me semble aujourd'hui voisine du désespoir ; » et il ajoute, en faisant allusion aux mécontents : « Ils se proposent d'écraser les légitimistes et les bonapartistes : c'est une violence enragée, entretenue par la misère où ils se voient, l'incurie des gouvernants et les interminables déclamations des hommes qui se disent républicains. Il est indubitable que s'ils étaient les maîtres, leur règne ne durerait pas quinze jours, car ils se disperseraient d'eux mêmes, par l'effet de leur propre désorganisation ; mais ils auraient eu le temps de donner aux hommes publics une effroyable leçon. Jugez de ce qu'ils pourraient faire par ce qu'ils pratiquent aujourd'hui. » Cette correspondance reflète tous les événements du temps : la nomination de Victor Hugo à l'Académie, les intrigues qu'elle suscita, l'émotion qu'elle causa à quelques académiciens; la crise ministérielle provoquée par le rejet de la dotation du duc de Nemours. A ce propos, Proudhon remarque judicieusement : « Le *Journal des Débats* dit vrai. Les bourgeois conservateurs et dynastiques démembrent et démolissent la royauté dont ils sont envieux comme des crapauds. Si la royauté est chose indispensable,

Hosted by Google

il faut la vouloir avec ses conséquences. La grande Mademoiselle faisait, par contrat de mariage, donation au duc de Lauzun de plus de 28 millions, ce qui en ferait bien 60 d'aujourd'hui. Le duc de Nemours, avec ses 500,000 francs, n'approcherait pas de cela. Il court toujours quelques bruits, à travers l'atmosphère parisienne, d'une tentative républicaine pour le printemps prochain. Les uns la craignent et n'y croient pas; les autres la désirent et n'y croient pas davantage. La chose me paraîtrait désespérée et funeste. Au reste, elle n'est pas encore possible par la raison très grande que notre dissolution n'est pas achevée. On n'aime pas encore la république, et on tient encore par un lambeau de chair vive à la royauté. Les angoisses des riches bourgeois sont vraiment risibles. Ils invoquent tour à tour la royauté qu'ils voudraient museler, la religion dont ils prétendent bien se passer, les systèmes d'économie qu'ils n'ont pas la force de comprendre ni le courage d'essayer; ils font appel au désintéressement du fond de leur égoïsme; ils reconnaissent et proclament la nécessité d'une réforme morale, mais ils ne veulent pas quitter leurs priviléges. »

Proudhon passe son temps entre l'atelier et la Sorbonne. Il n'apprécie pas Michelet ni les professeurs de littérature. « Le babil de salon, à en croire Proudhon, a pris la place de l'enseignement. Ils semblent avoir tous le mot d'ordre pour prêcher la centralisation la plus centralisante. Paris est tout, la tête et le cœur de la France; ajoutons l'estomac. » A la fin de 1840, Proudhon est absorbé par l'étude de la philosophie allemande, Shelling, Hegel et Kant, qu'il ne cesse de lire et de relire. La politique le dégoûte : « Nous sommes dans un pétrin politique dont presque tout le monde s'effraye, et que le *National* exploite merveilleusement. Grâce à ses soins et à ses déclamations, l'on s'est remis depuis deux mois à chanter la Marseillaise; la population est en défaillance, la Chambre sans vigueur, les partis politiques plus aveugles et plus égoïstes que jamais. Les journaux ne discutent plus; ils s'injurient, se couvrent de boue, s'avilissent. Du reste, pas plus d'intelligence chez eux que

Hosted by Google

de dignité et de bonne foi. Il y a un an, l'on pouvait croire que nous marchions à une réforme; aujourd'hui, nous marchons à une révolution. La conduite du parti républicain a été, comme toujours, stupide depuis deux ou trois ans; et si une réaction formidable ne vient à bout de l'écraser encore une fois, le salut de la France et de la liberté me semble compromis. Je ne vois partout que dangers extrêmes. Le gouvernement est sans générosité, sans nobles sentiments, sans la moindre intelligence; les démocrates n'ont pour eux que leurs frénésies démagogiques et leurs grands mots, le tout accompagné de la soif du pouvoir, de l'or et des jouissances. Jamais nation ne fut tant bavarde et moutonnière que la nôtre. L'arbitraire seul peut sauver le gouvernement, mais que deviendrons-nous s'il triomphe par l'arbitraire? D'un autre côté, s'il est vaincu, une dictature, peut-être plus dangereuse encore, me semble toute prête, et avec elle une guerre européenne où nous succomberions infailliblement. Avant le combat, la France serait démoralisée. Le *National* et ses pareils pourraient bien avoir leur large part pour parler, mais ils n'auraient pas la même puissance pour faire croire et espérer, encore moins pour rallier les intérêts. Je vois clairement que nous approchons d'une crise sociale dont l'issue sera pour l'Europe un mieux universel; mais il ne m'est pas prouvé que la France n'y périra pas comme puissance de premier ordre. Puis-je donc considérer avec un flegme philosophique l'humiliation de ma patrie? »

A cette époque, la chute du ministère Thiers préserva la France d'une catastrophe. La coalition européenne s'était faite contre le cabinet de M. Thiers. L'Angleterre ne voulait à aucun prix se prêter au démembrement de la Turquie. L'intervention de la flotte anglaise par le bombardement de Saint-Jean d'Acre surexcita les esprits. La presse, au lieu de calmer l'agitation, souleva l'opinion publique contre la perfide Albion. On se serait cru au lendemain de Waterloo, tant était grande l'animosité, j'allais dire la haine à l'égard de l'Angleterre. Tous ceux qui étaient à Paris, vers cette époque, se souviendront facilement des cris

Hosted by Google

et des chansons à l'adresse des Anglais. Il a fallu la chute du ministère Thiers, la sagacité de Louis-Philippe et l'autorité de M. Guizot qui, à cette époque, était prépondérante par la raison et l'éloquence, pour éloigner la catastrophe prévue par Proudhon et dont sa correspondance reflète la vivante trace.

On songeait, à cette époque déjà, à l'organisation des ateliers nationaux. Proudhon ne croit ni à leur efficacité ni à l'utilité de l'intervention de l'État dans les rapports entre le travail et le capital. « Quand l'industrie privée se repose, dit-il, c'est qu'il y a chez elle surabondance de produits, et qu'elle manque de débouchés. Si donc la production se continue dans les ateliers nationaux, comment la crise finira-t-elle? » Proudhon, involontairement, contribua autant que tous les autres partis à la précipiter; mais il faut lui rendre cette justice, il s'adressa plus aux penseurs qu'au peuple. Aucune convoitise ne le guidait. En prenant la défense de son œuvre, il s'adressa, le 9 janvier 1844, en ces termes à l'Académie de Besançon : « Vous ne flétrirez pas d'un blâme public un homme que sa conscience aurait déjà consolé d'une absurde punition. Je vis à Paris avec moins de huit cents francs par an. » Le livre sur la propriété mit Proudhon en relief. Les républicains, qu'il n'aimait pas, lui firent un grand succès, et, la persécution aidant, il n'en fallait pas davantage à Proudhon pour donner à son mémoire sur la propriété l'importance d'un événement tout à la fois social et philosophique. La thèse fit fortune et Proudhon qui détestait les mots, entraîna les masses par un mot qui plaisait à leur convoitise : « La propriété, c'est le vol. » — « Ma *propriété* écrivait Proudhon, de Paris le 10 janvier 1841, a fait ici du vacarme; il pleut des défenses du droit de propriété qui sont à mourir de rire. »

La France n'était tranquille qu'à la surface. Elle se croyait humiliée par les concessions, faites à l'Angleterre victorieuse en Orient, comme elle s'est crue humiliée par la Prusse, après Sadowa. Le tableau qu'il trace de la situation, devait être vrai, car les prédictions de Proudhon ne se sont que trop bien réa-

Hosted by Google

lisées. « Je ne sais pas si l'on croit à Besançon à la guerre, à la révolution, etc., etc. Ici, l'on ne croit plus à rien, et l'on agit en conséquence. On danse, on jouit, on fait l'amour. J'ai exprimé à Micaud, dans deux lettres, que je ne croyais plus à la proximité d'un changement dans l'ordre des choses; j'ai bien peur qu'il n'ait pris cela pour une approbation du système actuel et pour une espèce de rétractation de mes pensées. Juger le présent et l'avenir est très différent d'approuver ou de blâmer. Je pense donc, en somme, que la France est déchue, qu'elle glisse doucement sur la pente de sa déchéance, que personne n'a la volonté de remédier au mal, et que les moyens de salut du *National :* la dictature, la violence, la guerre, sont faits pour nous achever. Placés entre des Marrast et des Gérardin, divisés en une classe bourgeoise supérieure, corrompue et épicurienne et des masses quasi-lettrées, tout est danger, tout est germe de mort pour nous. *Si une guerre avec l'Europe éclate, nul doute que l'issue n'en fût la ruine et le démembrement de la France.* L'Alsace rentrerait dans la Confédération germanique. »

Le ministère Guizot pacifia les esprits. Il parvint à faire rentrer la France dans le concert européen et à rétablir l'alliance anglaise compromise par le cabinet du 1er mars, présidé par M. Thiers. La paix était garantie à l'extérieur et l'ordre à l'intérieur. Le gouvernement était raffermi, la majorité qui le soutenait relevait son prestige dans le présent sans sauvegarder l'avenir. « La politique, à Paris, écrivait Proudhon en avril 1841, n'est plus qu'un mot. L'esprit public est tué; les radicaux sont démoralisés et annihilés par leur ineptie et leur incapacité; le gouvernement est fort ; Louis-Philippe triomphe sur tous les points. Nous sommes renvoyés à quatre ou cinq ans pour les réformes. Tout le monde se demande qui doit être dupe dans l'affaire des fortifications ; je ne doute pas que tous les partis ne songent de leur côté, aussi bien que Louis-Philippe, à s'en servir un jour; mais je crois que celui qui tient tiendra longtemps. Les procès de presse vont leur train; le *National* est menacé dans son existence, ce qui, du reste, est peu regrettable. Le peuple est

Hosted by Google

apathique; la jeunesse, épicurienne et immorale; toute la nation, insouciante et lâche, j'ignore vraiment ce qu'il en arrivera. Un ouragan passera-t-il encore sur la France? »
Les thèses de Proudhon donnaient lieu aux plus vives controverses; mais il était homme à parer les coups qu'on lui portait, car il écrivait, le 2 mai 1841, à son ami Gauthier : « Si des clameurs de coteries, si une conjuration de journalistes écrivassiers parvenaient à me démonétiser aux yeux de cette grosse tête qu'on appelle le public, n'ai-je pas d'avance mon dédommagement dans l'estime des hommes honnêtes, indépendants, qui ne cèdent pas à l'opinion, et dans l'affection de mes amis? Ne suis-je pas fait tout exprès pour donner des coups de fouet à ce troupeau de mâtins qui ne savent happer que les moutons et que hurler contre les loups. Invulnérable du côté de l'amour-propre, puisque je méprise leurs louanges, inattaquable dans ma vie privée, que veux-tu que je craigne? »

La vie littéraire de Proudhon a commencé avec la publication de son *Mémoire sur la Propriété*. Sa thèse a servi de ralliement aux mécontents. Nul n'a contribué plus que lui à agiter dans les masses la question sociale. Il a été, sans le vouloir peut-être et d'une façon inconsciente, celui qui a amassé le plus de haines contre les propriétaires. Nous n'avons pas à apprécier l'œuvre de Proudhon, mais on peut dire que, si ses intentions étaient honnêtes, sa critique ingénieuse, les remèdes étaient nuls et que Proudhon peut revendiquer sa part de responsabilité dans les événements de 1848, qui ont eu des conséquences néfastes pour le prestige de la France.

La personnalité de Proudhon exerçait déjà une grande influence, car, dans son rapport sur l'assassin du roi, M. Girod de l'Ain disait : « Comment s'étonner qu'il y ait des régicides, quand il se trouve des écrivains qui prennent pour thèse : La propriété, c'est le vol! »

Le premier volume de cette intéressante correspondance se termine en août 1841. Pour apprécier l'œuvre, il faudrait la connaître en entier; nous nous sommes bornés à emprunter

Hosted by Google

les traits les plus saillants pour juger le caractère du livre. Les prévisions de Proudhon sont curieuses, en ce sens que les événements de 1870 ont complétement justifié ses prédictions de 1840. Ainsi, dans la discussion qui vient d'avoir lieu sur la réforme de l'enseignement en France, on a pu constater que Proudhon avait raison quand il prétendait que tout faisait défaut en France, en matière scientifique.

M. Claude Bernard l'a éprouvé à ses dépens, et le mal dont il souffre est la démonstration pratique de l'état déplorable des salles destinées aux savants. Le collége de France, faute de locaux, a été obligé de refuser les magnifiques collections qui lui avaient été léguées par Elie de Beaumont. On donne une aumône de 200 francs à un professeur de physiologie des plus distingués, pour les dépenses obligatoires de son laboratoire.

Les 43 facultés des 25 principales villes de France peuvent se résumer chacune en 4 ou 5 professeurs, obligés d'enseigner en deux ans toutes les branches des connaissances humaines. Ils n'ont des auditeurs que pour les belles-lettres, le droit et la médecine. Les appointements des hommes les plus éminents vont de 3,000 à 7,500 francs et, à l'exception de Paris, il n'y a point de chaire de philologie comparée, d'épigraphie, d'archéologie et de paléontologie. Tous ces faits ne justifient-ils pas les craintes exprimées par Proudhon dès 1839, sur l'avenir moral et intellectuel de la France. L'empire de Napoléon III n'a été qu'un mirage. Le bien-être matériel a fait illusion à la France. Les révélations et les prévisions de Proudhon prouvent que le démembrement de son pays n'aurait pas été une surprise pour lui. Il avait prévu la chute de l'empire et il n'aurait pas, comme tant d'autres, attribué à la trahison les malheurs et les désastres de sa patrie.

N. Reyntiens.

Hosted by Google

LE VICAIRE DE NOIRVAL

SCÈNES DE LA VIE WALLONNE

IX

Cependant, le moment des élections approchait. Des conciliabules avaient lieu chez les Mornimont et dans les cabarets. Le café *Tricot* surtout était le siége d'un club libéral très animé. On y parlait beaucoup, on y pérorait sans vergogne, et certes, à en juger d'après ce tapage, le mayeur et les échevins étaient bien compromis. Malheureusement, les braillards du cabaret libéral n'avaient guère d'influence dans la commune. C'étaient les déclassés : les boutiquiers, les petits fermiers propriétaires, les marchands de chevaux et de bétail, tous ceux enfin que leur position mettait à l'abri de l'influence du seigneur. Et puis, il faut le dire, les libéraux de Noirval, comme ceux de bien de petits villages, ne se recrutaient point parmi la fine fleur de l'endroit; on y comptait nombre de chenapans à côté de quelques honnêtes gens, et si l'on fût allé au fond des choses, on eût trouvé peut-être plus de vrais libéraux parmi les fermiers locataires, que leur position forçait à se tenir cois et à voter pour le candidat du seigneur, que parmi les clients habituels du cabaret *Tricot*. La présence de Robert Mornimont aurait pu sans doute relever les affaires du libéralisme; mais Robert ne paraissait pas. Comme Achille, il semblait rentré sous sa tente et ne s'occupait plus que de ses moissons.

Hosted by Google

« *C'ess-t'un peureux !* » disait-on déjà.

En vérité, Robert n'était point un peureux ; mais il était amoureux et se souvenait des paroles du vicaire.

Quand la tentation devenait trop forte, il se rendait à Andenne et se retrempait dans la contemplation de Madeleine.

Une après-midi de juin, comme il arrivait ainsi, monté sur le Diâle, par un ardent soleil, il aperçut de loin, au tournant de la route, Madeleine et Marie qui pénétraient dans les bois du Stud.

Robert mit son cheval au trot, contourna la montagne, gagna le moulin au milieu des halliers, traversa de l'ouest à l'est les sapinières qui recouvrent une partie du sommet, et vint attacher solidement le Diâle au tronc d'un chêne, au pied d'un renflement du sol, couvert de fourrés épais.

« Elles sont allées au point de vue, pensait-il; je vais les retrouver. »

En effet, après avoir escaladé l'éminence par un petit sentier de tendeurs, Robert Mornimont déboucha sur l'extrême sommet et aperçut Madeleine, assise sur un banc rustique, à côté de Marie, à l'angle d'un petit rond-point d'où l'on dominait toute la vallée de la Meuse.

Accoudée contre la balustrade de bois, la tête dans les mains, la jeune femme regardait au loin et ne voyait pas venir Robert.

Il s'arrêta un instant; la rapidité de sa course, l'émotion intense qu'il ressentait, faisaient battre son cœur avec une violence inouïe et lui coupaient la respiration.

Appuyé contre un chêne, il essaya de dominer son trouble et vaguement il se mit, lui aussi, à regarder dans la vallée.

Quelle vue splendide ! Quels larges espaces ! Quel grand souffle d'air pur et fort !

Là-bas, tout au fond, Andenne reposait au milieu de la verdure, les pieds dans la Meuse, le dos à la montagne, comme une naïade indolente.

Sous l'éblouissante lumière du soleil de juin, on voyait étinceler ses toits gris et bleus, le pavé de ses rues, la

Hosted by Google

façade brunie de son église romane et la place du Chapitre, enfouie dans un nid de feuillages et de fleurs.

Tout autour rayonnaient les champs, les prairies, les haies vives, les petits sentiers jaunes, les longues allées de trembles et de tilleuls, les rouges fabriques et les blanches maisons de campagne.

Plus loin, par le travers de la route de Namur à Liége, c'était Belgrade, avec ses usines, ses fabriques de produits réfractaires et sa grande papeterie dont les noirs panaches de charbon et les blancs panaches de vapeur se mêlaient à travers le ciel.

Plus loin encore, c'était la Meuse, la Meuse dont on voyait chatoyer les ondes depuis les lointains bleuâtres de Beaufort et de Bas-Oha, le long des îles boisées du barrage d'Andenelle, jusqu'au port de Seilles, jusqu'aux rochers rouges de Sclaigneaux.

Au delà s'élevait lentement la plantureuse Hesbaye, avec ses longues drèves d'ormes, ses villages cachés dans la verdure et ses champs immenses de froments en fleurs, couronnés par les hautes cheminées des usines du Tramaka et des Haies-Monet.

Plus près, au contraire, sur le versant condrusien, les forêts fermaient l'horizon de toutes parts depuis Andenelle et le Pelé-Mont jusqu'à la route d'Ohey, dont les zig-zags, blanchis par la poussière des terres plastiques, grimpaient derrière Andenne à travers les rochers.

Çà et là, quelques points remarquables rompaient l'uniformité de cet immense océan de bois; c'étaient le Pelé-Mont, le Calvaire, la Petite-France, le cimetière d'Andenne, les rochers de Faulx, les toits d'ardoise de la grande ferme de Grosse et, tout au fond, à l'extrême horizon, au dessus des sombres forêts de Marchin et de Modave, le dôme colossal d'un hêtre qui s'aperçoit de trois lieues à la ronde.

Et tout cela vivait, palpitait, scintillait en plein soleil : les bateaux glissaient sur le fleuve miroitant pendant que les chevaliers de Meuse poussaient leurs attelages en faisant claquer leur fouet; les lourds chariots de terre plastique tra-

Hosted by Google

versaient le pont d'Andenne; les moulins criards des fabriques de produits réfractaires grinçaient; le sifflet d'une locomotive s'élevait dans le lointain et, par intervalles, les coups sourds des mines qui sautaient dans les carrières de Seilles, roulaient d'échos en échos.

Certes, c'était un beau spectacle et bien fait pour rasséréner un esprit aussi troublé que celui de Robert Mornimont.

Après quelques instants de repos, il s'approcha doucement du banc de bois où reposait Madeleine, et passant derrière elle :

« Bonjour, Madeleine, » lui dit-il d'une voix émue, en se penchant au dessus de son épaule.

La jeune femme tressaillit et se retourna vivement vers lui.

Alors, chose singulière, il s'aperçut qu'elle pleurait; deux larmes tremblaient à l'extrémité de ses longs cils.

N'osant l'interroger, il demeura silencieux et fort embarrassé, car il la voyait rougir; mais la petite Marie, tout heureuse de l'action de son cousin, partit d'un bel éclat de rire, et ce rire frais et perlé mit les jeunes gens plus à l'aise.

« Comment êtes-vous ici, Robert? demanda Madeleine.

— Je vous ai vue tout à l'heure, de la campagne de Groyenne, entrer dans les bois du Stud, et je me suis dit que je vous retrouverais à ce cher point de vue que vous aimez tant. Vous voyez que j'ai bien deviné!

— Oui, » dit Madeleine en détournant les yeux, car des larmes nouvelles venaient sourdre au bord de ses paupières.

Robert la regardait avec étonnement. Pourquoi cette douleur?

Il s'assit sur le banc, près de la jeune femme, et se mit à regarder au loin. Mais il ne voyait rien ; toutes les forces de son être étaient près de Madeleine.

Ce silence dura longtemps. La petite Marie s'était éloignée; on l'entendait fredonner dans les taillis.

« Madeleine, dit doucement Robert, vous pleurez! Avez-vous quelque sujet de chagrin? »

Hosted by Google

La jeune femme hocha la tête; il prit sa main dans les siennes.

« Cependant, continua-t-il, et sa voix résonnait d'une manière étrange, si vous vouliez, Madeleine, nous serions bien heureux... »

Tout à coup, il sentit la main de Madeleine se crisper toute glacée dans la sienne; elle se tourna brusquement vers lui en le regardant avec un étonnement qui ressemblait à de l'épouvante, comme si la foudre fût tombée à ses côtés.

Mais rien ne pouvait plus arrêter Robert maintenant.

« Je vous aime, Madeleine, continua-t-il; voulez-vous être ma femme?

— Votre femme! »

Elle se leva toute droite, pâle comme une morte, les yeux fixés sur lui.

Doucement il la prit par la taille et la fit rasseoir à ses côtés.

« Oui, ma femme, Madeleine; la compagne de ma vie, de mes plaisirs et de mes peines. Oh! si vous saviez combien je vous aime, combien nous serions heureux ensemble! Madeleine, Madeleine, ne m'enlevez pas cette espérance, répondez-moi! »

Elle ne répondait pas; mais il sentait le corps souple de la jeune femme ployer contre son bras, tandis qu'elle pleurait, le front caché dans sa poitrine.

Une lueur aveuglante passa devant les yeux du jeune homme; un grand frisson d'espoir le secoua tout entier.

« M'aimez-vous, Madeleine? murmura-t-il en se penchant vers elle.

— Ah! Robert, Robert! balbutia-t-elle; ne le savez-vous donc pas? »

Leurs lèvres se touchèrent. Ce fut un long et suave baiser.

L'arrivée de Marie qui accourait, les mains chargées de fleurs, les tira de leur extase.

Robert tendit les bras vers la petite fille :

« Embrasse-moi, dit-il, Marie; bientôt je serai ton papa! »

Hosted by Google

Il alla détacher son cheval, le prit par la bride, et ils retournèrent lentement vers Andenne, appuyés l'un sur l'autre, l'enfant devant eux, par les chemins pleins d'ombres qui descendent vers la roche d'Anton.

Chemin faisant, ils se racontaient leurs rêves, leurs doutes, leurs angoisses, et délibéraient sur ce qu'ils allaient faire. Tout bien pesé, ils résolurent de garder encore le secret pendant quelque temps et de ne révéler leurs projets aux demoiselles Ladurette et au vicaire de Noirval que lorsque tout serait prêt pour le mariage.

Au bas de la montagne, Robert embrassa une dernière fois Madeleine et Marie, remonta à cheval et se dirigea vers Namèche, afin de rejoindre la route de Samson à Noirval.

Quand, une heure plus tard, il traversa le village, un grand rassemblement se trouvait à la porte du cabaret catholique. Près de la fenêtre ouverte, un orateur parlait avec animation, et les paysans qui revenaient des champs, s'arrêtaient au dehors pour l'écouter.

Robert allait passer sans s'arrêter, quand un nom prononcé attira son attention : c'était celui de Jacques Noiraud.

« Oui, disait l'orateur en se frappant la poitrine, oui, notre digne mayeur a bien fait! Et qui donc parmi nous aurait voulu être enterré à côté de ce brigand qui ne vivait que de vol? »

Robert Mornimont n'en put entendre davantage. Le sang bouillonna dans ses veines. D'un bond, il jeta son cheval à travers le groupe, criant d'une voix de tonnerre :

« Tu mens! Jacques Noiraud était un braconnier; c'est connu! Mais un voleur? Vous savez bien tous que non! Qui donc osera dire le contraire? Qu'il approche celui-là! »

Droit sur ses étriers, la taille cambrée, les narines frémissantes, la tête haute et fière, les mains crispées sur les brides du Diâle, qui rongeait son frein couvert d'écume, Robert Mornimont était réellement beau de courroux et de menace.

Les paysans le regardaient étonnés, sans oser répondre. Quelques uns lui lançaient des regards narquois.

Ces regards surexcitèrent le jeune homme; la fièvre, si

Hosted by Google

longtemps contenue, déborda tout à coup comme un fleuve qui rompt ses digues.

« Jacques Noiraud, un voleur! Vous a-t-il jamais pris une poule ou un coq? Ses ennemis, c'étaient les gardes-chasse de Noirval, et vous savez s'il leur taillait de la besogne! Il avait tort; mais n'était-il pas un homme comme nous? N'est-il pas né dans ce village? n'y a-t-il pas vécu? Et parce qu'il est mort par accident en voulant franchir le fossé du baron pour tirer un lièvre, méritait-il d'être jeté comme un chien dans le coin aux décombres? Et celui qui a fait cela, aurait-il bien fait?

« Va dire cela au café *Tricot!* » dit une voix dans la foule.

Du haut de son cheval, Robert reconnut l'interrupteur, un ancien braconnier passé depuis peu au service du baron.

D'un élan, il poussa le Diâle jusque sur l'imprudent, l'enleva comme une plume par le collet de sa blouse et, piquant des deux, le transporta à bras tendu jusqu'au seuil du café *Tricot.*

« Va le dire toi-même ! » s'écria-t-il en lançant le pauvre hère comme une balle dans les groupes qui étaient accourus sur le seuil du cabaret, puis, mettant son cheval au galop, il sortit de Noirval et regagna tranquillement sa ferme.

X

A cette heure même, au moment où les étoiles s'allumaient une à une, lampes d'or suspendues dans les cieux pour en marquer les étapes infinies, Madeleine Peyrolles était assise près de la fenêtre de sa chambre et songeait au bien-aimé.

Tout reposait dans la maison. Les dames Ladurette venaient de se coucher, et Marie dormait dans son berceau.

La nuit était superbe, une de ces nuits d'été, chaudes, parfumées et comme allanguies par le tiède rayonnement du sol. De la fenêtre qui donnait sur le jardin, Madeleine apercevait les parterres pleins de fleurs où serpentaient les petits

Hosted by Google

sentiers de sable jaune, puis la grande prairie qui se déroulait jusqu'aux maisons d'Andenelle, le long du Calvaire et du Pelé-Mont, et, dans le fond, la Meuse et ses montagnes bleuâtres.

Doux et discrets comme une pluie d'argent, les rayons du croissant lunaire tombaient du haut du Calvaire, dont les grandes ombres noires se profilaient sur la prairie. Les foins coupés s'étalaient en monceaux irréguliers, et le vent léger qui venait de la Meuse, en rasant la terre, apportait jusqu'aux narines de Madeleine leurs suaves et pénétrants aromes.

Nul bruit dans la campagne; nul écho dans la tiède atmosphère. Partout le grand silence chargé de rêveries.

Dans ce milieu voluptueux et calme, le cœur si longtemps comprimé de la jeune femme se dilatait enfin et chantait son hymne de délivrance. Depuis longtemps, elle aimait Robert; mais le souvenir du passé l'avait rendue craintive, et souvent elle s'était répété avec désespoir que jamais, sans doute, le jeune fermier ne la trouverait digne de lui. Maintenant, elle savait la vérité et, pour la première fois depuis des années, elle relevait fièrement la tête, purifiée par cet amour.

Alors, devant elle, surgissait la grande figure austère du vicaire de Noirval, qui lui souriait en la bénissant. Madeleine avait pour lui un respect sans bornes; elle l'aimait comme un père; elle l'adorait comme un Dieu. N'étaient-ce pas les mains du vicaire qui l'avaient arrachée à la mort? N'était-ce pas sa bouche qui avait la première laissé tomber sur elle des paroles de pardon? N'était-ce pas lui qui l'avait relevée, encouragée, instruite, et lui avait rendu familier ce monde des hommes et des choses où, pendant si longtemps, elle avait vécu en ignorante, comme une étrangère? Elle était digne de lui maintenant! Que dirait-il quand il apprendrait son mariage avec Robert Mornimont?

Elle eût voulu le voir, lui parler, lui confier ses espérances et ses rêves; mais il venait si rarement depuis quelque temps! Il semblait triste et préoccupé, et parfois il la regardait d'un air sévère et pensif qui la troublait singulièrement. Ne sui-

Hosted by Google

vait-elle pas cependant tous ses conseils? N'avait-elle pas écouté d'une oreille attentive les leçons qu'il lui donnait sur l'origine des choses et sur l'histoire des hommes? N'avait-elle pas rompu, pour lui faire plaisir, avec toutes les superstitions de l'enfance et remplacé la grossière légende de son catéchisme par les enseignements d'une religion noble et pure, assez grande pour envelopper le monde infini des étoiles, assez fière pour respecter la liberté de tous les êtres vivants?

Pourquoi donc cette froideur, ces rares visites? Ne l'aimait-il plus?

Madeleine se trompait. Le vicaire l'aimait toujours; mais il l'aimait autrement qu'elle ne l'aimait elle-même : il l'aimait d'amour.

Cet amour n'était pas né d'un seul coup ; il n'avait pas éclaté comme un incendie. Il s'était développé lentement pendant ses entrevues avec Madeleine, si bien que le jour où Marcel s'aperçut clairement de la vérité, il était trop tard : son cœur était à Madeleine!

Mais le vicaire de Noirval n'était pas une de ces âmes molles qui se laissent entraîner par le premier élan de la passion ; contre cet amour sacrilége il avait lutté courageusement. Malheureusement, la foi ardente qui l'avait soutenu jusqu'alors dans le combat de la vie, commençait à faiblir en lui. La sourde influence de Madeleine avait ébranlé comme un bélier cet orgueilleux édifice, qui ne pouvait subsister dans un esprit pareil à celui de Marcel que par la concentration de toutes ses énergies vers un seul but, et qui se démembrait aujourd'hui pierre à pierre, depuis que l'amour absorbait une partie de sa vigueur.

Une grande transformation s'opérait dans l'âme de Marcel. Ses illusions se dissipaient ; il voyait mieux et plus juste. Entre la vieille foi qui se cramponnait avec désespoir à toutes les fibres de son cœur et sa raison émancipée, un duel terrible, un duel à mort commençait à s'engager.

Ces doutes, ces anxiétés faisaient cruellement souffrir le vicaire. Il n'était pas de ces esprits légers et superficiels qui

Hosted by Google

changent de croyance comme on change d'un manteau; et vingt années de foi et d'habitude pesaient lourdement sur ses épaules.

Effrayé de ses doutes, effrayé de son amour pour Madeleine, Marcel Carnière en était venu à ne plus oser sonder sa propre conscience.

Alors, il s'était mis à faire de longues promenades au hasard, droit devant lui, par monts et par vaux, à travers les bois de Grand-Pré et d'Arville.

Ces courses aventureuses fatiguaient son corps et rafraîchissaient son sang. Sous les rameaux noueux des chênes trois fois séculaires, qui s'élargissaient comme des toits impénétrables aux rayons du soleil, Marcel pouvait cheminer de longues heures sans rencontrer personne. De temps en temps, au milieu de tous ces chênes, le tronc d'un hêtre gigantesque s'élevait comme une colonne de granit poli; puis, c'étaient les clairières, dont les fougères dentelées reluisaient au soleil autour des digitales de pourpre; plus loin, des ravines schisteuses bordées de sapins noirs; plus loin, dans le fond des coulées, des ruisselets qui jasaient sous les taillis; plus loin, des prés marécageux dont le vert émeraude resplendissait en plein fourré. Et parmi ces halliers épais, ces clairières ensoleillées, ces futaies aux dessous bleuâtres, la grande voix de la forêt composée de mille voix mystérieuses, faisait vibrer dans l'air sonore sa divine et sereine chanson.

Les feuilles sèches chuchotaient le long du sentier; le tronc des arbres craquait sous la sève; les oiseaux babillaient dans les ramées; la cognée du bûcheron résonnait au lointain, et les insectes, enivrés de lumière, tourbillonnaient en susurrant dans les gerbes d'or du soleil de juillet.

Au milieu de cette grande orgie de couleurs, de parfums et de capiteux aromes, Marcel avançait comme un somnambule. Cet immense bourdonnement monotone enserrait lentement ses tempes et finissait par engourdir son cerveau. L'âme inconsciente des choses absorbait sa pauvre conscience d'homme; il oubliait, il était heureux!

Hosted by Google

Parfois, à la tombée du jour, ses courses le conduisaient près de l'étang du château d'Arville. Un calme délicieux régnait dans cette charmante retraite. Au loin, de l'autre côté de l'eau, en haut de la pelouse, se dressait la façade de briques rouges, dont les tourelles se découpaient comme un décor de féerie sur le ciel transparent du crépuscule. Çà et là, quelque lumière brillait aux croisées et venait se refléter dans les eaux calmes de l'étang; et dans les alentours s'étendait, comme une enceinte, le vaste amphithéâtre des forêts de chênes.

Comme on était bien là, assis sur la pierre moussue, à côté du pont rustique qui franchissait l'entrée de l'étang. Devant Marcel, la brise nocturne berçait mollement les eaux endormies; derrière lui, s'étendaient les mystérieuses profondeurs des bois. Et sur son front, le ciel immense arrondissait son dôme d'acier bleui, constellé d'or.

Dans cette solitude régnait un majestueux silence, à peine troublé par le bruissement d'une feuille où le piétinement furtif des chevreuils qui venaient à la file, sur la pointe des pieds, le cou droit, le nez au vent, boire l'eau fraîche de l'étang.

Quelquefois aussi des pas légers se rapprochaient à travers les bois; c'étaient des amoureux qui rentraient au village. Ils se tenaient enlacés et marchaient lentement en causant tout bas. On les voyait traverser le pont rustique, s'enfoncer dans le chemin creux bordé de noisetiers, et longtemps encore le bruit cadencé de leurs pas résonnait sur les feuilles sèches.

Ce spectacle réveillait la douleur endormie dans le cœur de Marcel, et le ramenait brusquement à la pensée de Madeleine! Il la voyait se dresser devant lui, belle comme une madone de Murillo, et la chaude lueur de ses yeux allongés faisait passer un frisson dans les veines du vicaire. Oh! pourquoi lui était-il défendu d'aimer? Pourquoi sa mission lui fermait-elle toutes les joies de la famille? Pourquoi l'Église jetait-elle ainsi ses ministres en dehors de l'humanité et les emmaillottait-elle comme des cadavres dans

Hosted by Google

leur robe de prêtres? Non, cela n'était pas bien; la religion qui ordonnait de pareilles choses ne pouvait être la vraie religion, celle qui n'adore pas des dieux de vengeance et de haine, qui ne se prosterne point devant des statuettes d'or ou d'ivoire, qui ne croit point aux pèlerinages ni aux miracles, qui ne lance point l'anathème aux meilleurs instincts de l'humanité, mais qui adore le Dieu vivant, l'Esprit qui anime, ordonne et contient la nature dans un immense et suprême embrassement.

C'est ainsi que rêvait Marcel, jusqu'au moment où le cri d'un héron, le bramement d'un chevreuil le réveillaient en sursaut. Alors, il se retrouvait seul, dans la nuit silencieuse, et reprenait tristement le chemin de Noirval.

XI

Un soir, dans les premiers jours d'août, le vicaire de Noirval venait de rentrer.

Le temps était orageux. Une chaleur accablante et moite allourdissait l'atmosphère, et de grosses nuées cendrées se rassemblaient au dessus des forêts d'Arville et de Gesves, dans lesquelles on entendait déjà gronder lentement le tonnerre. Sur ce fond plombé du ciel, les hautes futaies, éclairées par les rayons blafards du soleil couchant, prenaient un aspect sinistre; et vers le zénith se tordaient au hasard quelques paquets de nuages jaunes, déchiquetés par les vents indécis.

Ce soir-là, Marcel était fort triste et fort découragé. Les intrigues électorales, auxquelles il avait encore assisté dans la journée, imprégnaient son cœur d'un profond dégoût, et jamais il n'avait senti ses croyances aussi ébranlées qu'en ce moment.

Tout à coup, l'on frappa à la porte. Il alla ouvrir, et se trouva en présence d'un prêtre de haute taille conduit par le Roussia.

« Le père Frumence! murmura-t-il.

— Moi-même, mon cher vicaire, dit le jésuite avec une fausse bonhomie. Je viens de Noirval et j'ai pensé à vous

Hosted by Google

faire une petite visite en passant. Je ne vous dérange pas au moins?...

— Non, » dit le vicaire.

Le jésuite s'inclina et, se tournant vers le Roussia. « Maintenant, mon garçon, dit-il, retourne là-bas, nous avons à causer. »

Le Roussia s'empressa d'obéir avec une satisfaction visible.

Le vicaire fit asseoir le père Frumence dans son fauteuil et prit place en face de lui, de l'autre côté de la table.

« A quoi dois-je l'honneur de votre visite, monsieur? lui dit-il, car je ne suppose pas que ce soit seulement le plaisir de me voir qui vous amène ici?

— En effet, dit le père Frumence, j'ai à vous parler de choses sérieuses, très sérieuses, qui intéressent au plus haut point votre avenir... Les élections approchent, monsieur le vicaire; que pensez-vous du résultat? Notre digne mayeur sera-t-il réélu?

— Je n'en sais trop rien, monsieur ; je m'occupe fort peu des élections.

— Cependant, elles ont une grande importance pour notre parti. Plus que vous ne pouvez le penser, monsieur le vicaire! Ah! je vois à vos lèvres ce que vous allez me répondre : le bourgmestre ne dit pas la messe! le bourgmestre n'enseigne pas la religion!... C'est vrai, mais il dirige l'esprit public, il protége les bien pensants. A ce propos, monseigneur est d'avis qu'on ne saurait attacher trop d'importance à avoir un conseil communal bien composé... Et je ne doute pas que Dieu ne nous seconde dans les efforts que nous allons tenter. Tenez, monsieur le vicaire, poursuivit-il en s'inclinant vers Marcel et en baissant la voix, ne vient-il pas déjà de se passer dans le village un événement qui prouve la sollicitude de la Providence pour cette commune?

— Quel événement?

— La guérison de la mère Louchet! »

Le vicaire tressaillit.

« N'est-ce pas, continua le père Frumence, que c'est réellement une chose étonnante que le retour à la santé de

Hosted by Google

cette femme, paralysée depuis quatorze ans et qui, aujourd'hui, remue les membres, parle et marche. Car elle marche depuis ce matin.

— Elle marche ! dit le vicaire. Oh ! Dieu soit loué !

— Oui, Dieu soit loué, car c'est un *miracle,* un vrai miracle que le Ciel nous envoie pour le bien de la commune et pour le vôtre aussi, monsieur le vicaire. »

Marcel regarda le jésuite avec inquiétude, comme on regarderait un reptile qui se prépare à prendre son élan.

« Oui, poursuivit le père Frumence en changeant de ton, pour le vôtre aussi, car la guérison de la mère Louchet peut rendre votre nom célèbre, monsieur Carnière, et faire votre fortune. Vous êtes jeune, instruit, zélé, bien qu'un peu rêveur encore; monseigneur a su apprécier vos précieuses qualités et, c'est pour cela qu'il vous a placé à Noirval. Maintenant, Dieu lui-même ouvre à vos légitimes ambitions une carrière superbe, qui peut vous conduire au grand-vicariat de Namur, plus haut encore peut-être !... Et cela, tout en rendant à notre sainte religion un service signalé.

— Quel service? »

Le père Frumence se pencha jusqu'à l'oreille de Marcel et lui dit à voix basse :

« Celui d'être le ministre de Dieu dans l'accomplissement du miracle. »

Marcel sentit un frisson lui courir dans le dos.

« Mais, dit-il, la mère Louchet est guérie ! Vous dites vous-même qu'elle marche depuis ce matin.

— Oui, mais nul ne le sait encore ! Les Mornimont gardent prudemment le secret. Ils prient et glorifient le Seigneur. Il faut, monsieur le vicaire, que cette guérison soit entourée de l'éclat solennel qui convient à un pareil miracle ; il faut, pour que ce miracle produise son effet, qu'il ait lieu en public, devant les fidèles assemblés, qu'en un mot, la mère Louchet, transportée dimanche à l'église de Noirval, après les prières que vous prononcerez avec vos paroissiens, se lève et marche à votre commandement! »

Marcel Carnière se leva pâle comme un spectre. « Mais

Hosted by Google

c'est un mensonge que vous me proposez là, monsieur! c'est une comédie! »

Le père Frumence haussa les épaules avec une sorte d'impatience. « Oh! murmura-t-il, une comédie! L'Église permet de ces innocentes mises en scène pour faire prévaloir les idées de la foi. Le miracle existe, nous le révélons d'une façon solennelle; où donc est le mensonge?

— Et vous avez pensé que je remplirais un rôle dans cette pièce? » dit le vicaire dont la colère commençait à faire trembler la voix.

Le père Frumence se leva. Son regard cauteleux devint subitement dur et hautain.

« On l'a pensé, répliqua-t-il d'un ton sec; je dirai plus, on le veut.

— Et moi, monsieur, je ne veux pas! » s'écria le vicaire en éclatant avec violence.

Le père Frumence le regarda d'un air froid et sinistre.

« Vous oubliez à qui vous parlez, monsieur, dit-il en pesant ses mots. Ces résistances ne vous conviennent guère. Vous jouez gros jeu, je vous en préviens; plus gros que vous ne pensez peut-être! Songez-y bien : d'un côté, je vous promets au nom de l'Église, une cure à Namur et dans quelques mois, la place de grand-vicaire. De l'autre, la ruine, je dirai plus, le déshonneur, car vous avez des ennemis qui parleront.

— Qu'ils parlent! répliqua Marcel en relevant fièrement la tête. Que diront-ils dont j'aie à rougir?

— Ils diront que vous, qui prêchez l'austérité des mœurs, vous ne la pratiquez pas vous-même; ils diront que vous avez recueilli jadis une jeune femme chassée par ses parents, une fille perdue, Madeleine Peyrolles; ils diront que vous l'avez placée à Andenne, que vous correspondez avec elle, que vous allez la voir, qu'on vous a surpris maintes fois ensemble et que peut-être cet enfant...

— Monsieur! » s'écria le vicaire. Une colère effrayante bouleversait ses traits ordinairement si calmes; la flamme de l'indignation étincelait dans ses yeux. « Monsieur,

Hosted by Google

répéta-t-il d'une voix frémissante, ceux qui diront cela auront menti!

— Ceux qui diront cela le prouveront, monsieur Carnière, répliqua le père Frumence en reculant prudemment d'un pas. Ils ont en main des lettres que vous adressait cette Madeleine, ils ont des témoins et le premier de tous, c'est le fils de la mère Louchet.

— Oh! » murmura le vicaire d'une voix étranglée.

Le voile d'illusions qui lui troublait encore les yeux, se déchira d'un seul coup. Il vit l'abîme où il était tombé; il vit le plan machiavélique du jésuite se dérouler devant lui; il vit son nom déshonoré, et déshonorée comme lui, avec lui, cette pauvre jeune femme qu'il aimait.

Alors son cœur se souleva.

« Mais vous, monsieur, vous ne croirez pas ces infamies, dit-il avec angoisse; vous les démentirez!

— Moi? répliqua froidement le jésuite. Cela dépend. Si le miracle a lieu, nul ne parlera jamais; car, en reconnaissance du grand service rendu par vous à la sainte Église, nous fermerons les yeux. S'il n'a pas lieu, alors... il faudra faire justice.

— C'est donc un marché que vous me mettez là en main?

— Vous l'avez dit.

— Misérable! »

Un courant d'irrésistible fureur traversa les nerfs du vicaire et banda ses muscles. Il bondit vers le jésuite, la main levée; mais un dernier effort de volonté l'arrêta; il tourna sur lui-même.

« Sortez! » dit-il d'une voix sourde.

Le père Frumence fit un pas vers la porte. « Réfléchissez, dit-il d'un air à la fois cauteleux et menaçant; il en est encore temps... Le déshonneur ou... »

Le vicaire ne le laissa point achever. Sa main s'abattit comme une serre d'aigle sur le bras du jésuite épouvanté.

« Vous êtes un coquin, gronda-t-il, et ce que vous me proposez est infâme!... Mais je devrais presque vous remercier; car vous m'ouvrez les yeux. Allez dire à vos maîtres,

Hosted by Google

qu'à partir de ce moment, Marcel Carnière n'est plus prêtre, et qu'il abjure solennellement à la face du ciel la religion de mensonge et d'hypocrisie que vous représentez! Et maintenant, sortez! »

Le père Frumence voulait parler encore; mais le vicaire le poussa violemment vers la porte.

« Mais sortez donc! dit-il, ou, par le Dieu vivant, je vous écrase sous mon talon comme un reptile! »

Le jésuite vit venir la foudre, menaçante et sans merci. Il eut peur, tourna sur lui-même et se sauva.

Pâle, les sourcils froncés, les lèvres serrées, Marcel Carnière demeurait à la même place; à le voir dans sa longue robe noire, dont pas un pli ne bougeait, on l'eût dit changé en statue.

Peu à peu cependant, ses traits se détendirent, il porta la main à sa poitrine, un flot de larmes jaillit de ses yeux. « Enfin! » murmura-t-il avec un grand soupir. Et pour la première fois depuis des années, il pleura.

La crise était finie. Le poids énorme qui lui écrasait le cœur depuis si longtemps, avait disparu. Il était sauvé! Il voyait! Il se sentait libre, débarrassé des liens avilissants qui l'avaient enchaîné, rendu à la vie réelle, à la vie de la raison. Comme un convalescent qui sort enfin de son lit de souffrances, comme un prisonnier qui voit tomber les verroux de son cachot, il respirait à pleins poumons et relevait fièrement la tête.

Arrière les fantômes du mysticisme et les compromis d'un esprit malade! Arrière les fables d'une religion mythologique et les hypocrisies d'une Église intrigante et sans conscience! Arrière ce Dieu menteur qui lui avait si longtemps caché le vrai Dieu!

Plus de barrières maintenant! Son esprit s'élevait d'un grand coup d'ailes à travers l'espace sans bornes. Encore une fois, il était libre, libre, et ce mot-là disait tout! Désormais, il allait pouvoir vivre de la vie d'un homme, penser comme un homme, agir comme un homme, ressentir les émotions, les douleurs et les joies d'un homme, aimer comme un homme!...

Hosted by Google

Aimer?... N'aimait-il pas déjà Madeleine de toutes les forces de son cœur? Et pourquoi s'en défendre maintenant? Cet amour n'était-il pas droit, fier, pur, dévoué, sans tache?... Ah! si Madeleine le voulait, que d'heureux jours ils pourraient passer ensemble!...

Ainsi rêvait Marcel, emporté par cette noble ivresse des victorieux qui ont longtemps et vaillamment combattu, insensible aux éclairs qui commençaient à blanchir le ciel, insensible au tonnerre dont les grondements formidables faisaient trembler les carreaux.

XII

Tout à coup, la porte mal fermée céda sous un choc violent et Robert Mornimont se précipita dans la chambre.

A la lueur de la foudre, il était effrayant à voir. Ses yeux étincelaient, et sur ses lèvres blanches tremblait l'écume de la colère.

« Qu'y a-t-il donc? dit le vicaire, brusquement rappelé à la réalité.

— Il y a, répliqua Robert d'une voix stridente, que vous aviez raison, monsieur le vicaire. Je ne suis plus fermier du baron de Noirval! »

Il se mit à rire d'un rire sinistre, ironique et terrible comme un rire de damné.

« Oui, reprit-il en saisissant le vicaire par les épaules, ces misérables ont résilié mon bail! Ils m'ont fait savoir qu'à partir du premier décembre, j'avais à déguerpir et à chercher ailleurs mon gîte et ma pitance!... Comprenez-vous, monsieur le vicaire? Voilà ce qu'ils ont fait, vos nobles, vos jésuites, vos amis, vos marmotteurs de litanies, vos donneurs de bénédictions! »

Le vicaire se dégagea vivement de l'étreinte du fermier, et le repoussant loin de lui avec la force d'un ressort d'acier. « Est-ce pour m'insulter que vous êtes venu ici? » dit-il d'un ton sévère, en redressant sa haute taille.

Robert Mornimont demeura un instant interdit. Il se

Hosted by Google

mordit les lèvres, tordit sa moustache, et se précipitant vers Marcel: « Pardon, balbutia-t-il d'une voix rauque qui ressemblait à un sanglot, je ne sais plus ce que je fais... Je deviens fou!... Mais vous ne savez pas ce que je souffre?... Cette ferme, voyez-vous, c'était mon pain, c'était mon avenir, c'était... oh! »

Les larmes l'étouffaient. Amères et brûlantes, elles coulaient le long de ses joues bistrées; il les avalait avec rage en essayant de retrouver la parole.

« Voyez-vous, monsieur le vicaire, reprit-il enfin, c'est mon bonheur qu'ils m'ont pris. J'allais me marier! J'allais épouser... Mais vous la connaissez bien, vous!

— Moi?

— Ma cousine Madeleine?

— Madeleine! »

Ce mot tomba comme la foudre sur le front du vicaire. Immobile, pétrifié, il voyait s'effondrer en lui tous ses rêves à la fois. Cet homme qui était là devant lui, c'était son rival! son heureux rival! L'âpre morsure de la jalousie lui tordit le cœur... Sombre comme la haine, son regard s'abattit sur le fermier.

Celui-ci s'était laissé tomber sur une chaise. La tête dans les mains, il pleurait en s'arrachant les cheveux, et les sanglots sourds qui sortaient de sa poitrine ressemblaient à des rugissements.

A la vue de ce colosse qui râlait comme un enfant sous le poids de la douleur, Marcel sentit le bouillonnement nerveux de la colère s'apaiser en lui.

Lentement, il s'approcha de Robert, et posant la main sur son épaule : « Elle vous aime? dit-il.

— Comme je l'aime moi-même, » répondit le jeune homme au milieu des larmes.

Le vicaire l'enveloppa d'un long regard d'ineffable pitié. Puis il se mit à se promener d'un air pensif. C'était un spectacle étrange que celui de ces deux hommes réunis dans cette petite chambre, l'un debout dans sa robe noire, l'autre affaissé sur sa chaise et pleurant. Au dehors l'orage, se déchaî-

Hosted by Google

nait dans toute sa furie, la pluie battait les vitres, de larges éclairs passaient en nappes éblouissantes et les éclats sauvages du tonnerre roulaient comme des escadrons de bronze à travers les nuées.

Les minutes s'écoulaient. Soudain le vicaire s'arrêta; la flamme pure du sacrifice luisit dans ses yeux; un mélancolique sourire erra sur ses lèvres.

« Robert, dit-il d'une voix calme, ne pleurez plus. Vous épouserez Madeleine.

— Hélas! je ne possède plus rien!

— Vous possédez encore l'intelligence et l'instruction.

— A quoi cela peut-il me servir maintenant!

— Ne connaissez-vous personne qui s'intéresse à vous?

— Je n'ai que des ennemis à Noirval!

— Vos tantes?

— Vivre aux dépens de mes tantes? Jamais!

— Eh bien, laissez-moi faire. Je me charge de vous trouver une position.

— Vous, monsieur le vicaire.

— Oui, moi, le donneur de bénédictions, le marmotteur de litanies.

— Non! s'écria le fermier en lui saisissant les deux mains avec effusion, non! Mais le plus dévoué, le plus noble, le meilleur des hommes! »

Marcel retint longuement dans les siennes ces deux mains loyales, brunies par le travail.

« Ayez bon espoir, dit-il; dès demain vous connaîtrez le résultat de mes recherches. Je vous écrirai.

— Je ne vous verrai donc pas? »

Le vicaire hésita un instant avant de répondre.

« Non, répliqua-t-il enfin; je vais m'absenter... Pour longtemps peut-être. »

Robert jeta sur le vicaire un regard surpris.

« Ne m'interrogez pas, continua Marcel; demain vous saurez tout. »

Son visage reflétait une telle tristesse que le fermier en fut remué jusqu'au fond de l'âme.

Hosted by Google

« Vous souffrez? demanda-t-il doucement. Ne pourrais-je rien faire pour vous? »

Marcel hocha mélancoliquement la tête.

« Le mal dont je souffre est de ceux qui ne guérissent point, » murmura-t-il.

Et, s'efforçant de dominer l'émotion qui l'envahissait. « Au revoir, Robert, ajouta-t-il, au revoir mon ami! »

Ils se serrèrent une dernière fois la main et le fermier se retira.

La nuit tombait; l'orage avait cessé; l'air était frais, et dans le ciel lavé, les dernières lueurs crépusculaires se fondaient lentement.

Debout sur le seuil de la porte, le vicaire suivit quelque temps des yeux le jeune homme qui descendait la montagne et dont la fière silhouette se découpait sur les pâleurs de l'horizon.

« Ils me devront une partie de leur bonheur, murmura-t-il; que ce soit là ma récompense! »

Il rentra et vint s'asseoir dans l'ombre, près du foyer, à cette même place où, quelques mois auparavant, il avait vu Madeleine pour la première fois.

Quel chemin il avait parcouru depuis lors! Comme tout était changé maintenant!... Foi, poésie, amour, l'ouragan avait tout balayé. Dans ce grand naufrage de toutes ses croyances, de tout ce qu'il avait adoré pendant vingt ans, un seul sentiment l'avait soutenu : son amour pour Madeleine! La vague espérance de s'en faire aimer, de lui appartenir un jour avait sans cesse entretenu son courage. Aujourd'hui, ce dernier appui sombrait; seul, éperdu, sans force, il ne voyait plus devant lui que le néant, et se sentait envahir par ce morne désespoir de ceux qui ont manqué leur vie.

Trop tard! Ces mots lugubres résonnaient à son oreille et faisaient monter à ses yeux des larmes amères, des larmes de sang.

Mais il vainquit bientôt cette défaillance de ses nerfs. Une âme vaillante comme la sienne ne pouvait se laisser abattre ainsi!

Hosted by Google

Il se leva. Une décision calme et ferme se lisait dans ses yeux. Si les portes du bonheur lui étaient à jamais fermées ici-bas, il pouvait cependant encore faire lui-même des heureux. Le monde est grand, et l'arène du dévouement est immense; ce sont les dévoués qui manquent. Marcel résolut d'être un de ceux-là.

XIII

L'aube blanchissait à peine les cimes de la forêt de Noirval, que Marcel Carnière était déjà debout, prêt à partir, vêtu pour la dernière fois de cette robe de prêtre qu'il se proposait d'échanger à Namur contre des vêtements laïques, et tenant à la main une modeste valise, dans laquelle il avait placé les objets les plus nécessaires.

Au moment de franchir le seuil de sa maison, il rencontra le Roussia, qui venait remplir sa besogne habituelle.

Le petit bossu fut très interdit en apercevant le vicaire avec une valise à la main, et demeura bouche béante devant lui en écarquillant ses yeux rouges.

La vue du Roussia raviva dans l'âme de Marcel le souvenir de la scène de la veille; un grand sentiment de dégoût lui souleva le cœur, car rien ne lui répugnait plus que l'hypocrisie et la trahison.

Mais ce mouvement instinctif de révolte s'apaisa bientôt. Le vicaire attira l'enfant près de lui, et le regardant en face :

« Raphaël, lui dit-il, tu m'as trompé, tu m'as espionné, tu m'as vendu à mes ennemis, tu as fouillé dans mes tiroirs et tu as volé mes lettres. C'est bien mal ce que tu as fait là, mon enfant. »

A ces paroles sévères, le petit bossu devint tout pâle et se mit à trembler comme une feuille, en tenant les yeux attachés à la pointe de ses pieds.

« Regarde-moi, reprit le vicaire, en relevant le menton de l'enfant. Est-ce que je t'ai jamais fait de la peine? »

Le Roussia se mit à trembler plus fort; ses lèvres s'agi-

Hosted by Google

tèrent convulsivement; ses yeux devinrent humides, et tout à coup, il se mit à pleurer en sanglotant.

« Pardon, pardon, monsieur le vicaire! s'écria-t-il en se jetant aux genoux de Marcel. C'est le père Frumence qui m'avait dit de faire cela!

— Il ne fallait pas l'écouter; il ne faut jamais écouter que sa conscience, Raphaël! Est-ce que tu ne sentais pas, pauvre enfant, que tu faisais le mal en m'espionnant ainsi?

— Oui! sanglota le Roussia.

— Relève-toi et cesse de pleurer. Tu es cause, vois-tu bien, que je vais partir. Tu ne me verras plus. N'oublie jamais ce qui vient d'arriver : que cela te soit une sévère leçon. Va maintenant, retourne près de ta mère; elle est guérie. Aime-la bien et pense de temps en temps au vicaire Carnière; cela te donnera du cœur pour résister au mal. Adieu! ferme la maison et ne la rouvre que pour Robert Mornimont. »

Il prit le Roussia dans ses bras, l'embrassa sur ses deux petites joues ridées, lui glissa une pièce d'or dans la main et s'éloigna rapidement.

A l'entrée du bois de Noirval, il s'arrêta, jeta un mélancolique regard sur cette riante vallée baignée dans les brouillards de l'aube, sur ces champs, ces bois et ce village, où il croyait naguère pouvoir couler paisiblement sa vie, et s'enfonça dans la forêt.

Le soleil venait de se lever, quand Marcel Carnière sonna à la grille d'une charmante maison de campagne située à mi-côte, à l'entrée du vallon d'Andenne, à l'angle d'un des lacets de la route d'Ohey.

C'est là que demeurait un de ses anciens camarades de Floreffe, aujourd'hui directeur d'une importante filature d'Andenne. Bien que libéral à tous crins, il n'en avait pas moins conservé avec Marcel des relations fort amicales, et tout récemment encore, il s'adressait à lui pour demander s'il ne connaissait personne auquel il pût confier la surveillance de ses ateliers. Cette demande était revenue à l'esprit du vicaire, quand, la veille au soir, Robert Mornimont se lamentait à ses côtés. Pourquoi le jeune fermier ne convien-

Hosted by Google

drait-il pas? Il était actif, probe, robuste, intelligent et possédait une instruction moyenne assez étendue. Les espérances du vicaire ne furent point trompées. Le filateur accepta sur le champ le protégé de son ami, et l'on décida que, pour commencer, Robert aurait deux mille francs de traitement ; mais le talent et l'application ne pouvaient manquer d'améliorer très rapidement cette position.

Marcel remercia son ami avec autant de chaleur que s'il se fût agi de lui-même, et se hâta d'écrire, dans le bureau même du filateur, une longue lettre à Robert Mornimont. Dans cette lettre, il lui faisait part du résultat de sa mission, lui racontait toute l'affaire du miracle et lui léguait les livres de sa petite bibliothèque.

La lettre cachetée et mise en poche, Marcel prit congé de son ami et se dirigea en ligne droite vers la station d'Andenne, à travers les broussailles et les rochers de la montagne du Calvaire. De cette façon, tout en évitant de rencontrer Madeleine, devant laquelle il ne voulait plus se présenter, il avait la vague espérance de l'apercevoir dans son jardin ou à la fenêtre, et de la saluer de loin d'un invisible et dernier adieu.

Mais le hasard déjoue les projets les mieux combinés. Du haut de la montagne, le regard de Marcel plongea vainement sur la petite maison de la place du Chapitre. La place était vide, les fenêtres muettes, et dans les sentiers du jardin baigné par le demi-jour matinal, les oiseaux seuls passaient en sautillant.

Le vicaire se mit à descendre tristement les sentiers escarpés du Calvaire. Il arrivait au bas et débouchait des taillis dans la grande prairie qui sépare Andenne d'Andenelle, quand un pas léger fit crier tout à coup le gravier noir du chemin qui borde la montagne, et Marcel Carnière se trouva face à face avec Madeleine et Marie, qui se promenaient.

Tout le sang du jeune homme reflua vers son cœur ; il crut qu'il allait mourir.

De son côté, Madeleine ne put retenir un cri d'étonnement, presque d'effroi. La physionomie bouleversée du vicaire,

Hosted by Google

son air défait, son teint pâle, la valise qu'il tenait à la main, tout en lui était insolite et troublait la jeune femme.

« Monsieur le vicaire! dit-elle enfin. Vous, de ce côté ! Venez-vous chez nous? Il y a si longtemps qu'on ne vous a vu ! »

Debout devant elle, il la regardait d'une façon étrange. Elle lui semblait si belle dans son frais costume, les joues avivées par le brouillard matinal, les lèvres roses, les yeux clairs et doux comme une caresse.

Alors, par un violent retour de mémoire, il la revit soudain telle qu'elle lui était apparue la première fois, hâve, déguenillée, les cheveux dénoués et couverts de neige, le visage bleui par le vent d'hiver, avec Marie roulée dans son manteau; il la revit, et dans le fond de son cœur désolé, une voix s'éleva qui disait : Cette santé du corps et de l'âme, c'est à toi que Madeleine la doit!

Il la prit doucement par la main et la fit asseoir à ses côtés sur la mousse, à la lisière du bois.

« Vous allez être bien heureuse, Madeleine! » dit-il d'une voix grave.

La jeune femme tressaillit et le regarda en rougissant.

« Vous allez épouser le meilleur et le plus vaillant des hommes; aimez-le toujours comme il vous aime!

— Robert vous a donc raconté?... balbutia Madeleine.

— Oui.

— Et vous l'approuvez, n'est-ce pas, monsieur le vicaire?

— Oui. »

Des larmes perlèrent aux coins des yeux de Marcel. Il se leva.

Madeleine le regardait fort interdite. Pourquoi ces larmes? Elle n'osait l'interroger. Il y avait dans l'attitude du vicaire quelque chose d'imposant qui la troublait. Pensif et silencieux, les yeux fixés sur elle, il semblait délibérer sur ce qu'il allait dire.

« Madeleine, murmura-t-il enfin, nous ne nous verrons sans doute plus en ce monde.

— Vous partez?

Hosted by Google

— Oui, je quitte le pays.

— Vous?

— Robert vous dira pourquoi. Il a mes instructions et vous racontera tout... Je voulais partir sans vous voir, parce que je craignais votre douleur et la mienne. Dieu en a décidé autrement. Recevez donc mes adieux, Madeleine. Soyez heureuse et gardez-moi une petite place dans vos souvenirs. »

Il lui serra la main et pencha le front vers elle comme pour l'embrasser. Mais il se retint par un effort suprême, saisit la petite Marie dans ses bras, déposa sur ses joues roses un baiser convulsif, et brusquement, sans tourner la tête, il s'élança dans le sentier.

. . . . . .

Le soir même, Robert Mornimont apprenait tout à la jeune femme : l'histoire du miracle, le renvoi de la ferme, le dévouement du vicaire. Il n'y avait qu'une chose qu'il ne pût raconter, parce qu'elle était restée le secret de Marcel : son amour pour Madeleine.

Malgré le départ du vicaire, le miracle eut lieu, mais sans pompe. On se contenta d'annoncer aux alentours la guérison de la mère Louchet par l'intervention de la sainte Vierge, et bientôt, de tous les côtés, les pèlerins affluèrent au sanctuaire de Notre-Dame de Noirval.

Cet heureux événement porta jusqu'aux nues la renommée des Mornimont; car on ne pouvait nier que la fameuse robe brodée d'or, que ces pieuses gens avaient offerte à la Vierge, n'eût grandement contribué à attirer sur la paralytique l'ineffable sollicitude de Marie-Immaculée.

Pour mettre le comble à leur belle conduite, les Mornimont continuèrent à prêter à la mère Louchet une généreuse hospitalité. Charité bien placée, d'ailleurs, car la ferme ne désemplissait plus désormais de prêtres, de révérends pères, de jésuites, de moines, de monseigneurs et de nobles dames qui venaient présenter leurs hommages à la pauvre vieille. Raphaël lui-même se ressentit de cet heureux état de choses; nul n'osa plus l'appeler *Roussia,* et les jésuites ne tardèrent

Hosted by Google

pas à le placer dans un de leurs principaux établissements pour former son esprit et son cœur selon les lois de la sainte Église romaine.

Quant à l'effet produit par le miracle sur les élections, il fut immense. Elles donnèrent une majorité écrasante aux cléricaux et au baron, qui traîne ses derniers jours sous la férule des jésuites et de Mme Gertrude.

Dans un milieu plus profane, Robert Mornimont n'est pas moins heureux. Grâce à son énergie et à son intelligence, il occupe aujourd'hui un emploi fort important dans la filature, et tout porte à croire qu'il est loin d'être arrivé au terme de ses progrès. Il demeure à Andenne avec Madeleine chez les tantes Ladurette, rajeunies de dix ans. Depuis quatre printemps, Marie a un petit frère, aussi noir qu'elle est blonde et qui lui dispute avec succès les caresses de Minette et les bonbons des vieilles tantes.

Ces deux enfants, Madeleine et Robert ont résolu de les élever dans la religion du devoir et de la raison, dans la religion du vicaire Marcel.

Pauvre vicaire! Pendant cinq ans, on n'en entendit plus parler, et déjà l'on commençait à l'oublier, car tout s'oublie dans ce monde, quand, un jour de septembre 1874, le facteur remit à Madeleine une lettre chargée venant de New-York.

Cette lettre, écrite en français et signée Horace Morrison, docteur en médecine, était ainsi concue :

Madame,

En ma qualité d'ami et d'exécuteur testamentaire du docteur Marcel Carnière, j'ai la douleur de vous annoncer la mort de cet homme de bien. Arrivé en Amérique, il y a cinq ans, M. Carnière s'était voué avec ardeur à l'étude de la médecine, et, grâce à ses talents et à son infatigable énergie, il s'était mis à même, en peu de temps, d'exercer sa nouvelle profession.

Médecin depuis deux ans, il avait déjà réussi à se former

Hosted by Google

une très belle clientèle. Mais il aimait trop les pauvres et ne se ménageait pas assez. Dans une épidémie typhoïde qui a récemment éclaté ici, le docteur Carnière déploya un dévouement sans égal, qui finit par lui être fatal. Atteint de la terrible maladie, il n'a cessé, jusqu'au dernier moment, de prodiguer à tous les secours de sa science. Il est mort en héros, comme un soldat sur le champ de bataille.

D'après ses dernières volontés, je joins à ma lettre, en un mandat de banque, les deux cents dollars qui constituaient ses modestes épargnes et qu'il vous a spécialement légués ainsi qu'à votre mari.

Si quelque chose peut adoucir l'amertume de vos regrets, apprenez, Madame, que le docteur Carnière s'est éteint sans douleur, plein de confiance en Dieu et dans la ferme espérance d'une vie meilleure. Il devait bien vous aimer sans doute, car le dernier mot qu'il ait prononcé a été le nom de Madeleine.

HERMANN PERGAMENI.

FIN.

Hosted by Google

LA BELGIQUE ET LA HOLLANDE

DEPUIS LEUR SÉPARATION AU SEIZIÈME SIÈCLE

JUSQU'EN 1790 *

La mort de Joseph II, qui arriva au mois de février 1790, jointe aux atrocités dont la révolution française commençait à se souiller, eut pour effet de modifier les dispositions hostiles des puissances alliées à l'égard de l'Autriche. Et d'ailleurs, l'archiduc Léopold, qui succédait à l'empereur, s'empressa de désavouer, même avec assez peu de dignité, l'œuvre entreprise par son prédécesseur. Il fit savoir aux États des diverses provinces « qu'il n'avait jamais été instruit en forme, ni consulté, sur ce qui avait été fait dans les affaires relatives aux Pays-Bas, et qu'il n'avait eu aucune part, ni directement ni indirectement, dans ce qui avait eu lieu sous le règne de Sa Majesté l'empereur, et qu'il n'en avait pas eu surtout aux changements de système ; mais qu'au contraire, il avait constamment désapprouvé, en son particulier, ceux qui avaient été introduits, depuis plusieurs années, et particulièrement toutes les infractions faites à la Joyeuse Entrée, aux priviléges et constitutions des provinces respectives, etc. » En conséquence, le nouveau souverain promettait de faire aux États, au clergé et à toutes les classes de citoyens, non seulement les concessions qu'ils avaient réclamées jusque-là, mais encore telles autres qu'ils jugeraient utiles, avantageuses ou convenables ; il leur offrait, en outre, « une amnistie générale, entière et plénière, pour tout le passé, promettant que personne ne pourrait être recherché, inquiété ou molesté d'aucune façon, directement ou indirectement, pour aucune des affaires passées ».

* Voir la *Revue de Belgique* du 15 novembre dernier.

Hosted by Google

Il était impossible de se montrer plus humble et plus conciliant. Le gouvernement révolutionnaire de Bruxelles refusa néanmoins d'accepter ces propositions, et après deux mois de réflexion, le roi Léopold eut enfin le courage de les révoquer : par dépêche du 11 mai 1790, il fit connaître aux gouverneurs généraux que sa déclaration du 2 mars devait être regardée comme non avenue, et qu'ils ne devaient plus promettre autre chose, en son nom, que le rétablissement, dans chaque province, des anciennes constitutions.

Pour les puissances alliées, l'abandon de la politique de Joseph II devait suffire; effectivement, il en était ainsi quant au cabinet britannique, à en juger par un rapport dans lequel le baron de Feltz, envoyé autrichien à La Haye, rend compte d'un entretien qu'il a eu avec le ministre anglais, lord Auckland, le 30 mars 1790 : « Il a, en quelque façon, dit-il, entrepris de me convaincre que sa cour, justement effrayée des conséquences funestes de l'esprit de révolte qui germe dans toute l'Europe, s'appliquait avec effort au rétablissement général de la paix, afin que les souverains soient en état de travailler, dans leurs dominations respectives, à étouffer ces dispositions alarmantes, dont, m'a-t-il dit en passant, l'Angleterre avait moins à redouter que tout État du continent, attendu sa position isolée et les preuves d'attachement que le peuple anglais venait de donner à la constitution... Il a cherché à me prouver ce qu'il avançait par une lettre que le roi d'Angleterre doit avoir écrite depuis peu à S. A. R. l'électeur de Cologne, au sujet des mouvements que les patriotes hollandais faisaient dans le pays de Munster... J'ai cru ne pouvoir me dispenser d'observer qu'il eût été à désirer que la Hollande n'eût pas donné récemment un mauvais exemple, bien différent de ces principes, à l'occasion des troubles des Pays-Bas. Cette observation n'était pas de nature à être relevée ; mais il en a pris occasion de m'assurer, dans les termes les plus énergiques, en faisant abstraction aux deux autres puissances alliées, que le système invariable du roi et du ministre d'Angleterre était que les Pays-Bas devaient rester sous la domination de la maison

Hosted by Google

d'Autriche, *mais avec la conservation entière de leur Constitution et de leurs priviléges, de manière que le souverain ne pût jamais y déployer une force capable d'inquiéter les puissances voisines;* que ce n'était aussi que sous ce point de vue que l'Angleterre avait considéré avec attention la révolution qui venait de se faire. »

Ces idées se retrouvent dans le traité conclu à Berlin, le 10 juin 1790, entre la Hollande, la Prusse et l'Angleterre ; il y est convenu :

« 1° Que les puissances alliées ne se mêleront pas des troubles survenus dans les Pays-Bas, à moins qu'elles n'y soient invitées de la part de Sa Majesté impériale, ou que les circonstances deviennent si urgentes qu'elles jugent nécessaire, pour leur propre sûreté, d'intervenir au rétablissement de la tranquillité dans leur voisinage;

« 2° Que, dans l'un ou l'autre de ces cas, les alliés *ayant un intérêt indubitable à la conservation des priviléges des Pays-Bas autrichiens,* feront en premier lieu tous leurs efforts, non seulement pour conserver ces priviléges dans toute leur intégrité, mais aussi pour procurer à ces provinces l'assurance positive qu'elles ne seront pas exposées, à l'avenir, aux mêmes troubles qui agitent actuellement les confins des puissances alliées ;

« 3° Que, si les choses prenaient une telle tournure que le peuple des Pays-Bas ou bien les États de ces provinces s'érigeassent en État indépendant, et qu'il n'y eût plus aucune apparence de pouvoir les disposer à se soumettre de nouveau à l'autorité de Sa Majesté impériale, les alliés se concerteraient alors entre eux, pour déterminer si les circonstances ou la constitution que ce nouvel État serait dans le cas de vouloir ou de pouvoir adopter, ou les relations qu'il formerait seraient de nature à engager les alliés à reconnaître cette indépendance, oui ou non;

« 4° Que les alliés n'admettront aucune autre puissance dans la vue d'agir de concert avec eux au sujet des affaires des Pays-Bas, que d'un commun accord;

« 5° Que les puissances alliées feront cause commune

Hosted by Google

pour toutes les suites qui pourraient résulter des mesures adoptées par elles, d'un commun accord, en conséquence des présents troubles des Pays-Bas. »

Ce qu'il y a de plus remarquable dans ce document, c'est la sollicitude des puissances alliées pour la conservation des priviléges de nos provinces. Cette étrange préoccupation s'était déjà manifestée dans le traité du 11 avril 1713, conclu à Utrecht entre la cour de France et les États-Généraux. Il était dit à l'article 25 de ce document : « Les communautés et habitants des pays et villes que le roi très chrétien cède par le présent traité seront conservés dans la libre jouissance de tous leurs priviléges, coutumes, droits, octrois communs et particuliers, charges et offices héréditaires, avec les mêmes honneurs, rangs, gages, émoluments et exemptions, ainsi qu'ils ont joui sous la domination du roi très chrétien. »

Ce traité n'obtint pas l'adhésion de l'empereur, pour qui les provinces belges avaient été remises par la France aux États-Généraux; mais les mêmes conditions furent introduites dans le traité de Rastadt conclu entre l'empereur et le roi de France, le 6 mars 1714.

Si nos bons aïeux ont pensé que c'était par affection, par intérêt pour eux que les puissances alliées prenaient tant de soin de leur assurer la conservation de leurs chers priviléges, ils se sont fait singulièrement illusion : les vrais motifs de cette sollicitude sont assez clairement exprimés dans le traité de Berlin de 1790; les représentants de la Hollande, de la Prusse et de l'Angleterre, en déclarant que les alliés *ont un intérêt indubitable à la conservation des priviléges des Pays-Bas autrichiens*, avouent assez naïvement qu'ils considèrent le maintien de l'ancien ordre de choses établi en Belgique comme une garantie de faiblesse de ce pays, comme un obstacle insurmontable à la résurrection de sa prospérité et à l'accroissement de puissance qui pourrait en résulter pour l'Autriche.

Au surplus, on ne saurait douter des dispositions dans lesquelles se trouvait la Grande-Bretagne, eu égard à l'impression produite par les événements de France. Le profes-

Hosted by Google

seur Van Leempoel, envoyé du congrès de Bruxelles, en fut officieusement informé ; on lui fit entendre qu'il eût à avertir ses commettants de s'accommoder avec la maison d'Autriche. Il y a lieu même de croire que les États-Généraux des Provinces-Unies étaient d'accord avec le cabinet anglais, pour se faire demander leur médiation et leur garantie ; mais la maison d'Orange avait peine à renoncer à la perspective d'agrandissement que lui avait fait entrevoir la révolution brabançonne. C'est ce qui explique les difficultés que rencontra le rétablissement de l'autorité autrichienne en Belgique, et les encouragements qui continuèrent d'être donnés aux patriotes belges, bien que les négociations fussent ouvertes pour amener une restauration, et malgré le traité de Berlin.

M. Gachard, qui a réuni en un volume les *Documents politiques et diplomatiques de la révolution brabançonne de* 1790, nous apprend, par une note, que les expéditions d'armes et de munitions de guerre ne cessaient pas d'avoir lieu de la Hollande vers la Belgique. « On voit, dit-il, dans un rapport du baron de Feltz, du 28 juin 1790, que trois bâtiments chargés de fusils venaient de partir de Rotterdam pour Bruxelles. Il mande, par un autre rapport, du 6 août, que, l'avant-veille, douze pièces d'artillerie avaient été embarquées dans le même port, avec la même destination. Bien d'autres envois de ce genre avaient été et furent encore faits. Le baron de Buol, envoyé de la cour de Vienne à La Haye, adressa des représentations aux États-Généraux contre l'exportation des armes et munitions de guerre vers les provinces belgiques : elle fut prohibée par une déclaration de LL. HH. PP., mais elle n'en continua pas moins. »

En même temps que la révolution brabançonne recevait ainsi de Hollande des encouragements et une assistance réelle, les États-Généraux s'efforçaient de mettre obstacle à ce que la cour de Vienne employât des moyens de force pour réduire les insurgés à l'obéissance. Au mois de juin 1790, le baron Van Hoeften, ministre des Provinces-Unies à la cour de Vienne, était chargé de remettre au prince de Kaunitz

Hosted by Google

un mémoire, dans lequel on demandait « que Sa Majesté voulût faire suspendre la marche de troupes quelconques, à la solde et au service de Sa Majesté, vers les Pays-Bas, et contremander les opérations militaires qui pourraient être entreprises par les troupes de Sa Majesté qui s'y trouvaient, du moins dès l'instant que Sa Majesté aurait reçu l'assurance qu'il ne serait rien entrepris contre lesdites troupes de la part de ceux qui s'étaient mis en possession du gouvernement de ces provinces ». Si cette proposition était agréée, les États-Généraux se déclaraient prêts à employer leurs bons offices, conjointement avec leurs alliés, « pour tâcher d'obtenir cette assurance requise, qu'ils transmettraient alors à Sa Majesté ».

La réponse de la cour de Vienne fut un refus formel, motivé « sur ce qu'un souverain ne peut traiter ni directement, ni indirectement, comme de puissance à puissance, avec les sujets rebelles; qu'après avoir épuisé, sans aucun fruit, tous les moyens imaginables de bonté et de condescendance, il ne restait plus à Sa Majesté que la voie des armes, pour les faire rentrer sous l'obéissance; que le moyen proposé, bien loin de rapprocher ce moment désirable, ne serait propre qu'à l'éloigner encore davantage; qu'enfin, des sujets rebelles, qui peuvent d'un moment à l'autre se donner la paix et assurer leur parfaite tranquillité pour tous les temps à venir, en acceptant le rétablissement de leur ancienne constitution sous la garantie des puissances maritimes et parfaite amnistie pour le passé, n'ont pas besoin d'un armistice ».

Cette réponse était suivie de quelques observations aussi justes que piquantes, à l'adresse du gouvernement hollandais : « Il paraît, d'ailleurs, à Sa Majesté que l'état présent des choses aux Pays-Bas ne peut pas être considéré comme plus urgent qu'il ne l'était lorsque les sujets rebelles des Pays-Bas ont pu se permettre impunément les plus grands excès imaginables de toute espèce vis à vis de leur souverain, et que, si alors la sûreté et la tranquillité de la République n'ont pas paru menacées, elles ne doivent pas plus le paraître dans ce moment-ci, auquel il ne reste plus au roi,

Hosted by Google

pour rétablir l'ordre et la tranquillité aux Pays-Bas, ou pour s'y conserver ce qui lui en reste, que les moyens que l'aveugle obstination de ses sujets rebelles l'a forcé à employer.

« S. M. A. croit pouvoir supposer qu'il est de l'intérêt politique de LL. HH. PP., des principes de bon voisinage et de l'intérêt commun des puissances souveraines, que ses provinces belgiques rentrent plus tôt que plus tard sous la domination de leur légitime souverain ; et, à moins qu'elle ne soit dans l'erreur à cet égard, elle se flatte que, bien loin de regarder comme préférables des moyens qui ne seraient propres qu'à éloigner le rétablissement de la tranquillité, au lieu de le rapprocher, elles emploieront vis à vis de ses sujets rebelles le langage qui leur paraîtra le plus propre à les faire rentrer en eux-mêmes et à faire cesser, par une prompte et parfaite soumission aux conditions dont il a été fait mention ci-dessus, tous les malheurs auxquels ils s'exposent par la continuation de leur coupable procédé vis à vis de leur souverain. »

Dans les négociations de Reichenbach, qui s'ouvrirent à cette époque, l'Autriche fut loin de montrer la même fermeté. Les deux puissances maritimes, la Hollande et l'Angleterre, y prirent au contraire une attitude décidée, comme *garantes de la constitution des provinces des Pays-Bas autrichiens,* et de plus, comme *parties intégrantes du traité qui en avait donné la possession à la maison d'Autriche,* c'est à dire du traité du 11 avril 1713. En conséquence, elles s'attribuèrent le droit *de se concerter entre elles et de prendre des mesures sur la nature et le degré d'intérêt à accorder au sort de ces provinces.* Ce droit leur fut officiellement reconnu par le roi de Prusse, qui déclara vouloir s'associer aux mesures qu'elles prendraient, ajoutant : « Qu'il continuerait d'agir dans le plus parfait concert avec les deux puissances maritimes, tant relativement au sort et à la constitution des Pays-Bas autrichiens qu'à la garantie de cette dernière, sauf une amnistie générale en ce qui serait nécessaire pour faire rentrer les Pays-Bas sous la domination de Sa Majesté le roi de Hongrie, et pour assurer leur ancienne

Hosted by Google

constitution et la garantie de ses alliés, dont il ne se séparerait jamais dans l'un ou l'autre cas, mais y prendrait toujours la part la plus entière et directe. »

L'Autriche accepta la position en quelque sorte subordonnée qui lui était ainsi faite; bien plus, elle se laissa imposer l'obligation de demander aux puissances maritimes leur médiation et leur garantie. Cédant aux exigences des trois cours alliées, elle consentit à adresser aux puissances maritimes un mémoire contenant la déclaration suivante : « Sa Majesté Apostolique requiert leur concours amical et leur médiation, pour effectuer le plus prompt retour de la tranquillité et de l'ancien ordre dans ses provinces belgiques. Sa Majesté réitère à cet égard l'assistance et la promesse que ses vues ne tendent, dans tous les cas, qu'à rétablir entièrement, et sous la garantie des puissances maritimes, les constitutions et priviléges dont ses provinces jouissaient au commencement du dernier règne, et qu'elle est, de plus, disposée d'y accorder à tous et chacun de ses sujets amnistie plénière, et d'ensevelir tout ce qui s'est passé dans un oubli éternel, au cas que leur soumission prévienne l'emploi des voies extrêmes. »

De concessions en concessions, les plénipotentiaires autrichiens, à Reichenbach, finirent par entraîner la cour impériale dans une voie déplorable. Une dépêche du prince de Kaunitz au baron de Buol, chargé d'affaires à La Haye, nous donne sur ce sujet des renseignements fort curieux; elle nous apprend que, dans leur conversation avec le baron Van Reede, ministre hollandais, les plénipotentiaires autrichiens avaient « témoigné, comme leur opini n privée, qu'ils ne doutaient point que Sa Majesté Apostolique ne fût disposée à donner quelque marque particulière de sa satisfaction et de sa gratitude à LL. HH. PP. les États-Généraux, en échange des services auxquels elle s'attendait de leur part, tant dans les affaires de Belgique qu'au sujet de sa pacification avec la Porte. Cette ouverture donnant lieu à faire mention de l'objet qui pourrait, à cet égard, être principalement agréable, le baron Van Reede laissa à ce sujet entre

Hosted by Google

leurs mains une note qu'ils n'hésitèrent pas à prendre *ad referendum.* »

Cette note, qui fait honneur à l'habileté du diplomate hollandais, et qui témoigne de la confiance que lui inspirait la crédulité autrichienne, mérite d'être citée textuellement. Elle était ainsi conçue :

« Depuis que les fortifications des anciennes villes de la barrière sont démantelées, les provinces des Pays-Bas autrichiens n'offrent plus le même degré de sûreté pour les Provinces-Unies; d'après quoi, il serait très possible que, dans le cas où la garantie des États-Généraux fût demandée par Sa Majesté le roi de Hongrie, LL. HH. PP. se refusassent à une charge qui ne leur attirerait que des embarras, sans leur procurer aucun avantage.

« Il y aurait peut-être un moyen qui, en convenant aux parties intéressées, aplanirait bien des difficultés; et le voici :

« Le traité de 1715 a bien garanti la constitution desdites provinces; mais ce n'est qu'indirectement que ce même traité assure la jouissance de ces provinces à la maison d'Autriche. Comme LL. HH. PP. sont intéressées à ce que ces provinces ne sortent pas de la domination autrichienne, toutes les fois que celle-ci voudra ne pas entreprendre contre leur sûreté et leur propriété, il serait peut-être possible, dans l'occurrence présente, de changer les conditions de l'acte de garantie, et, en le renouvelant, de l'étendre de la manière suivante :

« LL. HH. PP. garantiraient : 1° de la manière la plus forte, la possession desdites provinces à l'auguste maison d'Autriche; 2° elles garantiraient en même temps la constitution de ces provinces. En vertu de ceci, comme les barrières ne peuvent plus exister, on conviendrait du côté de Sa Majesté le roi de Hongrie et de Bohême :

« 1° Qu'aucunes troupes étrangères ne pourraient domicilier, passer ou traverser par les Pays-Bas, sous quelque prétexte ou cause que ce fût, sans le consentement des deux puissances maritimes, et que toute troupe qui le tenterait, serait réputée ennemie et traitée en conséquence;

Hosted by Google

« 2° Qu'à la fin et après le traité de Fontainebleau, les limites en Flandre et dans le Brabant soient réglées d'une manière juste et amicale;

« 3° Que Sa Majesté consente, d'une ou d'autre manière, à la restitution des forts de Lilloo et de Liefkenshoek, parfaitement inutiles au roi, dès qu'il n'a pas de vues nuisibles à la république, et qui, entre ses mains, seraient toujours un objet d'inquiétude pour le futur, tandis que leur restitution doit assurer l'attachement de la république à Sa Majesté;

« 4° Enfin, que le traité de Vienne, pour autant qu'il concerne la Compagnie des Indes, fût renouvelé. »

Cette note ne tendait pas à moins qu'à rétablir la situation telle qu'elle existait avant le traité de Fontainebleau. Joseph II avait cru délivrer à jamais nos provinces de l'odieux régime de la barrière : le baron Van Reede, affectant de considérer ce régime comme une garantie de sécurité pour la Belgique, et regrettant pour elle de ne plus pouvoir faire garder nos places démantelées par des garnisons hollandaises, proposait de mettre le pays sous la garantie des États-Généraux, et d'interdire au souverain d'y laisser passer ou séjourner des troupes étrangères sans le consentement de Leurs Hautes Puissances; ce qui, en principe, équivalait au rétablissement de la barrière. Joseph II avait rendu à la Belgique, dans la Flandre et le Brabant, ses anciennes limites, telles qu'elles avaient été fixées, en exécution du traité de Munster, par la convention de 1664 : le baron Van Reede proposait d'abandonner à la Hollande les territoires qu'elle avait autrefois usurpés, ainsi que les forts de Lilloo et de Liefkenshoek, formellement restitués à l'Autriche par le traité de Fontainebleau. Joseph II avait cru affranchir le commerce belge des entraves mises à la navigation vers les Indes par Ostende, en stipulant que le traité de Munster servirait de base aux nouvelles conventions, et que chacune des puissances contractantes aurait dorénavant la faculté de faire tels règlements de commerce qu'elle jugerait convenables : le baron Van Reede proposait de faire revivre la clause du traité de Vienne de 1731, en exécution de laquelle

Hosted by Google

avait été supprimée la Compagnie d'Ostende. Enfin, le baron Van Reede allait jusqu'à jeter des doutes sur les droits de la maison d'Autriche à la souveraineté des provinces belges, comme si ces droits n'avaient d'autre fondement que le traité de 1715, par lequel ces provinces avaient été remises à l'empereur Charles VI, en exécution des traités antérieurs. Cette insinuation, passablement inconvenante, avait sans doute pour but de donner du prix à l'offre dérisoire faite, au nom des États-Généraux, de garantir, *de la manière la plus parfaite,* à la maison d'Autriche, la possession des provinces belges.

Chose à peine croyable, il ne fut fait aucune objection à la note du baron Van Reede par la cour d'Autriche; au contraire, on saisit l'occasion de louer *le caractère modéré, franc et conciliant* de ce diplomate. Le baron de Buol fut chargé de faire connaître au grand pensionnaire Vande Spiegel, que Sa Majesté Apostolique ne ferait aucune difficulté de contracter, vis-à-vis des deux puissances maritimes, dans une forme convenable à sa dignité, l'engagement relatif au passage des troupes étrangères; qu'elle se ferait un plaisir d'apporter à l'exécution du traité de Fontainebleau, concernant le règlement des limites, toute la célérité et les égards possibles; qu'elle serait aussi disposée à entrer, sur le troisième objet des désirs consignés dans ladite note (la remise des forts de Lilloo et Liefkenshoek), dans un arrangement propre à réunir la convenance et la sûreté parfaite des deux parties; que, pour ce qui regardait le commerce des Indes orientales, les exceptions qui avaient eu lieu à cet égard depuis quelque temps provenaient de la persuasion que les intérêts actuels des compagnies anglaise et hollandaise, non seulement ne pouvaient être compromis par l'existence d'un commerce direct des Pays-Bas aux Indes, borné tant dans le nombre des vaisseaux que par l'abandon de toute vue d'établissement territorial, mais qu'ils pourraient même retirer quelque avantage d'un pavillon neutre et ami dans des circonstances de guerre maritime; mais que, si toutefois on s'était absolument trompé dans cette idée, Sa Majesté Apostolique

Hosted by Google

se porterait volontiers à satisfaire les désirs des deux puissances maritimes sur cet article.

Les Belges étaient habitués à ce genre de procédé de la part des puissances qui les gouvernaient; ils avaient toujours vu — excepté sous le règne de Joseph II — les intérêts de leur pays sacrifiés à des considérations qui leur étaient étrangères. Tout en faisant des concessions exorbitantes aux Hollandais, la cour de Vienne ne cessait de menacer les patriotes belges de les soumettre par la force, s'ils persistaient dans leur rébellion; elle faisait même annoncer qu'une armée de 25 à 30 mille hommes était prête à se mettre en marche pour renforcer les troupes qui luttaient contre les insurgés. Le jeu de la diplomatie, en cette occurrence, est fort intéressant à observer.

Dans les conférences qui s'ouvrirent à La Haye en septembre 1790, les représentants des puissances médiatrices ne purent dissimuler l'importance qu'ils attachaient à ce que la domination de l'Autriche ne fût pas rétablie par la force des armes. Ils affectaient, comme les gens d'église, d'avoir horreur du sang; mais, en réalité, ce n'était pas cela qui les inquiétait; ce dont ils avaient horreur, c'était une restauration du gouvernement autrichien en Belgique avec pleine faculté de tirer parti des ressources du pays et sans les entraves, inhérentes aux constitutions et priviléges des provinces. Toutes les manœuvres de leur diplomatie tendaient à éluder cette éventualité. Dès le 17 septembre, ils remettent au comte de Nassau, envoyé du Congrès de Bruxelles, une note verbale, tendant à ce qu'il demande à ses commettants « des instructions pour instituer et établir une suspension d'hostilité ». Cette insinuation officieuse eut si peu de succès, qu'une attaque générale fut ordonnée par le Congrès pour le 22 septembre, et que Vander Noot, en personne, se mit à la tête des volontaires, venus en grand nombre des divers points du pays. Cette campagne ne fut pas heureuse; les patriotes vaincus et mis en déroute perdirent beaucoup de monde.

Malgré cet échec, le Congrès répond, le 24 septembre, à la note des puissances médiatrices « qu'il ne peut pas

Hosted by Google

livrer aux hasards dangereux d'une suspension d'armes un peuple qui montre autant d'énergie et de confiance en ses représentants que d'attachement à sa liberté ». Les ministres d'Angleterre, de Hollande et de Prusse avaient tellement à cœur de sauver la révolution, ou plutôt de prévenir le triomphe de l'Autriche, qu'ils font tenir aux députés du Congrès à La Haye une nouvelle note verbale plus pressante que la première. « Quoique nous ne puissions vous parler ministériellement, y est-il dit, n'étant munis encore d'aucune instruction positive, nous connaissons cependant assez les dispositions de nos cours respectives, pour oser vous assurer qu'elles ne donneront la main à aucun accommodement qui ne soit fondé sur les bases inébranlables de la conservation de vos priviléges, tant religieux que civils, parmi lesquels nous mettons en premier lieu la constitution ancienne et légale des provinces, les points particuliers qui pourraient être arrêtés ne devant tendre qu'à la plus grande précision et sûreté de ces mêmes priviléges. Mais nous observons aussi, d'après la même connaissance des dispositions et des principes des puissances alliées, que le degré d'intérêt qu'elles prendront à ce qui regarde vos provinces, et la faculté de vous être utiles, dépendront beaucoup de la déférence que la nation belgique s'empressera de montrer pour leurs efforts généreux... Il ne nous reste qu'à ajouter que les mêmes sentiments de droiture et de bienveillance, qui nous dictèrent notre première insinuation verbale, nous engagent aujourd'hui à faire une seconde tentative. Nous vous prions encore une fois, et très instamment, d'entrer avec une pleine et entière confiance dans nos vues, qui n'ont d'autre objet que d'accélérer la bonne et fidèle exécution des engagements contractés à Reichenbach, en rendant aux provinces belgiques leur ancienne tranquillité, leur constitution légale et un bonheur permanent. »

La nation belgique ne s'empressa aucunement de montrer de la déférence pour les *efforts généreux* des puissances alliées. Après avoir consulté les États de toutes les provinces, le Congrès de Bruxelles répond que, « pénétré des senti-

Hosted by Google

ments de droiture et de bienveillance qui guident les efforts de Leurs Excellences pour le bien du peuple belgique, ils les supplient de leur faire connaître, d'une manière positive, claire et individuelle, les bases sur lesquelles on pourrait asseoir l'armistice proposé, parce qu'il n'y a que cette voie qui soit propre à calmer les inquiétudes du peuple à l'égard d'une religion et d'une liberté qu'il chérit trop pour les compromettre. »

Cette réponse, évidemment évasive, n'empêcha pas les puissances alliées de continuer à prendre le même degré d'intérêt à la constitution et aux priviléges de nos provinces, et de remettre au sieur Van Leempoel, agent du Congrès, sous la date du 31 octobre, une troisième note, officielle cette fois, dans laquelle elles se portent garants des intentions de l'empereur, à l'égard de la Constitution du peuple belge, « telle qu'elle existait en sa plus grande pureté avant le commencement du dernier règne, ainsi que de tous ses priviléges religieux et civils, avec un oubli parfait de tout ce qui s'est passé pendant les troubles ».

« Nous ajouterons encore, y est-il dit, que si vos commettants rentrent de bon gré sous l'obéissance légale de Sa Majesté impériale, elle sera disposée d'accorder à la nation belgique telles concessions ultérieures qui n'altéreraient pas essentiellement la constitution; et si vos commettants trouvent avantageux d'obtenir ces concessions, ce sera à eux de moyenner promptement la condition qui les conduit à remplir ce but, pour lequel nous serons charmés de pouvoir utilement employer notre ministère. Mais nous sommes obligés de vous dire sans détour que le temps presse, et qu'on ne vous donnera qu'un terme de vingt et un jours, après la date de cette déclaration, pour accepter ces propositions.

« Si vous laissiez écouler ce temps sans vous décider, ou si, dans l'intervalle, vous donniez de votre côté occasion à quelque nouvel accident ou agression hostile, nous protestons que nos souverains respectifs ne sauraient plus garantir votre sort, et que ceux qui, par leur obstination, seront la

Hosted by Google

cause du malheur dont la nation deviendra infailliblement la victime, en seront responsables. »

En effet, le comte de Mercy-Argenteau, plénipotentiaire de la cour d'Autriche, était arrivé à La Haye avec un projet de déclaration destiné à faire connaître à la nation belge les intentions de l'empereur. Ce document, daté de Francfort, 14 octobre 1790, ayant été soumis aux délibérations de la conférence, fut modifié de manière à en faire disparaître les réserves qui auraient permis au souverain de ne tenir aucun compte des constitutions et priviléges des provinces, dans le cas où les insurgés persisteraient dans leur rébellion, La déclaration impériale, ainsi modifiée fut envoyée aux états des diverses provinces, le 1er novembre.

L'empereur s'y engage à gouverner ses provinces des Pays-Bas sous le régime des constitutions, chartes et priviléges qui étaient en vigueur pendant le règne de Marie-Thérèse ; il promet de ne jamais y donner ni souffrir qu'il y soit donné, de sa part ou en son nom, la moindre atteinte et de remettre en son entier tout ce qui pourrait avoir été fait, sous le dernier règne, contre la teneur desdites constitutions. Il invite tous ses sujets de Belgique à reconnaître son autorité légitime et à lui prêter, entre les mains de ceux qui auront commission à cet effet, le serment de fidélité et d'obéissance qui lui est dû, « déclarant qu'il ensevelira dans un profond oubli tous les excès et les désordres commis pendant ce dernier temps, sous l'amnistie générale qu'il fera publier en faveur de ceux qui, avant le 21 novembre, poseront les armes et mettront fin à toutes les instigations ou manœuvres quelconques contre l'exercice paisible de son autorité ». Il annonce enfin, qu'une armée de trente mille hommes entrera en Belgique le 21 novembre, dernier terme accordé aux insurgés pour se soumettre à l'obéissance ; que « ce terme écoulé, lesdites troupes, jointes à celles qui s'y trouvent déjà, se porteront en avant dans le pays, comme amies de tous ceux qui se conduiront paisiblement à leur égard, comme ennemies de tous ceux qui s'opposeront à main armée à leurs mouvements ».

Hosted by Google

Les meneurs du Congrès de Bruxelles étaient tellement sûrs de la protection des puissances rivales de l'Autriche, que cette sorte d'*ultimatum* les émut médiocrement. Ils adressèrent aux ministres des cours médiatrices à La Haye, sous la date du 16 novembre, un mémoire qui ne contenait rien de neuf, si ce n'est qu'à propos de la déclaration de l'empereur, on y remarque cette phrase assez difficile à expliquer : « Au lieu de notre ancienne et légale constitution, ce manifeste nous offre les constitutions, chartes et priviléges qui étaient en vigueur pendant le règne de feue S. M. l'impératrice Marie-Thérèse, c'est à dire une constitution, des chartes, des priviléges altérés en tous points, et très éloignés de ceux que les puissances voisines ont garantis par les traités. » Au reste, ce mémoire ne tendait qu'à obtenir de nouveaux délais et à prolonger la vie de la république. Avons-nous besoin d'ajouter que les ministres des puissances alliées joignirent leurs efforts à ceux des insurgés, pour empêcher l'armée autrichienne d'entrer en Belgique à la date fixé du 21 novembre? Mais le comte de Mercy se montra inébranlable. Les Autrichiens franchirent la frontière à la date fixée et l'armée révolutionnaire prit la fuite.

La consternation fut grande à Bruxelles, lorsqu'on eut acquis la certitude qu'il n'y avait plus de délais à espérer. Les États-Généraux prirent alors une résolution extrême : dans leur séance du 21 novembre, l'archiduc Charles, troisième fils de l'empereur, fut proclamé duc, comte, marquis et seigneur des provinces respectives, avec le titre de grand-duc héréditaire de Belgique, mais sous la réserve que cette dignité ne pourrait jamais être dévolue ni au chef de la maison d'Autriche, ni à aucun prince dont les autres États ou domaines l'empêcheraient de résider constamment en Belgique, et de plus, sous la condition expresse de conserver à chacune des provinces ses lois fondamentales anciennes et tous ses droits constitutionnels, usages, coutumes, etc.

Des députés furent aussitôt envoyés au général Bender, commandant les troupes autrichiennes, pour l'engager à

Hosted by Google

suspendre les hostilités; ce qui ne l'empêcha pas d'entrer à Namur le 25 novembre. La résolution des États-Généraux fut en même temps envoyée à Van Leempoel, à La Haye, pour être communiquée aux ministres des puissances réunis, dans cette ville. Ceux-ci, écrit Van Leempoel, le 26 novembre, « ont trouvé le biais excellent pour gagner du temps; ils doutent cependant que leurs cours consentent jamais à la séparation de nos provinces des possessions de la maison d'Autriche, de crainte qu'elles ne se réunissent un jour à la France ». Au surplus, le cas étant absolument imprévu, les ministres des puissances se trouvaient sans instruction à cet égard; ils ne pouvaient qu'en référer à leurs cours respectives, et avant qu'ils en eussent reçu des réponses, la soumission de toutes les provinces à l'autorité de l'empereur était un fait accompli.

Le 2 septembre 1790, les Autrichiens rentraient à Bruxelles; la république des États-Belgiques-Unis avait vécu un peu moins qu'une année. Aussitôt on vit intervenir les puissances intéressées, de crainte que l'empereur Léopold ne voulût marcher sur les traces de son prédécesseur. Pour les rassurer, il fallut que le comte de Mercy-Argenteau signât, le 10 décembre, avec les plénipotentiaires de Hollande, d'Angleterre et de Prusse, une convention qui condamnait les habitants de la Belgique à rentrer dans la misérable situation qui leur avait été faite au temps de Charles VI et de l'illustre Marie-Thérèse.

P.-A.-F. Gérard.

Hosted by Google

ESSAIS & NOTICES

LA QUESTION DES CIMETIÈRES AU CANADA.

Ceux qui ont en ce moment la haute main sur la direction de l'Église catholique, tiennent à lui faire arborer le même drapeau sur tous les points du globe. La question des cimetières n'est pas une question locale, et le Nouveau Monde n'a plus rien à envier, sous ce rapport, à la vieille Europe : par delà l'Atlantique comme dans nos plus humbles communes, dans les colonies de S. M. la reine Victoria comme sous le gouvernement de M. Malou, le clergé catholique obéit au même mot d'ordre et partout les conflits surgissent et passionnent les esprits.

En Belgique, les têtes fortes du parti clérical, les têtes ministérielles, inclinent vers le maintien du *statu quo,* c'est à dire vers une situation troublée et équivoque, où les solutions les plus contradictoires s'abritent derrière le manteau de la légalité. Les ultramontains de l'Amérique, au contraire, ne se contentent pas comme les nôtres de pleurer sur les malheurs des temps. On les voit procéder chez eux à grands coups de mandements et d'excommunications, user de toutes les foudres ecclésiastiques et poursuivre résolûment le but auquel a renoncé le *Journal de Bruxelles* pour des raisons politiques et d'utilité pratique que lui suggère la prudence de ses patrons.

Mais les libéraux de l'autre côté de l'océan n'entendent pas abdiquer leurs droits de citoyen, et c'est dans l'arsenal des lois qu'ils ont tenté de puiser des armes contre leurs adversaires, en opposant la justice à la théologie et les tribunaux civils aux sentences ecclésiastiques. Le succès qui vient de couronner leurs efforts mérite que nous disions quelques mots de cet incident, d'autant plus que la presse anglaise, comme le *Saturday Review* et le *Pall Mall Gazette,* d'où nous extrayons ces détails, témoigne

Hosted by Google

de l'émotion profonde que ces débats ont causée dans toute l'Amérique.

L'affaire autour de laquelle s'est produit tout ce bruit s'appelle le cas de « Brown contre les curé et marguilliers de Notre-Dame de Montréal ». Les circonstances qui ont donné naissance au litige sont relatées à peu près partout de la même façon.

A Montréal, l'une des grandes cités du Canada, de cette ancienne colonie française passée depuis un siècle, par les hasards de la politique, sous la domination de l'Angleterre, il existe une société particulière, scientifique et littéraire, sous le nom d'Institut Canadien « *the Canadian Institute* ». La bibliothèque de cette société renfermait, paraît-il, quelques livres condamnés par la sacrée congrégation de l'index. Ce crime irrémissible attira bientôt sur l'Institut les foudres de l'évêque.

Plusieurs membres de la compagnie, parmi lesquels figurait un certain M. Joseph Guibord, conçurent alors l'ingénieuse idée d'appeler près la cour de Rome des censures épiscopales. L'arrêt du Saint Office se fit attendre pendant quatre années, jusqu'à ce que, dans le cours de l'année 1869, un mandement de l'évêque de Montréal se chargeât d'apporter à ses ouailles la décision si mûrement délibérée à Rome. L'Institut Canadien était tancé d'importance dans cette pièce, et pour punir ces téméraires des attaques qu'ils s'étaient permises contre les censures de leur pasteur, la congrégation de l'index interdisait à tout catholique la lecture ou même la simple possession des publications de l'Institut, et notamment de son *Annuaire pour* 1869. Bien plus, une excommunication générale était lancée contre tous les membres de la société, qui étaient solennellement déclarés déchus de toute participation aux sacrements, même à l'article de la mort, *in articulo mortis*.

Sous le coup de cette sentence, la société tint une assemblée générale et la majorité, effrayée des conséquences de cette lutte, pencha pour la soumission. En conséquence, ces lecteurs de mauvais livres adressèrent à leur évêque une lettre très respectueuse où ils déclaraient qu'ils purgeraient leur bibliothèque. Cette supplique, malheureusement, parlait de la liberté de conscience. Parler de cette chose abominable sans la maudire, en parler dans une lettre à un prince de l'Église, n'était-ce pas le comble de la dérision? Aussi, monseigneur ne se laissa-t-il pas séduire; il répliqua à la société qu'il n'acceptait point sa soumission et, visant spécialement la déclaration en

Hosted by Google

faveur de la liberté de conscience, il traita ses membres d'hypocrites et maintint toutes ses précédentes condamnations.

Mais, sur ces entrefaites, un de ces sociétaires qui s'étaient pourvus à Rome contre la sentence épiscopale, Joseph Guibord, vint à passer subitement de vie à trépas. Cet événement arrivait le 18 novembre 1869, au moment où l'évêque expédiait son dernier mot à l'Institut, de manière que le pauvre diable avait quitté cette terre de misère sans se douter de la façon dont l'arrangeait la pastorale de son évêque. Deux jours après sa mort, sa veuve sollicita pour ses restes une place dans le cimetière catholique : *Inde iræ.*

A Montréal, le cimetière est divisé en deux parties, séparées par une clôture. La première n'est pas plus bénite que l'autre dans son ensemble, mais on a soin d'y procéder à la consécration de chaque fosse, de sorte qu'on relègue dans le petit compartiment ceux qui sont ensevelis sans aucun rite religieux.

Le curé de Notre-Dame de Montreal s'empressa de soumettre à son supérieur la requête de la veuve, et l'évêque apporta tout autant d'empressement à lui répondre que, tout membre de l'Institut étant privé de l'exercice des sacrements, même *in articulo mortis,* il y avait lieu de refuser le concours de toute cérémonie religieuse aux funérailles de Guibord et d'enterrer son corps dans le compartiment réservé aux dissidents.

Les tribunaux civils furent alors saisis du débat. La veuve, alléguant que son époux avait notoirement appartenu au culte catholique jusqu'au jour de son décès, sollicita du juge une ordonnance pour obliger le curé à laisser ensevelir Guibord dans la partie ordinaire du cimetière. Une décision favorable à cette prétention fut rendue en première instance, mais la Cour de Révision et celle du Banc de la Reine accueillirent l'exception d'incompétence soulevée par M. le curé et ses marguilliers. Une dernière voie de recours existait auprès du comité judiciaire, *the judicial committee :* c'est la récente décision de la cour suprême qui a produit une si vive sensation.

Le *judicial committee* commence par rechercher quel est le régime légal de l'Église catholique au Canada. Avant la cession de Québec à l'Angleterre, en 1762, l'Église romaine avait dans cette province sa constitution propre et ses cours ecclésiastiques. Mais le suprême conseil du Canada exerçait sur elle une sorte de contrôle analogue à celui dévolu au conseil d'État en France par les appels comme d'abus.

Hosted by Google

Lorsque le Canada devint une colonie de la Grande-Bretagne, l'Église catholique continua à être reconnue par l'État; elle conserva ses dotations, et chacun des membres de la communauté pouvait être contraint au payement des dîmes dues au clergé. L'arrêt ne juge pas utile de considérer en quoi ces conditions permettent de considérer l'Église comme établie (*established church*) ou comme entièrement libre (*volunteer*). « Dans le cas même où on doive la regarder comme une société religieuse particulière et libre, reposant uniquement sur le consentement mutuel de ses adhérents, les cours de justice sont cependant tenues, lorsqu'un des membres de cette association se plaint d'une lésion à ses droits et lorsque la matière tient à la fois du temporel et du spirituel, d'examiner quelles sont les règles et les lois à observer, d'après les statuts de l'association, par l'autorité ou le tribunal qui a infligé le grief. »

Or, les prétentions de la veuve n'allaient pas jusqu'à forcer le ministre du culte à accomplir des cérémonies religieuses sur la tombe du défunt : elle se bornait à protester contre le refus de sépulture dans la partie ordinaire du cimetière. Ce refus de sépulture, d'après l'arrêt, constitue pour un catholique, dans l'état actuel de l'opinion, une sorte de dégradation, presque une note d'infamie. Cette atteinte portée à la mémoire du défunt est une attaque dirigée contre son honneur, une lésion portée à un droit civil dont la protection incombe à l'autorité sociale. Le côté spirituel de la question se trouve dès lors compliqué d'un côté temporel qui donne à l'action un caractère mixte, et qui autorise la juridiction ordinaire à en connaître.

Le Comité judiciaire aborde ensuite le fond du litige et recherche si, d'après les lois de l'Église romaine, Guibord avait légalement encouru le refus de sépulture avec les conséquences humiliantes qui en dérivent. La discipline de l'Église sur ce point est contenue dans le *Rituel* de Québec, où l'on cite huit catégories de personnes auxquelles la sépulture ecclésiastique est interdite. La seule catégorie applicable à Guibord comprend les « pécheurs publics qui seraient morts dans l'impénitence, tels sont les concubinaires, les filles ou femmes prostituées, les sorciers et les farceurs, usuriers, etc. » D'après l'arrêt, on ne doit raisonnablement entendre, par les *et cætera,* que ceux qui se rendent coupables d'offenses de la même nature. Or, Guibord n'était ni un sorcier, ni un farceur, ni un usurier, et la phrase ne saurait, d'après sa contexture naturelle, s'appliquer aux membres d'une

Hosted by Google

société littéraire qui tient des livres prohibés dans sa bibliothèque. De plus, il paraît qu'un jugement spécial est exigé par les lois ecclésiastiques elles-mêmes, pour qu'un homme soit traité comme un pécheur public.

En conséquence, la Cour suprême décide que le curé et ses marguilliers sont restés en défaut de prouver qu'au moment de son décès, Guibord ait encouru des censures ecclésiastiques suffisantes pour le priver de la sépulture religieuse et, accueillant la demande de la veuve, elle ordonne le dépôt des restes du défunt dans la partie consacrée aux catholiques.

La question des cimetières se trouve donc posée au delà de l'Atlantique comme chez nous, et l'intervention du juge civil, en cette matière, est un fait considérable, qui mérite une sérieuse attention. Nous n'entendons pas démontrer ici la compétence du pouvoir judiciaire pour des cas absolument identiques, mais nous pensons qu'il serait téméraire d'affirmer que la juridiction ordinaire n'aurait jamais à intervenir dans ces débats. La séparation de l'Église et de l'État qui, d'après une opinion controversée, a servi de principe aux rédacteurs de notre Constitution, a subi dans cette même charte, une atteinte des plus graves, par l'inscription du budget des cultes parmi les dettes de l'État. Lorsque l'autorité civile rétribue les fonctionnaires de l'ordre religieux, est-elle entièrement désarmée vis à vis d'eux et ne jouit-elle d'aucun contrôle sur la manière dont ils accomplissent leurs fonctions? S'il plaisait à nos pasteurs de ne plus exercer leur ministère évangélique, faudrait-il continuer à les payer comme ministres du culte? Si, pour des raisons politiques, ils se mettaient en grève contre une partie de leur troupeau et excluaient de toute participation aux sacrements, comme en Amérique, les personnes qui lisent une feuille libérale, celles-ci n'auraient-elles pas le droit de recourir à l'État, de lui faire observer que le clergé est payé avec les deniers de tous les contribuables et que l'État est dès lors obligé, logiquement, à fournir à chaque citoyen, membre d'une Église reconnue, un ministre qui accomplisse les services que sa foi réclame?

D'ailleurs, comme l'a fort bien décidé le Suprême Conseil du Canada, il y a des matières mixtes, tenant à la fois du spirituel et du temporel, comme il existe, en procédure, des actions revêtues d'un double caractère, réel et personnel. Le refus de sépulture ecclésiastique, lorsqu'il ne s'adresse pas à un dissident, a certainement une portée grave, au milieu d'une population religieuse et aux yeux de ceux qui pratiquent sincèrement leurs croyances;

Hosted by Google

pour la plupart, à tort ou à raison, ce sera une note d'infamie qui retombera sur la famille en souillant la mémoire du défunt. Or, en principe, la considération de l'homme est une chose sacrée, et l'État doit protection à son honneur comme à sa vie. Il n'appartient donc pas à un prêtre de jeter arbitrairement le discrédit sur un citoyen, il doit compte des motifs de ses actes, et son indépendance dans le domaine des choses purement religieuses, ne le couvre pas d'impunité lorsque, sortant de ce domaine, il frappe un homme en dehors des statuts de l'Église ou pour obéir à un mobile essentiellement politique.

L'affaire Guibord nous révèle le caractère universel de la lutte qui se poursuit contre les libertés modernes, elle témoigne de la discipline admirable avec laquelle marche, à travers le monde, cette grande armée, qu'une volonté dirige du fond du Vatican, sachant tenir compte de l'état des esprits dans chaque contrée, affichant là-bas ses prétentions finales avec hauteur et audace, apprenant ici à se couvrir du masque de la modération et à se contenter de principes et d'hommes qu'elle jettera par dessus bord, lorsque les temps seront mûrs.

En Belgique, nous n'avons pas encore assisté au spectacle d'une excommunication formelle, jetée à la face de celui qui murmure une timide déclaration en faveur de la liberté de conscience; nous n'avons pas encore, jusqu'à présent, vu lancer l'interdit sur une société littéraire qui possède des journaux ou des livres condamnés par la sacrée congrégation de l'index. Mais rassurons-nous, cela viendra, car cela doit venir. L'unité de l'Église, rendue plus redoutable depuis la proclamation du dogme de l'infaillibilité, ne lui permet point de réprouver des doctrines qu'elle a mises au jour sur un point quelconque du globe, et les tendances qu'elle y accuse, les mesures qu'elle y prend, dénotent nettement comment elle enseignera et comment elle agira sur un autre point, le jour où elle n'aura plus à redouter le danger de la franchise.

Il est temps de comprendre que ce grand combat est devenu la question capitale du jour et qu'il caractérisera dans l'histoire la seconde moitié du XIXe siècle. L'instant est venu de faire trêve aux débats stériles et de cesser les divisions énervantes qui ont à peine maintenant un intérêt théorique. Quand un parti a pour objectif l'avenir même de notre société, il renferme assez d'aliments pour les ardeurs impatientes et il mérite de grouper tous ceux qui ne désespèrent point de leur époque.

X. Olin.

Hosted by Google

LITTÉRATURE NATIONALE.

ÉTUDES POLITIQUES SUR L'HISTOIRE ANCIENNE ET MODERNE *et sur l'influence de l'état de guerre et de l'état de paix*, par PAUL DEVAUX. Un vol. in-8° de IV-659 pages. Bruxelles, Bruylant-Christophe et Cie.

Il nous faut, tout d'abord, rendre un sincère hommage de reconnaissance à l'homme qui, mêlé aux affaires publiques durant une longue existence, profite de son expérience acquise pour porter des vues larges et élevées sur l'histoire générale, et nous fait part de ces jugements dont l'autorité est dès lors incontestable. Il y a là un enseignement théorique et pratique tout à la fois, éminemment précieux. On pourra dire que M. Paul Devaux a dignement couronné sa carrière politique, et qu'après avoir rendu à son pays tous les services personnels dont il était capable, il a continué par ses écrits à instruire les générations subséquentes.

Les études si diverses qu'il nous donne, et qui embrassent presque tout le cercle de la civilisation, depuis l'Égypte, l'Inde et la Grèce, jusqu'aux nations modernes de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne, ont cependant un lien commun, un point de vue général. Tout en faisant de l'histoire critique et politique par rapport à chaque peuple pris en particulier, l'auteur considère surtout l'influence de la guerre et de la paix dans les diverses circonstances où ces deux états se présentent, et il conclut de ces données multiples à l'alliance étroite, inévitable, de la guerre et du despotisme d'une part, de la paix et de la liberté de l'autre. Ces conclusions, il les formule dès le premier chapitre de son livre, comme une déclaration de principes, tout en se défendant, avec raison, d'avoir voulu plier les événements à un système préconçu.

Il y aurait cependant, à cet égard, une réserve à faire, et nous nous étonnons qu'elle ne se soit pas présentée à l'esprit si lumineux de M. Paul Devaux. Tous les peuples dont il s'occupe appartiennent, en définitive, à un état social qui s'est reproduit à peu près de la même manière jusqu'à nos jours. Pourquoi les études de M. Paul Devaux ne se sont-elles aucunement portées sur l'Amérique contemporaine, les États-Unis, qui semblent s'être soustraits tout d'abord à cette loi universelle? Il eût été intéressant de connaître les idées de l'auteur sur ce point, et de savoir si, selon lui, il faut attribuer au caractère seul de Washington

Hosted by Google

l'absence de despotisme politique pendant et après la guerre de l'indépendance, ou s'il n'y avait pas là une situation particulière, digne tout au moins d'un sérieux examen. Car enfin, nous avons là une guerre victorieuse, fondant un État parfaitement libre, et, plus tard, la guerre de la sécession paraît confirmer, à cet égard, une doctrine évidemment nouvelle.

Quoi qu'il en soit, et en ne considérant que notre vieille Europe avec les États orientaux des commencements de l'histoire, on remarque dans les vues politiques de M. Paul Devaux une logique irréfutable et une suite de raisonnements qui témoigne d'une observation éclairée, précise, constante, essentiellement pratique. Il faut admirer un travail aussi considérable, procédant d'une aussi grande unité de vues. Et quand on songe, comme nous l'apprend l'auteur lui-même, que tout cela a été dicté, que la révision et la correction ont dû être abandonnées à d'autres personnes, on doit reconnaître en M. Paul Devaux une force intellectuelle peu commune.

Ce livre s'ajoutera aux meilleurs livres d'histoire qu'aura produits notre époque, si fertile en œuvres de ce genre. Il contribuera à raviver et à relever nos études historiques en Belgique. M. Paul Devaux nous devait d'ailleurs cette compensation, car nous ne pouvons oublier en cette occasion que c'est lui qui nous a dotés de cette loi déplorable sur l'enseignement supérieur, par laquelle presque toutes les branches historiques ont été reléguées parmi les matières à certificat, c'est à dire sacrifiées de la façon la plus absolue. E. V. B.

LA SUISSE. *Études médicales et sociales,* par le docteur LOUIS LAUSSEDAT, In-12 de 280 pages. Paris, Germer-Baillière, 1875.

Voici un ouvrage bien intéressant et bien complet au point de vue où s'est placé l'auteur; la Suisse était, d'ailleurs, comme il le dit lui-même, un terrain essentiellement favorable pour des études médico-sociales, et les mœurs, les institutions, autant que la nature, offrent à cet égard un véritable objet d'admiration.

On connaît la Suisse pittoresque, cette sorte de *jardin anglais* que parcourent chaque année des milliers de touristes flâneurs et désœuvrés : on ne connaît pas assez la Suisse politique, intellectuelle, ni même la nature physique de cette contrée, considérée dans ses rapports avec l'hygiène et la santé. M. Louis Laussedat

Hosted by Google

a voulu faire le *guide moral* que pouvaient réclamer les voyageurs intelligents, les hommes de science et de réflexion.

Ce livre contient des notions pleines d'intérêt sur l'enseignement, particulièrement sur l'enseignement supérieur, sur les institutions de bienfaisance et d'assistance sociale, sur les asiles d'aliénés, sur les prisons, sur le service de santé militaire et sur les stations sanitaires.

A propos des établissements d'assistance, l'auteur consacre des études complètes aux sourds-muets, aux aveugles, aux idiots, aux crétins. Les asiles d'aliénés lui fournissent également un ensemble de faits historiques et d'observations remarquables. Le système pénitentiaire et la justice criminelle sont envisagés avec une grande hauteur de vues. Enfin, les stations sanitaires font l'objet d'un traité spécial, où l'auteur s'occupe successivement des *cures d'air,* des *cures d'eaux minérales,* des *cures de petit lait* et des *cures de raisin :* ici, c'est bien la Suisse qui pouvait offrir tous les éléments du travail, et nous possédons là un guide sanitaire des plus précieux.

M. le docteur Laussedat joint à une grande expérience une sagacité profonde et surtout un esprit éclairé, libre de tout préjugé, ami du progrès. On voit que le sujet qu'il a choisi dans cet ouvrage l'a attiré, l'a séduit et qu'il l'a traité selon son cœur. Il y trouvait matière à ses études de prédilection, à la fois médicales et sociales. Aussi l'œuvre a-t-elle toutes les qualités de l'originalité de bon aloi. Exposée nettement et clairement, parfaitement écrite, elle est à la portée de tout le monde, et nous ne pouvons mieux résumer l'impression qu'elle fait sur le lecteur qu'en disant qu'elle est vraiment sympathique. E. V. B.

LES FONDATEURS DE LA NATIONALITÉ BELGE. *Notes historiques et biographiques* d'après des documents inédits, par Théodore Juste. 1 vol. in-8° de XII et 83 pages. Bruxelles, Muquardt, 1874.

Dans une lettre à M. L. Jottrand, qui sert de préface à ce nouveau livre, et qui a pour but de répondre à certaines critiques, M. Juste convient que le titre : *les Fondateurs de la monarchie belge* s'appliquait peu exactement à De Potter et à Gendebien ; il adopte la modification que nous avions proposée dernièrement, celle de : *les Fondateurs de la nationalité belge.* Nous n'y tenions pas essentiellement pour notre part. Peu importe la rubrique : ce

Hosted by Google

sont les détails historiques consignés avec grand soin et les documents inédits éminemment précieux qui attirent l'attention sur cette vaste publication de M. Juste.

Nous avons d'abord dans ce dernier volume une biographie du comte de Theux, puis deux pièces concernant l'origine et l'installation du gouvernement provisoire, écrites à un point de vue personnel, l'une par M. Jolly, l'autre par M. J. Vander Linden. Une notice sur l'inauguration de la statue de Gendebien complète la biographie publiée récemment, et nous donne les discours prononcés en cette circonstance. Ensuite vient une sorte d'historique des relations du roi Léopold Ier avec le prince de Ligne, et le volume se termine par des renseignements sur les dernières années de Vande Weyer, complétant le grand travail que M. Juste avait consacré à ce fondateur par excellence de notre nationalité.

E. V. B.

LITTERATURE ÉTRANGÈRE.

LA HOLLANDE PITTORESQUE, *voyage aux villes mortes du Zuiderzée*, par M. Henry Havard, 1 vol. illustré, Paris, Plon, 1874.

Avec la grandeur de ses souvenirs historiques, l'extrême originalité de ses populations, l'aspect bizarre de ses paysages plats et aquatiques, les richesses d'arts enfouies dans ses villes, le contraste entre la simplicité de ses mœurs et les raffinements de sa civilisation — la Hollande reste comme un monde à part dans notre Europe cosmopolite. La moindre relation d'un voyage sur ce coin de terre perdu à nos portes, — pour peu qu'à l'esprit d'observation l'auteur joigne de l'humour et du sentiment artistique, — sait encore nous surprendre et nous intéresser autant que mainte description rapportée des antipodes. Tel est le cas de deux récits qui ont paru à peu près en même temps, l'un, dans le *Tour du monde*, sur la Zélande, dû à notre compatriote, M. Ch. de Coster, l'autre, dans la *Bibliothèque des voyages* de la maison Plon, sur les villes mortes du Zuiderzée.

La grandeur et la décadence de ces cités, autrefois opulentes et fières, aujourd'hui silencieuses et ruinées, doivent surtout intéresser nos compatriotes, qui non seulement se rattachent par tant de liens historiques au passé de la Hollande, mais qui ont, eux

Hosted by Google

aussi, leurs villes mortes, mortes intellectuellement et matériellement ! Il est vrai que chez nous on a eu à compter avec plusieurs siècles d'écrasement politique et religieux, tandis que les villes du Zuiderzée doivent leur rapide déchéance aux seules révolutions des éléments. Toutefois, d'après M. Henry Havard, si les villes du Zuiderzée ont succombé devant l'ensablement de leurs ports, c'est que l'excès même de leurs richesses les avait rendues incapables de lutter contre cette défection de la nature.

M. Havard voyage en artiste et en archéologue. Il n'omet aucune de ces coutumes locales et de ces traditions plaisantes, si nombreuses en Hollande, qui corrigent ce qu'une simple description des faits et des lieux pourrait avoir de sec et de monotone aux yeux du lecteur. Son style, d'une lecture facile et attrayante, s'élève et s'échauffe à la fin de l'ouvrage, quand, dégageant la moralité de ses descriptions, il montre que l'excès du bien-être est une mauvaise préparation aux revirements de la fortune, et que, dans la lutte universelle pour l'existence, l'esprit de conservation, poussé jusqu'à l'immobilisme, devient le germe d'une destruction certaine. G. D'A.

L'HOTEL DE VILLE DE PARIS, AU 4 SEPTEMBRE ET PENDANT LE SIÉGE, par M. Étienne Arago. 1 vol. in-12. Paris, Hetzel et Cie, 1874.

Il y a dans les calamités publiques des responsabilités que les partis s'efforcent de rejeter sur leurs adversaires, sans craindre d'employer la calomnie. Quand l'Assemblée nationale de 1871 institua une commission d'enquête sur les événements qui suivirent le 4 septembre, on pouvait penser qu'un grand intérêt national était en cause, et espérer que le patriotisme et la loyauté présideraient à cette étude rétrospective. Le résultat n'a pas répondu à ce devoir et le nom du rapporteur, chargé de résumer les dépositions des témoins, dut tout d'abord être suspect. Charger un ministre de l'Empire, un membre du ministère Olivier, de juger les actes du gouvernement du 4 septembre, c'était donner le champ libre au dénigrement, à la malveillance, à la haine, à la calomnie.

Ce qui avait frappé dans l'enquête, c'était « la continuelle et criante obstination de tout dénigrer »; ce qui caractérise le rapport de l'ancien ministre impérial comte Daru, c'est le soin qu'il a pris d'extraire de ces dépositions « tout ce qu'il a trouvé

Hosted by Google

de suffisamment aigre ou venimeux », et de recueillir « le suc malfaisant » de toutes les dépositions. — « C'est du poison concentré. »

Lorsqu'au 4 septembre, M. Étienne Arago accepta le poste de maire de Paris, auquel le désignait une acclamation populaire, il n'ignorait pas que ces mandats improvisés ne sont que périlleux et permettent rarement à un homme de faire un peu de bien qui reste : il s'agit surtout alors de porter le fardeau d'une situation terrible et d'une transition compromettante. Mais il n'y avait pas à hésiter. Après un long exil, il retrouvait la France vaincue, envahie, ressaisissant quelque liberté pour se défendre et aimant mieux reprendre, au milieu de dangers insurmontables, le gouvernement de soi-même, que de laisser à des maîtres, anciens ou nouveaux, le soin et la responsabilité de négocier une paix humiliante. Il n'hésita pas. Tout ce que Paris a souffert pendant le siége eut son contre-coup à l'hôtel de ville, trop souvent exposé inutilement à des responsabilités qui ne lui appartenaient pas. Tout fut supporté avec courage, traité avec énergie, résolu avec patriotisme, pour l'alimentation et la paix de la grande ville agitée et impatiente des lenteurs de la défense. « Est-il un homme, dit M. Arago, qui eût osé se promettre de ne faire nulle faute? » Il pourrait ajouter qu'aucun de ses adversaires n'eût accepté ce poste avec autant de dévouement et ne l'eût rempli avec autant d'intelligence et d'énergie.

Ces hautes fonctions prêtaient à la calomnie; on alla même jusqu'à inventer une anecdote où l'on mettait personnellement en scène le maire de Paris pris en flagrant délit de poltronnerie.

Pour soi-même et pour le corps municipal qu'il a présidé, comme pour son parti et pour ses principes, M. Arago ne pouvait laisser de pareilles attaques sans réponse. L'auteur relève pour sa part les calomnies de l'enquête avec un grand soin. Il n'est pas seul en cause et il s'efface autant qu'il le peut. Ce n'est ni une défense personnelle, ni un plaidoyer *pro domo* que ce livre; c'est l'histoire de l'administration de la grande ville par le maire de Paris et les vingt maires d'arrondissement dont il présidait l'assemblée.

L'auteur commence par raconter le 4 septembre tel qu'il l'a vu, et tel qu'il l'a poussé à la mairie. Ce qui lui donne l'occasion de faire justice de bien des fables déjà. Puis il raconte l'administration municipale de Paris pendant le siége et, cela fait, il rencontre l'accusation qui lui est personnelle, et il la réfute de telle sorte

Hosted by Google

qu'on se demanderait s'il est possible que l'on ait inventé et recueilli de pareilles absurdités, si l'on ne connaissait l'impudence du parti qui a mené la France à Sedan.

Ce livre ne prend pas seulement son intérêt dans cette rectification de mensonges intéressés et dans la justification d'un homme qui porte un grand nom et qui vit entouré d'estime. Le récit, par lui-même, dont la véracité n'est pas contestable, est fait pour captiver l'attention et l'auteur y mêle même des anecdotes touchantes, des épisodes émouvants. De la sorte, son livre, comme son administration, atteint le but que l'auteur trace lui-même en ces quelques lignes : « Mandataire improvisé des intérêts publics, je n'ai pu changer la destinée de la capitale, mais j'ai contribué, selon mes forces, à maintenir intact l'honneur du patriotisme français. »

CH. P.

Hosted by Google

TABLE DES MATIÈRES.

LIVRAISON DU 15 SEPTEMBRE

P.-A.-F. GÉRARD. La Belgique et la Hollande depuis leur séparation au seizième siècle jusqu'en 1790 5

TONY (ANTON BERGMANN). Un nouveau Salomon. 31

MAX SULZBERGER. Un seul livre, une seule idée. 37

C. BULS. *Chronique des arts.* L'exposition des Arts industriels. — Le Salon de Gand 52

ESSAIS ET NOTICES.

PAUL FREDERICQ. Jan-Frans Willems. 68

F. VAN MEENEN. Deux récentes publications sur la science de la morale 72

CH. POTVIN. La crémation des morts 79

BULLETIN DE LA LITTÉRATURE NATIONALE ET ÉTRANGÈRE :

Morceaux choisis de poètes belges, par B. Van Hollebeke.—*Griffes roses*, par Léon Jacques. — *Les fondateurs de la monarchie belge.* LOUIS DE POTTER, par Th. Juste. — *Les rues de Liége*, par Ed. Barlet.—*Les lépidoptères de l'Europe*, par Alph. Dubois. 82

Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, par Ch. Daremberg et Edm. Saglio. — *La Sibérie, ou les déclassés du 14 décembre*, par le baron de Grasshoff. 90

LIVRAISON DU 15 OCTOBRE

LÉON VANDERKINDERE. Les erreurs du libéralisme 97

CH. POTVIN. *Deux sœurs*, roman en vers 115

J. DAUGE. Le passage de Vénus sur le disque solaire 128

HERMANN PERGAMENI. *Le vicaire de Noirval*, scènes de la vie wallonne. 155

BULLETIN DE LA LITTÉRATURE NATIONALE & ÉTRANGÈRE :

Histoire de la peinture flamande, par Alf. Michiels. — *Mes ébauches*, poésies, par Alex. Ferment 188

Hosted by Google

LIVRAISON DU 15 NOVEMBRE

PAUL FREDERICQ. La chronique de Marcus Van Vaernewijck . . . 193
HERMANN PERGAMENI. *Le vicaire de Noirval*, scènes de la vie wallonne (*seconde partie*) 208
P.-A.-F. GÉRARD. Les relations de la Belgique et de la Hollande jusqu'en 1790. 236
CH. POTVIN. *Deux sœurs*, roman en vers (*dernière partie*) 252
ÉM. DE LAVELEYE. *Chronique des écoles*. Les progrès de l'instruction en Russie. 265
ESSAIS ET NOTICES :
GOBLET D'ALVIELLA. L'accord de la Genèse et de la géologie . . 270
J. STÉCHER. Des anciennes cours de justice dans la West-Flandre. 277
AD. PRINS. Des origines de la magistrature communale en Belgique 282
BULLETIN DE LA LITTÉRATURE NATIONALE ET ÉTRANGÈRE :
The vatican decrees, par W.-E. Gladstone. — *Lois du travail*, traduit de Max. Wirth, par Mme la baronne de Crombrugghe. — *Le bon vieux temps*, par L. Lamborelle. — *Étude sur les chemins de fer et les télégraphes électriques*, par J.-B. Eugène. 285

LIVRAISON DU 15 DÉCEMBRE

GOBLET D'ALVIELLA. L'unité du parti libéral 289
C. BULS. A propos d'un rocher, fantaisie esthétique 309
N. REYNTIENS. La correspondance de Proudhon 322
HERMANN PERGAMENI. *Le vicaire de Noirval*, scènes de la vie wallonne (*dernière partie*). 333
P.-A.-F. GÉRARD. Les relations de la Belgique et de la Hollande jusqu'en 1790 361
ESSAIS ET NOTICES :
X. OLIN. La question des cimetières au Canada 378
BULLETIN DE LA LITTÉRATURE NATIONALE & ÉTRANGÈRE :
Études politiques, par Paul Devaux. — *La Suisse*, par le docteur Laussedat. — *Notes historiques et biographiques*, par Th. Juste. — *La Hollande pittoresque*, par M. Henry Havard. — *L'hôtel de ville de Paris au 4 septembre*, par M. Étienne Arago. 384

Hosted by Google

Hosted by Google

Hosted by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 07374 4990